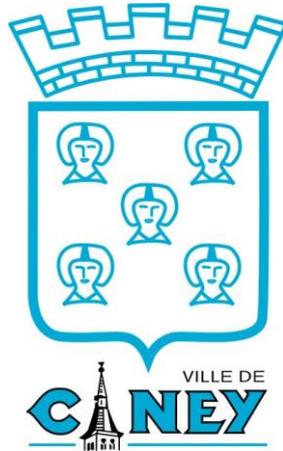


PROVINCE DE NAMUR

Ville de Ciney



Programme Communal de Développement Rural

Partie I Diagnostic socio-économique & Territorial

RAPPORT PROVISOIRE

JANVIER 2022

DR(EA)²M

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

Bilan de la première Opération de Développement Rural	7
Les projets	7
Les 19 objectifs de développement rural	7
Contribution aux objectifs de la stratégie de développement rural (selon la CLDR)	7
Contribution aux objectifs de la stratégie de développement rural (selon les citoyens)	7
Présentation de l'auteur de projet	8
Partie 1 : Carte d'identité	9
1.1 CARTE D'IDENTITÉ EXPRESS	11
1.2 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	14
Partie 2 : Gestion communale	15
2.1 DONNÉES CLÉS	17
2.2 RESSOURCES HUMAINES DISPONIBLES	18
2.3 RESSOURCES FINANCIÈRES DISPONIBLES	19
Budget communal	19
Capacité d'emprunt	19
Taxes, redevances et primes	19
2.4 ANALYSE AFOM (À COMPLÉTER)	21
Partie 3 : Structure physique, naturelle et paysagère	23
3.1 DONNÉES CLÉS	25
3.2 STRUCTURE PAYSAGÈRE	26
Contexte général	26
Régions agro-géographiques	28
Evaluation paysagère	28
3.3 STRUCTURE PHYSIQUE	30
Géologie	30
Relief	31
Hydrographie	31
Zones inondables	32
Ressource en eau	33
Pédologie – Aptitude des sols	34
Occupation du sol	35
3.4 STRUCTURE NATURELLE ET ÉCOLOGIQUE	39
Sites naturels protégés	39
Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)	40
Les arbres et haies remarquables	43
Maillage écologique	43
Associations actives en matière d'environnement	45
La sensibilisation et les actions menées en faveur de l'environnement	45
3.5 INDICATEURS DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON	48
3.6 ANALYSE AFOM	49
Partie 4 : Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme	51
4.1 DONNÉES CLÉS	53
4.2 GÉNÉRALITÉS	55
4.3 TYPOLOGIE DU BÂTI	56
L'architecture traditionnelle (bâti traditionnel)	56
L'architecture récente et contemporaine (bâti contemporain)	56
4.4 PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ARCHÉOLOGIQUE ET MONUMENTAL	57
Monuments et sites classés	57
Carte archéologique	58
Patrimoine monumental	59
4.5 ESPACES PUBLICS	60
4.6 PROPRIÉTÉS PUBLIQUES	76

4.7	OUTILS DE GESTION DU TERRITOIRE.....	77
	Plan de Secteur	77
	Schéma de développement communal (SDC)	79
	Guide Régional d'Urbanisme (GRU)	80
	Guide communal d'urbanisme (GCU)	81
	Schéma d'Orientation Local (SOL)	81
	Site à réaménager	81
	Remembrement agricole	82
	Reconnaissance économique	82
	CCATM	83
4.8	ANALYSE AFOM	84
Partie 5 :	Démographie et caractéristiques socio-économiques	85
5.1	DONNÉES CLÉS	87
5.2	Evolution démographique.....	88
	Généralités	88
	Evolution de la population au sein des villages	89
5.3	MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES	91
	Généralités	91
	Solde naturel.....	91
	Solde migratoire.....	91
	Population d'origine étrangère.....	92
5.4	AGE DE LA POPULATION	93
	Généralités	93
	Evolution par classes d'âge	93
	Age par village	94
5.5	TYPOLOGIE DES MÉNAGES	95
	Généralités	95
	Evolution par type de ménages	96
	Types de ménages par village.....	97
5.6	LES REVENUS	98
	Revenus par déclaration.....	98
	Indice de richesse	99
	Les ayants droit au revenu d'intégration sociale (RIS).....	99
5.7	SITUATION LOCALE DE L'EMPLOI	101
	Généralités	101
	Population active inoccupée	101
	Population active : salariés et indépendants	103
5.8	BASSIN D'EMPLOI.....	105
	Mobilité des travailleurs résidant à Ciney	105
	Mobilité des travailleurs actifs à Ciney	106
	Ratio d'emploi intérieur	107
5.9	ANALYSE AFOM	108
Partie 6 :	Economie.....	111
6.1	DONNÉES CLÉS	113
6.2	GÉNÉRALITÉS.....	114
	Données IWEPS.....	114
	Données de Cap Ruralité	114
6.3	SECTEUR PRIMAIRE	116
	L'agriculture	116
	La forêt	120
	La pêche	121
6.4	SECTEUR SECONDAIRE	122
6.5	SECTEUR TERTIAIRE	123
	Les commerces	123
	Les producteurs et artisans locaux	124
	Le tourisme	125

Principaux acteurs économiques locaux	125
6.6 ANALYSE AFOM	128
Partie 7 : Logement et Immobilier	131
7.1 Données clés.....	133
7.2 PARC DE LOGEMENTS	134
Typologie des logements.....	134
Âge des bâtiments	135
Taille des bâtiments.....	136
Divers	136
7.3 MARCHÉ DU FONCIER ET DU LOGEMENT	137
Prix des logements et des terrains à bâtir	137
Les permis d'urbanisme et d'urbanisation	139
Les secondes résidences	139
7.4 GESTION DU LOGEMENT	140
L'offre en logements sociaux et/ou publics.....	140
Agence Immobilière Sociale (AIS).....	140
Le Foyer cinacien	140
Le logement permanent dans les parcs résidentiels	140
7.5 ANALYSE AFOM	141
Partie 8 : Services et équipements collectifs	143
8.1 PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES OFFRES DE SERVICES	145
Sécurité et justice	145
Services postaux	145
Services sociaux.....	145
Services scolaires.....	145
Services à l'enfance et à la jeunesse	146
Services au troisième âge	146
Services aux personnes handicapées	146
Hôpitaux et services de soins.....	147
Services à destination de tous.....	147
Autres services	147
Culture	147
Vie associative.....	148
Sport	148
Tourisme.....	148
8.2 ANALYSE AFOM	150
Partie 9 : Mobilité	153
9.1 DONNÉES CLÉS	155
9.2 STRATÉGIE RÉGIONALE DE MOBILITÉ – VISION FAST 2030.....	156
9.3 RÉSEAU ROUTIER	157
9.4 RÉSEAU FERROVIAIRE.....	158
Sécurisation des passages à niveau	158
9.5 RÉSEAU TEC	159
9.6 MODES DOUX	161
Schéma Directeur Cyclable pour la Wallonie	161
RAVeL	162
Sentiers de Grande Randonnée.....	162
Autres liaisons douces.....	162
Communes pilotes Wallonie Cyclable	162
Zones d'attente sécurisées.....	163
Opération « Je marche vers mon école ».....	163
9.7 SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	164
Indice d'insécurité	164
Données sur la sécurité routière.....	164
9.8 PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ.....	166
9.9 SERVICES DE MOBILITÉ	168

Voitures partagées Cambio	168
Navette sociale	168
9.10 ANALYSE AFOM	169
Partie 10 : Politique énergétique et environnementale	171
10.1 DONNÉES CLÉS	173
10.2 RÉSEAUX TECHNIQUES	174
Electricité	174
Eau	174
Gaz naturel	174
Réseau de téléphonie fixe et télédistribution	174
Réseau de télécommunication mobile	174
Internet	174
Qualité de l'air	175
Les énergies renouvelables	175
10.3 EAUX USÉES	177
10.4 GESTION DES DÉCHETS	179
Déchets ménagers	179
Collecte et traitement des déchets	179
Commune Zéro Déchet	179
10.5 ANALYSE AFOM	180

Documents cartographiques

- ✓ Carte 1 : Occupation du sol et réseau hydrographique
- ✓ Carte 2 : Plan de Secteur
- ✓ Carte 3 : Voies de communication
- ✓ Carte 4 : Structure du bâti, espaces publics structurants et propriétés publiques
- ✓ Carte 5 : Outils d'aménagement du territoire
- ✓ Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager
- ✓ Carte 7 : Contraintes et risques

Liste des annexes (à mettre à jour)

PREAMBULE

Dans les parties qui suivent et pour les besoins de l'étude, la commune sera analysée par rapport à la Wallonie et une micro-région constituée par Ciney et ses communes voisines (Hamois, Somme-Leuze, Marche-en-Famenne, Rochefort, Houyet, Dinant, Yvoir et Assesse).

Les principales sources utilisées pour ces parties sont issues de :

- ✓ *l'administration communale ;*
- ✓ *l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique) ;*
- ✓ *l'INS (Institut National de Statistiques) ;*
- ✓ *le FOREM ;*
- ✓ *CAP Ruralité.*

BILAN DE LA PREMIÈRE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La dernière opération de développement rural a été menée de ... au ...

Les projets

A compléter

Les 19 objectifs de développement rural

Thématiques	Objectifs de développement rural
<i>Un cadre de vie agréable</i>	Renforcement de nos lieux de rencontre Patrimoine Entretien et propreté Signalétique des villages
<i>Des déplacements et transports plus fluides</i>	Valorisation des liaisons douces Améliorer la cadence et les horaires des transports en commun Créer des aires d'attente sécurisées Sécuriser les traversées de villages Améliorer le fonctionnement du réseau local
<i>De meilleurs services pour l'enfance et la jeunesse</i>	La petite enfance Les 3-12 ans Les adolescents
<i>Favoriser un développement économique</i>	Services et commerces de proximité Domaine de Chevetogne Zoning d'Achêne Pôle viandeux
<i>Infrastructures techniques liées à des situations locales</i>	Informations et communication Egouttage Zones karstiques

Contribution aux objectifs de la stratégie de développement rural (selon la CLDR)

A compléter

Contribution aux objectifs de la stratégie de développement rural (selon les citoyens)

A compléter

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET

L'Atelier d'architecture DR(EA)²M a été créé en 2011 par la réunion de 5 associés expérimentés avec la conviction que seule une équipe pluridisciplinaire présentant des compétences dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement, de l'énergie et de la mobilité permet de développer des projets et un cadre de vie de qualité.

L'Atelier d'architecture DR(EA)²M s'implique particulièrement dans trois domaines d'activités complémentaires : l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, et l'environnement et l'énergie, ce qui assure une vision continue à travers les différentes échelles d'un projet.

La société est agréée pour la réalisation de projets dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement : agrément schéma de développement communal et guide communal d'urbanisme depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 20 janvier 2016) et agrément schéma d'orientation local depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 14 décembre 2015) et agrément auteur d'étude d'incidences sur l'environnement de catégorie 1 (aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs) depuis le 04/11/2011 (renouvelé le 11 avril 2019 pour une durée de 5 ans). Depuis le 07/08/2013, la société a aussi obtenu le label « Construction Quality Management ».

Rassemblant aujourd'hui une quarantaine de collaborateurs, la « DR(EA)²M team » réunit les profils professionnels suivants :

- ✓ Ingénieurs architectes, architectes et architectes stagiaires
- ✓ Architectes paysagistes
- ✓ Géographes
- ✓ Bioingénieurs
- ✓ Urbanistes
- ✓ Environnementalistes
- ✓ Conseiller en mobilité
- ✓ Conseillers PEB
- ✓ Administratifs

PARTIE 1 : CARTE D'IDENTITÉ

1.1 CARTE D'IDENTITÉ EXPRESS

Localisation générale et données administratives	
Nom de la Commune	Ciney
Province	Namur
Arrondissement administratif	Dinant
Arrondissement judiciaire	Namur
Communes limitrophes	Hamois, Somme-Leuze, Marche-en-Famenne, Rochefort, Houyet, Dinant, Yvoir et Assesse
Pôles urbains proches	Ciney, Marche-en-Famenne, Namur
Superficie totale	147,9 km ²
Nombre de villages	Une ville, 15 villages et une dizaine de hameaux
Gestion communale	
Nombre de conseillers communaux	19
Nombre de membres du collège communal	7
Milieu physique, naturel et humain	
Ensembles paysagers	Ensemble du moyen plateau condrusien (93,6 %) et ensemble de la dépression Fagne-Famenne et de sa bordure sud (6,4 %)
Régions agro-géographiques	Condroz (67,0 %) et Fagne-Famenne (33,0 %)
Relief	Entre 190 m et 350 m d'altitude
Bassin hydrographique	Bassins versants principaux de la Meuse amont, de la Lesse et de l'Ourthe
Cours d'eau principaux	Le Bocq et le Vachau (1 ^{ère} catégorie, non navigables)
Occupation du sol (2021)	7,9 % de zones urbanisées (50,6 % d'habitat, 22,8 % d'activités économiques et 26,6 % de voiries et autres) 87,6 % de zones non urbanisées (64,6 % liés à l'agriculture, 33,1 % de bois et 2,3 % d'autres non bâtis) 4,6 % de zones non cadastrées
Réserve naturelle reconnue	4 réserves naturelles domaniales (62,3 ha)
Zone Natura 2000	2 sites Natura 2000 (189,3 ha)
Parc naturel	En projet sur Assesse, Gesves, Ohey, Hamois, Havelange et Ciney
Site de Grand Intérêt Biologique	18 SGIB pour un total de 540,9 ha
Plan Communal de Développement de la Nature	Absence
Outils de gestion du territoire	
Plan de Secteur	11,5 % de zones urbanisables (52,2 % de zone d'habitat ou d'habitat à caractère rural, 12,4 % de ZAEI, 9,4 % de ZACC, 9,2 % de zones de dépendances d'extraction) 88,5 % de zones non urbanisables (62,3 % de zones agricoles, 33,0 % de zones forestières)
Schéma de Développement Communal	Oui
Guide Communal d'Urbanisme	Oui
Guide Régional d'Urbanisme (GRU)	Oui (une ancienne ZPU et 2 anciens RGBSR)
Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité	Oui
Schéma d'orientation local (SOL)	17
Sites d'activité économique désaffectés/SAR	5

<i>Monuments et sites classés</i>	13 monuments et 9 sites
<i>Revitalisation urbaine</i>	Absence
<i>Rénovation urbaine</i>	Absence
<i>Périmètre de reconnaissance économique</i>	8
<i>Remembrement agricole</i>	2 périmètres terminés
Démographie	
<i>Nombre total d'habitants (2021)</i>	16.822 habitants (2021)
<i>Evolution de la population</i>	Croissance de 21,0 % entre 1991 et 2021
<i>Répartition de la population au sein du territoire (2021)</i>	Ciney (52,6 %), Leignon (13,3 %), Haversin (9,8 %), Achêne (6,1 %), Pessoux (4,8 %), Sovet (4,3 %), Braibant (4,1%), Chevetogne (3,6%) et Conneux (1,4%)
<i>Répartition de la population par âge (2021)</i>	21,9 % de moins de 20 ans 52,2 % de 20 à 60 ans 25,9 % de plus de 60 ans
Emploi, travail et chômage	
<i>Taux d'activité (2021)</i>	72,4 %
<i>Taux d'emploi (2021)</i>	64,4 %
<i>Taux de chômage (2021)</i>	10,6 %
<i>Nombre d'indépendants (2019)</i>	1.654
<i>Nombre de salariés (2019)</i>	5.881
<i>Nombre de postes salariés (2019)</i>	6.778
Agriculture	
<i>Nombre d'exploitations agricoles (2020)</i>	118
<i>Evolution du nombre d'exploitations agricoles</i>	190 en 2000, soit une diminution de 37,9 % en 20 ans
<i>Type d'exploitation</i>	Prairies (41,4 % de la SAU), cultures céréalières (25,1 %) et fourrages (19,7 %)
Logement et foncier	
<i>Nombre de logements (2021)</i>	8.033
<i>Maisons de type ouvert (2021)</i>	38,2 %
<i>Nombre de logements sociaux</i>	233 (± 200 au Foyer cinacien)
<i>Nombre de logements inoccupés</i>	45 logements (2021)
Enseignement et formation	
<i>Ecoles primaires et maternelles</i>	15 établissements (dont 2 spécialisés)
<i>Ecoles secondaires</i>	5 établissements (dont un spécialisé)
<i>Ecoles supérieures</i>	1 établissement (HEPN, catégorie agronomique)
<i>Nombre d'élèves (2019-2020)</i>	720 pour le maternel 1.527 pour le primaire 3.715 pour le secondaire
<i>Autres</i>	2 établissements d'enseignement artistique (conservatoire et académie) et 4 centres dispensant des formations
Services administratifs et sociaux	
<i>Service d'incendie local</i>	Zone de secours DINAPHI et un poste avancé à Ciney
<i>Zone de police</i>	Zone Condroz-Famenne et un poste de police locale à Ciney
<i>Nombre de personnes recevant un revenu d'intégration sociale (2020)</i>	2,77 % des « 18-64 ans »
<i>Accueil de la petite enfance (2019)</i>	184 places (taux de couverture de 44,1 %)
<i>Accueil du 3^{ème} âge (2021)</i>	248 places (taux de couverture de 5,9 %)
<i>Accueil des personnes handicapées (2021)</i>	350 places

<i>Services de soins</i>	17 médecins généralistes (1 pour 977 habitants) et Impulseo I
Vie associative et loisirs	
<i>Jeunesse</i>	Conseil Communal des Enfants, Maison des Jeunes, 8 mouvements de jeunesse
<i>Musique et théâtre</i>	Une académie et un conservatoire, Rock's Cool, spectacles au centre culturel, Festival de Théâtre wallon
<i>Sports et loisirs actifs</i>	± 120 associations, 55 clubs sportifs
<i>Equipements sportifs et culturels</i>	Un centre culturel, 3 musées, un hall omnisports, une piscine communale, une piste d'athlétisme, Domaine provincial de Chevetogne et nombreux terrains de sport
Tourisme	
<i>Principales attractions touristiques et de loisirs</i>	Domaine provincial de Chevetogne, tourisme nature, tourisme patrimonial et tourisme événementiel (marché aux bestiaux, foires aux antiquités, Ciney Expo)
<i>Hébergements touristiques</i>	19 lieux d'hébergement pour 248 lits (hors Domaine provincial de Chevetogne)
Mobilité	
<i>Autoroutes et voiries régionales</i>	E411 (échangeur d'Achêne et sorties d'autoroute n°20, 20 bis et 20 ter) ± 73 km de voiries régionales, dont la N4 et la N97
<i>Réseau ferroviaire</i>	Ligne 162 (Namur – Frontière luxembourgeoise) 4 gares à Ciney (IC), Leignon, Chapois et Haversin
<i>Réseau TEC</i>	14 lignes TEC, 163 arrêts
<i>Modes doux</i>	Ligne RAVeL 126, 2 liaisons cyclables balisées, GR 575, GR 577
<i>Sécurité routière</i>	0,12 décès/1.000 habitants entre 2010 et 2020 (0,09 en Région wallonne)
<i>Plan de mobilité</i>	PCM adopté en 2010
Energie et environnement	
<i>Internet</i>	Couverture par ligne fixe et couverture 4G améliorables
<i>Energies renouvelables</i>	Le Domaine provincial de Chevetogne pionnier (2.000 capteurs photovoltaïques et une éolienne), 2 parcs éoliens (14 unités) et UREBA 2021 exceptionnel
<i>Pollec 2020</i>	Signataire de la Convention des Maires et participation au programme validée en 2020
<i>Eaux usées</i>	PASH Meuse amont et Oise, PASH Lesse et PASH Ourthe, de nombreux villages et hameaux en assainissement autonome ou non raccordés à une station d'épuration
<i>Gestion des déchets</i>	Poubelles à puce depuis 2020, collecte au porte à porte via le BEP, un parc à conteneurs
<i>Ordures ménagères brutes</i>	± 70 kg en 2020 (± 142 kg en Région wallonne)

1.2 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La Ville de Ciney est située à l'est de la province de Namur, au sein de l'arrondissement administratif de Dinant. Elle est limitrophe des communes namuroises de Hamois (au nord), Somme-Leuze (à l'est), Rochefort (au sud), Houyet (au sud-ouest), Dinant (à l'ouest), Yvoir et Assesse (au nord-ouest) et limitrophe de la commune luxembourgeoise de Marche-en-Famenne (au sud-est). Ciney s'étend sur 147,9 km² (14.788 ha).

L'actuelle entité résulte de la fusion en 1977 de 9 anciennes communes : Ciney (ville et siège administratif du territoire) Achêne, Braibant, Chevetogne, Conneux, Leignon, Pessoux, Haversin et Sovet. Chaque ancienne commune fait au moins référence à un village. Un très grand nombre de hameaux sont également présents sur le territoire (une dizaine). Davantage de détails sont fournis dans la partie 4 de ce document.

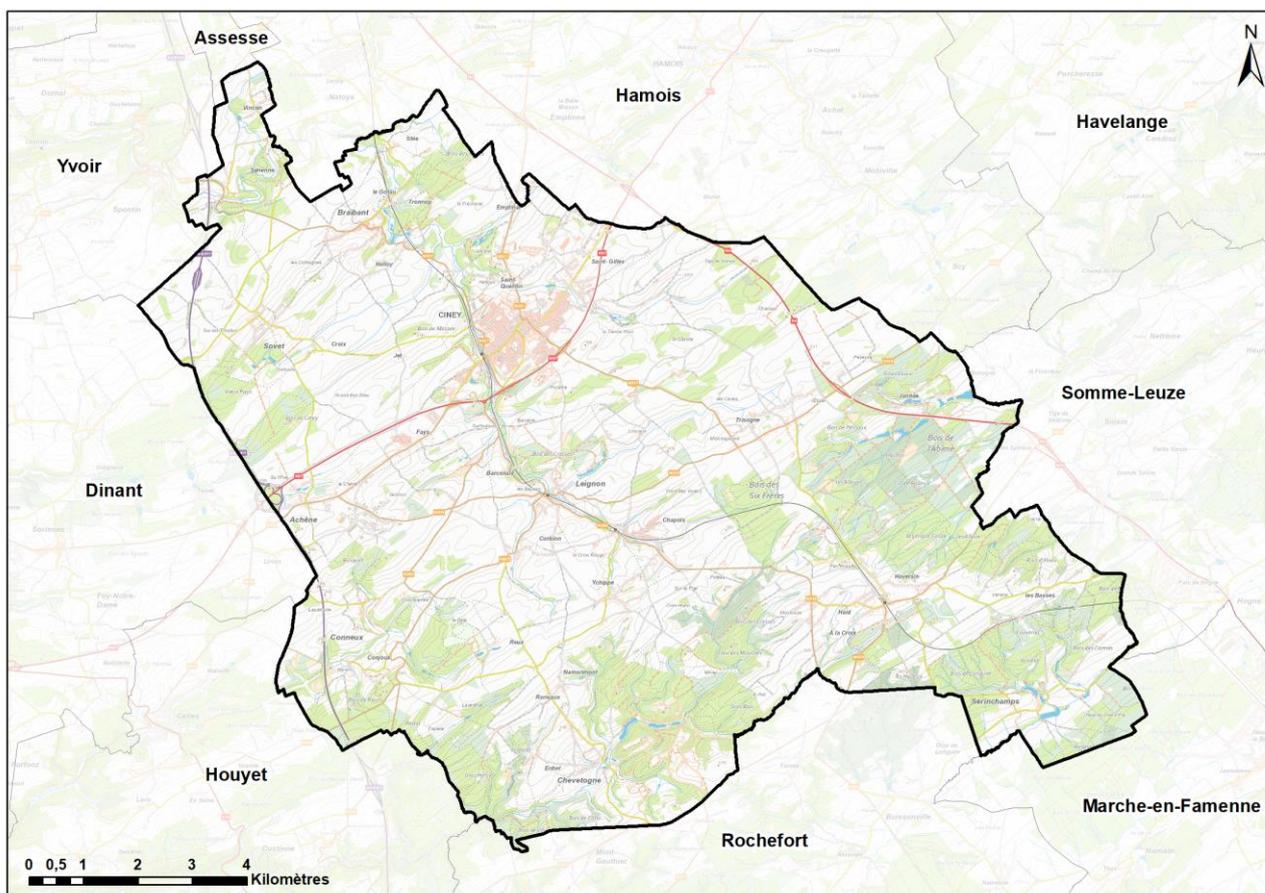


Figure 1 : Territoire de Ciney – Contexte général (Source : IGN – Carto : DR(EA)²M)

Ciney se situe dans les aires d'attraction de plusieurs pôles urbains mais comporte également le sien : Ciney (partie nord du territoire), Marche-en-Famenne (à 15-25 km) et Namur (à 25-30 km), tous des pôles de commerces, d'emploi et d'enseignement supérieur.

Le territoire est traversé du nord-ouest au sud-ouest (le long de la limite communale) par un tronçon autoroutier (E411/A4) reliant Bruxelles à Arlon, via Namur ; les sorties d'autoroute 20, 20 bis et 20 ter (Achêne) se situent sur le territoire, les deux premières au niveau de l'échangeur d'Achêne avec la N97 et la troisième au niveau du zoning 1 km plus au sud.

En ce qui concerne le chemin de fer, Ciney est traversée par la ligne 162 (Namur-Frontière luxembourgeoise), exploitée par la SNCB. Les gares de Ciney, Leignon, Chapois et Haversin sont toutes situées sur cette ligne.

PARTIE 2 : *GESTION COMMUNALE*

2.1 DONNÉES CLÉS

Gouvernement local

Collège communal : 7 membres

Conseil communal : 26 membres (dont les 7 membres du Collège communal)

Moyens humains

Personnel communal :

- Directrice générale : Nathalie CONSTANT
- Directeur financier : Bernard DEHARRE
- Service administratif :
- Service technique :
- Auxiliaires professionnelles :
- Petite enfance :

Services communaux

Affiliation aux intercommunales : ORES, INaSeP, Belgacom, Telenet, Orange Belgium, Proximus, BEP Namur

Autres acteurs : CPAS, ADL

Conseils consultatifs : CCATM, Conseil Consultatif Communal des Aînés

Moyens financiers

Taxes, redevances, primes : Divers taxes et redevances communales

Budget (2022) :

- Recettes : 22.471.197,87 €
- Dépenses : 21.736.699,75 €

Dette communale (2022) : 460.280,83 €

Capacités d'emprunt : ... €

2.2 RESSOURCES HUMAINES DISPONIBLES

Compte tenu de son nombre actuel d'habitants, la Ville de Ciney dispose d'un Collège communal composé de 7 personnes et d'un Conseil communal comptant 26 personnes (dont les 7 membres du Collège communal).

Ressources politiques	7 membres du collège 19 Conseillers communaux 10 Conseillers CPAS
Ressources administratives	25 services communaux (Accueil, Accueil extrascolaire, Accueil temps libre, ADL, Agents constatateurs, Assurances, Bibliothèque, Cimetières, Communication, Direction générale, Enseignement, Environnement, EPN et informatique, Etat civil et population, Finances, Gestion des ressources humaines, Logement, Maison citoyenne, Patrimoine, Planification d'urgence, Relations publiques et festivités, Secrétariat du bourgmestre, Techno-prévention et incivilités, Travaux et Urbanisme) ... ETP employés communaux ... ETP employés au plan de cohésion sociale
Ressources citoyennes	16.822 habitants
ADL/GAL/Contrat rivières	ADL GAL « Condroz Famenne » Contrats de rivière « Haute Messe » et « Lesse »
Coopératives citoyennes	

2.3 RESSOURCES FINANCIÈRES DISPONIBLES

Budget communal

Le tableau ci-dessous compare les dépenses, recettes, et dettes globales (en euro par habitant, pour l'année 2019) de la Ville de Ciney en comparaison avec la moyenne wallonne.

	Ciney	Moyenne Wallonne
Dépenses globales (euro/habitant)	1.936,9	...
Recettes globales (euro/habitant)	2.077,2	...
Dettes globales (euro/habitant)	1.240,5	...

Capacité d'emprunt

La capacité d'emprunt de la Ville de Ciney était de ...€ en 2021.

Taxes, redevances et primes

La Ville de Ciney impose des taxes et redevances sur les sujets suivants :

- Absence de places de parking ;
- Accueil extrascolaire ;
- Agences de paris aux courses de chevaux ;
- Cannabis shops ;
- Cercles privés ;
- Changement de prénom(s) ;
- Collecte, acquisition, remplacement de conteneurs à puce et fourniture de pièces de rechange ;
- Commerces de nuit ;
- Concessions de sépultures, columbariums et cavurnes ;
- Dancings ;
- Dépôt de billets de banque au moyen d'un dispositif ;
- Documents administratifs ;
- Ecrits publicitaires ;
- Enlèvement et traitement des déchets ménagers ;
- Eoliennes ;
- Exhumations ;
- Immeubles bâtis inoccupés ;
- Inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium ;
- IPP ;
- Location matériel communal et salles des écoles communales ;
- Marché couvert ;
- Occupation du domaine public lors de travaux ;
- Panneaux et affiches publicitaires ;
- Précompte immobilier ;
- Prestations techniques du personnel communal ;

- Secondes résidences ;
- Séjour ;
- Stationnement ;
- Terrasses ;
- Traitement urbanisme ;
- Vérifications d'implantations des constructions ;
- Versages sauvages.

La Ville de Ciney attribue également des primes (détail de celles-ci dans les chapitres correspondants) :

- Prime à l'achat de compostières ;
- Prime à l'achat de langes lavables ;
- Prime à l'audit énergétique ;
- Prime à l'installation d'un commerce ;
- Prime aux travaux au sein d'un commerce.

2.4 ANALYSE AFOM (À COMPLÉTER)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombreuses taxes et redevances permettant d'alimenter les finances communales ✓ Nombreuses primes octroyées aux habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Potentielle réduction des capacités d'emprunt ✓ Potentielle augmentation de la dette

**PARTIE 3 : STRUCTURE PHYSIQUE, NATURELLE ET
PAYSAGÈRE**

3.1 DONNÉES CLÉS

Structure paysagère

Régions agro-géographiques : Condroz (67,0 %) et Fagne-Famenne (33,0 %) ;

Territoires paysagers : ensemble du moyen plateau condrusien (93,6 %) et ensemble de la dépression Fagne – Famenne et de sa bordure sud (6,4 %) ;

Caractéristiques : dans sa partie Condroz, paysage en « montagnes russes » dicté par une succession de tiges (crêtes) et chavées (vallons) d'axe sud-ouest/nord-est. La répartition équilibrée des cultures, prairies et boisements crée un openfield mixte, au sein duquel s'insère un bâti groupé sur les versants. Dans sa partie Famenne, le dernier tige condrusien laisse place à un long versant boisé menant à la dépression de la Famenne ;

Périmètres d'intérêt paysager (plan de secteur) : 35,27 km² (23,8 % du territoire) ;

Périmètres d'intérêt paysager (ADESA) : 27,41 km² (18,5 % du territoire).

Structure physique

Géologie : succession de synclinaux calcaires et d'anticlinaux gréseux (Condroz) avant de basculer sur un substratum de schistes (Famenne). Nombreux éléments karstiques en lien avec la présence du calcaire (doline, chantoirs, résurgences, carrières, etc.) ;

Relief : relief influencé par la succession de synclinaux et anticlinaux, façonnés par le réseau hydrographique (altitude comprise entre 190 et 350 m) ;

Bassins versants/hydrographiques : bassins versants principaux de la Meuse amont (53,6 %), la Lesse (36,0 %) et l'Ourthe (10,4 %) ;

Cours d'eau principal : le Bocq et le Vachau (voies non navigables de 1^{ère} catégorie) ;

Hydrogéologie : 97 captages dont 10 destinés à la distribution publique d'eau (6 d'entre eux couverts par des zones de prévention arrêtées) ;

Pédologie : conditionnée par la géologie (sols limono-caillouteux à charge calcaire ou psammitique), avec aussi la présence de limons sur les versants et dans les chavées ;

Occupation du sol : 56,6 % de surfaces agricoles (terres arables, cultures, prairies), 29,0 % de forêts, 7,9 % de superficies artificialisées, 4,6 % de surfaces non-cadastrées.

Structure naturelle

Réseau écologique – structure écologique principale : maillage écologique assez dense (forêts, prairies, étangs, milieux humides, fauchage tardif) ;

SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique) : 18 sites sur 540,9 ha (3,7 % du territoire).

Sites naturels protégés

Réserves naturelles : 4 réserves naturelles domaniales (62,3 ha, 0,4 % du territoire) ;

Zone Natura 2000 : 2 sites (BE35022 et BE35024, 189,3 ha, 1,3 % du territoire) ;

Parc naturel : en projet sur Assesse, Gesves, Ohey, Hamois, Havelange et Ciney ;

AHREM : 296 arbres/groupes d'arbres, 63 haies/alignements d'arbres remarquables et 24 sites AHREM.

Mesures de protection, valorisation et sensibilisation

- ✓ **PCDN** : absence ;
- ✓ **Contrat de Rivière** : Oui (contrat de rivière Haute Meuse et contrat de rivière Lesse) ;
- ✓ **Associations et actions** : Régionale Natagora, Nature et Progrès, Clean Team, opérations « Bords de route – Fauchage tardif », Plan Maya, Semaine de l'Arbre, Arbres de Naissance, Opération « Coup de Propre ».

3.2 STRUCTURE PAYSAGÈRE

Documents

Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager

Contexte général

Le Schéma de Développement Territorial (SDT)¹ présente les paysages comme « *constituant une composante du patrimoine wallon. Ils contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'affirmation d'une identité culturelle et territoriale. Ils constituent également une base potentielle de redéveloppement économique* ». Le SDT stipule clairement que le paysage concerne tout l'espace : paysages urbains, paysages ruraux, paysages remarquables et du quotidien.

La Convention Européenne du Paysage (2000) définit le paysage comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». Au travers de cette convention, chaque partie (dont la Belgique) s'engage notamment à identifier ses propres paysages sur l'ensemble de son territoire.

C'est dans ce cadre que la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) a réalisé une cartographie des paysages wallons dans l'ouvrage intitulé « Les territoires paysagers de Wallonie » (Feltz et al.). Cet ouvrage distingue trois ensembles paysagers pour la Ville de Ciney ainsi que quatre faciès paysagers.

Du plus au moins vastes, ces ensembles paysagers et les faciès associés sont les suivants :

Dénomination	Superficie	Part sur le territoire	Faciès associé(s)	Description
<i>Ensemble du moyen plateau condrusien</i>	138,5 km ²	93,6 %	Moyen plateau du vrai Condroz	Au cœur du Condroz, marqué par sa succession de tiges gréseux et de chavées calcaires, ce faciès présente une topographie plane sur les calcaires. De beaux villages s'étendent sur les tiges tandis que les chavées sont peu marquées. Les boisements sont peu morcelés.
			Faciès de la bordure famenno-condrusienne	Les tiges y sont les plus hauts du Condroz et les chavées les plus marquées par les cours d'eau. Le relief est accidenté, les versants des vallées sont boisés. L'habitat se regroupe dans les zones moins pentues, sur les sommets ou dans les vallées. Dans sa partie centrale, ce faciès est moins marqué qu'à l'ouest ou à l'est, où la Lesse et l'Ourthe encaissent fortement le paysage.

¹ Adopté sous sa forme de Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) en 1999.

			Creusements des affluents de la Haute Meuse	Faciès uniquement présent à l'extrémité nord-ouest du territoire (quelques dizaines de m ²). Plateau parsemé de vallées étroites et pentues, aux versants boisés. L'habitat est rare mais groupé au sommet des versants.
<i>Ensemble de la dépression Fagne - Famenne et de sa bordure sud</i>	9,4 km ²	6,4 %	Faciès de la dépression famennienne	Large dépression schisteuse très humide, propice aux prairies. L'aspect plan de la dépression est interrompu par une zone de buttes matérialisant la ligne de partage des eaux entre la vallée de la Lesse et la vallée de l'Ourthe. L'habitat est groupé en villages et hameaux.

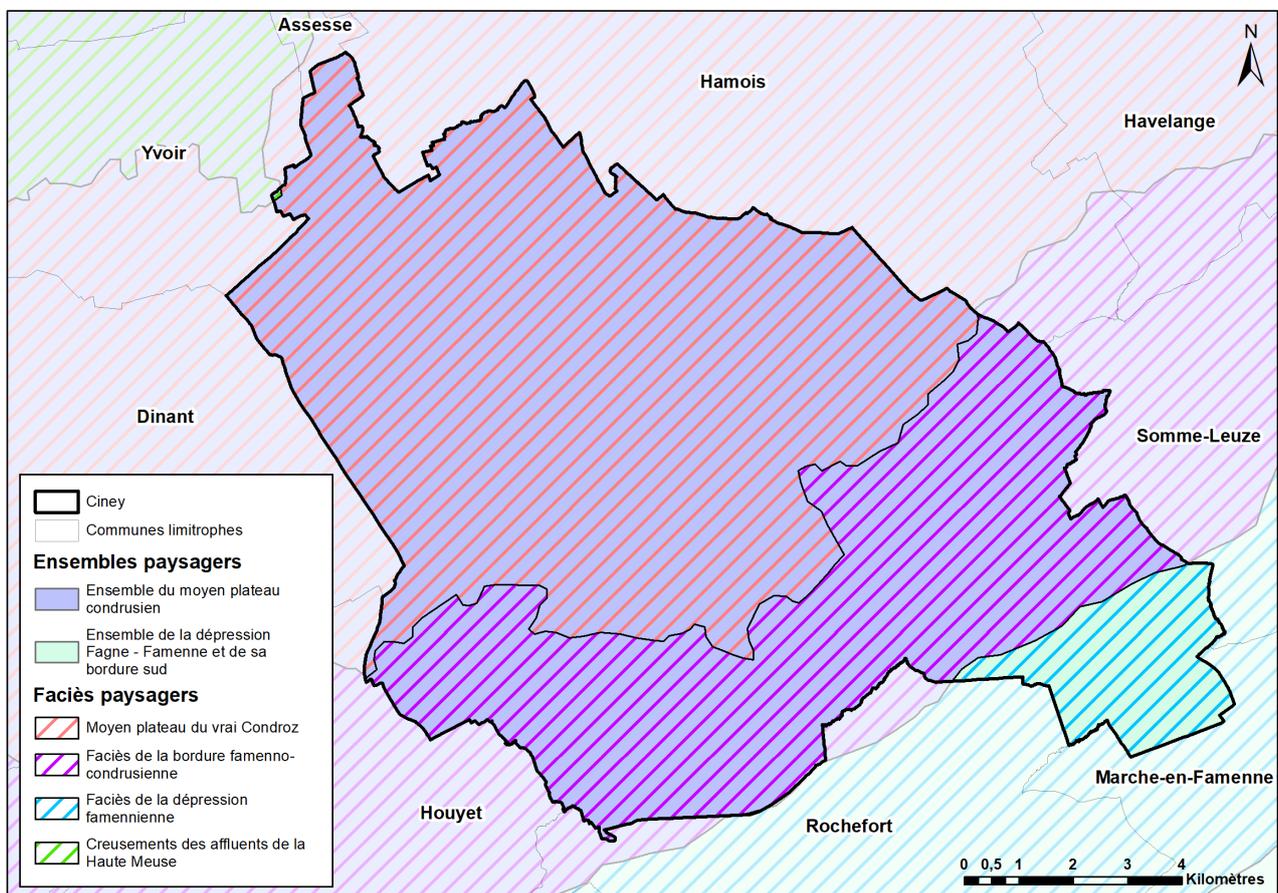


Figure 2 : Ensembles et faciès paysagers (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Régions agro-géographiques

Ciney est localisée à cheval entre la région agro-géographique du Condroz au nord et à l'ouest (99,1 km², soit 67,0 %) et la région agro-géographique de la Fagne-Famenne au sud et à l'est (48,8 km², soit 33,0 %). La limite entre les deux coïncide avec la présence du dernier tige condrusien.

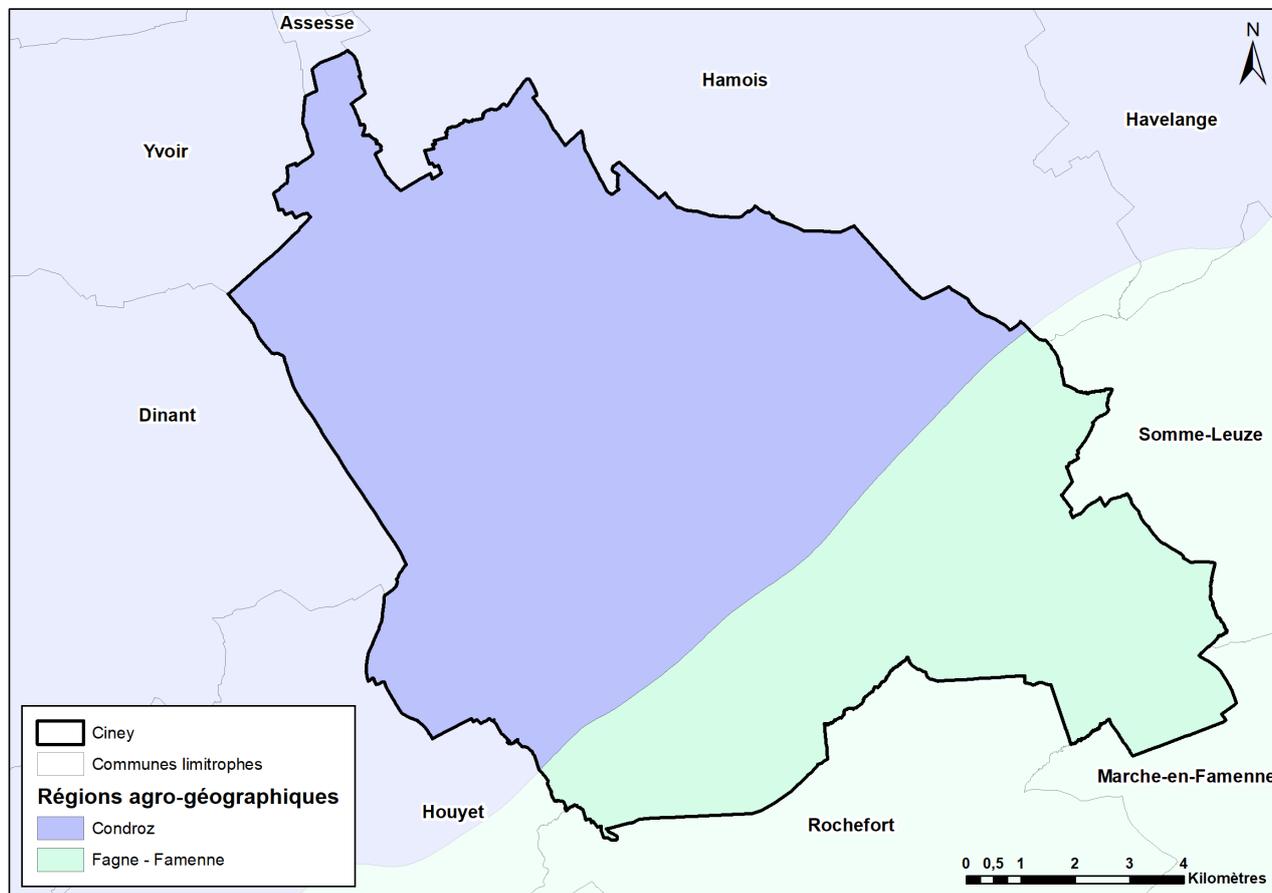


Figure 3 : Régions agro-géographiques (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Le Condroz est limité au nord par le sillon industriel (axe sambro-mosan), à l'ouest par le plateau limoneux hennuyer, au sud par la Fagne-Famenne et à l'extrémité nord-est par le Pays de Herve et l'Ardenne. Le Condroz est un plateau ondulé présentant une succession de tiges (crêtes) gréseux et de chavées (vallées) calcaires, conférant par endroits au territoire un aspect de montagnes russes. Les tiges et les versants pentus sont généralement boisés, les cultures occupent les faibles pentes tandis que les fonds de vallée sont occupés par les prairies, faisant du Condroz un territoire en « openfield mixte ».

La Fagne-Famenne est limitée au nord par le Condroz, au nord-ouest par le plateau limoneux hennuyer, au sud par l'Ardenne, au sud-ouest et au nord-est par l'Ardenne. La Fagne-Famenne est une vaste dépression schisteuse, plane, uniforme et humide, séparée en deux parties de part et d'autre de la Meuse (la Fagne à l'ouest et la Famenne à l'est). Quelques tiennes boisés interrompent ce paysage couvert de prairies et de villages groupés.

Evaluation paysagère

Périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur

Le plan de secteur de Dinant-Ciney-Rochefort, qui couvre Ciney, classe 23,8 % du territoire communal en périmètre d'intérêt paysager (PIP), soit 35,27 km². Ils se répartissent de manière homogène sur le territoire, débordant sur les communes voisines, à l'exception de celles situées au nord.

Périmètre d'intérêt paysager et points de vue remarquables ADESA

L'asbl ADESA a été chargée par le SPW-DGO4 de réviser les périmètres d'intérêt paysager au plan de secteur. Cette révision met en évidence des périmètres d'intérêt paysager (PIP) et des points et lignes de vue remarquables (PLV) dans l'optique de révisions globales de plans de secteur et de la protection du patrimoine.

Selon l'ADESA, il est indispensable que le champ de vision s'étende au moins à 300 mètres pour pouvoir faire référence à un paysage. 93 PLV et 27,41 km² de PIP sont identifiés à Ciney, soit 18,5 % du territoire communal. Ils se répartissent de manière homogène sur le territoire.

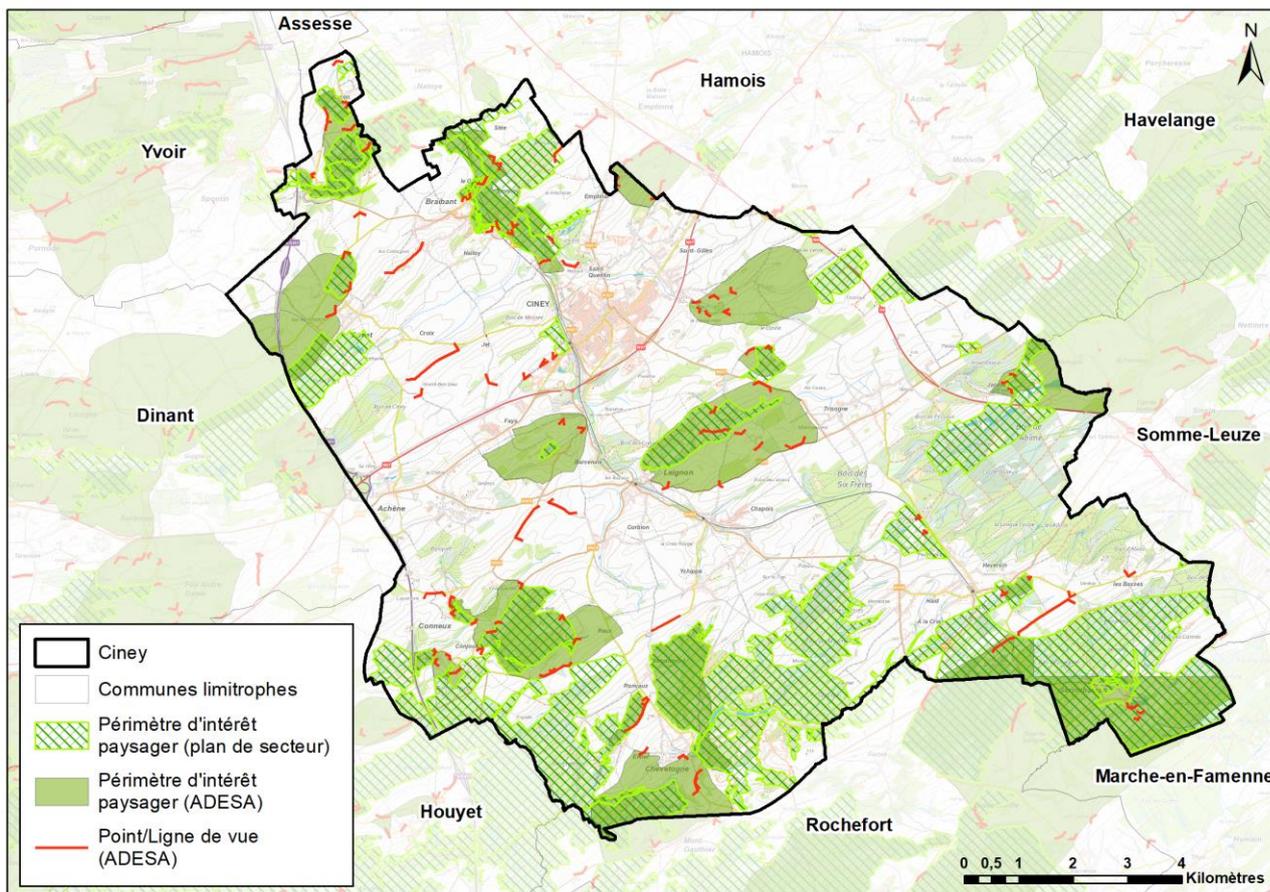


Figure 4 : Périmètres d'intérêt paysager et points/lignes de vue remarquables
(Source : SPW, ADESA, IGN – Carto : DR(EA)²M)

3.3 STRUCTURE PHYSIQUE

Documents

Carte 1 : Occupation du sol et réseau hydrographique

Carte 7 : Contraintes et risques

Géologie

« Les structures géologiques ont une direction E-NE/O-SO. Trois zones morphologiques différentes :

- la première couvrant la majorité Nord du territoire, fait partie du Condroz typique. On y observe une alternance de synclinaux - chavée - à sédiments calcaires (datant du Carbonifère) et d'anticlinaux - tige - à sédiments gréseux (datant du Famennien supérieur). Cette zone couvre une bande allant du village de Henhet à celui de Pessoux ;
- la seconde est une zone de transition mélangeant les caractères du Condroz et de la Famenne, où l'influence de la géologie sur le relief est moins évidente. Ici, les synclinaux datent du Famennien supérieur (gréseux ou calcaires) et les anticlinaux datent du Famennien moyen et inférieur (gréseux ou schisteux) ;
- la dernière est située au SE d'une ligne reliant les villages de Mont-Gauthier et d'Haversin. Il s'agit de la dépression de la Famenne, avec un sous-sol de schistes datant du Famennien inférieur et du Frasnien. »²

Par la présence d'un substratum calcaire, les caractéristiques karstiques et minières du territoire sont nombreuses à pouvoir être mises en évidence :

- Une carrière souterraine et des minières de fer dans la partie condrusienne du territoire ;
- Des dolines, chantoirs et résurgences répartis dans la partie condrusienne du territoire mais également le long de la limite communale avec Somme-Leuze ;
- Des écoulements souterrains dans l'axe de deux chavées ;
- Trois types de formations carbonatées dont les calcaires du Dévonien et du Carbonifère qui correspondent aux éléments évoqués ci-dessus.

² Source : Précédent PCDR (TOPOS sc sprl, 2010)

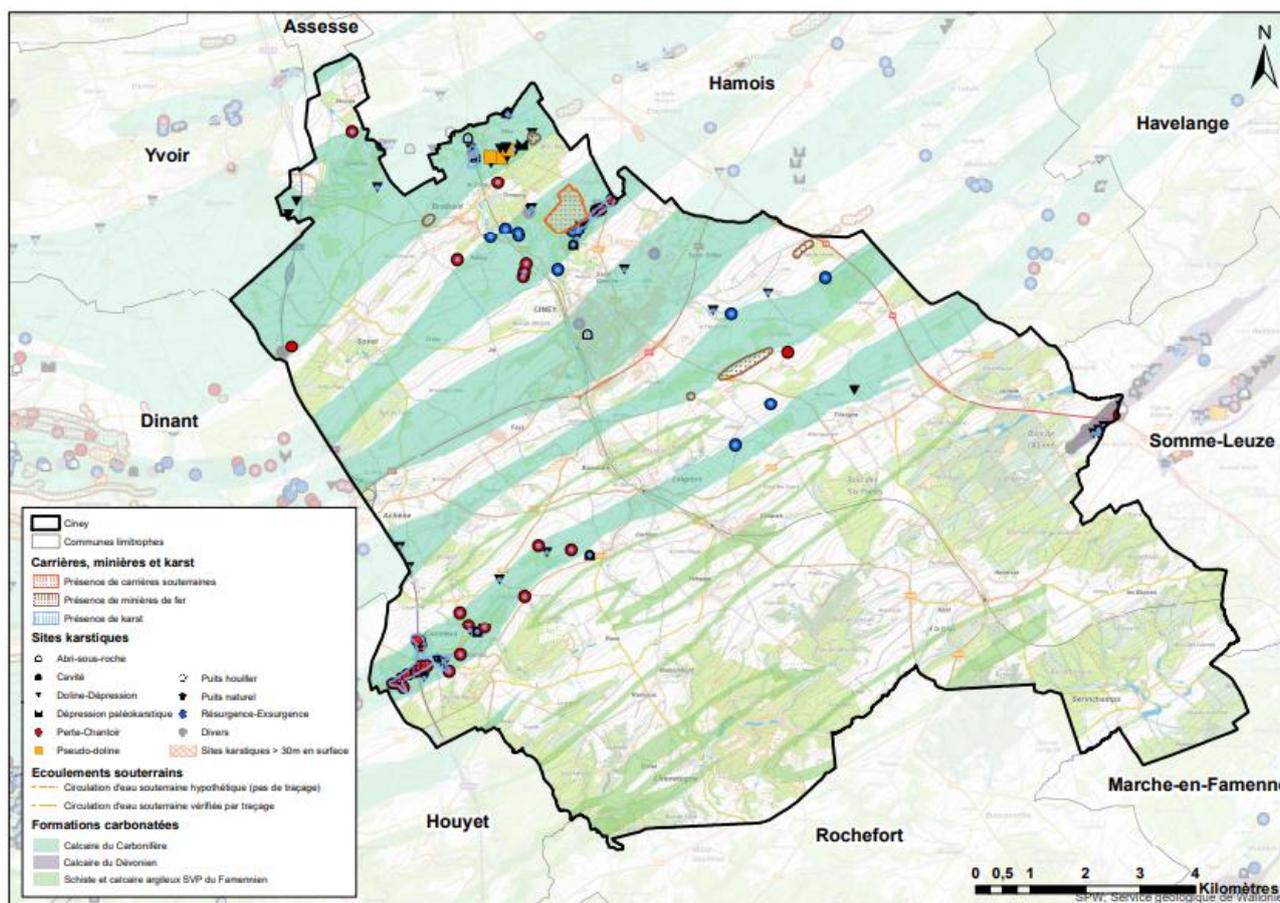


Figure 5 : Eléments géologiques du territoire (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Relief

L'altitude à Ciney est comprise entre 190 et 350 m (altitude moyenne de 277 m). Le relief varie sur tout le territoire et peut être très marqué par endroits. Globalement, les altitudes les moins élevées se retrouvent au sein des vallons encaissés au nord-ouest (vallée du Bocq) et dans la partie basse de la dépression de la Famenne au sud-est du territoire. Les plus fortes pentes se localisent au niveau des cours d'eau, très encaissés par rapport au milieu environnant, en particulier dans la partie sud du territoire, sur le versant nord de la Famenne où le réseau hydrographique est particulièrement dense. La cartographie du relief est combinée à celle du réseau hydrographique (voir ci-après).

Hydrographie

Bassins versants et cours d'eau

On appelle bassin hydrographique, la superficie de l'ensemble des terres dont l'évacuation des eaux est assurée par le cours d'eau en amont d'un point déterminé.

Ciney se situe entièrement au sein du bassin versant fluvial/district hydrographique de la Meuse. Le territoire est ensuite scindé en 3 bassins versants principaux et au plan de gestion : la Meuse amont (79,2 km², soit 53,6 % du territoire), la Lesse (53,3 km², soit 36,0 % du territoire) et l'Ourthe (15,4 km², soit 10,4 % du territoire), dont le point de jonction se situe ± 5 km au sud-est de Ciney. A une échelle plus fine, les sous-bassins versants concernés sont ceux du « Reste du bassin versant de la Meuse amont », du « Reste du bassin versant de la Lesse » et du « Reste du bassin versant de l'Ourthe ».

Plusieurs types de cours d'eau sillonnent le territoire, à commencer par le Bocq et le Vachaux, deux cours d'eau non navigables de 1^{ère} catégorie ; le premier serpente à l'extrémité nord-ouest du territoire et le second apparaît de manière très ponctuelle à l'extrémité sud-est du territoire. Les

cours d'eau non navigables de 2^{ème} catégorie sont le ruisseau de Leignon, le ruisseau de l'Iwoygne, le ruisseau de Linciaux, le ruisseau de Chapois, le ruisseau de Corbion, le Ry des Veaux, le ruisseau de Conjoux, le ruisseau de Conneux, le ruisseau de Gresses, le ruisseau de Mivaux, le ruisseau de Molinia, le ruisseau de l'Ouhenne, le ruisseau de Blesset, le ruisseau d'Entre deux eaux et le ruisseau de l'Abime. Les cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie sont également très nombreux mais ne font pas l'objet d'un listing. Les cours d'eau de 2^{ème} catégorie ne sont pas tous nommés sur la carte ci-dessous.

Plans d'eau

Ciney possède de nombreux plans d'eau qui semblent être de nature anthropique mais créés au moyen d'un détournement de cours d'eau naturel. Ce type de plans d'eau se retrouve partout sur le territoire, dans la vallée du Bocq, du Vachaux, du Linciaux mais aussi à l'est, au niveau des abords du château de Jannée.

Aucune zone de baignade officielle n'est répertoriée sur le territoire.

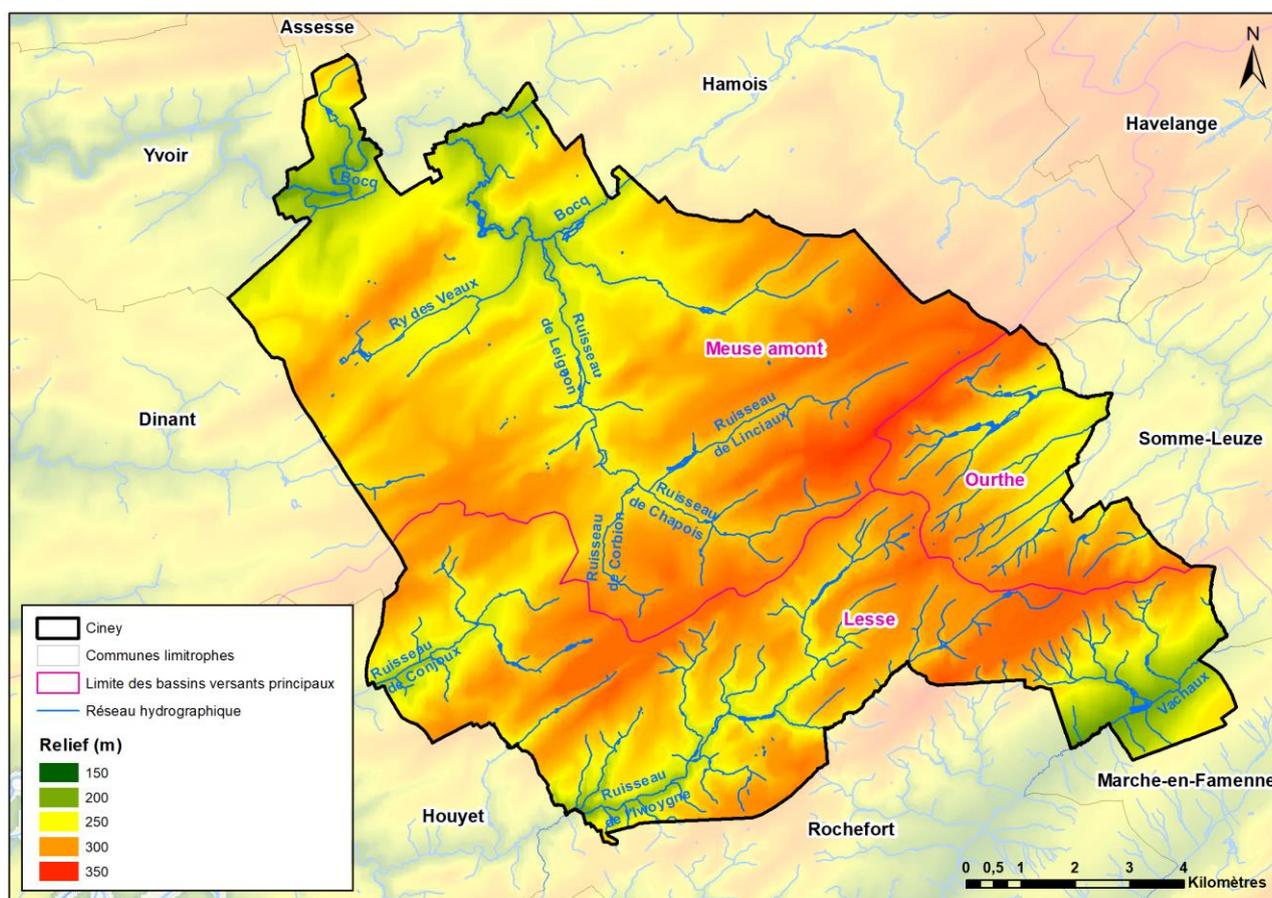


Figure 6 : Relief, réseau hydrographique et bassins versants principaux
(Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Zones inondables

La carte d'aléa d'inondation reprend les zones sur lesquelles des inondations sont susceptibles de se produire, de façon plus ou moins étendue et fréquente, pour cause de débordement de cours d'eau. Elle repose sur la combinaison des deux notions suivantes : la récurrence d'une inondation (période de retour ou occurrence) et son importance (profondeur de submersion ou débit de pointe)³.

³ Groupe Transversal Inondations (GTI), *Cartographie de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau – Notice méthodologique*, 15 mars 2007.

Lorsqu'il existe, l'aléa est caractérisé de très faible à élevé. Sur la majeure partie du territoire, l'aléa varie de très faible à faible mais localement, il peut être moyen voire élevé ; c'est le cas au niveau de la vallée du Bocq et du Vachaux, les deux cours d'eau non navigables de 1^{ère} catégorie. Ces derniers bénéficient d'une vallée plus large et par conséquent, susceptible d'être inondée. L'aléa élevé se retrouve également ponctuellement dans d'autres petites vallées.

Comme l'habitat dans ces régions tend à éviter le fond des vallées, très peu de bâtiments sont concernés par des zones d'aléa élevé, bien que l'on puisse en retrouver du côté de Leignon, Chapois ou Senenne. Davantage de bâtiments sont concernés par l'aléa très faible et faible, du côté de Ciney, Leignon, Chapois, Corbion et Chevetogne, bien que cela reste très limité.

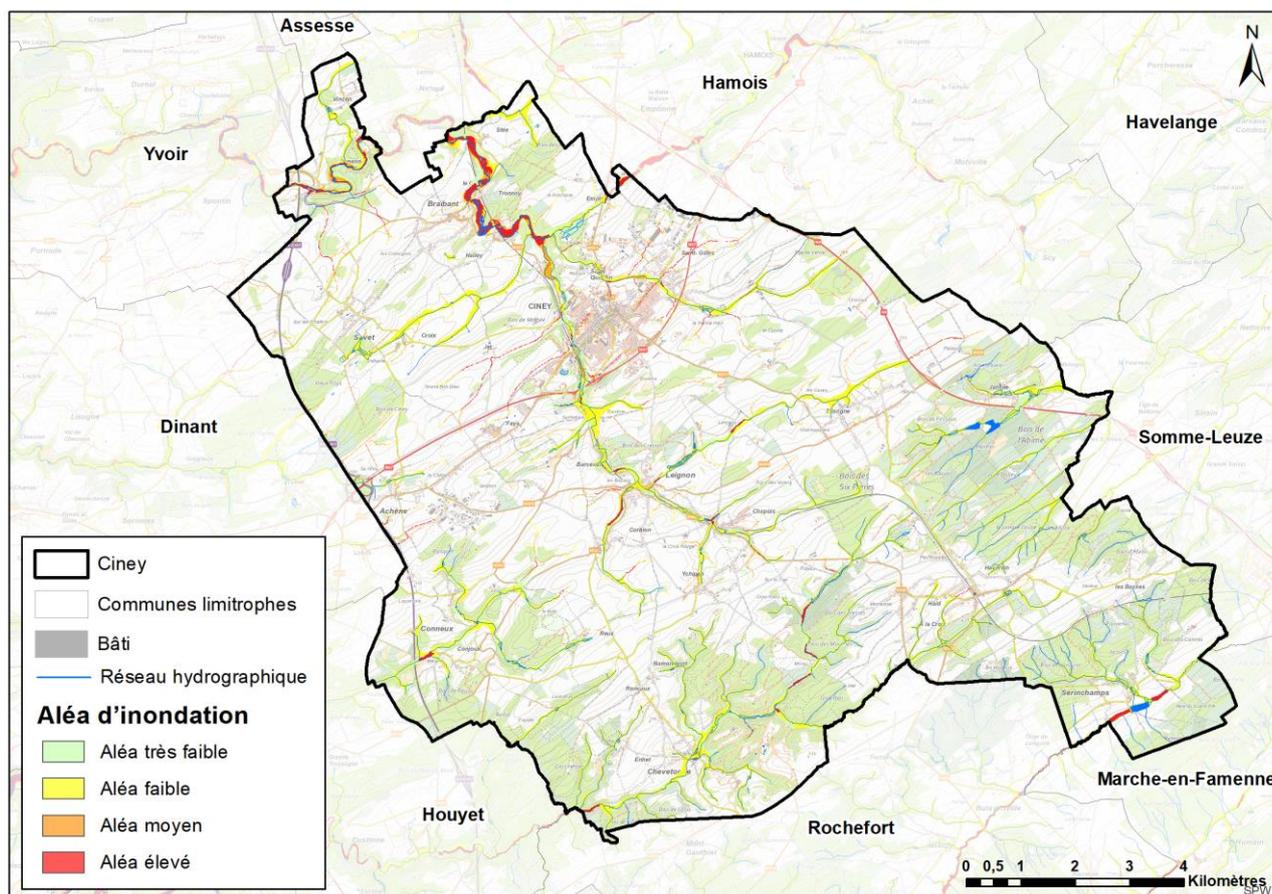


Figure 7 : Réseau hydrographique et aléa d'inondation (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Ressource en eau

En novembre 2021, la cellule environnement du SPW-DGO3 recense 97 captages en eau souterraine autorisés en activité sur l'entité. Parmi ceux-ci, 10 sont destinés à la distribution publique et 6 d'entre eux sont couverts par une zone de prévention arrêtée IIa, les 4 autres n'étant couverts que par une zone de prévention forfaitaire. Les 6 captages susmentionnés se situent au nord du territoire, à l'exception de l'un d'eux situé au sud. Les 87 autres captages sont éparpillés sur toute la commune.

Des zones de prévention générées par des captages situés hors du territoire communal impactent également Ciney :

- une zone de prévention forfaitaire issue d'un captage à Houyet au sud-ouest ;
- plusieurs zones de prévention arrêtées issues de captages à Yvoir au nord-ouest. L'une de ces zones est même doublée d'une zone de surveillance.

Au total, 1.202,5 ha sont couverts par des zones de prévention arrêtées et de surveillance sur le territoire (8,1 % du territoire), y compris en incluant les zones générées par des captages étrangers au territoire.

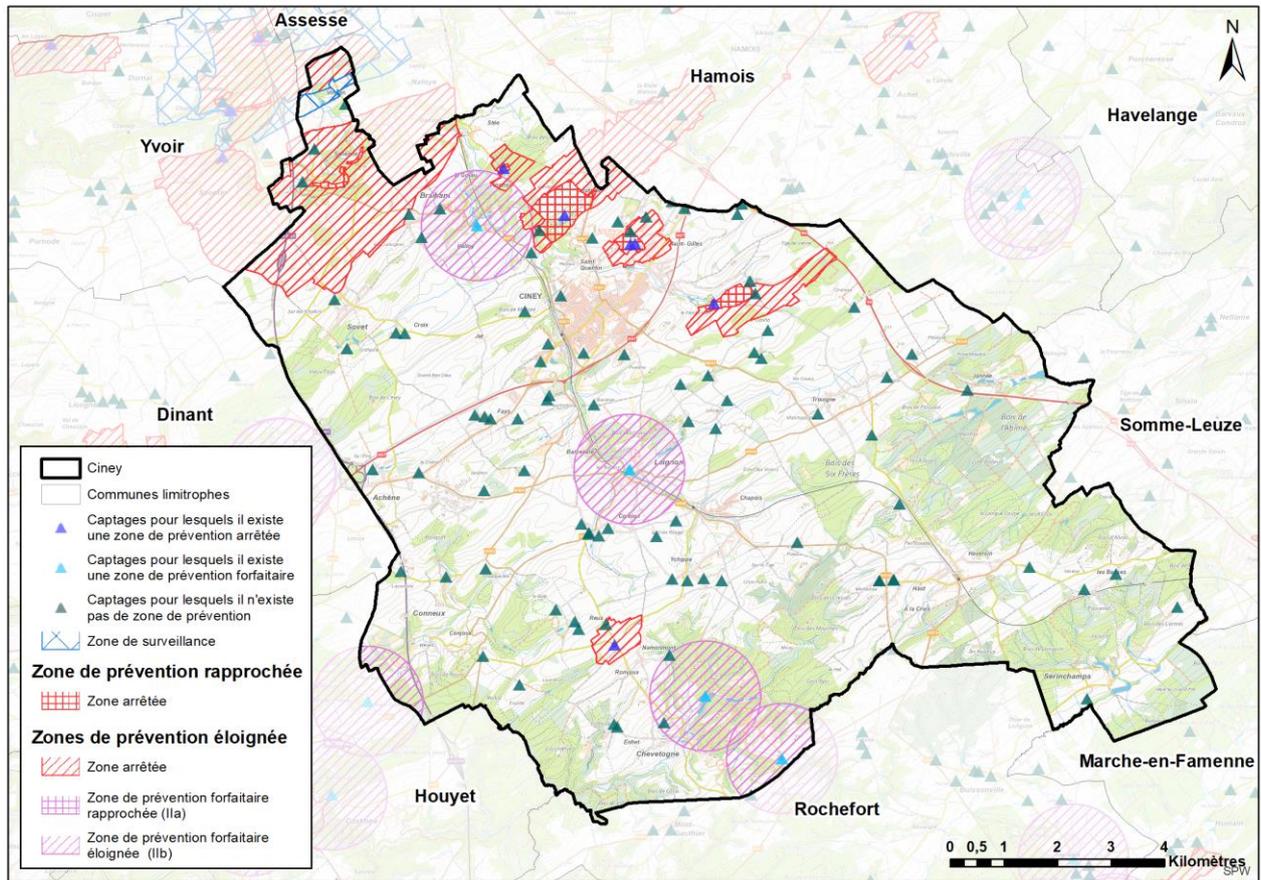


Figure 8 : Captages et zones de prévention (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Pédologie – Aptitude des sols

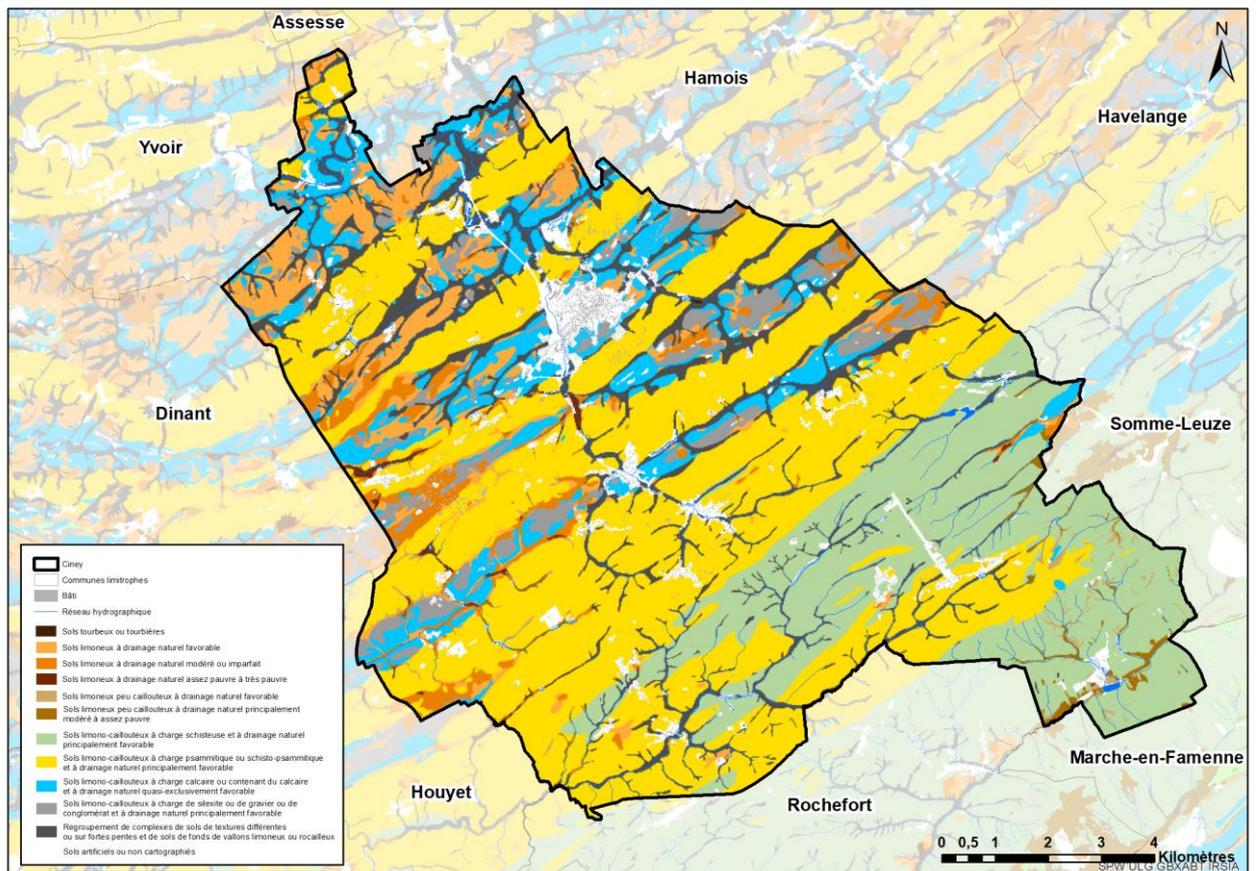


Figure 9 : Principaux types de sols (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Les sols ont une importance capitale dans le développement des écosystèmes terrestres. La nature de ces sols influence et informe sur l'utilisation d'un sol et sur l'aptitude qu'il aura pour une activité humaine adaptée.

A première vue, on observe nettement la raison des tiges et chavées condrusiennes mentionnées précédemment dans la partie nord du territoire : l'alternance entre le bleu (sols limono-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire et à drainage naturel quasi exclusivement favorable) et le jaune (sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique⁴ et à drainage naturel principalement favorable), soit l'alternance entre des sols à tendance calcaire et des sols à tendance gréseuse typique des tiges et chavées. Le basculement vers la Famenne cède ensuite la place à des sols limono-caillouteux à charge schisteuse et à drainage naturel principalement favorable, la dépression de la Famenne étant fortement marquée par la présence de schistes.

La présence de limons sur les versants des tiges mais aussi dans les chavées a permis le développement des cultures et de l'openfield mixte. Bien que de drainage favorable, les sols présentent souvent de fortes pentes leur empêchant d'être cultivés de manière efficace.

Dans l'axe des chavées, les limons sont plus présents, probablement lessivés depuis les sommets et versants des tiges jusqu'à s'accumuler dans les fonds de vallée. Ces limons présentent un drainage naturel favorable à très pauvre par endroits.

Une petite zone de sols tourbeux est également présente à l'est de la ville de Ciney, le long de la rue du Moulin de Biron (un étang se trouve d'ailleurs à cet endroit).

Occupation du sol

Evolution de l'occupation du sol

La carte dressée à l'initiative du Comte de Ferraris (1770-1778) est la première carte permettant de visualiser le paysage hérité du haut Moyen-âge. On y découvre les caractéristiques typiques de l'openfield mixte, à savoir des prairies situées juste autour des villages puis de vastes terres de cultures et des boisements que l'on devine cantonnés aux fortes pentes impossibles à valoriser sur le plan agricole. Ces boisements sont nettement plus présents dans la partie sud-est du territoire, au niveau du basculement vers la Famenne et ses sols schisteux, peu favorables aux cultures.

En la comparant avec un orthophotoplan actuel, les différences ne sont pas flagrantes. Quelques zones boisées semblent avoir disparu dans la partie est/sud-est du territoire mais d'autres petites zones boisées semblent être apparues ailleurs. Dans l'ensemble, l'héritage de l'époque du Comte de Ferraris semble donc avoir été préservé des progrès agricoles du siècle dernier. Si le bâti a probablement accru son empreinte sur le territoire, les caractéristiques intrinsèques du terrain (géologie, pédologie, relief) continuent de dicter les grandes lignes de l'occupation du sol et de leur utilisation.

⁴ Les Psammites du Condroz sont des grès micacés (Source : carrieregba.be, 2021).

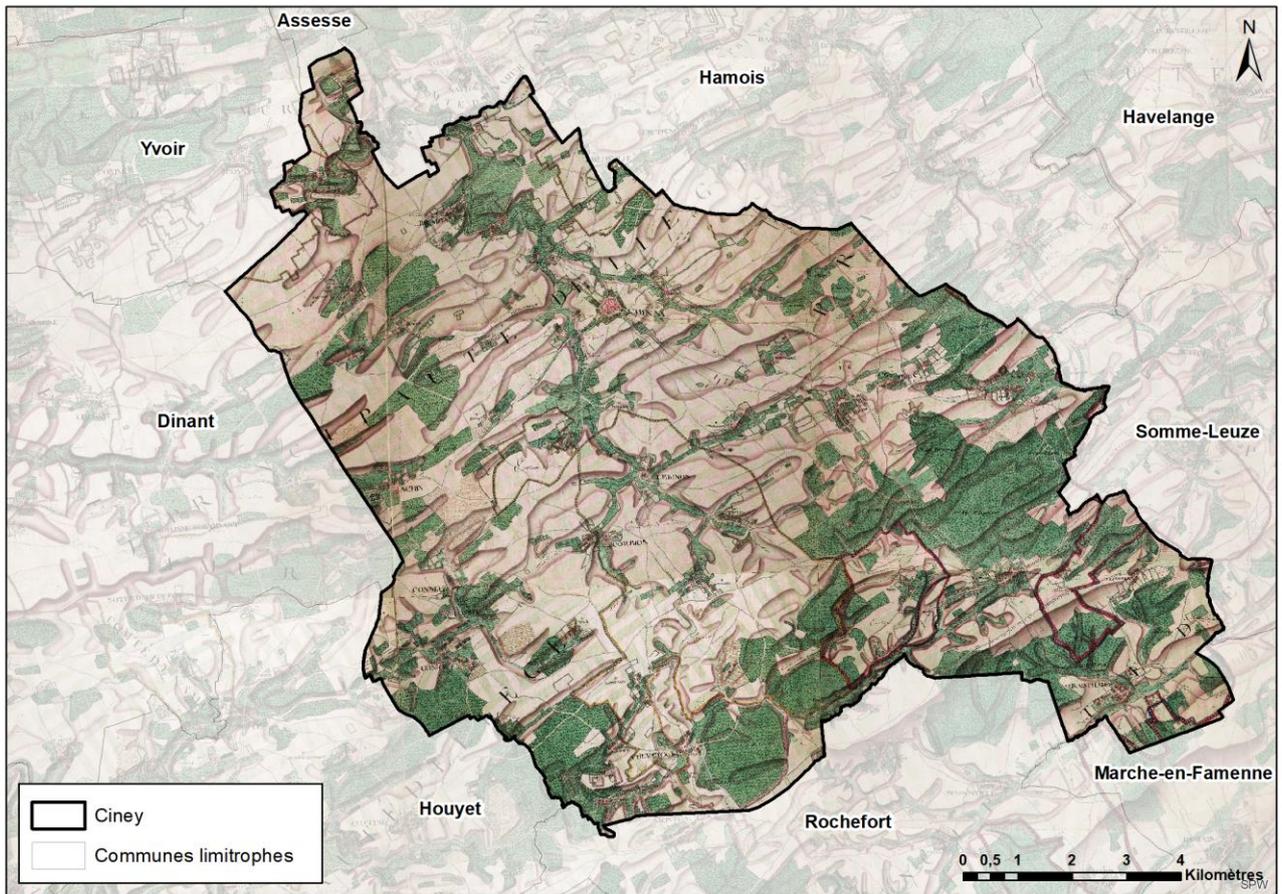


Figure 10 : Occupation du sol – Carte de Ferraris (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

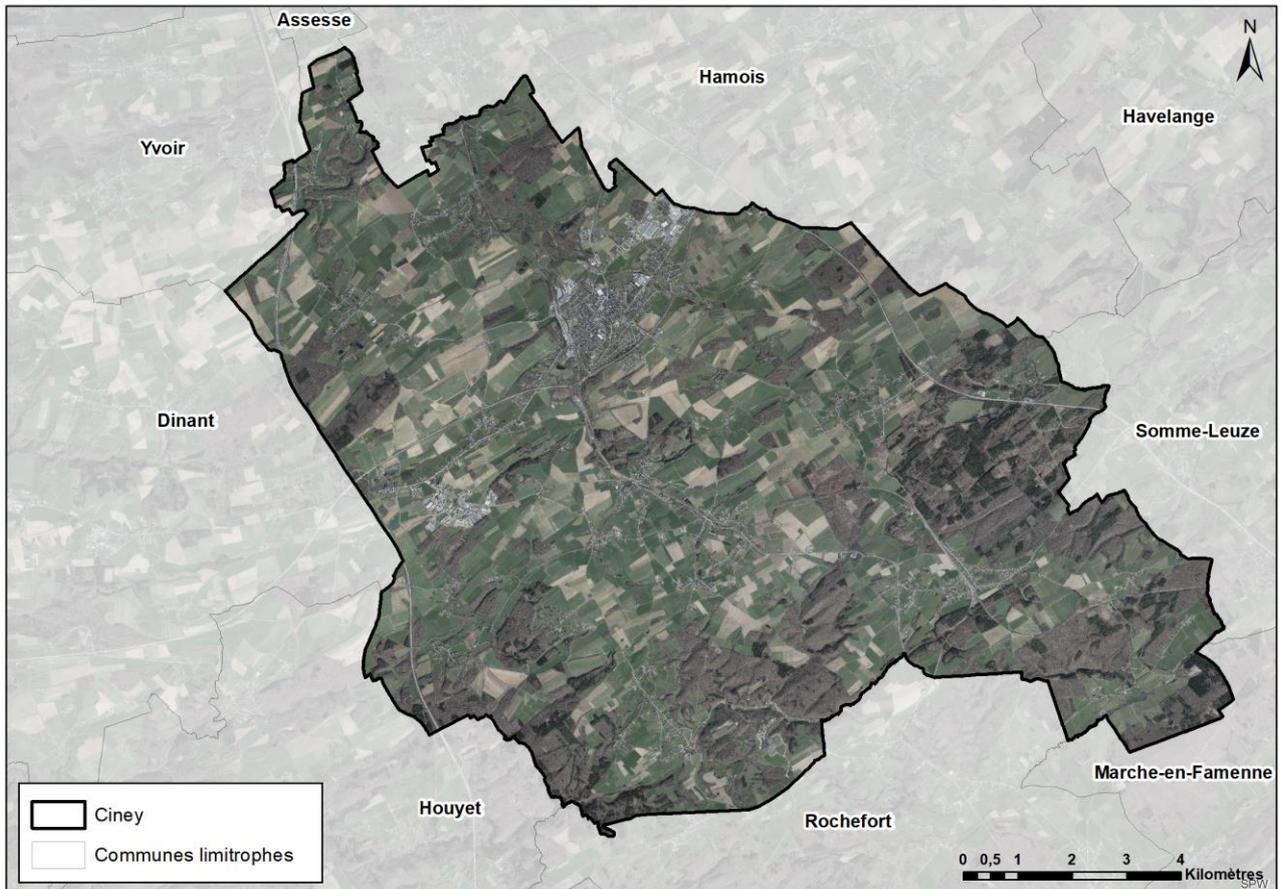


Figure 11 : Occupation du sol – Orthophoto 2021 (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Si l'évolution entre l'époque de Ferraris et 2021 n'apparaît pas très marquée sur base des cartes réalisées, le tableau ci-dessous permet de constater les évolutions survenues au cours des 20 dernières années. Ces évolutions sont cette fois typiques de ce qui peut être observé en de très nombreux endroits en Wallonie : la croissance des superficies artificialisées (+ 207,0 ha), au détriment des terres arables et cultures permanentes (- 147,9 ha), des surfaces enherbées et friches agricoles (- 59,2 ha) et des forêts (- 29,6 ha). On constate également qu'en 2021, la répartition entre les terres arables, les surfaces enherbées et les forêts est très similaire (entre 27,1 et 29,5 % du territoire pour chacune de ces affectations), attestant de cet openfield mixte.

Type de terrain	2002		2021		2002-2021
	%	Nombre d'hectares	%	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares
Terres arables et cultures permanentes	30,5	4.510,3	29,5	4.362,5	- 147,9
Surfaces enherbées et friches agricoles	27,5	4.066,7	27,1	4.007,5	- 59,2
Forêts	29,2	4.318,1	29,0	4.288,5	- 29,6
Divers non bâti	2,0	295,8	2,0	295,8	0,0
Superficies artificialisées	6,5	961,2	7,9	1.168,3	+ 207,0
Non cadastré	4,4	650,7	4,6	680,2	+ 29,6

Tableau 1 : Evolution de l'occupation du sol – 2002 à 2021 (Source : IWEPS)

En 2018, la carte d'occupation du sol WALOUS démontre cette répartition du territoire entre les terres arables (couvert herbacé en rotation dans l'année), les surfaces enherbées (couvert herbacé toute l'année) et les forêts (feuillus et résineux).

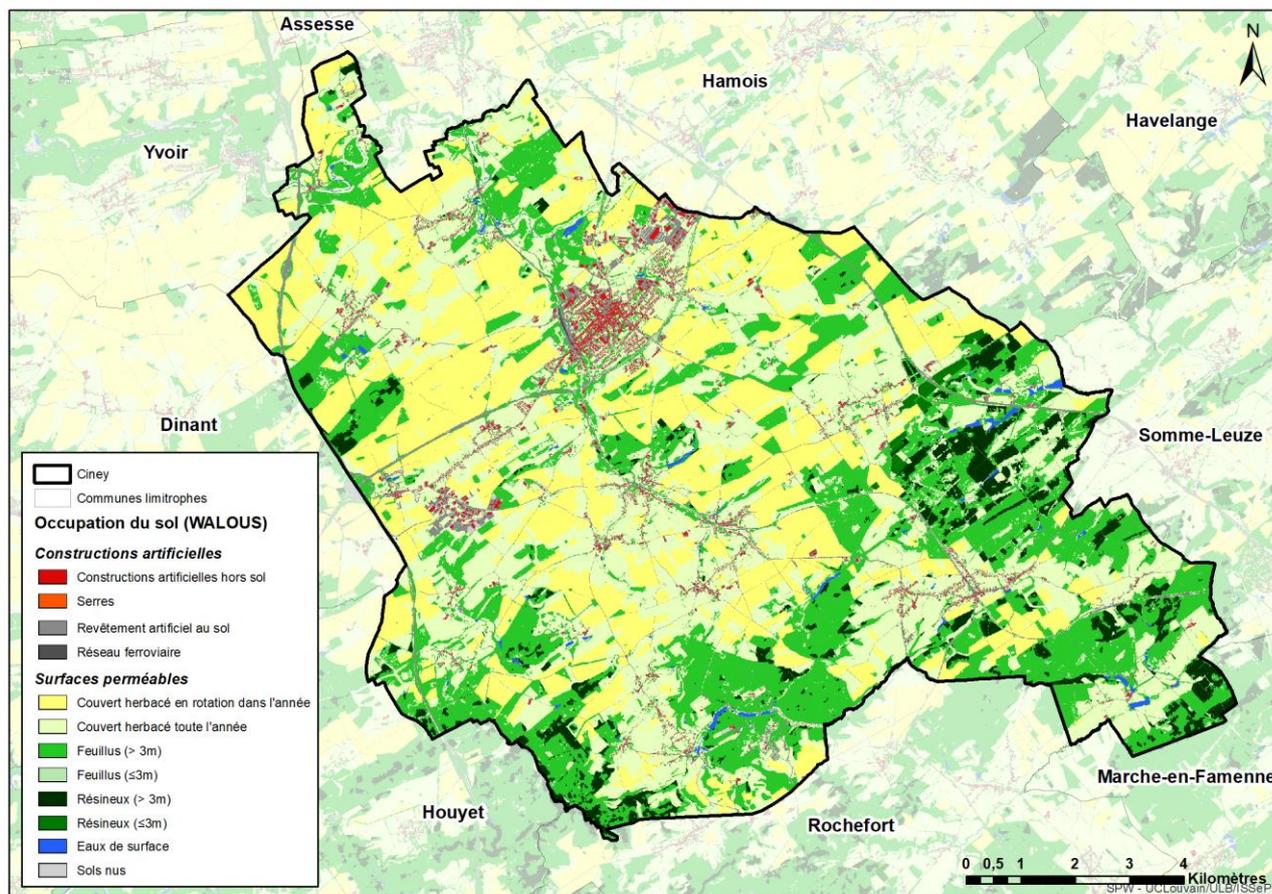


Figure 12 : Occupation du sol – 2018 (Source : WALOUS, SPW – Carto : DR(EA)²M)

Comparaison avec les communes voisines, l'arrondissement et la Région

Le tableau suivant donne un aperçu de l'occupation du sol à Ciney, au sein de la microrégion (communes limitrophes), de l'arrondissement et de la Région wallonne.

	Zones urbanisées			Zones non urbanisées			Zones non cadastrées
	Habitat	Activités économiques	Voiries et autres	Agriculture	Bois	Autre non bâti	
Ciney	7,9 %			87,6 %			4,6 %
	50,6 %	22,8 %	26,6 %	64,6 %	33,1 %	2,3 %	
Hamois	6,4 %			89,7 %			3,9 %
	71,9 %	12,5 %	14,1 %	76,0 %	22,5 %	1,4 %	
Somme-Leuze	11,6 %			84,4 %			4,0 %
	31,9 %	7,8 %	61,2 %	61,4 %	35,4 %	3,2 %	
Marche-en-Famenne	14,7 %			80,6 %			4,7%
	34,0 %	17,0 %	49,0 %	51,5 %	46,8 %	2,5 %	
Rochefort	6,7 %			88,5 %			4,8 %
	47,8%	29,9 %	20,9 %	48,6 %	48,2 %	3,2 %	
Houyet	4,2 %			91,3 %			4,5 %
	47,6 %	16,7 %	33,3 %	51,2 %	45,6 %	3,3 %	
Dinant	7,3 %			86,9 %			5,9 %
	60,3 %	17,8 %	20,5 %	71,3 %	24,7 %	3,9 %	
Yvoir	12,1 %			80,7 %			7,3 %
	63,6 %	16,5 %	19,8 %	56,4 %	39,7 %	4,0 %	
Assesse	6,9 %			87,9 %			5,2 %
	69,6 %	15,9 %	11,6 %	67,5 %	31,4 %	1,1 %	
Arrondissement (Dinant)	5,8 %			90,0 %			4,2 %
	53,4 %	17,2 %	29,3 %	51,8 %	45,3 %	2,9 %	
Région wallonne	10,8 %			83,9 %			5,2 %
	60,2 %	19,4 %	19,4 %	61,5 %	34,9 %	3,6 %	

Figure 13 : Occupation du sol en 2021 (Source : IWEPS)

En termes de zones urbanisées, Ciney présente une valeur intermédiaire de 7,9 %, devancée par la Région wallonne (10,8 %) Somme-Leuze (11,6 %), Yvoir (12,1 %) et Marche-en-Famenne (14,7 %). La moitié des zones urbanisées de Ciney sont consacrées à l'habitat (50,6 %), ce qui est inférieur à l'arrondissement (53,4 %), la Région wallonne (60,2 %), Dinant (60,3 %), Yvoir (63,6 %), Assesse (69,6 %) et Hamois (71,9 %). En revanche, avec 22,2 % d'activités économiques, Ciney n'est devancée que par Rochefort (29,9 %), affirmant le territoire comme un lieu favorable à l'implantation d'activités économiques.

En termes de zones non urbanisées, 64,6 % sont dédiés à l'agriculture à Ciney (cultures et prairies mélangées), soit légèrement moins qu'à Assesse (67,5 %) et Dinant (71,3 %) mais davantage qu'au sein de toutes les autres entités comparées. Avec 33,1 % de bois, la situation forestière à Ciney est similaire à celle de la Région wallonne (34,9 %), Somme-Leuze (35,4 %) et Assesse (31,4 %) mais intermédiaire vis-à-vis des autres entités comparées, certaines dépassant les 45,0 % (arrondissement, Houyet, Rochefort, Marche-en-Famenne) et d'autres n'atteignant pas les 25,0 % (Dinant et Hamois)

Avec son petit pôle urbain, Ciney présente donc un profil atypique mais toujours bien rural, comme l'attestent les chiffres ci-dessus. Le détail des affectations est abordé dans la suite de ce document, dans le chapitre consacré au plan de secteur.

3.4 STRUCTURE NATURELLE ET ÉCOLOGIQUE

Documents

Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager

Sites naturels protégés

Les réserves et sites sont classés selon différentes directives, types d'habitats et espèces protégées. Les associations de protection de la nature accomplissent un travail important de sauvegarde d'espaces naturels. Avec plus de 5.000 ha de sites achetés ou loués en Région wallonne, elles assurent la gestion d'un réseau de réserves naturelles qui peuvent bénéficier d'un statut officiel. Ce statut leur permet de bénéficier d'une meilleure protection, de recevoir des primes de gestion ainsi que des primes à l'achat.

2 sites Natura 2000 et 4 réserves naturelles domaniales (RND)⁵ sont identifiés sur le territoire. Ils s'étendent sur 230,5 ha, soit 1,6 % du territoire (21,1 ha de chevauchement).

Dénomination	Numérotation	Superficie	Part sur le territoire	Description ⁶
Site Natura 2000 – Bassin de l'Wène	BE35022	919,1 ha (752,5 ha sur Houyet et Rochefort)	1,1 %	Site essentiellement forestier composé d'érablaie-frênaie de pente, de chênaie-charmaie famenienne et de chênaie-charmaie calcicole. Des reliques de landes sèches à callune sont encore présentes, de même que des prairies de fauche. On y retrouve des espèces comme le pic noir, le pic mar et la bondrée apivore.
Site Natura 2000 – Vallées des ruisseaux de Fenffe et du Vachau	BE35024	2.267,1 ha (2.244,4 ha sur Rochefort)	0,2 %	Site forestier incluant le Bois du Halleu et les étangs du Moulin, composé de chênaies-charmaies et de forêts alluviales d'Aulne glutineux. On y retrouve le pic noir, le pic mar, la bondrée apivore, le martin-pêcheur comme nidificateur, la mulette épaisse et selon les rumeurs, la loutre.
RND – Plaine d'Ychippe	6004	32,4 ha	0,2 %	1 ^{er} site protégé de Wallonie visant la restauration de milieux agricoles extensifs, réparti en de multiples localisations. Mélange de cultures, de fruticées, de fonds humides, de boisements et de prairies mésophiles. Au niveau floral, le rare lamier hybride, le pourpier d'eau, l'orobanche du genêt et le trèfle strié sont caractéristiques du lieu.
RND – Marie Mouchon	6432	22,7 ha	0,2 %	Vallon d'anciennes prairies de fauche, complété de versants de petits bois feuillus et de fruticées entrecoupées de clairières et d'anciens traits de chasse. La prairie humide oligotrophe à scorsonère et orchis à larges feuilles et le bas-marais à violette des marais sont des milieux rares et caractéristiques. L'orobanche du trèfle se retrouve par endroits, ainsi que 47 espèces de Lépidoptères rhopalocères.
RND – Pâchis	6286	6,2 ha	0,04 %	Au nord, ancienne coupe d'épicéas en terrain fangeux colonisée par le lycophe d'Europe, la reine

⁵ Concerne des terrains publics gérés par le SPW.

⁶ Source : <http://biodiversite.wallonie.be> (2021)

des chevaux				des prés, l'angélique des bois, la baldingère et l'aulne blanc. Au sud, une aulnaie-frênaie rivulaire, quelques restes de peupleraies, des magnocariçaises à laîche des marais, des résurgences à cardamine amère et des prairies humides à canche cespiteuse et renouée bistorte.
RND – Namorimont	6433	1,0 ha	< 0,01 %	Versant et fond de vallon composé de prairies maigres, de prés humides, de jonçaises et de mégaphorbiaies. On y retrouve des aulnes le long du ruisseau et des fourrés dans les prairies, pâturées par des chèvres.

Aucune réserve naturelle agréée, zone humide d'intérêt biologique, cavité souterraine d'intérêt scientifique ou réserve forestière n'existe sur le territoire. Il n'existe pas non plus de parc naturel mais sa création est à l'étude par le bureau DR(EA)²M ; une fois mis en place, le parc naturel « Cœur du Condroz » devrait couvrir le territoire de 6 communes et s'étendre sur 529,4 km² (Assesse, Gesves, Ohey, Ciney, Hamois, Havelange et Ciney). Un parc naturel se définit comme un « *territoire rural, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis (...) à des mesures destinées à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné*⁷. »

Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

L'inventaire des sites de grand intérêt biologique (SGIB) a pour but de recenser (identifier, localiser et décrire) les espaces naturels ou semi-naturels terrestres ou aquatiques remarquables en Wallonie. Plusieurs projets d'inventaires des données relatives à des sites d'intérêt biologique ont été lancés au cours des dernières décennies en Wallonie. On recense actuellement une demi-douzaine d'inventaires de sites d'intérêt biologique, qui sont loin d'être comparables les uns aux autres, que ce soit en termes de structure ou de contenu.

Ces inventaires faisaient suite aux travaux de pionnier réalisés par Jean Massart en 1912 et ceux lancés à l'initiative de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire au début des années 60 (Survey National). En 1980, l'inventaire ISIWAL des sites de très grand intérêt écologique était produit en vue de répondre aux besoins de la mise en place des plans de secteurs. Il était suivi en 1991 par l'inventaire des sites CORINE réalisé dans le cadre de l'application de la Directive européenne CE/79/409 concernant les oiseaux. En 1993, une base de données a été développée dans le cadre d'une convention à l'UCL où le concept de sites de grand intérêt biologique, indépendant du statut de protection, a été défini pour mieux organiser l'information. Dès 1995, les informations étaient disponibles et depuis cette période, la base de données est progressivement complétée et enrichie de nombreuses informations (UCL, FUSAGx).

18 SGIB sont présents sur le territoire, à raison de 540,9 ha, soit 3,7 % du territoire communal.

Dénomination	Numéro SGIB	Superficie	Part sur le territoire	Description
Domaine de Chevetogne	2694	390 ha	2,6 %	Chênaies-frênaies neutrophiles subatlantiques dominantes, chênaies-charmaies famenniennes et plus localement, des aulnaies-frênaies alluviales et des aulnaies marécageuses. Les milieux ouverts sont tout aussi intéressants (prairies maigres, pelouses sèches, zones humides). Le site est représenté cartographiquement par une zone-tampon de 500m de rayon.
Marie Mouchon	1712	26,4 ha	0,2 %	Voir la description de la RND – Marie Mouchon à Leignon

⁷ Source : wallex.wallonie.be, Décret relatif aux parcs naturels du 16 juillet 1985.

Etangs de Jannée	438	22,8 ha	0,2 %	5 étangs forestiers ou semi-forestiers échelonnés le long de 2 ruisselets. L'étang aval s'assèche partiellement en été, laissant la place à une végétation particulière. L'étang forestier est d'un grand intérêt paysager. Les étangs en amont sont soit longés par des bois et des prairies (2), soit forestier (1). Plusieurs étangs sont envahis par l'élodée du Canada.
Lienne	483	21,2 ha	0,1 %	Ancien site d'extraction exploité comme zone de captage d'eau. Plan d'eau profond colonisé par des typhaies à massettes à larges feuilles, des cariçaias à laïche faux-souchet et laïches des rives et une saussaie rivulaire. Une mare temporaire occupe un replat de la carrière le long d'une pelouse ouverte occupée par la rare Germandrée botryde. Une riche herpétofaune est présente sur le site.
Etangs des Cresses	2726	14,7 ha	0,1 %	5 étangs au sein du bois des Cresses, exploités pour la pratique de la pêche à la ligne. Des franges de roselières, de cariçaias et des herbiers aquatiques sont présents par endroits. Vases exondées au niveau de l'étang amont.
Fond de la Roue	2686	14,7 ha	0,1 %	Petite carrière abandonnée, prairies de fauche, fruticées et boisements pionniers en amont, fond de vallée avec reconstitution de prairies humides, jonçaias et mégaphorbiaies en aval. La pie-grièche écorcheur niche sur le site et l'on y retrouve également le rarissime coléoptère <i>Tachyta nana</i> .
Marais du Moulin de Biron	3446	7,9 ha	0,05 %	Zone humide dotée d'une vraie roselière, de cariçaias et mégaphorbiaies, d'un boisement humide à aulne glutineux et saules. Le ruisseau de Biron (pollué par les fermes voisines) traverse le site. La zone est attractive pour l'avifaune, avec 75 espèces nicheuses, hivernantes ou en halte migratoire (sarcelle d'hiver, râle d'eau, bécassine sourde). Le maillot de Des Moulins (escargot) a récemment été découvert.
Sur le Tige	2687	7,5 ha	0,05 %	Terre de culture entourée d'une tournière de conservation et fruticée dense. Potentialité d'accueil pour les plantes messicoles (bleuet). Population d'orobanche du trèfle sur une parcelle semée de trèfles. Utilisation des fourrés comme refuges par l'avifaune et l'entomofaune.
Etang de la Haie du Grand Pré	1332	7,0 ha	0,05 %	Le plus grand plan d'eau mésotrophe de la Famenne, alimenté par le Vachau et dont les rives sont occupées par des magnocariçaias, des roselières et des prairies humides à scirpe des bois. On retrouve également des saules, une ancienne peupleraie et des prairies marécageuses. Le site est utilisé par des nidificateurs comme le râle d'eau et la rousserolle effarvate.
Namorimont	1667	6,0 ha	0,04 %	Voir la description de la RND – Namorimont
Al Basse	2685	5,4 ha	0,04 %	Une partie du site est inondée chaque hiver, permettant le développement d'une prairie hygrophile où abonde la renoucle flammette, le jonc des crapauds et le pourpier d'eau. Plusieurs amphibiens fréquentent le site, de même que le rare criquet ensanglanté.
Carrière de Jannée	1011	4,2 ha	0,03 %	Fond d'une ancienne carrière utilisé comme quai à bois et aire de sciage, limité par une falaise plus ou moins éboulée dont le sommet est occupé par des replats pierreux à végétation discontinue. Les rares Limoselle aquatique, Germandrée botryde et Ancolie commune sont présentes sur le site.
La Barrière	2684	3,5 ha	0,02 %	D'une part, versant schisteux couvert de pelouses silicicoles, de prés maigres et de fourrés de genêts et

				d'épineux ; d'autre part, zone boisée allongée. Présence du trèfle strié comme plante d'intérêt patrimonial.
Les Ripettes	2683	3,1 ha	0,02 %	Versants d'un petit vallon accueillant une prairie de fauche, une zone de lisières et de fourrés et une ancienne coupe d'épicéas en recolonisation.
Croix Hubot	2688	2,0 ha	0,01 %	Parcelle de culture qui malgré son exploitation intensive accueille des plantes de friches, de cultures et de moissons. On y retrouve le bleuet et les rares lamier découpé et lamier amplexicaule.
Pâchis des Chevaux	955	1,9 ha	0,01 %	Voir la description de la RND – Pâchis des Chevaux
Fossé Monsieur	2689	1,6 ha	0,01 %	Boisements secondaires, fruticées et fourrés de genêts à balai, fragments de prairies de fauche, jonçaias, mégaphorbiaies et bas-marais acides. Les oiseaux affectionnant les milieux semi-humides comme la pie-grièche écorcheur et la linotte mélodieuse s'y retrouvent.
Carrière du Tilleul de Ronvaux	2693	1,0 ha	< 0,01 %	Petite carrière abandonnée sur un plateau cultivé, occupée par un plan d'eau et présentant un intérêt ornithologique et herpétologique. Le tilleul de Ronvaux y marque l'un des points culminants du Condroz (340 m).

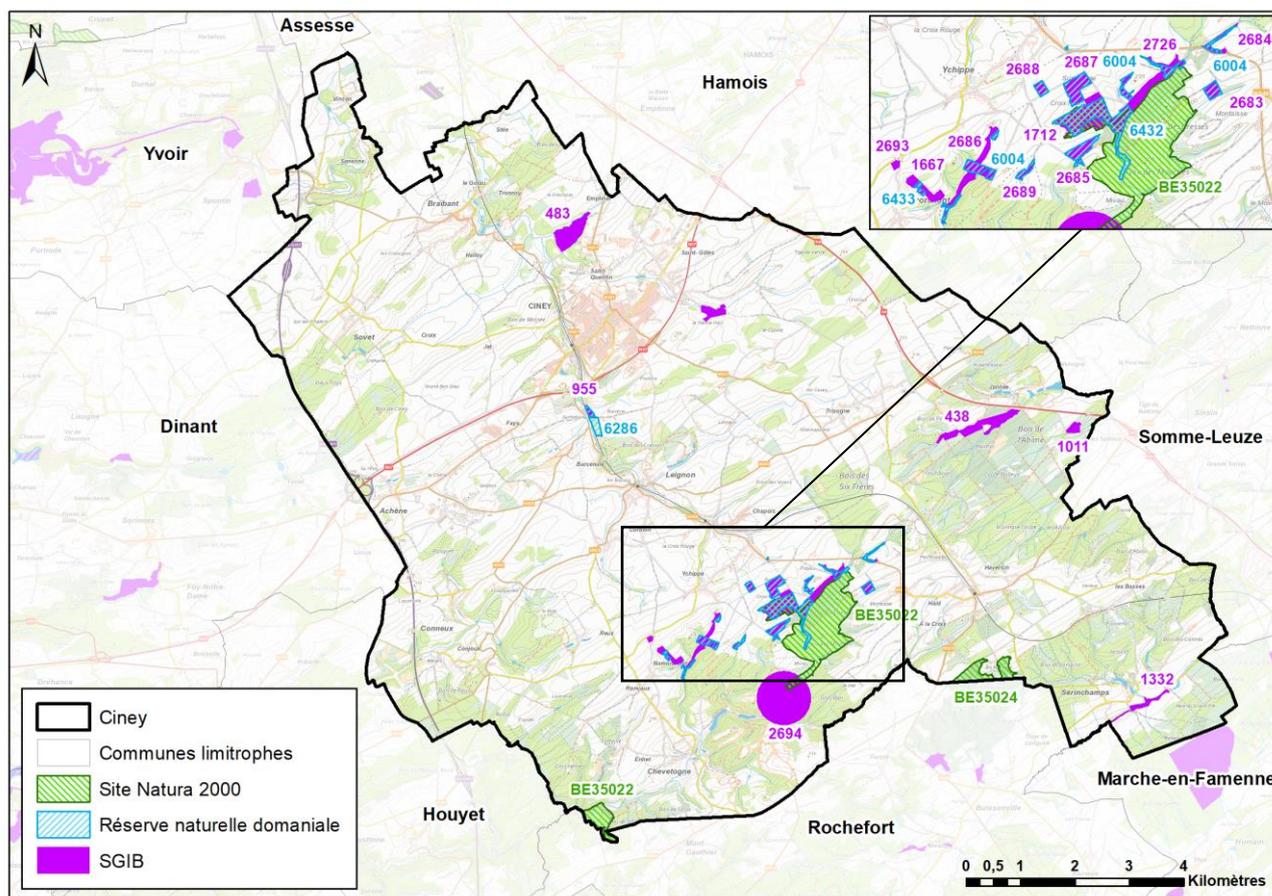


Figure 14 : Sites Natura 2000, réserves naturelles domaniales et SGIB (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Les arbres et haies remarquables

La liste des arbres et haies remarquables de Wallonie est parue au Moniteur belge du 7 juillet 1995. Selon l'article D.IV.4 (12°) du CoDT, l'abattage, tout préjudice porté au système racinaire ou toute modification d'aspect d'un arbre, arbuste ou haie remarquable figurant sur une liste arrêtée par le Gouvernement doit faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme.

On recense sur le territoire 296 arbres ou groupes d'arbres remarquables (les tilleuls, séquoias géants, marronniers, hêtres, frênes, érables et chênes sont les plus représentés), 63 haies ou alignements d'arbres remarquables (les tilleuls sont les plus représentés, nettement devant les hêtres, les charmes et les aubépines) et 24 sites AHREM (214,2 ha).

Quelques individus présentent des blessures (18 arbres/groupes d'arbres), voire un dépérissement irréversible (1 frêne commun, 1 frêne pleureur et 1 séquoia géant).

Certaines haies ou alignements d'arbres sont de taille particulièrement importante, notamment au niveau de Senenne (double alignement de tilleuls à grandes feuilles sur ± 650 m), Reux (2 fois un double alignement de hêtres communs sur ± 650 m et 500 m et un autre double alignement de tilleuls de Hollande sur ± 500 m) et au sud d'Haversin (2 haies mélangées en bordure de forêt).

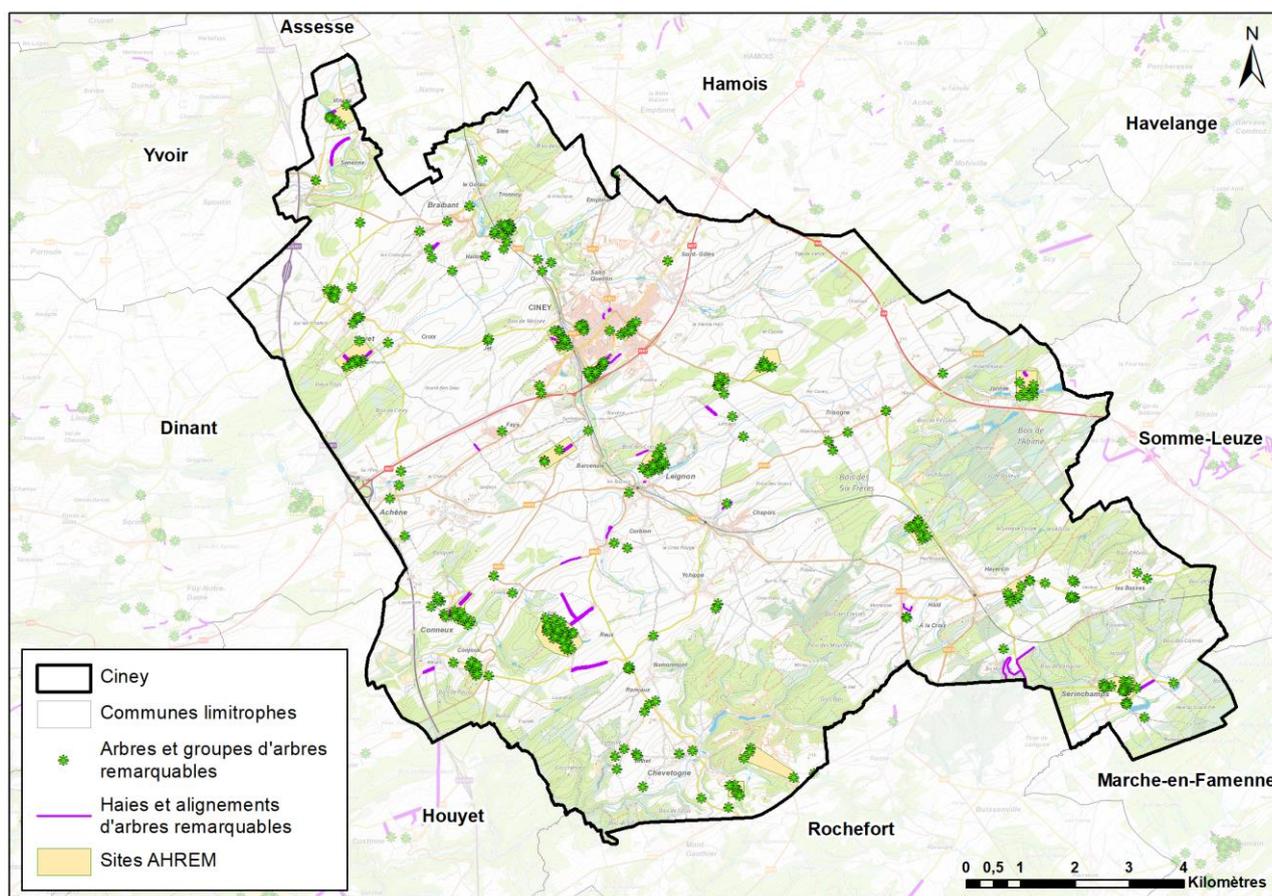


Figure 15 : Arbres et haies remarquables (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Maillage écologique

Le réseau écologique représente l'ensemble des biotopes susceptibles de fournir aux espèces sauvages, un milieu de vie temporaire ou permanent. Une forêt, un bosquet, une haie, une mare, un étang, un bord de route, etc. sont autant d'éléments appartenant au réseau écologique. Ces derniers sont classés en zones centrales, zones de développement et zones de liaisons mais en l'absence de PCDN, les zones précitées n'ont pas fait l'objet d'une identification sur le territoire. Nous pouvons toutefois reconstituer le réseau écologique sur base des chapitres précédents relatifs aux sites naturels protégés, aux SGIB et en les complétant sur base des autres éléments constitutifs du paysage naturel du territoire.

Les sites naturels protégés et SGIB se localisent en grande majorité au sein de la partie sud du territoire, la plus boisée. Ils couvrent un grand nombre de sites forestiers mais aussi des vallons, d'anciens sites d'extraction, des étangs, des zones humides et même quelques parcelles cultivées présentant un intérêt biologique. Tous ces sites s'intègrent au sein d'un ensemble composé de vastes surfaces boisées, de prairies et de cours d'eau mais aussi complétés d'éléments ponctuels garnissant le réseau écologique : zones humides, fourrés arbustifs, talus arborés, chemins creux, alignements d'arbres, vergers hautes tiges, bords de route en fauchage tardif. Une densité suffisante de ces éléments concourt à renforcer la trame écologique.

Réseau forestier

La surface forestière sur le territoire communal (29,0 %) est similaire à celle de la moyenne wallonne (29,3 %). Les forêts de Ciney étant partiellement constituées de résineux (15 % des boisements), elles ne sont pas épargnées par la présence du scolyte depuis 2018, un parasite particulièrement agressif avec les épicéas. Cependant, le potentiel écologique du réseau forestier repose davantage sur les 85 % de forêts de feuillus que sur les forêts de résineux. Les forêts se feuillus se retrouvent en de très nombreux endroits du territoire, dans la partie sud (globalement, presque partout une fois que l'on quitte les villages) mais également dans la partie nord (entre Ciney et Pessoux, entre Ciney et Leignon, entre Achêne et Sovet, entre Ciney et Braibant, le long du Bocq).

Prairies

Avec plus de 4.000 ha répartis sur le territoire, les prairies constituent un élément potentiellement très intéressant pour la qualité du maillage écologique, notamment en tant qu'habitat pour la faune sauvage ou les insectes pollinisateurs mais aussi comme zone de chasse pour certains oiseaux par exemple.

Réseau hydrique

Le réseau hydrique se compose des cours d'eau et étangs répartis sur le territoire ; le maillage hydrographique est dense et permet une continuité écologique entre le nord et le sud du territoire, grâce notamment au ruisseau de Leignon qui effectue la liaison depuis le sud avec le Bocq au nord. Ces milieux sont susceptibles d'accueillir de nombreux amphibiens (tritons, grenouilles, crapauds).

Grandes cultures

Les grandes cultures (terres arables et cultures permanentes) représentent plus de 4.360 ha à Ciney. Il s'agit de milieux généralement pauvres en biodiversité en raison du caractère intensif de l'exploitation du sol qui y est faite. Ces grandes étendues agricoles peuvent toutefois jouer un rôle de couloir de migration pour les oiseaux.

Barrières écologiques

En l'absence d'écoducs, l'autoroute E411 et les voiries régionales N4 et N97 représentent de sérieux obstacles pour le déplacement de la faune terrestre. Les 14 éoliennes présentes entre Sovet et Achêne (8) et à l'est de Pessoux (6) peuvent également constituer des barrières au déplacement des oiseaux ou chauves-souris.

La carte ci-dessous représente l'ensemble des éléments constitutifs de la structure écologique principale, incluant le réseau hydrographique, les sites Natura 2000, les réserves naturelles, les SGIB et un fond de plan constitué du « reste de la structure écologique principale » (couche cartographique principalement composée de boisements présentant un intérêt écologique). Les barrières écologiques sont également visibles (éoliennes et fond de plan IGN localisant les autoroutes et voiries régionales).

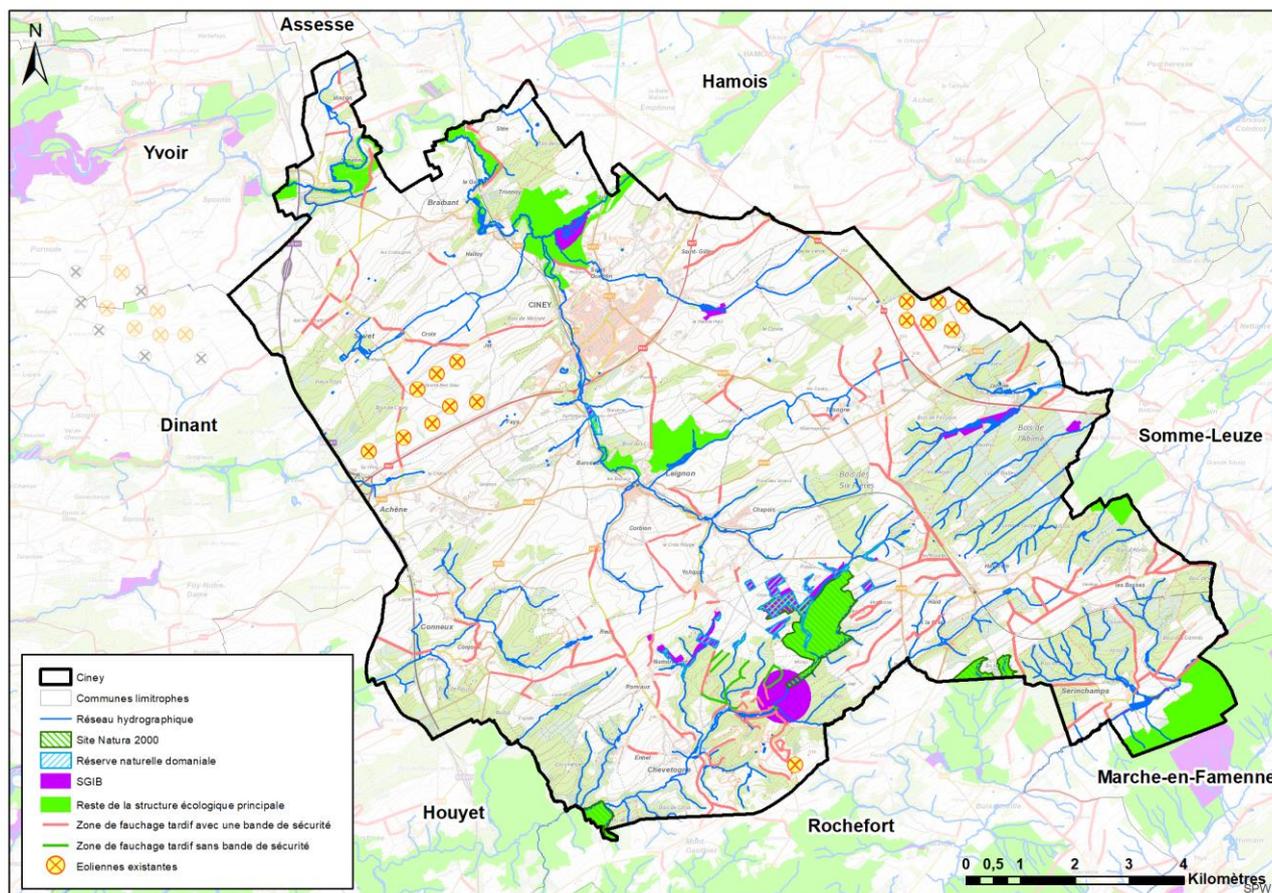


Figure 16 : Structure écologique principale de Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Associations actives en matière d'environnement

Régionale Natagora « Entre-Meuse-et-Lesse »

La régionale couvre 7 communes et est active sur de nombreux fronts : gestion de sites, balades à thème guidées, recensements, opérations de sauvetage de batraciens, soirée nature, Aube des oiseaux.

La cellule citoyenne de propreté publique « Clean Team »

Créée en 2019, cette cellule de bénévoles se réunit dans le but de nettoyer les bords des routes. Chaque bénévole se voit parrainer une route qu'il s'engage à « nettoyer » 4 fois par an.

Nature et Progrès

Cette association de sensibilisation, d'information et de conscientisation du grand public aux problématiques environnementales et sociétales s'est déjà montrée active sur le territoire cinacien, par le biais du « Plan Bee », un projet étudiant « *la faisabilité du développement de cultures de plantes mellifères sur grandes surfaces sans utilisation de pesticides* ». En 2019, un terrain de 13 ha a été mis à disposition de l'association pour y semer des fleurs mellifères.

La sensibilisation et les actions menées en faveur de l'environnement

Les opérations « Bords de route – Fauchage tardif »

Ciney a signé en 2007 une convention avec la Région wallonne pour que des zones de refuge (bandes enherbées) soient créées afin de promouvoir la faune et la flore sauvage, présentant de multiples floraisons et accueillant une multitude d'espèces. Couplées à des haies et/ou fossés, ces

bandes enherbées accroissent les capacités d'accueil de la faune et couplées à une gestion différenciée, l'apport en matière de biodiversité serait encore plus élevé.

Plan « MAYA »

Le plan « Maya » vise à promouvoir les plantations d'essences "mellifères", dans le but de favoriser le développement des butineuses, qui jouent un rôle majeur dans la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales. Depuis 2012, Ciney a signé la charte faisant d'elle une Commune Maya et à travers laquelle elle s'engage à semer au moins 20 % de fleurs mellifères dans les parterres, bacs à fleurs et espaces publics, à planter des haies champêtres mellifères.

Semaine de l'Arbre

Cette opération subventionnée par le SPW et à laquelle Ciney participe régulièrement vise à :

- Inciter les particuliers à la plantation d'espèces indigènes (acquises gratuitement) dans leur jardin (mise à l'honneur d'une essence particulière chaque année) ;
- Fournir gratuitement aux communes et autres pouvoirs publics, 1.200€ d'arbres par projet de plantation d'arbres indigènes et 1.250€ par projet d'aménagement d'espaces publics.

Arbres de naissance

Lancée jusqu'en 2024, cette opération vise la plantation d'un nombre d'arbres équivalent au nombre de naissances de l'année précédente (167 arbres inaugurés en mai 2021).

Verdurisation des cimetières

Cette opération lancée en 2019 concerne 11 cimetières mais sans attribution de label.

Les opérations « Coup de propre »

Lancée en 2021 par la Région wallonne, cette opération à laquelle Ciney a pris part vise à sanctionner les auteurs d'infractions environnementales au moyen d'opérations de terrain.

Contrat de rivière Haute Meuse et Lesse

Un contrat de rivière est défini comme « *un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin* »⁸.

14 contrats rivières ont été créés en Wallonie. Leurs équipes parcourent les cours d'eau et dressent des inventaires des dégradations, pollutions et atouts et proposent ensuite un Programme d'Actions correspondant. Ciney adhère à deux contrats de rivière, au moins jusque fin 2022 : le contrat de rivière Haute Meuse (CRHM, 26 communes concernées) et le contrat de rivière Lesse (23 communes concernées). Ciney n'adhère pas au contrat de rivière Ourthe.

L'assainissement des eaux usées, la gestion des pesticides, des plantes invasives, des déchets et la sensibilisation (auprès des agriculteurs, des camps de jeunes mais aussi des citoyens en général) font partie des actions mises en place dans le cadre des contrats de rivière.

En collaboration avec la SPGE et les organismes d'assainissement des eaux agréés en Wallonie, les contrats de rivière mènent également une campagne de sensibilisation « Ici commence la mer » visant à lutter contre toute forme d'incivisme susceptible de polluer le trajet des eaux vers la

⁸ Code de l'Eau, Chapitre III, art. 32.

mer. A Ciney, un barrage flottant à déchets a été installé dans le Leignon par le CRHM en septembre 2020. Suite à cette action, 10 petites plaques « Ici commence la mer » ont été installées à proximité des avaloirs de la ville.

Mesures agro-environnementales

Selon la Commission européenne « *Les mesures agro-environnementales (MAE) permettent de rémunérer les agriculteurs qui s'engagent volontairement à préserver l'environnement et à entretenir l'espace rural. (...) Elles sont un élément essentiel du dispositif prévu pour intégrer les préoccupations environnementales à la politique agricole commune (PAC). Elles visent à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en les rémunérant pour la prestation de services environnementaux. Les agriculteurs s'engagent, pour une période minimale de cinq ans, à adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement allant au-delà des obligations légales. En échange, ils perçoivent une aide financière qui compense les coûts supplémentaires et les pertes de revenus résultant de l'adoption de ces pratiques, prévues dans le cadre de contrats agro-environnementaux* ».

Les bandes enherbées, les mares, les prairies inondables, la restauration et le maintien des éléments bocagers constituent de bons exemples de MAE.

En 2010 (dernières données disponibles fournies par l'IWEPS), le taux de participation⁹ à ces MAE était de 50,7 % (41,2 % en Région wallonne). Les valeurs au sein de la micro-région sont globalement similaires, voire supérieures, variant de 37,5 % (Yvoir) à 70,4 % (Rochefort). Les valeurs grimpent en flèche lorsque l'on considère des zones agro-géographiques spécifiques comme l'Ardenne bocagère (Pays de Herve), la Fagne-Famenne ou la Gaume.

⁹ Le taux de participation correspond au nombre d'agriculteurs exploitant au moins 10 ares dans l'entité et ayant au moins 10 ares en MAE divisé par le nombre d'agriculteurs exploitant au moins 10 ares dans l'entité (IWEPS).

3.5 INDICATEURS DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON

Dans son rapport sur l'état de l'environnement wallon en 2017, le SPW-DGO3 attire l'attention sur la manière dont les sols sont actuellement marqués par l'activité humaine. Les indicateurs utilisés pour l'analyse sont repris au sein du tableau ci-dessous.

Indicateurs	Analyse
Dépôts atmosphériques de poussières et d'éléments traces métalliques	Etat légèrement défavorable
Matière organique dans les sols agricoles	Etat défavorable
Érosion hydrique des sols	Etat défavorable
Flux d'azote et de phosphore issus des sols agricoles	Évaluation de l'état non réalisable
Imperméabilisation des sols	Moyenne wallonne élevée (7,2 %) par rapport à la moyenne européenne
Compaction des sols agricoles et forestiers	Surtout liée au passage d'engins lourds en Ardenne (zones sensibles)

Sur base de ces constats, des politiques de protection des sols (basées sur les principes de prévention, de précaution et de gestion durable) doivent être menées pour s'assurer que les sols puissent continuer à remplir leurs fonctions environnementales et économiques.

La faune, la flore et les habitats naturels sont également ciblés par le rapport, au moyen d'une autre série d'indicateurs repris au sein du tableau ci-dessous.

Indicateurs	Analyse
État de conservation des habitats d'intérêt communautaire	Etat défavorable
État de santé des forêts	Etat défavorable
Indicateurs de biodiversité en forêt	Etat défavorable
Listes rouges des espèces	Etat défavorable
État de conservation des espèces d'intérêt communautaire	Etat défavorable
Évolution des populations d'abeilles domestiques	Etat légèrement défavorable
Évolution des populations d'oiseaux communs	Etat défavorable
Évolution des populations de chauves-souris	Etat défavorable
Évolution des populations d'ongulés sauvages	Etat défavorable
Dégâts occasionnés par les ongulés sauvages	Évaluation de l'état non réalisable
Espèces exotiques envahissantes	Etat défavorable

Malgré les améliorations identifiées, de nombreux progrès sont encore à accomplir pour atteindre les objectifs prévus dans la Stratégie de la biodiversité pour 2020 (ces objectifs visent la protection et l'amélioration de l'état de la biodiversité et la diminution des pressions les plus fortes). Chaque action, même à l'échelle locale, est une nécessité qui doit être encouragée.

3.6 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre élevé de périmètres d'intérêt paysager (23,8 % du territoire selon le plan de secteur, 18,5 % selon ADESA) ✓ Maillage du réseau hydrographique qui participe au maillage écologique ✓ Les zones d'aléa d'inondation moyen à élevé coïncident avec les zones humides très peu voire non bâties ✓ 8,1 % du territoire concerné par une zone de prévention arrêtée IIb → Participe à la protection de l'environnement et des ressources en eau ✓ Sols favorables au développement agricole (29,5 % de surfaces cultivées) → Identité agricole (openfield mixte) ✓ Densité élevée du maillage écologique grâce à la combinaison des forêts de feuillus, des prairies, des zones humides et éléments de liaisons (haies, fauchage tardif) ✓ Distribution équilibrée des cultures (29,5 %), prairies (27,1 %) et forêts (29,0 %) ✓ Nombreux sites naturels d'intérêt (2 Natura 2000, 4 RND, 18 SGIB) ✓ Associations, opérations et démarches en faveur de la nature (Natagora, Clean Team, fauchage tardif, Plan Maya, Semaine de l'Arbre, Arbres de naissance, Coup de Propre, verdurisation des cimetières) → Participe au maintien de la biodiversité ✓ Adhésion de Ciney aux Contrats de Rivière Haute Meuse et Lesse ✓ Taux de participation aux MAE élevé (lié aux spécificités de la région agro-géographique) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Clivage paysager entre la partie nord du territoire (Condroz, tiges et chavées) et la partie sud (Famenne, dépression humide) ✓ Absence de PCDN (absence de diagnostic détaillé relatif au maillage écologique) → Difficulté d'identification des manquements et des zones dégradées ✓ Territoire touché par le scolyte ✓ Diminution de la proportion de terres agricoles et forestières au profit du bâti (- 236,7 ha en 20 ans) ✓ L'autoroute E411, la N4, la N97 et les 2 parcs éoliens (14 éoliennes) comme barrières écologiques potentielles ✓ Relief prononcé → Impact sur la manière de cultiver le sol et sur la facilité des déplacements ✓ Absence d'un éco-conseiller au sein de l'Administration communale ✓ Indicateurs de l'état de l'environnement wallon plutôt défavorables
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité ✓ Conditions réunies pour la production de produits bio et locaux ✓ Développement accru des MAE 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possibilité de non-renouvellement des actions entreprises à l'échelle locale (dépendance politique) ✓ Raréfaction des subsides et moyens financiers permettant la mise en œuvre des actions en faveur de la nature ✓ Poursuite de la détérioration du milieu

	naturel dans son ensemble, pouvant mener à la disparition complète de milieux entiers ou de populations d'espèces présentes sur le territoire communal
--	--

PARTIE 4 : *BÂTI, PATRIMOINE, ESPACES PUBLICS ET URBANISME*

4.1 DONNÉES CLÉS

Contextualisation

Nombre de villages : une ville, 15 villages et une dizaine de hameaux

Typologie du bâti dans les villages

Bâti traditionnel : Caractéristiques du Condroz et de la Famenne. Implantation lâche du bâti, libre par rapport à la voirie. Les volumes et gabarits sont imposants (fonction agricole et résidentielle) et allient le bois, le grès et le calcaire en façade (parfois la brique, pour les bâtiments prestigieux). L'ardoise est majoritaire en toiture ;

Bâti contemporain : Pavillonnaire « 4 façades » en recul par rapport à la voirie et hétérogénéité des matériaux (brique, béton, verre). Etalement en ruban le long des voiries et du chemin de fer.

Patrimoine

Monuments classés : 13

Sites classés : 9

Carte archéologique : Englobe le territoire de manière ponctuellement homogène, en particulier Ciney, Leignon, Achêne, Chevetogne, Serinchamps, Pessoux, Conneux, Braibant et Sovet

IPIC : 391 bâtiments (inventaire initial non actualisé)

Espaces publics

Nombre d'espaces publics structurants : 31 (dont 1 existant et en projet de réaménagement)

Qualité des espaces publics : majorité d'espaces récemment réaménagés

Nombre de plaines de jeux : 7

Propriétés publiques

A compléter

Documents de planification

Plan de secteur : Dinant-Ciney-Rochefort (A.R. du 22/01/1979) (cf. carte 02)

- Zones non urbanisables : 88,5 % du territoire
 - o dont 62,3 % en zone agricole et 33,0 % en zone forestière
- Zones urbanisables : 11,5 % du territoire
 - o dont 35,0 % en zone d'habitat à caractère rural, 17,2 % en zone d'habitat, 12,4 % en ZAEI, 9,4 % en ZACC (159,90 ha) et 9,2 % en zone de dépendances d'extraction

Schéma de développement communal (SDC)¹⁰ : Oui (05/08/2013)

¹⁰ SDC (ancien SSC, Schéma de Structure Communal)

Guides d'urbanisme

Guides régionaux d'urbanisme¹¹ : 2 anciens RGBSR caractéristiques de la région agro-géographique du Condroz couvrant Halloy et Conneux-Conjoux-Reux (25/03/2010) et une ancienne ZPU couvrant le centre de Ciney (30/08/2006)

Guide communal d'urbanisme¹² : Oui (30/04/2016)

Documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme opérationnel

Schéma d'orientation local¹³ : 17

SAR (sites à réaménager) : 5

Périmètre de remembrement agricole : 2 terminés

Périmètre de reconnaissance économique : 8

Organes consultatifs

CCATM : Oui

CLDR : Oui

¹¹ GRU : ancien RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural) ancien ZPU (Zone Protégée en matière d'Urbanisme), règlement relatif à l'accessibilité des PMR, règlement d'urbanisme sur la qualité acoustique relatif à l'aéroport de Charleroi

¹² GCU (ancien RCU, Règlement Communal d'Urbanisme)

¹³ SOL (anciens PCA et RUE, Plan Communal d'Aménagement et Rapport Urbanistique et Environnemental)

4.2 GÉNÉRALITÉS

Documents

Carte 2 : Plan de secteur

Carte 3 : Voies de communication

Carte 4 : Structure du bâti, espaces publics structurants et propriétés publiques

Carte 5 : Outils d'aménagement du territoire

Carte 6 : Patrimoine bâti, naturel et paysager

On distingue une ville (Ciney) et 8 villages sur le territoire (villages tels qu'existants lors de la fusion des communes même si dans les faits, certains hameaux pourraient être considérés comme des villages en raison de leur taille). Ciney se situe au nord et est entourée par 6 autres villages dans la partie condrusienne du territoire : Braibant et Sovet au nord/nord-ouest, Achêne à l'ouest, Conneux au sud-ouest, Leignon au centre et Pessoux à l'est. Les 2 villages restants se situent dans la partie famennienne du territoire : Chevetogne au sud et Haversin au sud-est.

Une série de hameaux et lieux-dits parsèment également le territoire en très grand nombre ; certains tendent à se confondre avec les villages existants (Biron et Ciney, Ronvaux et Chevetogne, Trisogne et Pessoux, Fays et Achêne, Halloy et Braibant, Leignon et Corbion, Chapois et Ychippe, Haid et Haversin) tandis que d'autres sont plutôt isolés de leurs voisins (Senenne, Enhet, Barcenale, Les Basses, Jannée, Reuleau, Vincon, Croix, Stée, Reux).

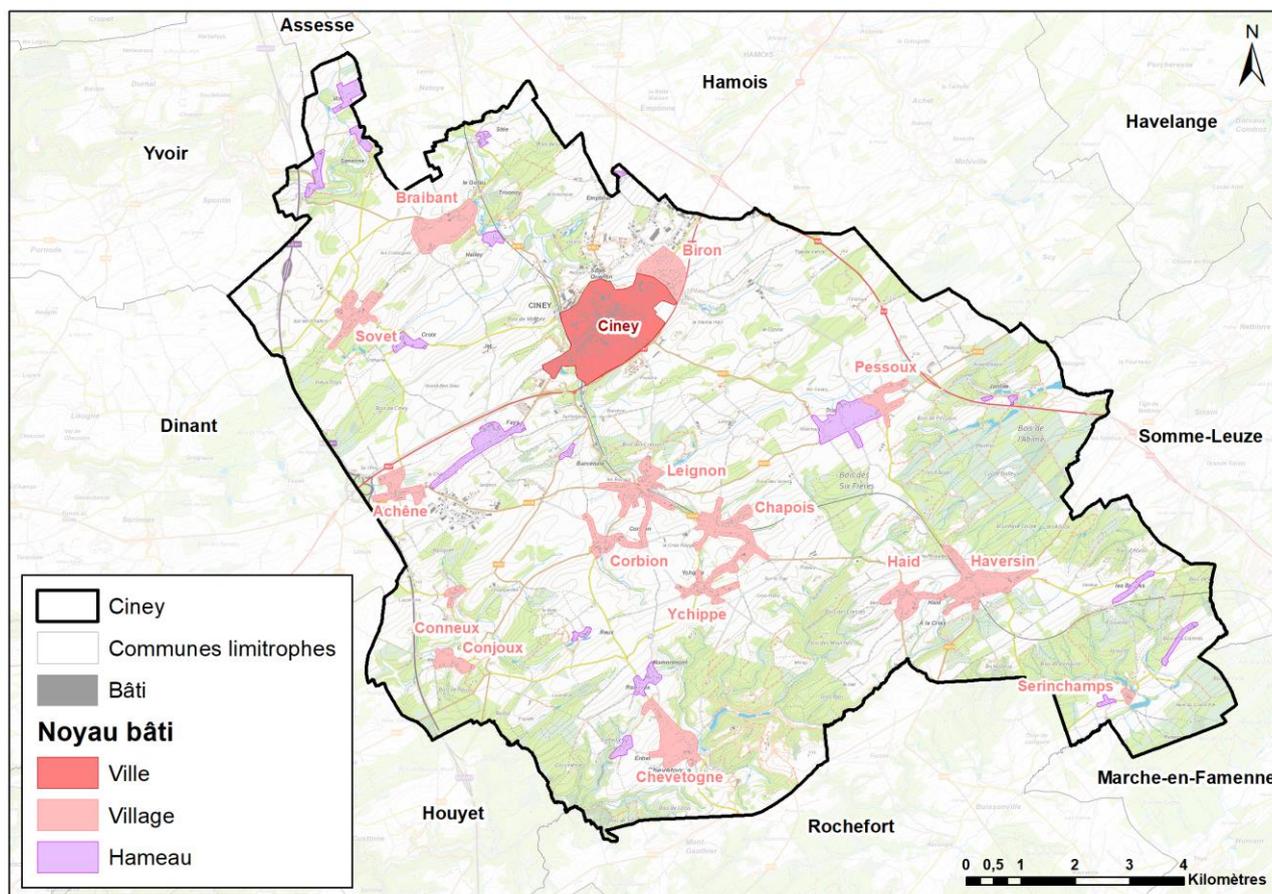


Figure 17 : Noyaux bâtis (Source : SPW, IGN, DR(EA)²M – Carto : DR(EA)²M)

Au-delà de ces connections existant entre certains hameaux et les villages, tous les villages sont physiquement distincts les uns des autres, au moins séparés de 2 ou 3 km.

4.3 TYPOLOGIE DU BÂTI

L'architecture traditionnelle (bâti traditionnel)¹⁴

Le cadre bâti actuel est hérité des pratiques agricoles ancestrales, la typologie des villages étant fonction de leur appartenance à la région agro-géographique correspondante et aux caractéristiques d'habitat traditionnel qui y dominent.

« *Le bâti rural se caractérise par une densité faible à moyenne et par une implantation lâche et relativement libre par rapport à la voirie* », faisant se côtoyer des maisons manouvrières, des maisons de villages, des maisons patriciennes, de petites et grandes censes (un corps de logis, une grange traversante, une étable, une écurie, voire d'une bergerie pour les petites censes ; organisées en carré pour les grandes censes) et des châteaux-fermes. Les volumes et gabarits sont imposants et proportionnés aux besoins et à la variété de fonctions qui s'opèrent au sein des bâtiments (fonction résidentielle et agricole).

Les matériaux de construction sont des matériaux locaux comme le bois et la pierre, calcaire ou de grès (la brique est réservée aux bâtiments prestigieux) et l'ardoise pour les toitures (parfois de la tuile). Conneux et Chevetogne font notamment partie des villages très bien préservés sur le plan architectural.

L'architecture récente et contemporaine (bâti contemporain)

L'industrialisation au 19^{ème} siècle va générer une densification et une extension des villages le long des infrastructures de communication, y compris le chemin de fer (la construction de gares va également influencer cette extension). La brique et le béton s'imposent davantage comme matériaux de construction, surtout dans les villages longeant le chemin de fer et les grands axes.

L'après-guerre voit la diffusion de l'habitat péri-urbain, souvent en rupture du tissu ancien (lotissements, recul par rapport à la voirie, bâti « 4 façades » en R ou R+1). Les matériaux et concepts se multiplient et ne correspondent plus à des traditions de bâtir mais bien à des courants esthétiques.

L'étalement en ruban le long des voiries principales est manifeste dans certains villages, comme entre Achêne et Fays, où l'urbanisation a produit une continuité bâtie sur plus de 2 km le long de la N936.

¹⁴ Source : Précédent PCDR (TOPOS sc sprl, 2010)

4.4 PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ARCHÉOLOGIQUE ET MONUMENTAL

Monuments et sites classés

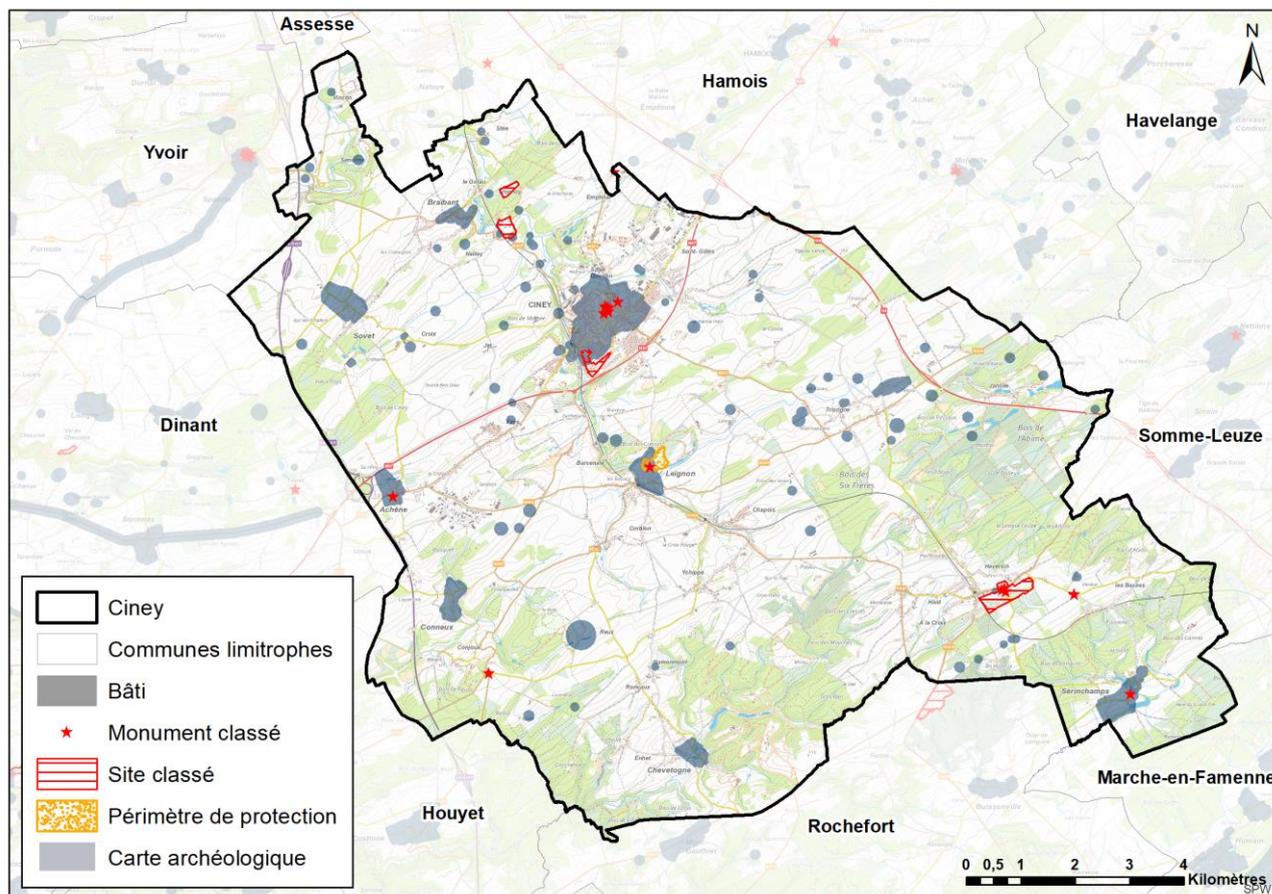


Figure 18 : Monuments, sites classés et carte archéologique (Source : SPW, IGN – Carto: DR(EA)²M)

Monuments

Ciney compte 13 bâtiments ou biens classés au titre de monument.

Localisation	Intitulé	Périmètre de protection	Arrêté
Ciney	Une partie des anciens remparts et de la tour, rue des Récollets et Rempart de la Tour	Non	30/08/1982
	Chapelle Notre-Dame de Hal	Non	17/07/1978
	Kiosque, dans le site classé de la cour Monseu	Non	16/05/1989
	L'église Saint-Nicolas	Non	17/03/1949
	Ensemble constitué par : - la maison claustrale sise rue Anciaux n° 10 (façades et toitures, hall d'entrée et portes, fournil et annexes); - la maison des Vicaires sise place Léopold II n° 6 (façades et toitures, cours et annexes); - la maison du Doyen sise place Léopold II n° 5 (façades et toitures, couloir et escalier, intérieur de la cuisine et des deux locaux situés à droite, porte cochère, cour et annexes)	Non	01/09/1987
Achêne	L'église Saint-Clément	Non	02/05/1949
Leignon	Château de Leignon (façades, toitures, rez-de chaussée de l'aile principale, cage d'escalier, vestibule d'étage et chapelle)	Oui	14/10/1992

Conneux	Le tilleul dit "Le tilleul de Conjoux" situé au lieu-dit "Baraque de Conjoux" à Conneux	Oui	16/09/2011
Haversin	Chapelle Saint-Lambert	Non	14/08/1980
	Les façades et les toitures de la ferme-château d'Haversin	Non	31/05/1985
	Façades et toitures de la ferme en colombage, route de Barvaux, n° 168 (hormis l'étable en brique ajoutée à droite au XXe siècle), ainsi que l'embranchement de schiste et de pierre bleue et le trottoir en pavés devant la façade principale	Non	03/01/1992
Serinchamps	Les façades et toitures de la L'église de la Trinité et mur du cimetière	Oui	17/04/1980
Emptinale	Chapelle Sainte-Madeleine et le mur du cimetière	Non	10/03/1981

Sites

Ciney compte 9 sites classés.

Localisation	Intitulé	Arrêté
Ciney	Parc Saint-Roch	25/09/1997
	Ensemble formé par les bâtiments classés visés par l'arrêté du 01/09/1987 et la place Léopold II	01/09/1987
	Ensemble formé par la cour Monseu	04/11/1976
	Extension du site de la cour Monseu	14/12/1981
Halloy	Château de Halloy ainsi que la zone alentour comprenant un parc planté de grands arbres, la ferme de la Motte, des potagers entourés de murs et des prairies	04/08/1992
Braibant	Ensemble formé par deux tilleuls et une petite chapelle au lieu-dit "Tronnoy"	30/11/1960
Haversin	Ensemble formé par la ferme-château d'Haversin et les terrains environnants	31/05/1985
	Chapelle Saint-Lambert et le bosquet qui l'entoure	03/02/1953
Serinchamps	Ensemble formé par l'église de la Trinité et le cimetière	17/04/1980
Emptinale	Ensemble formé par la Chapelle Sainte-Madeleine et ses abords	10/03/1981

Carte archéologique

Pour cartographier le risque d'atteinte à un site archéologique et intégrer l'archéologie préventive au sein de l'aménagement du territoire, le SPW a élaboré une nouvelle cartographie : le zonage archéologique, en application depuis le 1^{er} juin 2019.

Les objectifs de ce zonage sont la mise en place des actions de prévention, la gestion des sites et des biens archéologiques wallons, la planification des opérations archéologiques avant la réalisation de chantiers de construction et la délimitation des zones pour lesquelles des demandes d'avis sont requises par les autorités compétentes en matière de délivrance de permis et de certificats d'urbanisme.

Le zonage archéologique recouvre Ciney, Leignon, Achêne, Chevetogne, Serinchamps, Pessoux, Conneux, Braibant et Sovet. On retrouve également des zones d'intérêt disséminées ponctuellement sur le territoire, en-dehors des villages.

Patrimoine monumental

La Wallonie a été entièrement couverte par cet inventaire entre 1973 et 1997. Une actualisation est en cours depuis 1998 mais seulement 87 communes ont été actualisées en novembre 2021 et 12 sont en cours d'actualisation. Ciney ne fait pas partie des communes actualisées ou en cours d'actualisation et est donc toujours couverte par l'inventaire initial.

Actuellement, cet inventaire est appelé « Inventaire du patrimoine immobilier culturel » (IPIC). Ciney compte 391 bâtiments (ou ensembles de bâtiments) dont la liste complète est reprise en annexe.

En grande majorité, l'inventaire renseigne d'anciennes exploitations agricoles en L ou en quadrilatère, des châteaux (typiques du Condroz) mais également des édifices religieux (églises, presbytères, chapelles, petits monuments) et des alignements de maisons urbaines (dans le cas de la ville de Ciney). L'inventaire est très homogène spatialement parlant puisque les éléments repris sont dispersés sur l'ensemble du territoire, même si la concentration en éléments est supérieure au niveau de la ville de Ciney.

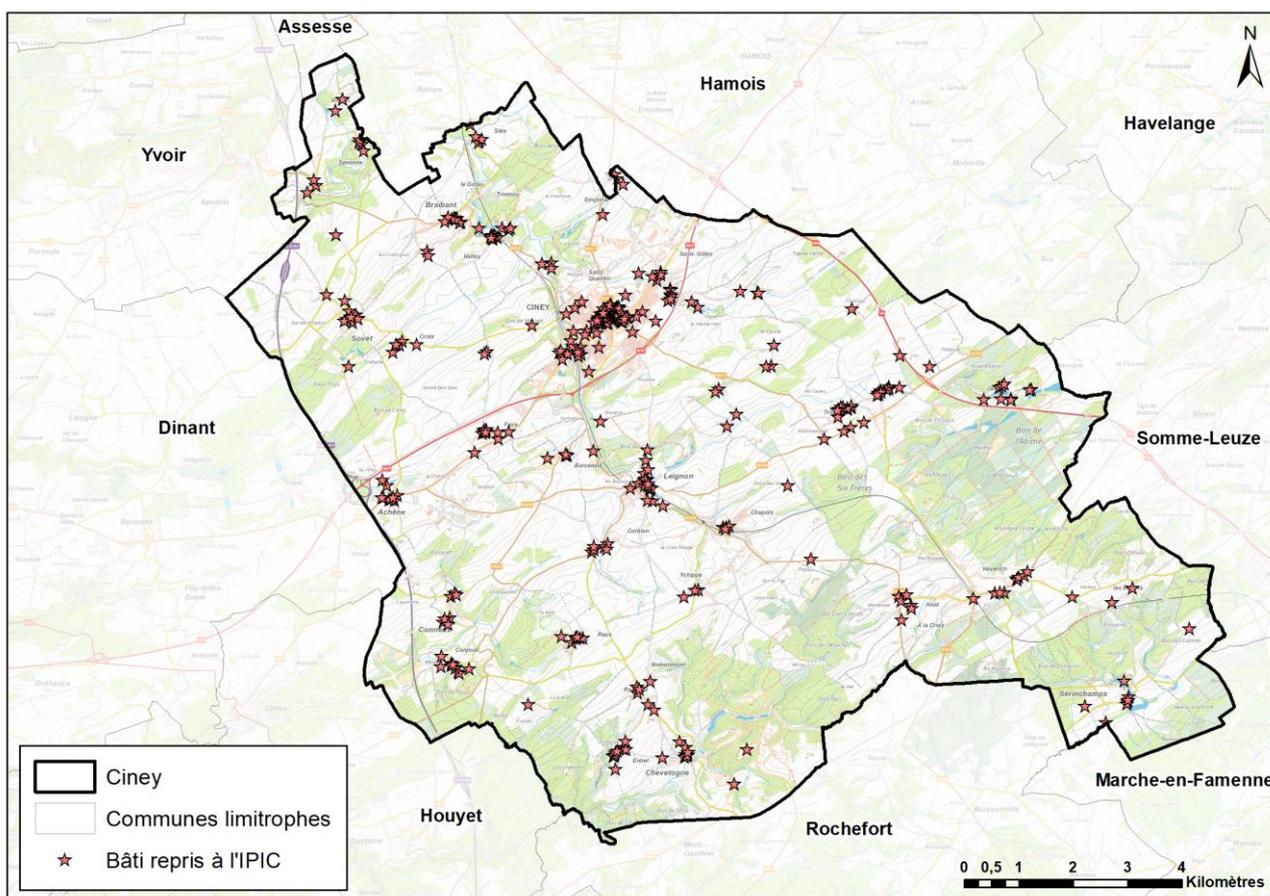


Figure 19 : Bâti repris à l'IPIC (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

4.5 ESPACES PUBLICS

Documents

Carte 4 : Structure du bâti, espaces publics structurants et propriétés publiques

L'espace public peut être considéré comme un réseau continu de rues et de routes dont les assiettes se rétrécissent ou s'élargissent de façon à y accueillir différentes fonctions (circulation des voitures, véhicules agricoles et piétons, espace de rencontre et de rassemblement, etc.). Dans le cadre de ce chapitre, une attention particulière est portée aux espaces publics structurants qui par leur taille ou leurs aménagements permettent d'être mis en valeur pour les besoins de la population.

L'espace public de Ciney est constitué principalement de voiries et de places publiques, voire de parcs comme à Ciney (Parc Saint-Roch). Tous les villages disposent d'au moins un espace public sous forme de place (verdurisée ou macadamisée) mais les aménagements de convivialité sont parfois totalement absents, de même que leur localisation manque dans certains cas de centralité (par exemple, le terrain de balle pelote de Chevetogne, intégré à l'analyse).

La grande majorité des places ont un rôle de parking et sont donc accessibles aux voitures. Si certaines se situent à proximité immédiate de l'église du village (Place Monseu de Ciney, Place de Genay à Braibant, espace jouxtant l'église Saint-Martin à Pessoux, place de l'Eglise à Chapois), de nombreuses églises ne disposent pas d'un espace suffisant devant le bâtiment afin de permettre l'aménagement d'un espace public de qualité. Le manque d'espace engendré par le contexte topographique tend d'ailleurs souvent à être un facteur limitant.

Plusieurs plaines de jeux font également partie de ces espaces publics (Halloy, Ciney), au même titre que des terrains de sport (plusieurs marquages de balle pelote, terrains multisports à Ciney et Haversin). La majorité des espaces publics identifiés ont connu un réaménagement relativement récent, au cours des 15 ou 20 dernières années, bien que les équipements divergent.

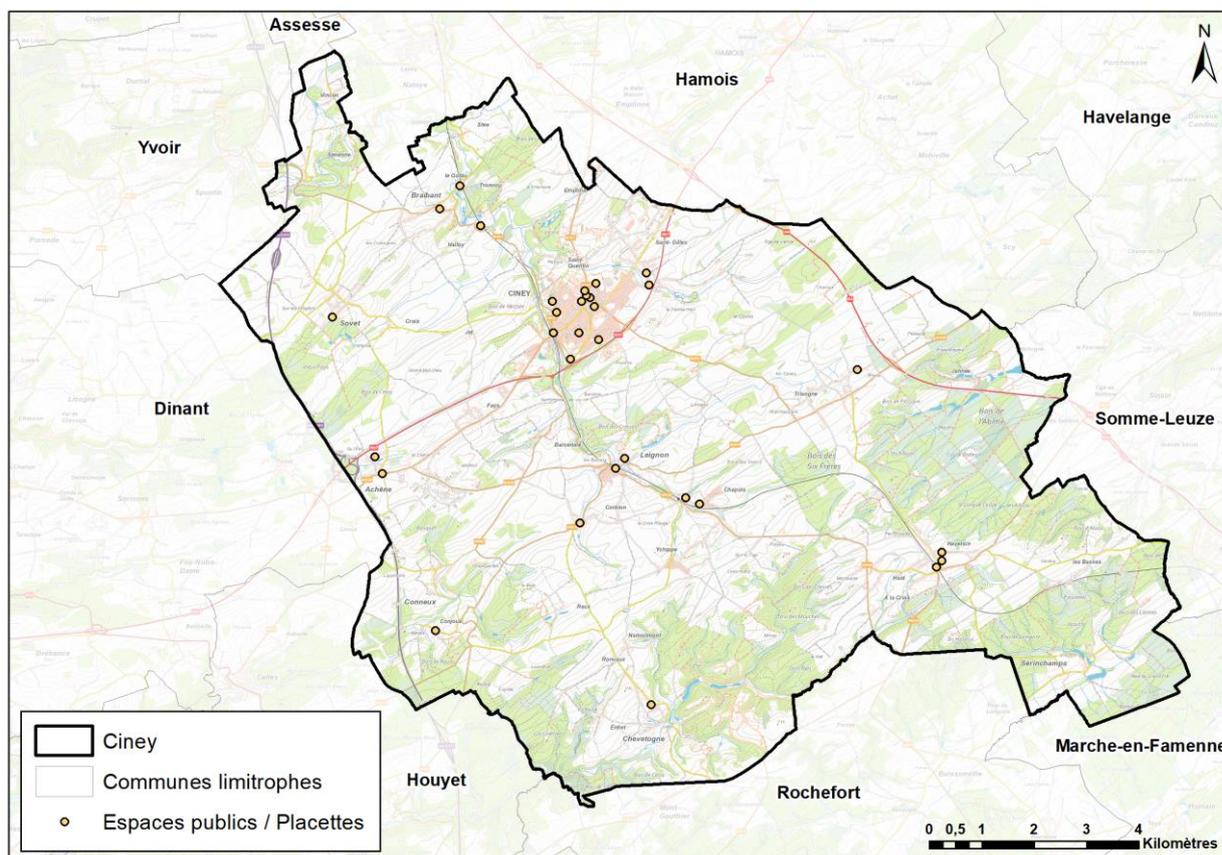


Figure 20 : Espaces publics / Placettes à Ciney (Source : IGN, observations de terrain – Carto : DR(EA)²M)

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Parc Saint-Roch	Pelouse	Parc entièrement délimité de la voirie par des haies et potelets	Parking (dont PMR), éclairage public, banc publics, poubelles, cheminements, arbres, haies, plaine de jeux, monument (château) et équipements collectifs (crèche, Maison des Jeunes)	Réaménagement récent et en projet (extension du parc sur le terrain de football)
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Espace entre la rue de Pondire et la rue du Mayeur	Pelouse	Espace entièrement délimité de la voirie via des cheminements	Plaine de jeux, kiosque, verger, poubelle, banc public, éclairage public, cheminements	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Espace entre l'avenue des Trois Tilleuls et l'avenue de Semur-en-Auxois	Pelouse	Espace entièrement délimité de la voirie via des cheminements	Potager collectif, poubelle, bancs publics, éclairage public, arbre	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Place Emile Vandervelde	Bitume et dalles béton	Espace piéton délimité de la voirie par des potelets métalliques	Gare SNCB, arrêts de bus, poubelles, bancs publics, parking (dont PMR et vélos), voitures Cambio, éclairage public, bacs à fleurs	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Les Forges	Pelouse, bitume et terrains multisports	A l'arrière de l'école Les Forges (terrains séparés de la voirie par un grillage)	Terrains multisports, marquage de balle pelote, plaine de jeux, bancs publics, parking, éclairage public, arbres	Réaménagement récent



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Rue d'Omalius	Pelouse	Pelouse distincte de la voirie via une haie	Plaine de jeux, table de pique-nique, poubelle, éclairage public, arbres, haies	Réaménagement récent



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Place Monseu et abords de la collégiale	Dalle béton, pavé et pelouse	Espaces piétons distincts de la voirie via un muret en pierre, des potelets métalliques et des bacs à fleurs	Parking (dont PMR et vélos), poubelles, bancs publics, éclairage public, arbres, haies, monuments, Horeca, kiosque, arrêts de bus	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Aire de jeux jouxtant la piste d'athlétisme	Pelouse et copeaux	Espaces piétons distincts de la voirie car situé en intérieur d'îlot et accessible grâce à un cheminement	Parking (dont PMR), arbres, plaine de jeux, potagers partagés, cheminement	Aménagement récent mais plaine de jeux incendiée en avril 2021
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Place des Chasseurs Ardennais	Dalle béton	Trottoir longeant les bâtiments et séparant les piétons de la voirie	Parking (dont PMR), poubelle, éclairage public, arbres, station Cambio, banque, supérette	Réaménagement ancien



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Place Léopold III	Pavé et gravier	Espace en gravier délimité de la voirie via une rangée d'arbres	Parking, éclairage public, banc public, arbres, bacs à fleurs, poubelle	Réaménagement récent



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Aire de jeux à l'intersection entre la rue Saint-Nicolas et le Rempart des Béguines	Pelouse et dalle béton	Aire de jeux distincte de la voirie via une haie	Parking, poubelles, bancs publics, éclairage public, arbres, haies	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Ciney				
Place Roi Baudouin	Bitume et pavé	Espaces piétons distincts de la voirie via un alignement d'arbres	Parking (dont PMR et vélos), poubelles, bancs publics, éclairage public, arbres, haies, bacs à fleurs, monuments, hall sportif, centre culturel	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Biron				
Intersection Chemin de l'Alloux et route de Véhir	Bitume	Espace délimité de la voirie via des potelets en bois	Eclairage public, tables de pique-nique, poubelles	Réaménagement ancien
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Biron				
Place du Baty	Gravier	Absence (espace en gravier utilisé pour le stationnement)	Parking, éclairage public, monument, haie	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Braibant				
Place de Genay	Bitume	Absence (espace entièrement utilisé pour le stationnement)	Parking, éclairage public, boîte postale	Réaménagement ancien
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Braibant				
Gare de Braibant	Bitume	Absence (espace entièrement utilisé pour le stationnement)	Parking, éclairage public, table de pique-nique, banc public, poubelles, arrêt de bus, boîte postale, gare de Braibant (chemin de fer du Bocq)	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Halloy				
Rue Abbé M. Detienne			Plaine de jeux	Réaménagement récent

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Sovet				
Balle pelote de Sovet	Bitume et pelouse	Terrain de balle pelote distinct de la voirie	Terrain de balle pelote, éclairage public	Réaménagement ancien



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Achêne				
Place à l'intersection entre la N936 et la rue du Grand Bon Dieu	Bitume	Espace distinct de la voirie via des haies, un muret et des arbres	Parking, banc public, éclairage public, arbres, haies, monument, bacs à fleurs, arrêt de bus	Réaménagement récent



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Achêne				
Aire de jeux dans la rue Pré du Beau Trieux	Pelouse	Espace distinct de la voirie via une clôture et une haie	Parking, bancs publics, arbres, haies, plaine de jeux, bouldrome	Réaménagement récent



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Conjoux				
Place accueillant le terrain de balle pelote	Bitume et gravier	Espace distinct de la voirie	Eclairage public, arbres, monument, banc public, poubelle, arrêt de bus, terrain de balle pelote	Réaménagement ancien



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Chevetogne				
Balle pelote de Chevetogne	Bitume	Terrain de balle pelote distinct de la voirie	Terrain de balle pelote	Réaménagement ancien



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Haversin				
Espace à côté de la gare d'Haversin	Bitume	Espace distinct de la voirie mais longeant directement le chemin de fer	Parking (dont vélos), poubelle, gare d'Haversin	Réaménagement récent



Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Haversin				
Espace jouxtant les terrains de football d'Haversin	Gravier, pelouse	Espace partiellement traversé par le parking du football	Parking	Réaménagement ancien

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Haversin				
Terrain multisports	Terrain multisports	Terrain situé à 100m de la voirie, à l'arrière d'habitations	Terrain multisports, boulodrome, bancs publics, arbres	Réaménagement récent

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Pessoux				
Rue du Fond (Eglise Saint-Martin)	Bitume, dalles béton et pelouse	Espace distinct de la voirie (zone de pelouse séparée par un muret)	Parking, banc public, arbres, bacs à fleurs, monument, éclairage public	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Chapois				
Place de l'Eglise	Bitume et pelouse	Place sur plusieurs niveaux entrecoupée par plusieurs voiries (muret et barrière délimitant le parking)	Parking, banc public, poubelle, bacs à fleurs, monument, éclairage public	Réaménagement ancien
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Chapois				
Place du Forgniat	Dalles béton	Espace distinct de la voirie via des haies	Banc public, haies, conteneur à textiles, bulles à verre	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Leignon				
Balle pelote de Leignon	Bitume	Espace distinct de la voirie	Parking (dont PMR et vélos), terrain de balle pelote, bulles à verre, gare de Leignon, conteneur à textiles, banc public, poubelle, arrêt de bus, salle Meurisaltienne	Réaménagement récent
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Leignon				
Place Communale	Bitume	Absence d'éléments de sécurisation	Parking, éclairage public, monument	Réaménagement ancien
				

Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipement	Evaluation de l'espace public
Corbion				
Place de l'Abreuvoir	Gravier, pelouse et bitume	Espaces piétons délimités de la voirie via une haie	Parking, éclairage public, monument, bulles à verre, tables de pique-nique, poubelle, barbecue, terrain de pétanque, abri	Réaménagement récent (inauguration en 2019)
				

4.6 PROPRIÉTÉS PUBLIQUES

Données à intégrer

4.7 OUTILS DE GESTION DU TERRITOIRE

Plan de Secteur

Ciney est entièrement reprise dans le plan de secteur de Dinant-Ciney-Rochefort, approuvé par Arrêté royal le 22/01/1979 et entré en vigueur le 06/07/1979.

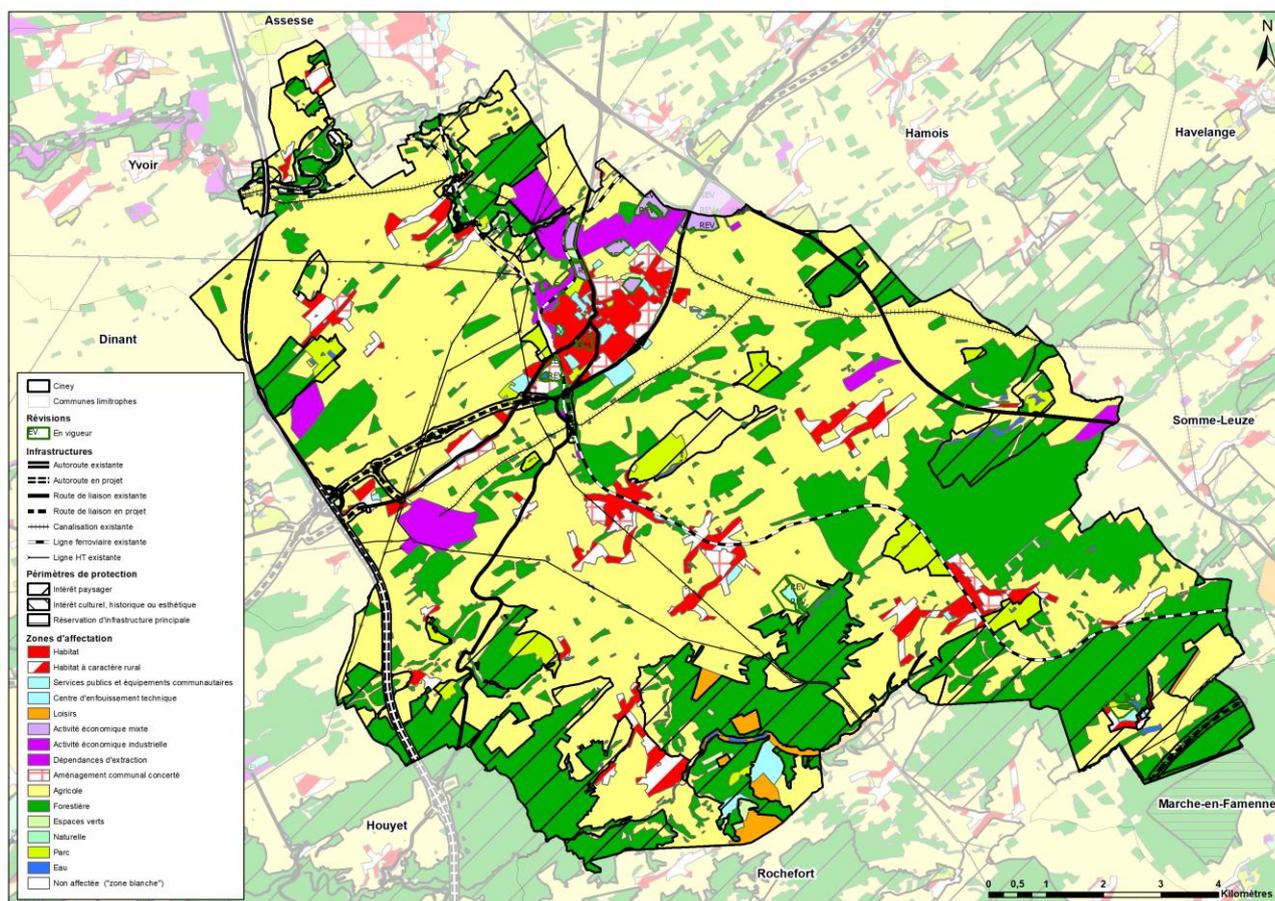


Figure 21 : Plan de secteur (Source : SPW-DGO4 – Carto : DR(EA)²M)

Les zones non urbanisables

Zonage	Superficie	Part sur le territoire	Part / Zones non urbanisables
Zone agricole	8.150,51 ha	55,1 %	62,3 %
Zone forestière	4.322,29 ha	29,2 %	33,0 %
Zone de parc	331,90 ha	2,2 %	2,5 %
Zone d'espaces verts	203,24 ha	1,4 %	1,6 %
Zone de plan d'eau	58,09 ha	0,4 %	0,4 %
Zone blanche (non affectée)	21,39 ha	0,1 %	0,2 %

13.087,42 ha du territoire sont inscrits en zones non urbanisables au plan de secteur, soit 88,5 % du territoire.

Le plan de secteur consacre 55,1 % du territoire à la zone agricole, ce qui en fait l'affectation la plus représentée, juste devant la zone forestière (29,2 %) ; cela va d'ailleurs dans le sens des

observations faites au niveau paysager puisque les zones agricoles et les zones forestières du plan de secteur coïncident avec les observations de terrain.

Les zones de parc (2,2 % du territoire) correspondent toujours aux châteaux et à leurs abords, certaines pouvant être de très grande dimension comme à Sovet (château d'Onthaine), Reux (château de Reux), Leignon (château de Leignon), Massogne (château de Massogne), Haid (château de la Fontaine Libion) et Haversin (château Jaune).

Hormis quelques implantations du côté de Conjoux, Chevetogne, Haversin et Serinchamps, les zones d'espaces verts se limitent aux abords de la E411 et de la N97 ainsi qu'à la vallée du Bocq, à l'extrême nord du territoire. Les zones de plan d'eau sont quant à elles réparties sur le territoire, couvrant des étangs comme à Jannée, Chevetogne, Serinchamps ou Leignon ou couvrant des cours d'eau comme le Bocq ou l'Iwoigne.

Enfin, 21,39 ha de zone blanche sont également présents (0,1 % du territoire), exclusivement répartis le long de la E411 et du chemin de fer à Braibant, Ciney, Leignon et Haversin.

Les zones urbanisables

Zonage	Superficie	Part / territoire	Part / zones urbanisables
<i>Zone d'habitat à caractère rural</i>	594,64 ha	4,0 %	35,0 %
<i>Zone d'habitat</i>	292,50 ha	2,0 %	17,2 %
<i>Zone d'activité économique industrielle</i>	210,59 ha	1,4 %	12,4 %
<i>Zone d'aménagement communal concerté</i>	159,90 ha	1,1 %	9,4 %
<i>Zone de dépendances d'extraction</i>	156,66 ha	1,1 %	9,2 %
<i>Zone de services publics et d'équipements communautaires</i>	121,63 ha	0,8 %	7,2 %
<i>Zone de loisirs</i>	98,35 ha	0,7 %	5,8 %
<i>Zone d'activité économique mixte</i>	58,08 ha	0,4 %	3,4 %
<i>Zone de centre d'enfouissement technique</i>	7,78 ha	0,05 %	0,5 %

1.700,13 ha du territoire sont inscrits en zones urbanisables au plan de secteur, soit 11,5 % du territoire.

La moitié des zones urbanisables sont des zones d'habitat ou d'habitat à caractère rural (52,2 %). En ce qui concerne la zone d'habitat, elle concerne logiquement la ville de Ciney mais aussi Leignon et Haversin (logique probablement dictée par la présence d'une gare ferroviaire au centre du village) ainsi qu'une extension d'Achêne, entre le village et le PAE¹⁵ (extension d'ailleurs occupée par un lotissement). En ce qui concerne la zone d'habitat à caractère rural, elle se retrouve partout ailleurs dans les villages mais couvre aussi la quasi-totalité des hameaux.

Les zones d'activités économiques sont également bien représentées (12,4 % des zones urbanisables en ZAEI et 3,4 % en ZAEM) et concentrées en plusieurs endroits stratégiques : le PAE d'Achêne, les abords du chemin de fer au nord de la ville et le PAE de Biron, lui aussi au nord de la ville en direction de la N4.

¹⁵ Parc d'Activités Economiques

Les 14 ZACC présentes à Ciney (159,90 ha, 9,4 % des zones urbanisables) occupent elles aussi des emplacements stratégiques le long du chemin de fer (Ciney, Leignon, Chapois et Haversin), de la N97 (Fays, Ciney et Biron) et à proximité directe du centre-ville (Ciney et Biron). Seule la double ZACC de Sovet ne semble pas répondre à une logique particulière de localisation. A l'exception d'une ZACC située à Sovet et 3 ZACC situées à Ciney ou Biron, toutes les autres ne sont pas urbanisées et constituent donc une réserve foncière potentiellement mobilisable (130 ha).

Avec 156,66 ha de zones de dépendances d'extraction (9,2 % des zones urbanisables), ce type d'affectation est bien représenté sur le territoire. Hormis une zone partiellement mise en œuvre au nord de la ville (Lienne, aujourd'hui laissée en zone humide), toutes les autres zones ne semblent pas avoir fait l'objet d'une mise en œuvre et peuvent donc potentiellement être exploitées.

Les zones de services publics et équipements communautaires sont au nombre de 42 et couvrent 121,63 ha (7,2 % des zones urbanisables). Elles se retrouvent partout sur le territoire dans la mesure où elles correspondent essentiellement aux cimetières et aux grandes écoles de Ciney. Parmi les plus grandes, elles couvrent aussi un centre pour personnes handicapées, le domaine provincial de Chevetogne et le monastère de Chevetogne. Un Centre d'Enfouissement Technique (CET) se trouve également sur le territoire entre Leignon et Haversin, le long de la N949.

Enfin, les zones de loisirs couvrent près de 100 ha (98,35 ha) et concernent exclusivement le sud du territoire, au niveau du domaine de Chevetogne, à l'exception d'une zone à Serinchamps.

Les périmètres et les infrastructures

Les périmètres d'intérêt paysager sont au nombre de 34, et couvrent 3.526,9 ha (23,9 % du territoire). On les retrouve partout sur le territoire mais de manière plus dense dans la partie sud (zone boisée) et le long du Bocq. 2 périmètres d'intérêt culturel, historique et esthétique existent également à Achêne et Serinchamps

Les axes routiers, autoroutiers et ferroviaires sont présents comme infrastructures de communication (à l'époque, la portion de la E411 au sud de l'échangeur d'Achêne n'est encore qu'en projet, de même que la portion de la N97 entre ce même échangeur et Ciney). Des réservations d'infrastructure principale couvrent les tronçons de la E411 et de la N97 en projet lors de la réalisation du plan de secteur. Elles couvrent aussi 3 autres tronçons de voirie à Achêne et Ciney ainsi que l'extrême sud-est du territoire, au niveau de Serinchamps.

Des canalisations et lignes à haute tension traversent le territoire en de nombreux endroits.

Révisions du plan de secteur

Une douzaine de périmètres de révision du plan de secteur couvrent le territoire, essentiellement entre Ciney et Biron (extension de zone d'habitat, de ZAEI, de ZAEM) mais aussi au niveau du CET (réduction de superficie de la zone) et de Serinchamps (réduction de superficie de la zone de services publics et équipements communautaires).

Schéma de développement communal (SDC)

Le schéma de développement communal est un outil indicatif qui « *définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle, à l'échelle du territoire communal. L'analyse contextuelle comporte les principaux enjeux territoriaux, les perspectives et les besoins en termes sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ainsi que les potentialités et les contraintes du territoire*¹⁶ ».

Ciney dispose d'un schéma de développement communal entré en vigueur le 05/08/2013 (adopté le 22/10/2012).

¹⁶ CoDT, art. D.II.10

Guide communal d'urbanisme (GCU)

Le guide communal d'urbanisme est un outil indicatif qui « *décline, pour tout ou partie du territoire communal, les objectifs de développement territorial du schéma de développement du territoire, du schéma de développement pluricommunal et des schémas communaux en objectifs d'urbanisme, par des indications, en tenant compte des spécificités du ou des territoires sur lesquels il porte*¹⁸ ».

Ciney possède un guide communal d'urbanisme entré en vigueur le 30/04/2016 (adopté le 14/10/2015). Le contenu de ce GCU n'est pas abordé en détail dans ce document.

Schéma d'Orientation Local (SOL)

Le territoire compte actuellement 17 SOL adoptés à l'époque où ces documents étaient des schémas directeurs (8), des rapports urbanistiques et environnementaux (4) et des plans communaux d'aménagement (5). Ils sont en majeure partie situés autour de la ville de Ciney.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
<i>PCAD Sainfoin – Saint-Roch</i>	26/04/2006	33,39 ha	Ciney centre
<i>PCAD de la Lienne</i>	10/12/1999	20,34 ha	Entre Ciney et Emptinale
<i>PCAD Rebompré</i>	11/10/1999	5,93 ha	Ciney – Biron
<i>PCAR Ronveaux</i>	04/05/2016	33,98 ha	Au nord de Ciney
<i>PCAR Extension ZAE Ciney – Biron</i>	09/07/2019	117,24 ha	Biron (en partie sur Hamois), CET et Serinchamps
<i>RUE Crahiat</i>	28/05/2019	16,98 ha	Au sud-ouest de Ciney
<i>RUE Saint-Gilles plateau</i>	28/11/2014	20,97 ha	Ciney – Biron
<i>RUE Saint-Gilles</i>	11/06/2009	2,62 ha	Ciney – Biron
<i>RUE Tersoit</i>	30/05/2013	24,47 ha	Ciney – Biron
<i>SCD Rue de Braibant</i>	18/01/1978	8,79 ha	Sovet
<i>SCD Site du Crahiat</i>	21/03/1997	10,58 ha	Au sud-ouest de Ciney
<i>SCD Sainfoin</i>	19/03/1979	11,78 ha	Ciney centre
<i>SCD Sur le Mont</i>	19/03/1979	1,84 ha	Ciney – Biron
<i>SCD Zone comprise entre les chemins n° 44, 52 et 53</i>	12/04/1977	3,27 ha	Ciney – Biron
<i>SCD Saint-Gilles</i>	21/03/1978	11,18 ha	Ciney – Biron
<i>SCD Haversin ou Grand Pâchis</i>	22/02/1979	11,71 ha	Haversin
<i>SCD Franc-Lieu ou Bois des Carmes</i>	22/02/1979	26,57 ha	Serinchamps

Site à réaménager

Le site à réaménager est « *un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé* ». Réaménager un site consiste à « *y réaliser des actes et travaux de réhabilitation, de rénovation, d'assainissement du terrain (...)*¹⁹ ».

¹⁸ CoDT, art. D.III.4

¹⁹ CoDT, art. D.V.1

5 sites à réaménager sont répertoriés à Ciney.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation	Description
<i>Fonderie et carrière Crahiat</i>	18/04/1989	10,74 ha	Ciney	Site d'Activités Economiques Désaffectées (SAED)
<i>Forges de Ciney</i>	23/08/1989	1,92 ha	Ciney	SAED
<i>Pharmacies populaires E, P, C, Familia</i>	17/03/1999	1,08 ha	Ciney	SAED
<i>Cinéma Caméo</i>	10/04/2014	0,15 ha	Ciney	SAR définitif
<i>Etables, hangars agricoles, commerce de bétail et le Vivaco Grill</i>	25/04/2019	2,80 ha	PAE de Biron	SAR définitif

Remembrement agricole

2 périmètres de remembrement agricole terminés couvrent l'est et le sud-est du territoire :

- Pessoux (999,7 ha, signature des actes en 1967) ;
- Serinchamps (852,7 ha, signature des actes en 1969).

Reconnaissance économique

8 périmètres de reconnaissance économique sont identifiés sur le territoire de Ciney.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
<i>Zoning industriel d'Achêne</i>	13/12/1968	79,79 ha	Achêne
<i>Zoning industriel d'Achêne – Extension 1</i>	11/06/1969	1,69 ha	Achêne
<i>Zoning industriel d'Achêne – Extension 2</i>	14/11/1974	7,66 ha	Achêne
<i>Zone industrielle de Ciney</i>	20/03/1974	88,63 ha	Ciney – Biron (en partie sur Hamois)
<i>Zone de Ciney – Biron</i>	29/09/2000	25,49 ha	Ciney – Biron (en partie sur Hamois)
<i>Extension du parc d'activités économiques de Ciney – Hamois</i>	24/07/2019	55,88 ha	Ciney – Biron (en partie sur Hamois)
<i>Zone industrielle de Ciney – dite de Lienne</i>	20/03/1974	4,75 ha	Entre Ciney et Emptinale
<i>Extension du parc d'activités économiques de Ciney – dit de Lienne</i>	17/02/2020	1,69 ha	Entre Ciney et Emptinale

L'extension 1 du zoning industriel d'Achêne, l'extension du parc d'activités économiques de Ciney – dit de Lienne et l'extension du parc d'activités économiques de Ciney – Hamois ne sont pas mis en œuvre. Tous les autres périmètres sont mis en œuvre (la zone industrielle de Ciney est encore en partie urbanisable) et accueillent les parcs d'activité économique du territoire.

La carte ci-après regroupe les SOL, SAR, périmètres de remembrement agricole et périmètres de reconnaissance économique identifiés ci-avant.

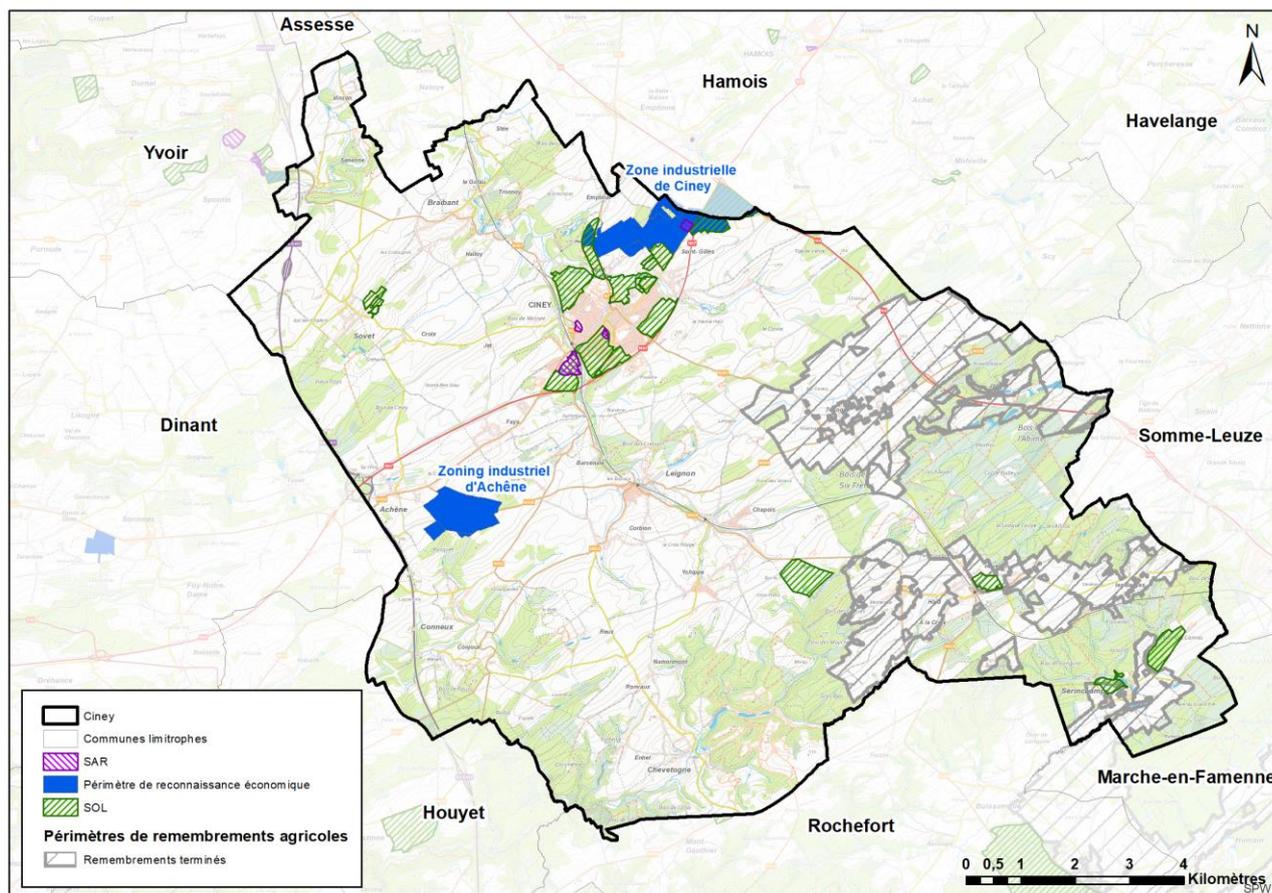


Figure 23 : SOL, SAR, remembrement agricole et périmètres de reconnaissance économique
(Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

CCATM

Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, les autorités communales ont la possibilité de créer un organe consultatif appelé la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, qui doit être consultée par les autorités locales et qui peut rendre des avis. Ciney possède une CCATM, renouvelée le 04/09/2020.

4.8 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Noyaux bâtis traditionnels, dont certains protégés par d'anciens RGBSR (GRU relatifs à l'habitat condrusien à Halloy et Conneux-Conjoux-Reux) ✓ Patrimoine classé : 22 monuments et sites classés ✓ ± 400 bâtiments repris à l'IPIC et présents dans tous les villages (beaucoup de châteaux et grandes fermes typiques du Condroz) ✓ De nombreux espaces publics, dont la majorité ont récemment été réaménagés (au cours des 15-20 dernières années) ✓ Equipement qualitatif de nombreux espaces publics (plaines de jeux, terrains de sport, mobilier) ✓ Nombreux outils de gestion territoriale existants (SDC, GCU, GRU, SOL, SAR, périmètres de reconnaissance économique) démontrant une volonté communale de gestion du territoire et de dynamisation urbanistique et économique ✓ Présence d'une CLDR et d'une CCATM 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Très grand nombre de villages et hameaux (près d'une trentaine) → Difficulté de lecture du paysage bâti ✓ Tendance à la dénaturation de l'architecture traditionnelle des nouvelles constructions (hétérogénéité des matériaux et concepts) ✓ L'étalement des villages en ruban le long des voiries amène certains villages à rejoindre leurs hameaux proches (Leignon et Corbion, Chapois et Ychippe, Haid et Haversin, Achêne et Fays) → Déstructuration du tissu bâti ✓ Densité du zonage archéologique (contrainte potentielle pour la mise en œuvre de projets) ✓ Divergence d'équipements entre espaces publics pourtant récemment réaménagés ✓ De nombreux espaces publics accessibles aux voitures, servant plutôt de parking ✓ Bâti ancien peu adapté et difficilement adaptable à la structure sociétale actuelle et potentiellement très énergivore
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Densité du zonage archéologique, mobilisable en termes de projets ✓ Aménagement des espaces publics peu qualitatifs ou en manque d'équipements ✓ Mise en œuvre des nombreuses ZACC → Augmentation du potentiel foncier ✓ Nouveaux outils de gestion territoriale (GCU, SDC) destinés à mieux encadrer l'évolution urbanistique du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Progression du bâti contemporain → Risque de dénaturation des noyaux villageois et de poursuite de l'étalement en ruban

**Partie 5 : *DÉMOGRAPHIE ET
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES***

5.1 DONNÉES CLÉS

Démographie

Population (2021) : 16.822 habitants (8.088 hommes, 8.734 femmes)

Evolution (1991-2021) : + 21,0 % (+ 2.915 habitants) / Par an, + 0,7 % (+ 97 habitants)

Perspectives (2035) : + 10,2 % (+ 1.719 habitants) / Par an, + 0,7 % (+ 123 habitants)

Répartition par ancienne commune (2021) : Ciney (52,6 %), Leignon (13,3 %) et Haversin (9,8 %) cumulent plus de 75,0 % de la population du territoire

Age moyen (2021) : 41,7 ans (vieillesse marquée)

Taille moyenne des ménages (2021) : 2,17 personnes/ménage (diminution marquée)

Typologie des ménages (2021) : 38,9 % de personnes isolées (croissance marquée)

25,5 % de couples avec enfants

22,5 % de couples sans enfants

Part des ménages de type isolés de 65 ans et + (2021) : 14,8 %

Mouvements démographiques

Solde naturel (1992-2020) : + 0,17 personnes/1.000 habitants (moyenne annuelle)

Solde migratoire (1992-2020) : + 6,10 personnes/1.000 habitants (moyenne annuelle)

Population d'origine étrangère (1993-2020) : + 255 personnes (9,3 % des migrants)

Revenus

Revenu annuel moyen par déclaration (2018) : 30.347€ (31.245€ en Région wallonne)

Indice de richesse (2018) : 95 (100 = Belgique)

Bénéficiaires d'un RIS (2020) : 2,77 % parmi les « 18-64 ans »

Emploi

Taux d'activité (2021) : 72,4 % (68,8 % en Région wallonne)

Taux d'emploi (2021) : 64,4 % (60,0 % en Région wallonne)

Taux de chômage (2021) : 10,6 % (12,3 % en Région wallonne)

Salariés (2019) : 5.881 travailleurs salariés et 6.778 postes salariés

Nombre d'indépendants (2019) : 1.654 indépendants

Chômage

Durée d'inoccupation (2021) : 26,9 % inoccupé moins de 6 mois et 14,6 % plus de 5 ans

Age des demandeurs d'emploi (2021) : les moins de 25 ans sont les plus représentés (26,3%) juste devant les plus de 50 ans (24,0 %)

Niveau de formation des demandeurs d'emplois (2021) : 41,7 % n'ont pas terminé leurs études secondaires

Bassin d'emploi

Lieu de travail des travailleurs habitant Ciney (2011) : 6.496 personnes actives habitent à Ciney (2.667 y habitent et y travaillent, soit 41,1 %)

Lieu de résidence des travailleurs actifs à Ciney (2011) : 6.396 personnes actives sur le territoire de Ciney (2.667 y habitent et y travaillent, soit 41,7 %)

Ratio d'emploi intérieur (2019) : 79,3% (59,4% en Région wallonne)

5.2 Evolution démographique

Généralités

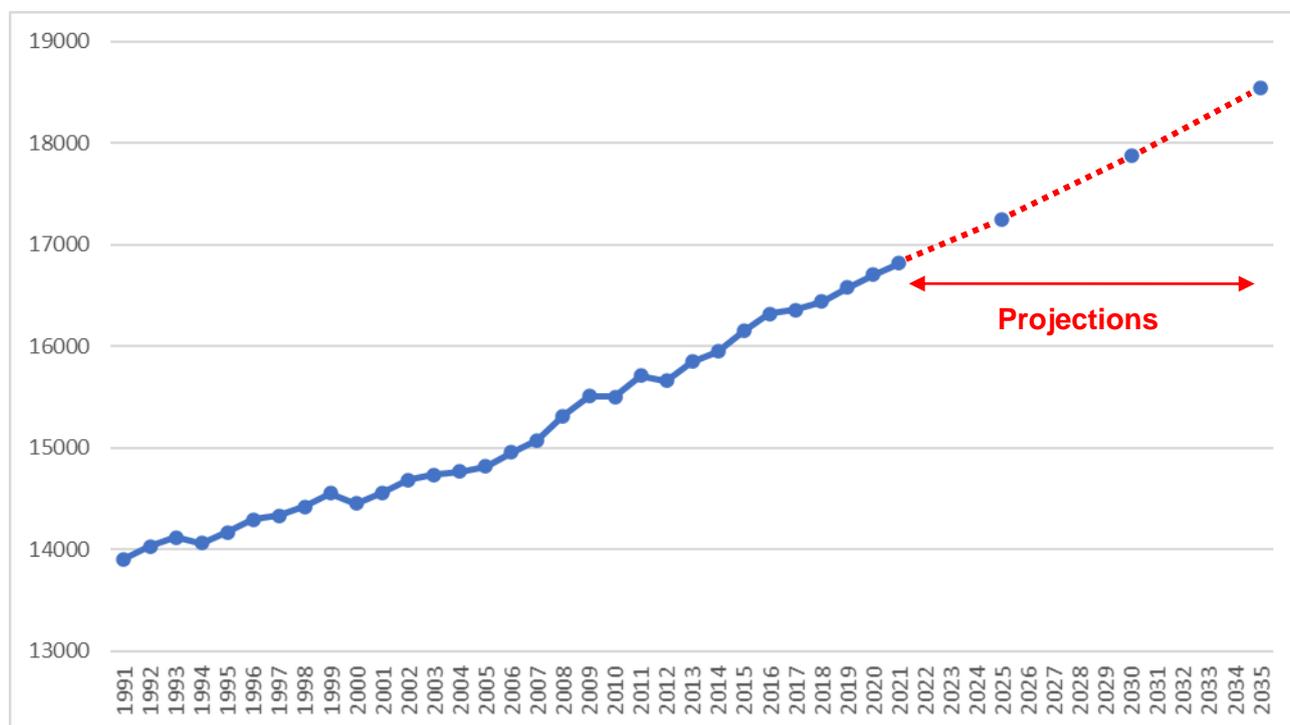


Figure 24 : Evolution démographique à Ciney – 1991 à 2021 et projections jusque 2035
(Source : IW PES, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

L'évolution démographique à Ciney est constante depuis le début des années 1990, passant de 13.907 habitants en 1991 à 16.822 en 2021 (+ 2.915 habitants, soit + 21,0 % en 30 ans). La croissance moyenne sur les 30 dernières années est donc de 97 nouveaux habitants par an (+ 0,7 % par an). Parmi ces 16.822 personnes, 8.088 sont des hommes et 8.734 sont des femmes.

Les perspectives de population en 2021 prévoient une croissance de la population de 1.719 habitants d'ici 2035, pour atteindre 18.541 habitants (+ 10,2 %). Cela signifie que la croissance devrait accélérer jusqu'à atteindre 123 nouveaux habitants par an (+ 0,7 % par an), ce qui est légèrement supérieur à la croissance des 30 dernières années.

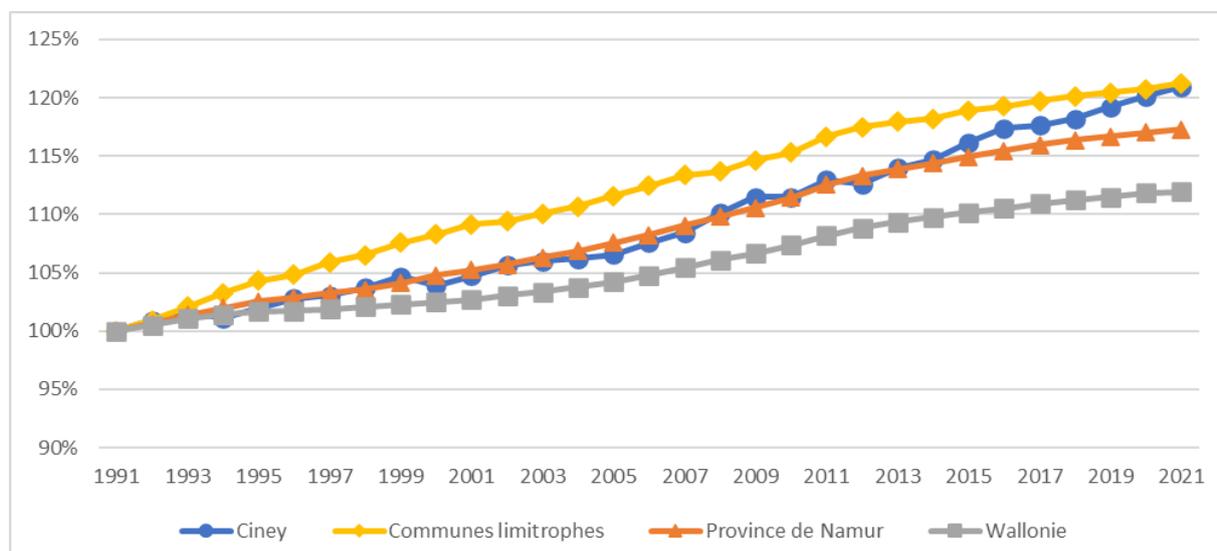


Figure 25 : Evolution démographique à Ciney, dans la micro-région, dans la province de Namur et en Wallonie – 1991 à 2021 (Source : IW PES, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

L'évolution démographique de Ciney est atypique par rapport aux autres entités comparées. Dès 1991, elle a été supérieure à celle de la moyenne wallonne et plutôt similaire à la moyenne provinciale jusqu'à 2014-2015 où elle a accéléré jusqu'à rejoindre la moyenne de la micro-région. Entre 1991 et 2021, la croissance à Ciney est de 21,0 %, contre 21,3 % dans la micro-région, 17,3 % dans la province et 11,9 % en Région wallonne.

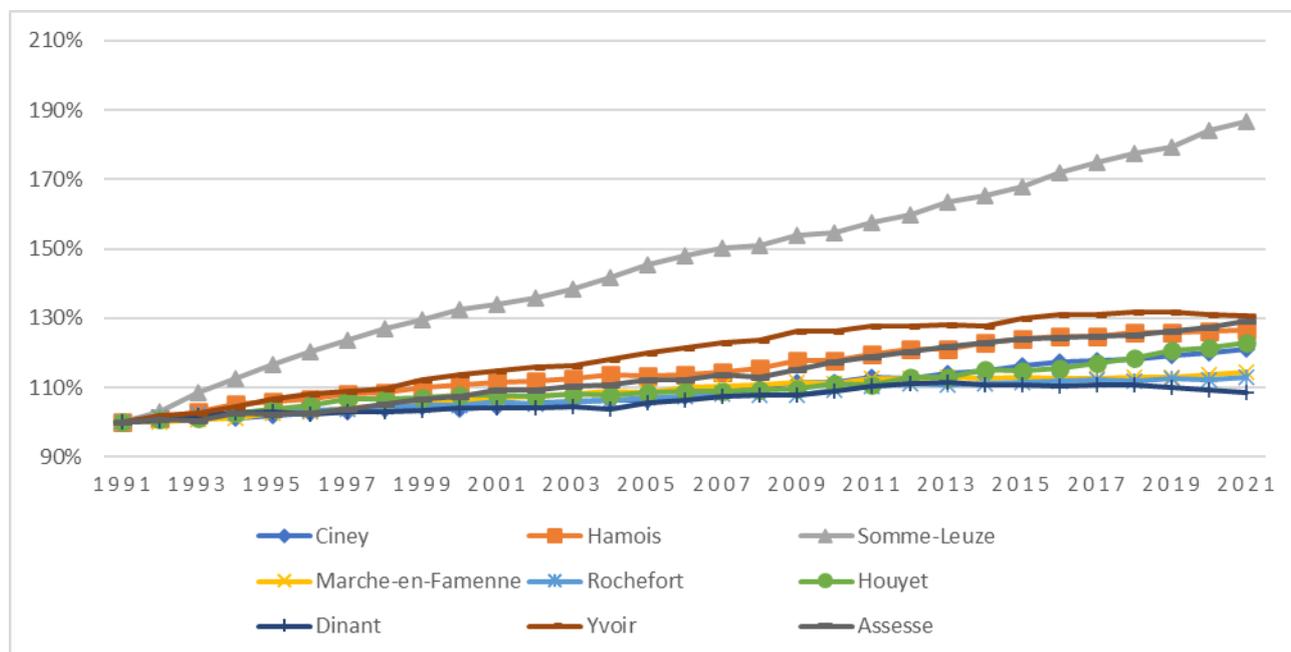


Figure 26 : Evolution démographique entre les communes de la micro-région – 1991 à 2021
(Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

A l'échelle de la micro-région, Somme-Leuze a connu la croissance démographique la plus importante (+ 87 % en 30 ans, soit 2.733 habitants supplémentaires), ce qui est près de 3 fois plus important que la croissance constatée à Hamois, Yvoir ou Assesse et plus de 4 fois qu'à Ciney (+ 21,0 %), où la croissance est similaire à celle de Houyet (+ 23,1 %). Dans l'ensemble, toutes les communes de la micro-région ont connu une évolution positive sur la période considérée, la plus faible étant attribuée à Dinant (+ 8,7 %).

Evolution de la population au sein des villages

	Population (décembre 2011)		Population (décembre 2021)		Evolution 2011-2021	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ciney	8.335	53,3 %	8.947	52,6 %	+ 612	+ 7,3
Achêne	905	5,8 %	1.040	6,1 %	+ 135	+ 14,9
Braibant	658	4,2 %	699	4,1 %	+ 41	+ 6,2
Chevetogne	603	3,9 %	607	3,6 %	+ 4	+ 0,7
Conneux	227	1,5 %	244	1,4 %	+ 17	+ 7,5
Leignon	2.104	13,4 %	2.258	13,3 %	+ 154	+ 7,3
Pessoux	645	4,1 %	812	4,8 %	+ 167	+ 25,9
Haversin	1.466	9,4 %	1.669	9,8 %	+ 203	+ 13,8
Sovet	704	4,5 %	728	4,3 %	+ 24	+ 3,4
TOTAL	15.647	100,0 %	17.004	100,0 %	+ 1.357	+ 8,7

Sans surprise, c'est à Ciney-ville que l'on retrouve l'essentiel de la population du territoire (52,6 % en 2021). Suivent ensuite Leignon (13,3 %, avec le regroupement des villages de

Leignon, Chapois, Corbion et Ychippe) et Haversin (9,8 %). Ces 3 anciennes communes regroupent à elles seules 75,7 % des habitants du territoire. Les autres entités se partagent le reste, chacune accueillant entre 1,4 et 6,1 % de l'effectif démographique communal (ce qui représente tout de même 1.040 habitants à Achêne).

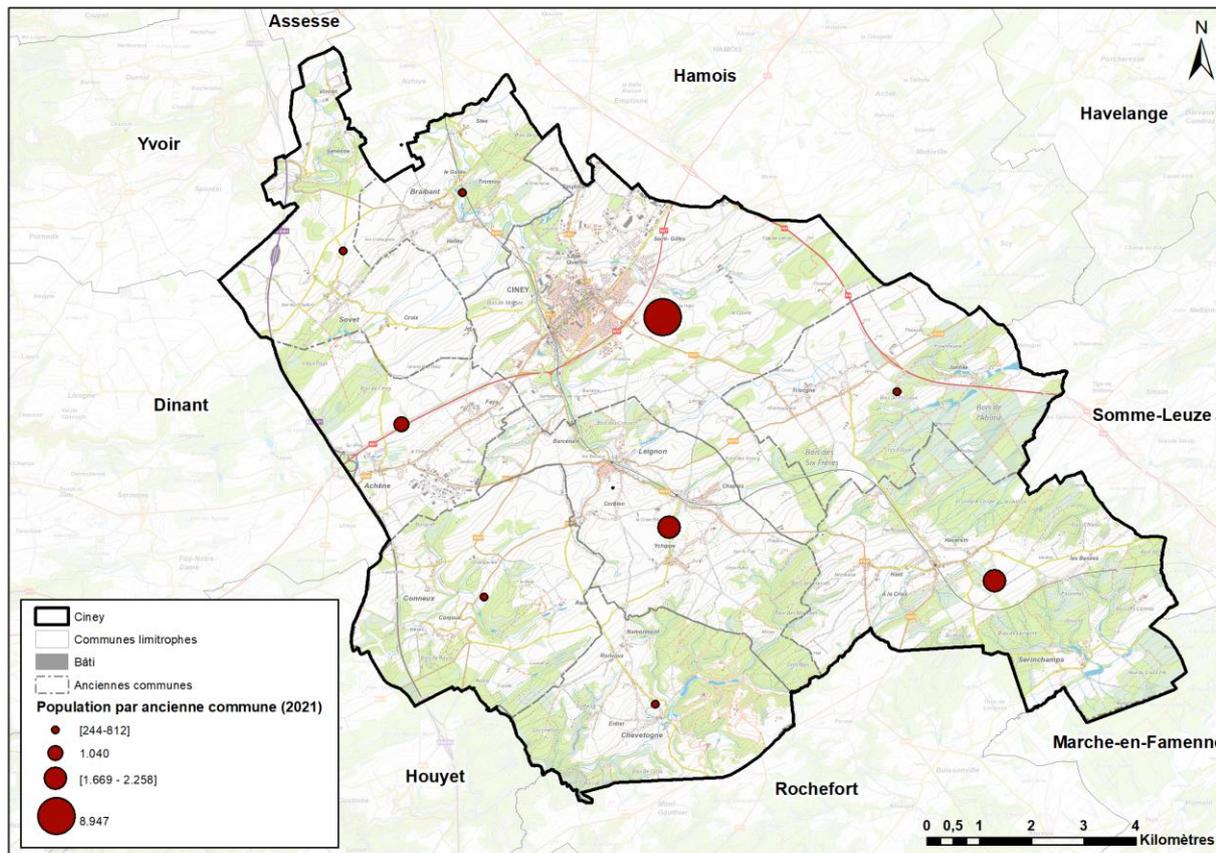


Figure 27 : Effectif démographique par ancienne commune en 2021
(Source : administration communale, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Entre 2011 et 2021, la population à Ciney a cru de 8,7 % mais de manière très différente entre les différentes entités. Si toutes ont bien connu une croissance démographique sur les 10 dernières années, elle s'est limitée à maximum 7,5 % pour Chevetogne (0,7 %), Sovet (3,4 %), Leignon et Ciney (7,3 %) et Conneux (7,5 %). En revanche, elle est supérieure à 10 % pour Haversin (13,8 %), Achêne (14,9 %) et Pessoux (25,9 %).

En termes bruts, c'est toujours bien en ville que l'effectif a le plus augmenté (612 habitants supplémentaires, soit 45,1 % du total entre 2011 et 2021), loin devant Haversin (+ 203, 15,0 % du total), Pessoux (+ 167, 12,3 % du total), Leignon (+ 154, 11,3 % du total) et Achêne (+ 135, 10,0 %). Le reste se partage entre les villages restants (+ 86, 6,3 % du total).

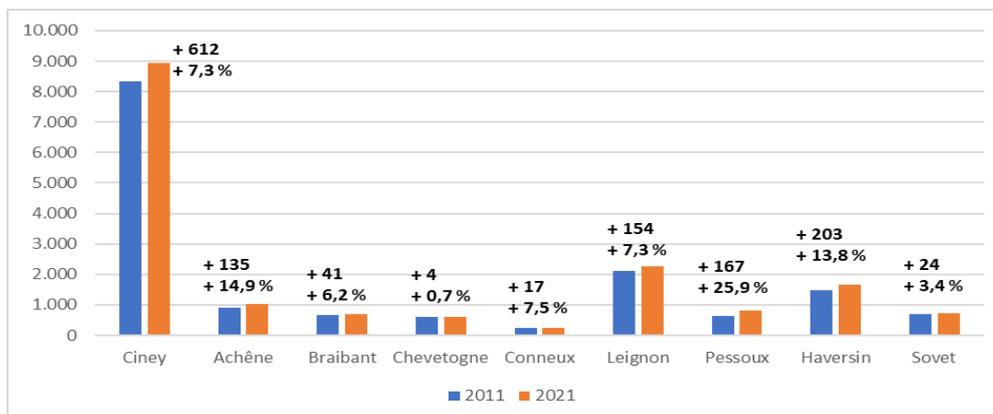


Figure 28 : Evolution démographique par ancienne commune : 2011-2021
(Source : administration communale, IGN – Carto : DR(EA)²M)

5.3 MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Généralités

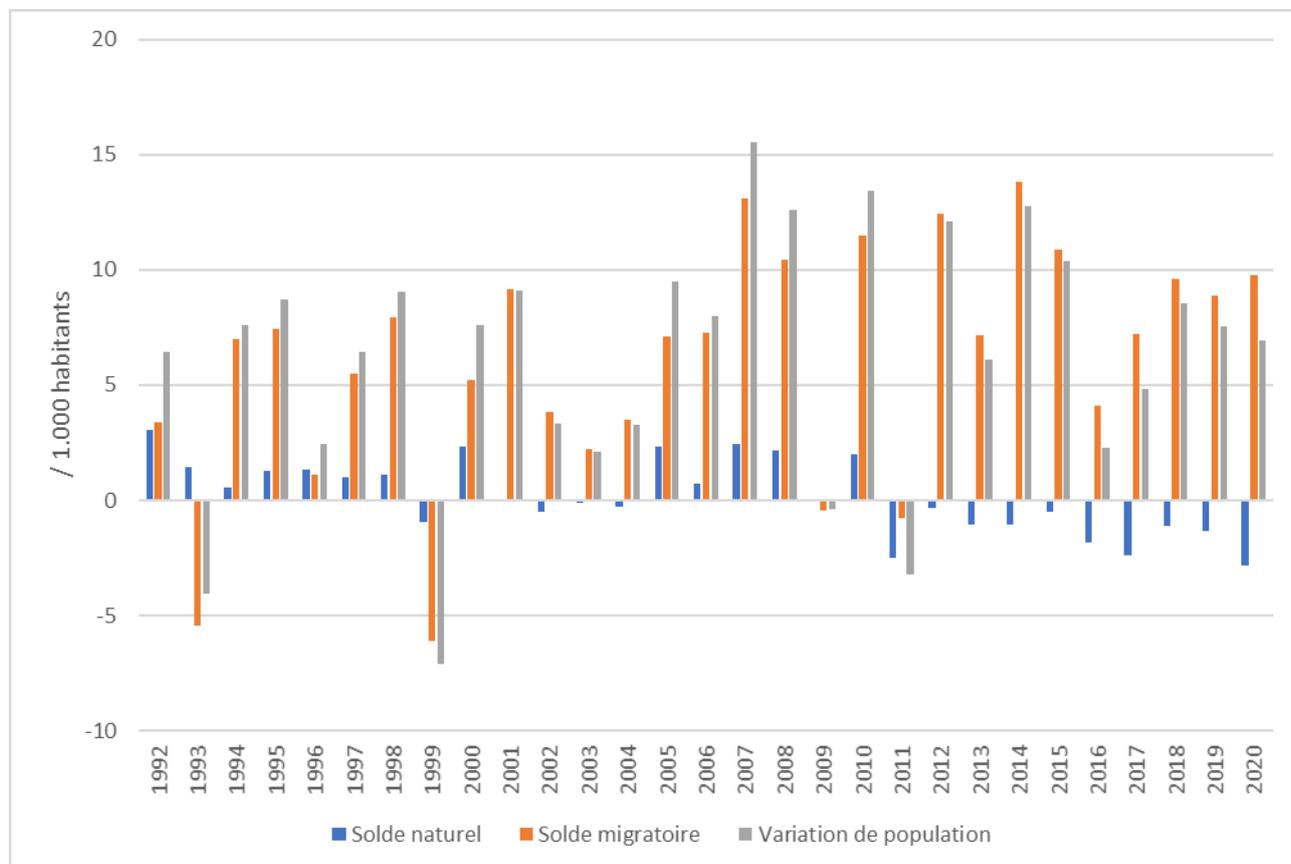


Figure 29 : Solde migratoire, solde naturel et variation de population à Ciney – 1992 à 2020
(Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

A Ciney (comme dans de nombreuses autres communes wallonnes), la croissance démographique n'est plus majoritairement alimentée par le solde naturel mais par le solde migratoire. En moyenne, au cours des 30 dernières années, le solde migratoire est 36 fois plus élevé que le solde naturel.

Solde naturel

En 2020, le solde naturel était négatif (- 2,86 personnes/1.000 habitants) ; ce solde était d'ailleurs négatif lors des 10 dernières années sans pour autant que la variation de population ne soit également négative puisque le solde migratoire compense largement ce faible solde naturel, caractéristique du vieillissement démographique de manière générale.

En moyenne, entre 1992 et 2020, le solde naturel annuel était de 0,17 personnes/1.000 habitants, ce qui est 2 fois inférieur à la moyenne wallonne sur la même période (0,35).

Solde migratoire

Ciney peut compter sur un solde migratoire largement positif pour contrebalancer son faible solde naturel. En 2020, le solde migratoire était positif (9,78 personnes/1.000 habitants) ; ce solde était également nettement positif sans interruption depuis 2012. Depuis 1992, les seules années où le solde migratoire était négatif sont 1993, 1999, 2009 et 2011 ; ces soldes migratoires négatifs ont à chaque fois entraîné une variation de population négative (jamais cette variation de population négative n'a été enregistrée une année où le solde migratoire était positif).

En moyenne, entre 1992 et 2020, le solde migratoire annuel était de 6,10 personnes/1.000 habitants, ce qui est près de 2 fois supérieur à la moyenne wallonne sur la même période (3,36). Ce solde migratoire positif compense les faibles valeurs du solde naturel et permet d'expliquer l'importante croissance démographique observée ces dernières décennies à Ciney. Ciney peut donc compter sur l'afflux de nouveaux habitants en provenance d'autres communes ou pays.

Population d'origine étrangère

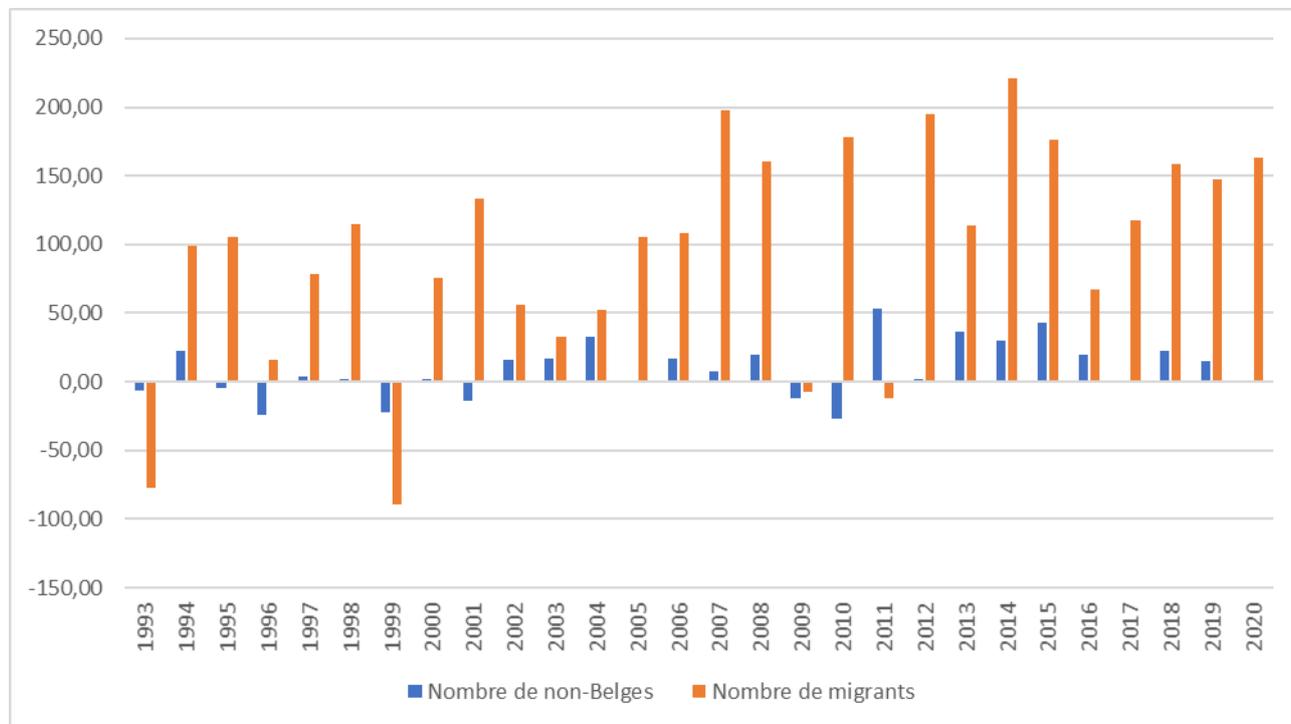


Figure 30 : Evolution du nombre de migrants et de la population non-Belge à Ciney – 1993 à 2020
(Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Au cours des 27 dernières années, 2.734 nouveaux migrants sont venus renforcer l'effectif démographique communal. Au cours de la même période, la population non-Belge est passée de 321 personnes à 576 personnes, soit une augmentation de 255 personnes. Cela signifie que sur la période considérée, seuls 9,3 % des migrants étaient de nationalité étrangère et que l'essentiel de ces migrants est donc composé de Belges ayant changé de commune de résidence.

L'attractivité relative du territoire de Ciney peut s'expliquer par différents facteurs. Après un exode rural il y a plusieurs décennies, les populations reviennent peu à peu s'installer dans les campagnes. Elles y sont attirées par la qualité de vie, par le cadre naturel et paysager offert aux habitants et par les infrastructures de mobilité permettant de rapidement connecter les pôles urbains situés à proximité. Ciney possédant également son propre pôle urbain, cela renforce davantage sa polyvalence et son attractivité.

5.4 AGE DE LA POPULATION

Généralités

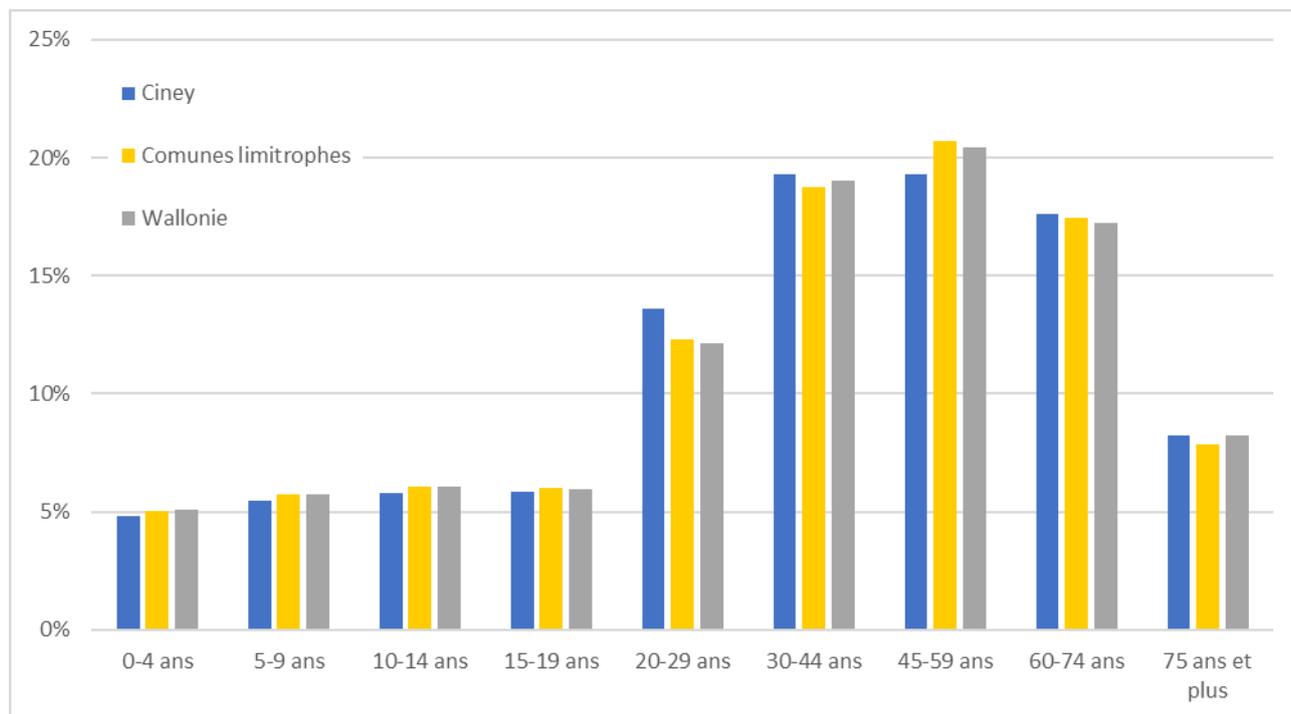


Figure 31 : Distribution des groupes d'âges à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2021
(Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

La distribution des groupes d'âge à Ciney est relativement similaire à celle des communes de la micro-région et de la Région wallonne pour les classes d'âge inférieures à 20 ans et supérieures à 60 ans. Les « 20-29 » ans sont plus représentés à Ciney mais les « 45-59 » ans y sont moins représentés. Au final, l'âge moyen à Ciney (41,7 ans) est globalement similaire à celui des autres communes de la micro-région, bien que les disparités soient tout de même marquées (entre 39,2 ans à Assesse et Hamois et 43,5 ans à Dinant). A titre de comparaison, l'âge moyen wallon est de 41,7 ans.

2021	Ciney	Wallonie	Micro-région
Moins de 20 ans	21,9 %	22,9 %	22,8 %
Entre 20 et 60 ans	52,2 %	51,7 %	51,8 %
Plus de 60 ans	25,9 %	25,5 %	25,3 %

Tableau 2 : Distribution des groupes d'âges à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2021
(Source : IWEPS, 2021)

Evolution par classes d'âge

	2011		2021		2011 – 2021
	Effectif	%	Effectif	%	
Moins de 15 ans	2.661	17,0	2.706	16,1	- 1,1 %
Entre 15 et 29 ans	3.100	19,5	3.266	19,4	- 0,1 %
Entre 30 et 44 ans	3.000	19,1	3.251	19,3	+ 0,2 %
Entre 45 et 60 ans	3.339	21,4	3.250	19,3	- 2,1 %
Plus de 60 ans	3.612	23,0	4.349	25,9	+ 2,9 %

Tableau 3 : Evolution des classes d'âge à Ciney – 2011 à 2021 (Source : IWEPS, 2021)

Entre 2011 et 2021, toutes les classes d'âge de moins de 45 ans ont vu augmenter leur effectif mais la part de cet effectif vis-à-vis de la population totale a soit baissé, soit stagné. Les « 45-60 » ans sont légèrement moins nombreux mais proportionnellement, ont vu leur part baisser de 2,1 % tandis que les plus de 60 ans ont augmenté de 737 personnes (+ 2,9 % par rapport à l'effectif total). L'espérance de vie accrue explique en partie ce vieillissement de la population ; ce dernier peut aussi s'expliquer par une migration des personnes de plus de 60 ans sur le territoire (cf. le sous-chapitre précédent). Ce vieillissement est commun à l'ensemble de la Wallonie et contribue à l'augmentation de l'âge moyen (40,8 ans en 2011, 41,7 ans en 2021 à Ciney).

Sur base de ces évolutions passées et si le contexte reste identique, il est attendu que l'on observe les mêmes évolutions dans les années à venir, c'est-à-dire un remplacement progressif des classes d'âge de moins de 45 ans par des classes d'âge plus âgées (plus de 60 ans). Comme les personnes âgées ont davantage tendance à vivre seules, cela devrait avoir des répercussions sur le besoin en logement dans les années à venir.

Age par village

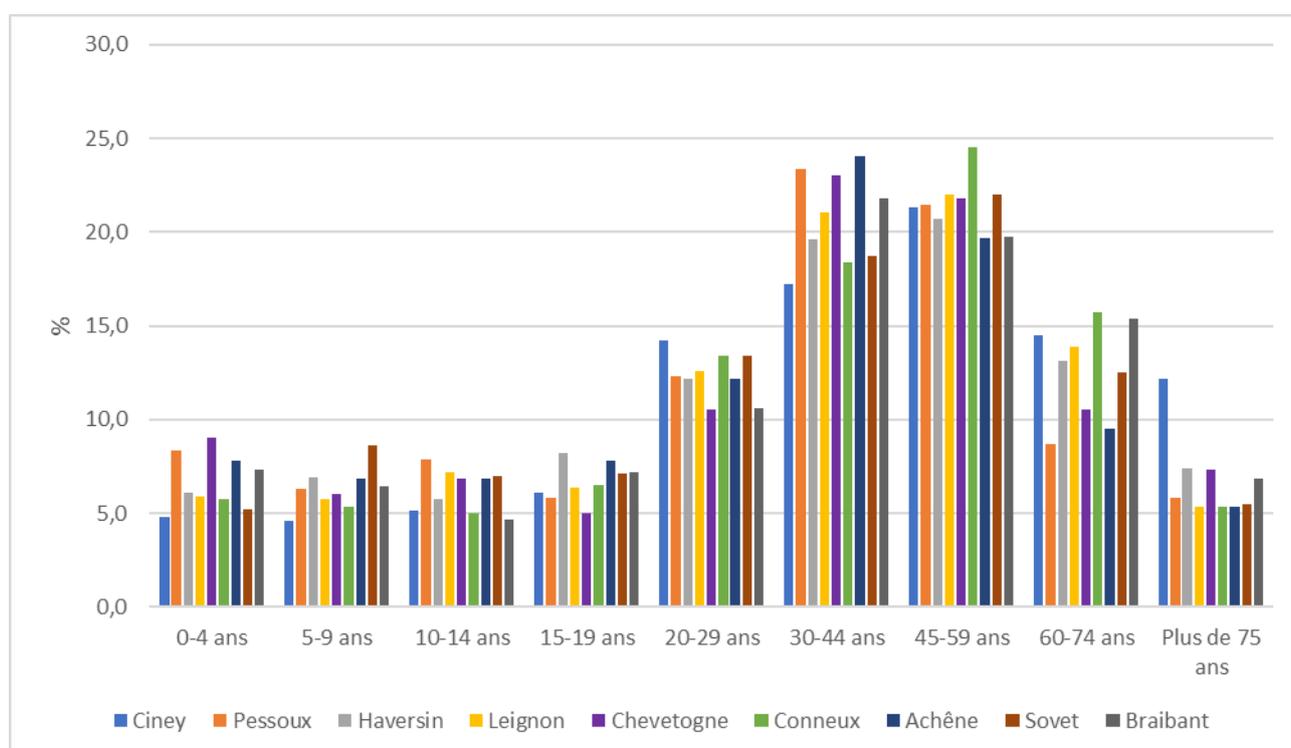


Figure 32 : Distribution des groupes d'âges dans les villages de Ciney en 2011

(Source : *Census 2011 – Graphique : DR(EA)²M*)

En 2011 (date du dernier recensement), l'âge moyen à Ciney était de 40,8 ans. Sur base des informations en notre possession, nous pouvons estimer que les habitants de la ville de Ciney sont vraisemblablement les plus âgés de l'entité ($\pm 43,8$ ans) et qu'à l'inverse, ceux de Pessoux et Achêne sont les moins âgés ($\pm 36,7$ ans et $\pm 36,4$ ans). Tous les autres villages présentent un âge moyen oscillant entre 38 et 41 ans. Ciney regroupant 53,7 % de la population en 2011, son influence est donc majeure à l'échelle du territoire et l'on comprend donc que les grandes parts de personnes âgées de plus de 60 ans qui y habitent influencent tant l'âge moyen cinacien.

Il apparaît donc assez nettement que la ville est très attractive pour les personnes âgées (pôle scolaire, de services et de commerces) et qu'à l'inverse, les villages les plus proches des grands axes de communication menant hors du territoire (E411 et N4) semblent être plus attractifs pour les personnes plus jeunes, à l'image de Pessoux et Achêne.

5.5 TYPOLOGIE DES MÉNAGES

Généralités

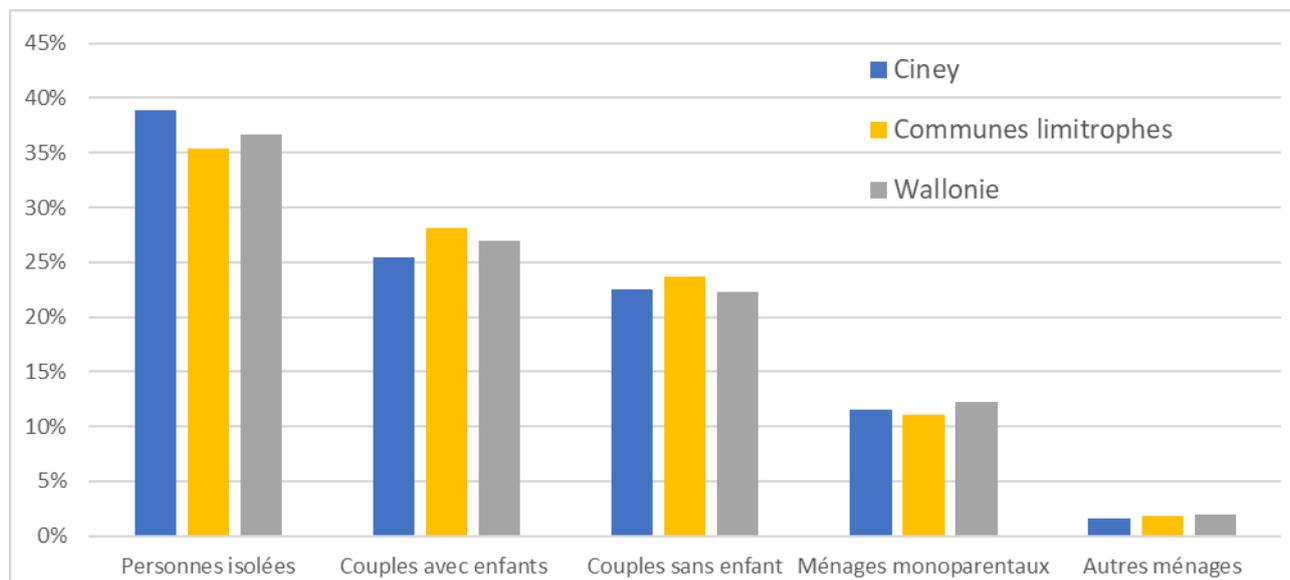


Figure 33 : Répartition des ménages à Ciney, en Wallonie et dans la micro-région en 2021

(Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

En 2021, le nombre de ménages à Ciney est de 7.583. Les personnes isolées sont les plus représentées (38,9 %), devant les couples avec enfants (25,5 %) et les couples sans enfants (22,5 %). En comparaison de la micro-région et de la Région wallonne, les personnes isolées sont plus représentées à Ciney, au détriment des couples, avec ou sans enfants. Les ménages monoparentaux et les autres ménages sont moins représentés à Ciney mais dans des proportions similaires qu'au sein de la micro-région et de la Région wallonne.

Sur base de ce graphique, il n'est pas surprenant de constater que la taille moyenne des ménages privés à Ciney est de 2,17 habitants par ménage, soit inférieure à la moyenne wallonne (2,25). Comme en de nombreux endroits en Région wallonne, la taille des ménages est en diminution constante ; 2,45 habitants/ménage à Ciney en 2001 contre 2,37 en Région wallonne, ce qui signifie donc que la diminution à l'œuvre à Ciney est accélérée par rapport à la moyenne wallonne. Cela représente une baisse de 11,4 %, alors même que le nombre de ménages privés a connu une croissance de 30,8 %, passant de 5.799 à 7.583 en 20 ans.

Pour faire un lien avec le sous-chapitre précédent relatif à l'âge de la population, les « plus de 65 ans » sont touchés par l'isolement puisque selon l'IWEPS, ils représentent 14,8 % des ménages du territoire (1.122 personnes), soit 38 % des ménages isolés. Cette valeur est supérieure à la moyenne wallonne (14,0 %), confirmant l'importance de ce phénomène à l'œuvre à Ciney ainsi qu'en de nombreux autres endroits en Wallonie, principalement lorsqu'il touche les régions rurales.

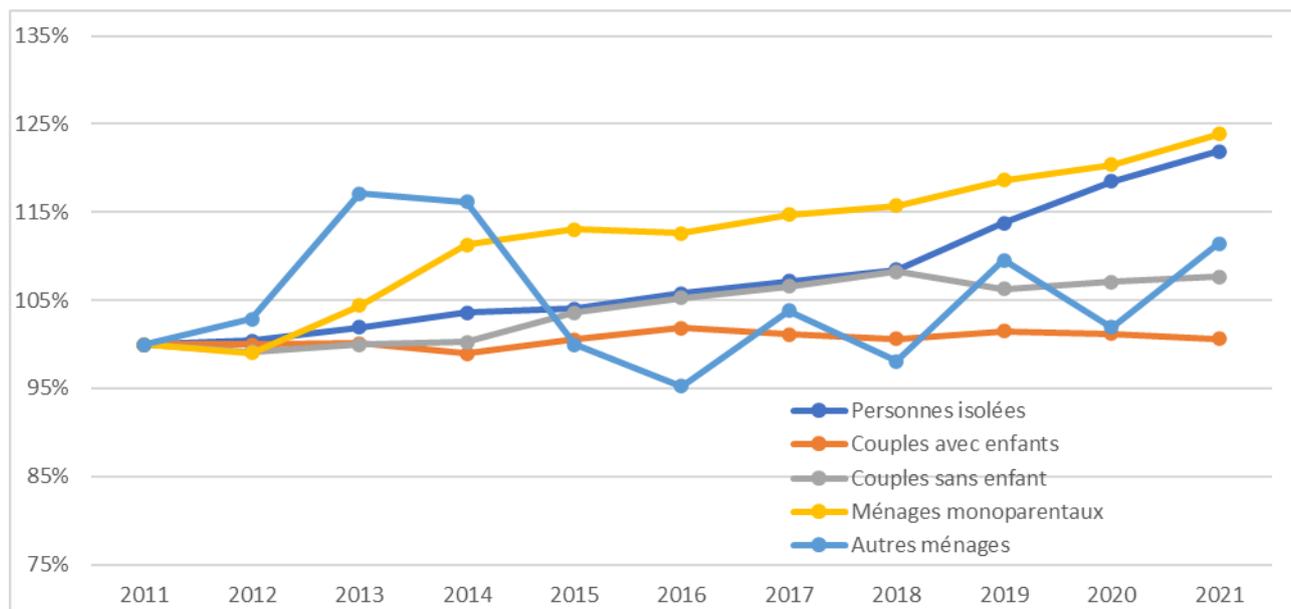
Evolution par type de ménages

Figure 34 : Evolution du nombre de ménages par type à Ciney – 2011 à 2021
(Source : Capru – Graphique : DR(EA)²M)

Entre 2011 et 2021, la part de personnes isolées a augmenté de 22 % et la part de ménages monoparentaux a augmenté de 24 %. La part de couples avec enfants est restée stable mais celle des couples sans enfants a augmenté de 8 %. Pour ce qui est des autres ménages, leur faible nombre les rend très sensibles aux moindres évolutions, d'où ce tracé particulier.

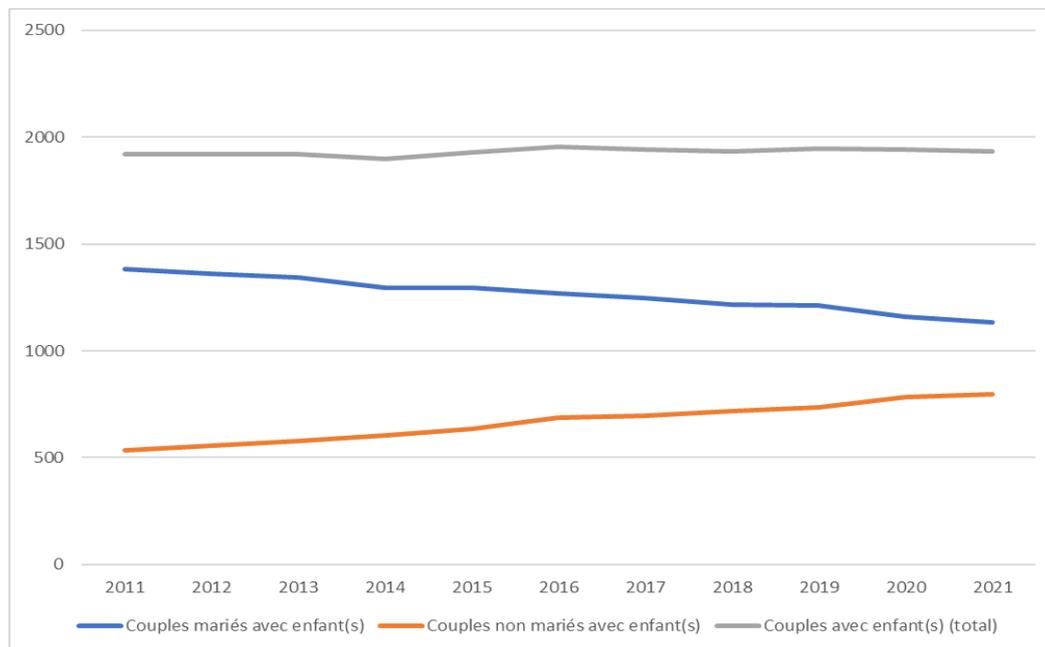


Figure 35 : Evolution du nombre de couples avec enfant(s) à Ciney – 2011 à 2021
(Source : Capru – Graphique : DR(EA)²M)

En s'intéressant au statut marital des couples, on constate une tendance croisée selon laquelle le nombre de couples mariés avec enfants décroît en même temps que le nombre de couples non mariés avec enfants croît. Sur le même intervalle de temps, le nombre total de couples avec enfants est stable. Il est donc plausible que Ciney suive la tendance selon laquelle de moins en moins de couples se marient. Il ne s'agit donc pas d'une disparition mais plutôt d'une substitution, observable également à l'échelle wallonne dans les mêmes proportions.

Types de ménages par village

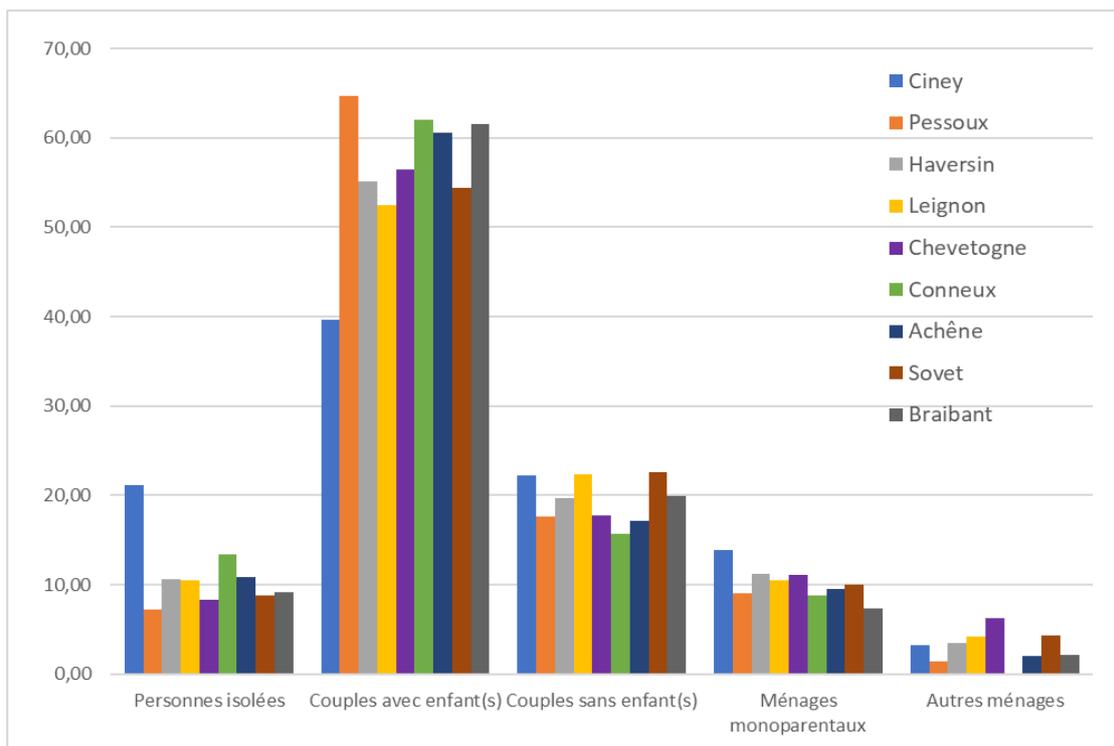


Figure 36 : Population suivant le type de ménages dans les villages à Ciney
(Source : Censuses 2011 – Graphique : DR(EA)²M)

Contrairement au premier graphique de ce chapitre et qui présentait la part des différents types de ménages à l'échelle communale, le graphique ci-avant présente la part de l'effectif démographique suivant ces types de ménages. Toute comparaison directe avec le graphique communal est donc impossible. Néanmoins, entre villages, les personnes isolées étaient proportionnellement 2 fois plus nombreuses à Ciney (21,1 %) que dans le reste de la commune. A l'inverse, les couples avec enfants étaient moins nombreux à Ciney (39,6 %) que dans le reste de la commune. Toutes les autres typologies sont représentées de manière équivalente entre les villages.

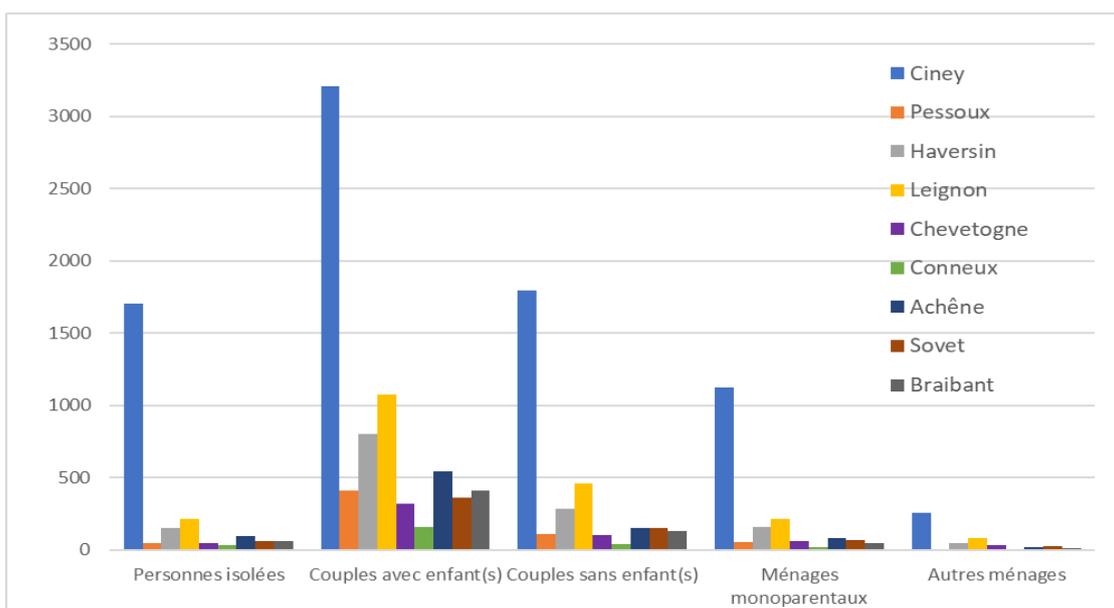


Figure 37 : Population suivant le type de ménages dans les villages à Ciney
(Source : Censuses 2011 – Graphique : DR(EA)²M)

En considérant les effectifs relatifs à ces ménages, on constate bien que Ciney concentrait déjà la majorité des ménages en 2011. A tous les niveaux, chaque type de ménage est sur-représenté à Ciney par rapport aux autres villages.

5.6 LES REVENUS

Revenus par déclaration

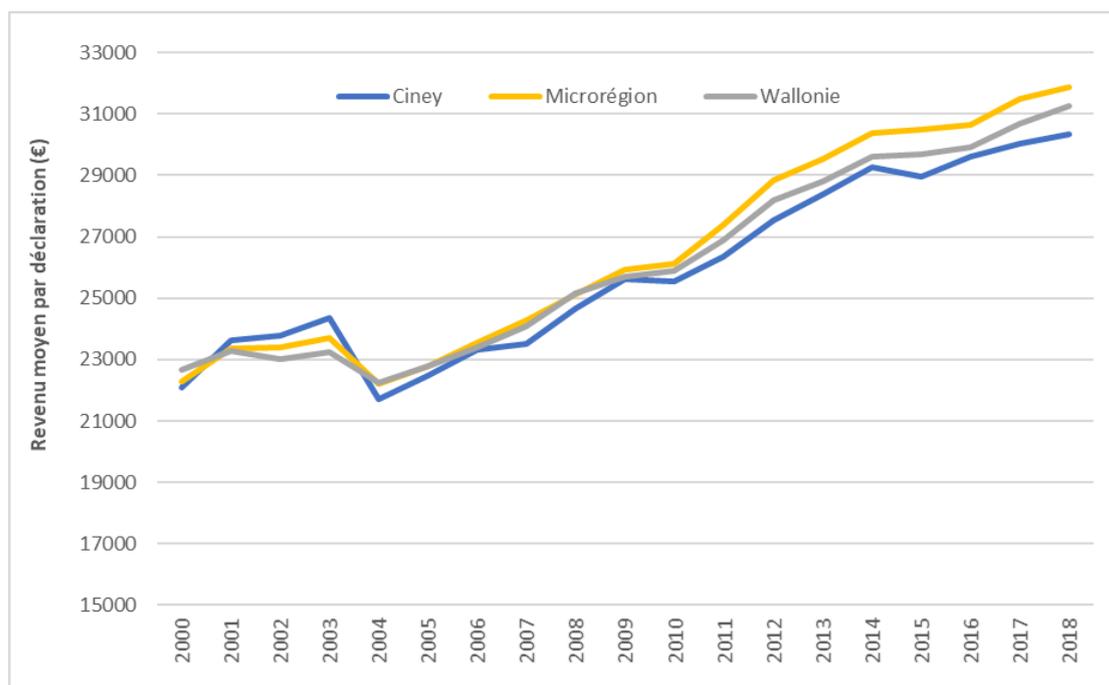


Figure 38 : Evolution du revenu moyen par déclaration à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2018 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Pour l'année 2018 (dernière année pour laquelle les données IWEPS sont disponibles), le revenu moyen par déclaration s'élève à 30.347€ à Ciney, 31.894€ dans la micro-région et 31.245€ en Région wallonne. Par rapport aux communes de la micro-région, un clivage nord-sud est nettement visible puisque les communes du nord présentent un revenu nettement supérieur à Ciney (plus de 35.000€ à Hamois, Yvoir et Assesse) et aux communes du sud (moins de 30.000€ à Marche-en-Famenne, Rochefort, Houyet et Dinant).

Hormis entre 2001 et 2003, le revenu moyen par déclaration à Ciney a toujours été inférieur aux moyennes de la micro-région et de la Région wallonne depuis le début des années 2000, l'écart s'étant progressivement accru depuis 2004. L'écart entre la moyenne de la micro-région celle de la Région wallonne s'est également creusé depuis 2004 ($\pm 650\text{€}$ de plus au sein de la micro-région).

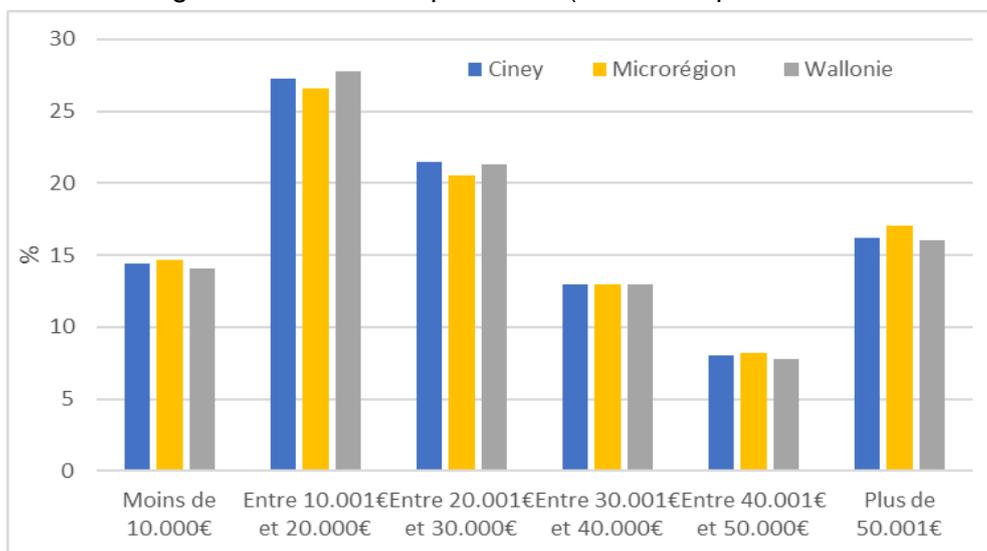


Figure 39 : Distribution des revenus par déclaration à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2018 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

En analysant les tranches de revenus par déclaration en 2018, on constate que la distribution de ces revenus est très similaire entre Ciney, la micro-région et la Région wallonne. Les seules petites différences visibles ne semblent pas significatives.

Indice de richesse

En comparant le revenu moyen net par habitant de chaque commune avec le revenu moyen net par habitant de la Belgique, on obtient un indice de richesse dont la base est 100 (100 = moyenne belge). Si l'indice est inférieur à 100, les habitants de la commune sont moins riches que la moyenne belge. Si l'indice est supérieur à 100, ils sont plus riches que la moyenne belge.

Exercice 2018	Revenu moyen par déclaration	Revenu moyen par habitant	Indice de richesse Belgique = 100
Ciney	30.347 €	17.793 €	95
Hamois	35.433 €	18.754 €	100
Somme-Leuze	31.070 €	17.465 €	93
Marche-en-Famenne	29.979 €	17.399 €	93
Rochefort	29.369 €	17.089 €	91
Houyet	29.378 €	16.983 €	90
Dinant	27.387 €	16.610 €	89
Yvoir	35.878 €	20.082 €	107
Assesse	38.208 €	20.734 €	110
Belgique	33.421 €	18.768 €	100

Tableau 4 : Exercice 2018 – Revenus par déclaration (Source : IWEPS)

Ciney possède un indice de richesse inférieur à la moyenne belge, à Assesse (110), Yvoir (107) et Hamois (100) mais supérieur aux autres communes de la micro-région, ce qui lui confère une position intermédiaire au sein d'une micro-région où les revenus sont relativement faibles. Le clivage nord-sud évoqué précédemment est donc toujours bien visible, les communes davantage orientées vers la Ville de Namur semblant disposer de revenus plus élevés.

Les ayants droit au revenu d'intégration sociale (RIS)

En 2020, la part de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) parmi les « 18-64 ans » était de 2,77 % à Ciney, contre 3,41 % en Région wallonne et 2,29 % dans la microrégion. Au sein de la micro-région, Dinant sort à nouveau du lot comme étant la moins bien lotie (5,11 %) tandis que les communes du nord s'en sortent bien une fois encore (entre 0,62 à Assesse et 1,61 à Somme-Leuze).

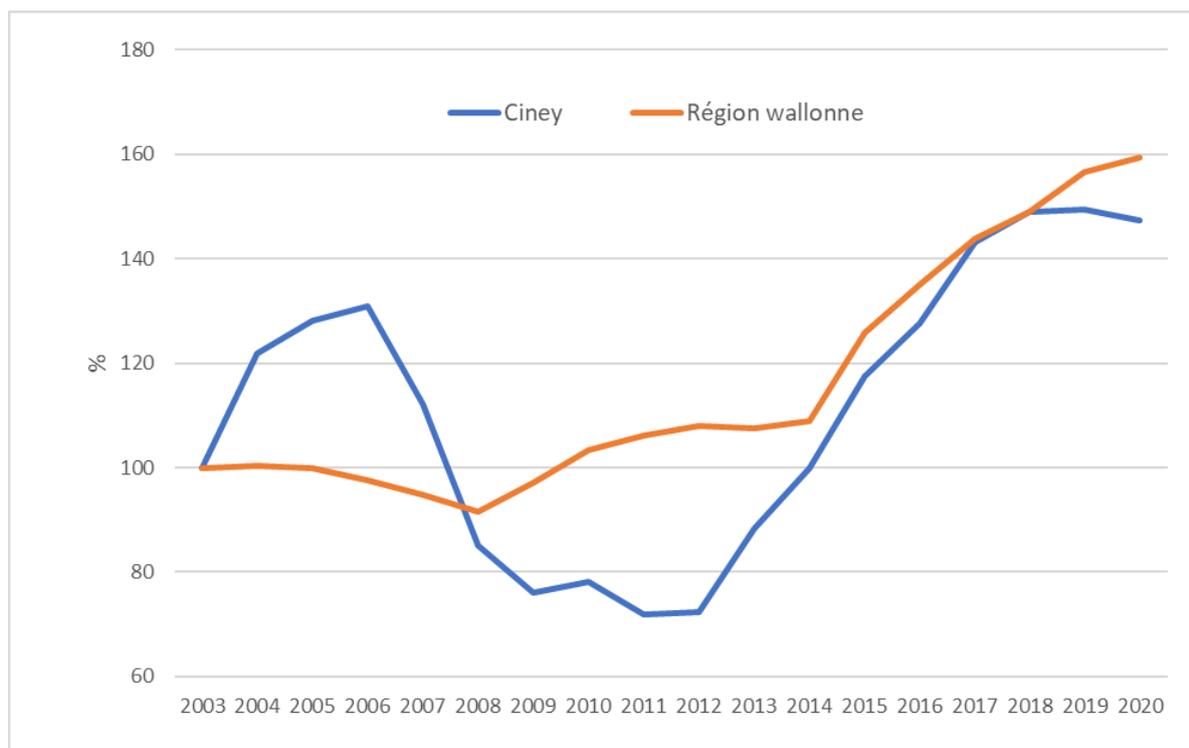


Figure 40 : Evolution de la part de bénéficiaires du RIS à Ciney et en Région wallonne – 2003 à 2020 (Normalisé à 100% en 2003) (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Après avoir atteint un minimum à 1,35 % à Ciney en 2011, la valeur est repartie progressivement à la hausse jusqu'en 2018-2019 (2,81 %) mais semble depuis lors aborder une phase de stagnation, voire de décroissance. Sur le graphique, on constate également que depuis 2007, la part de bénéficiaires à Ciney est toujours restée inférieure à la moyenne wallonne.

5.7 SITUATION LOCALE DE L'EMPLOI

Généralités

Sur les 16.822 personnes vivant à Ciney en 2021, 10.812 sont en âge de travailler (15 à 64 ans). Parmi eux, 7.825 possèdent un travail ou sont en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 72,4 % (70,9 % en 2011), une valeur intermédiaire par rapport aux autres entités de la micro-région (68,8 % à Dinant, 76,7 % à Hamois). En ne comptant plus que ceux possédant un travail, le taux d'emploi est de 64,4 % (62,3 % en 2011), soit une nouvelle fois intermédiaire (58,2 % à Dinant, 71,2 % à Hamois).

En ce qui concerne le taux de chômage, celui de Ciney (10,6 % en 2021, 12,2 % en 2011) est toujours intermédiaire puisqu'Assesse fait nettement mieux (6,1 %) mais que Dinant est loin derrière (14,9 %).

Par rapport à la Région wallonne, Ciney présente des indicateurs tous largement plus favorables (taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage).

Octobre 2021	Population active (15 - 64 ans)	Population active occupée ou en recherche d'emploi	Demandeurs d'emploi inoccupés	Taux d'activité = (pop. active)/(pop. 15-64 ans)	Taux d'emploi = (pop. qui travaille)/(pop. 15-64 ans)	Taux de chômage = (DEI)/(pop. active)
Ciney	10.812	7.825	829	72,4 %	64,4 %	10,6 %
Hamois	4.765	3.656	253	76,7 %	71,2 %	6,9 %
Somme-Leuze	3.739	2.733	214	73,1 %	66,9 %	7,8 %
Marche-en-Famenne	11.546	8.001	750	69,3 %	62,4 %	9,4 %
Rochefort	8.031	5.723	631	71,3 %	63,2 %	11,0 %
Houyet	3.225	2.310	217	71,6 %	64,4 %	9,4 %
Dinant	8.467	5.825	865	68,8 %	58,2 %	14,9 %
Yvoir	5.967	4.428	440	74,2 %	67,4 %	9,9 %
Assesse	4.566	3.466	210	75,9 %	71,1 %	6,1 %
Région wallonne	2.286.635	1.572.216	200.713	68,8%	60,0%	12,3%

Tableau 5 : Situation de l'emploi à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2021
(Source : FOREM, 2021)

Population active inoccupée

Taux de chômage

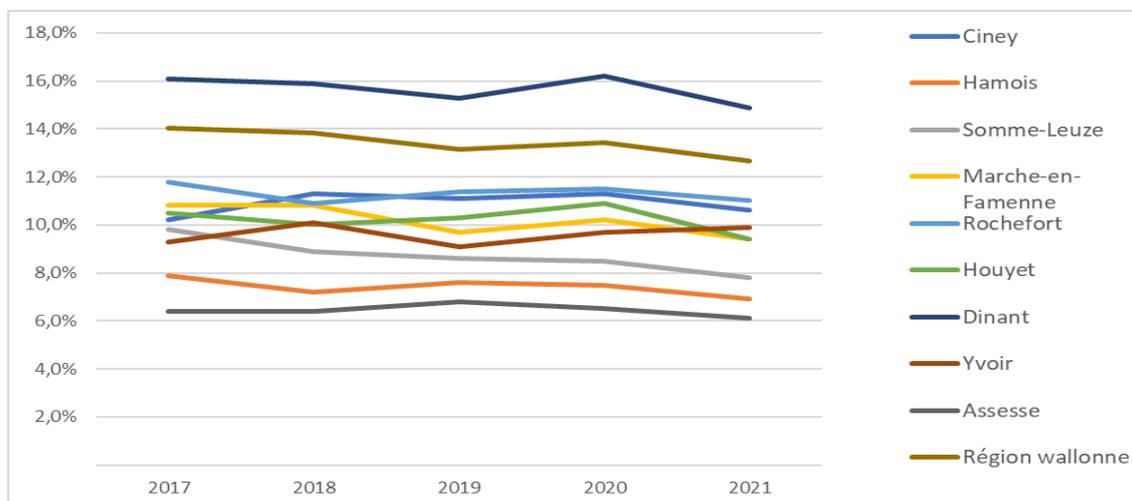


Figure 41 : Taux de chômage à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – 2017 à 2021 (Source : FOREM, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

En 2017, le taux de chômage de Ciney était de 10,2 %, soit déjà intermédiaire par rapport aux autres entités comparées mais nettement inférieur à la moyenne wallonne (14,1 %). En revanche, Ciney et Yvoir sont les deux seules communes de la micro-région à ne pas avoir vu leur taux de chômage baisser depuis 2017 (de 10,2 à 10,6 % pour Ciney, de 9,3 à 9,9 % pour Yvoir).

A Ciney en 2021, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (11,0 %) que chez les hommes (10,2 %). En analysant la durée du chômage, on constate que 26,9 % des demandeurs d'emploi le sont pour une durée inférieure à 6 mois, 58,5 % entre 1 et 5 ans et 14,6 % pour plus de 5 ans. Par rapport à 2017, la part de demandeurs d'emploi est nettement plus élevée pour la période « entre 1 et 5 ans » puisqu'elle était alors de 38,2 % (cette croissance s'est effectuée au détriment des demandeurs d'emploi de faible durée).

L'âge des demandeurs d'emploi

Si la classe des plus de 50 ans était la plus représentée en 2017 (25,5 %), elle est depuis 2018 devancée par la classe des moins de 25 ans (24,8 % en 2017, 26,3 % en 2021). Ces deux extrêmes restent dans tous les cas les plus représentés parmi les demandeurs d'emploi, tandis que les classes d'âge intermédiaires restent relativement stables.

Avec la poursuite du vieillissement de la population, la part de demandeurs d'emploi parmi les moins de 25 ans devrait être amenée à baisser progressivement, au détriment des classes d'âge supérieur. Au vu de la dynamique actuelle à Ciney, cette tendance pourrait théoriquement prendre plus de temps à prendre forme sur le territoire.

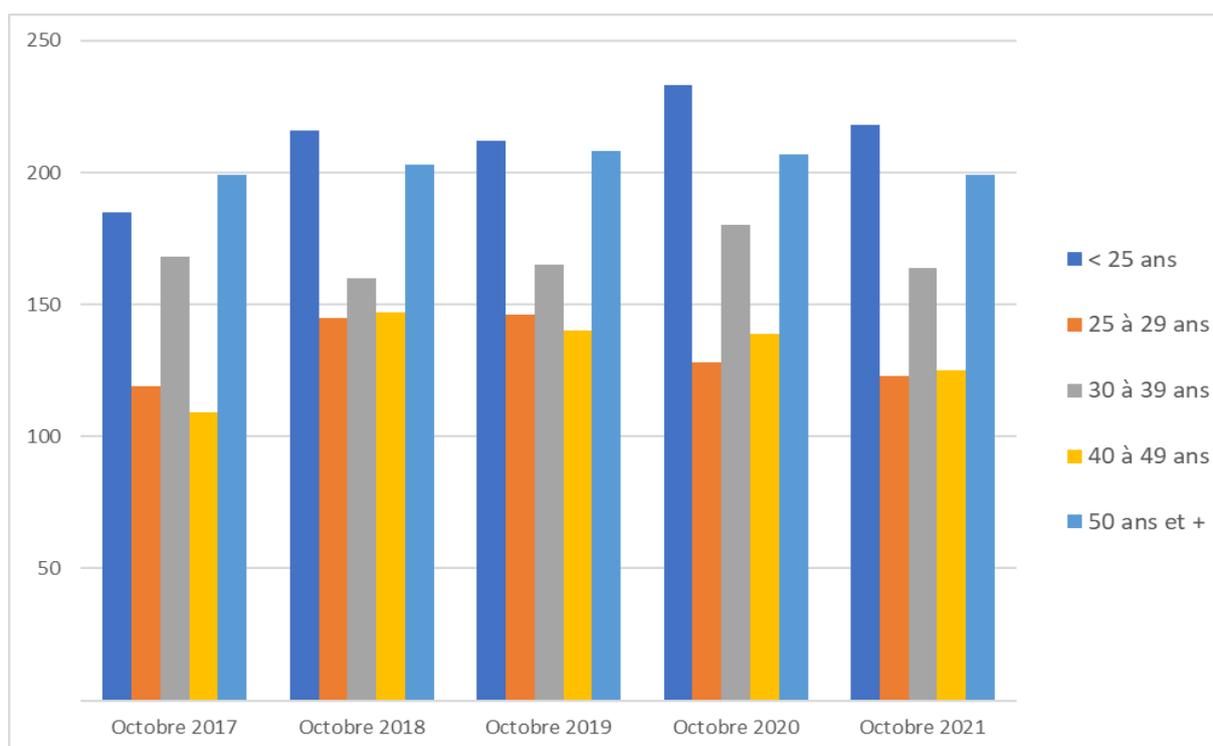


Figure 42 : Evolution de l'âge des demandeurs d'emploi à Ciney – 2017 à 2021
(Source : FOREM, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi

En 2021 à Ciney, 40,9 % des demandeurs d'emploi ont terminé leurs études secondaires (3^{ème} degré) et 12,1 % possèdent un diplôme du supérieur. 41,7 % des demandeurs d'emploi n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Entre 2017 et 2021, le nombre de demandeurs d'emploi ayant terminé leurs études secondaires (3^{ème} degré) a cru de 18,1 % tandis que ceux ayant un diplôme du supérieur ont connu une décroissance de 15,3 % ce qui peut signifier qu'il est plus facile ces dernières années de mettre au travail les demandeurs d'emploi les plus qualifiés.

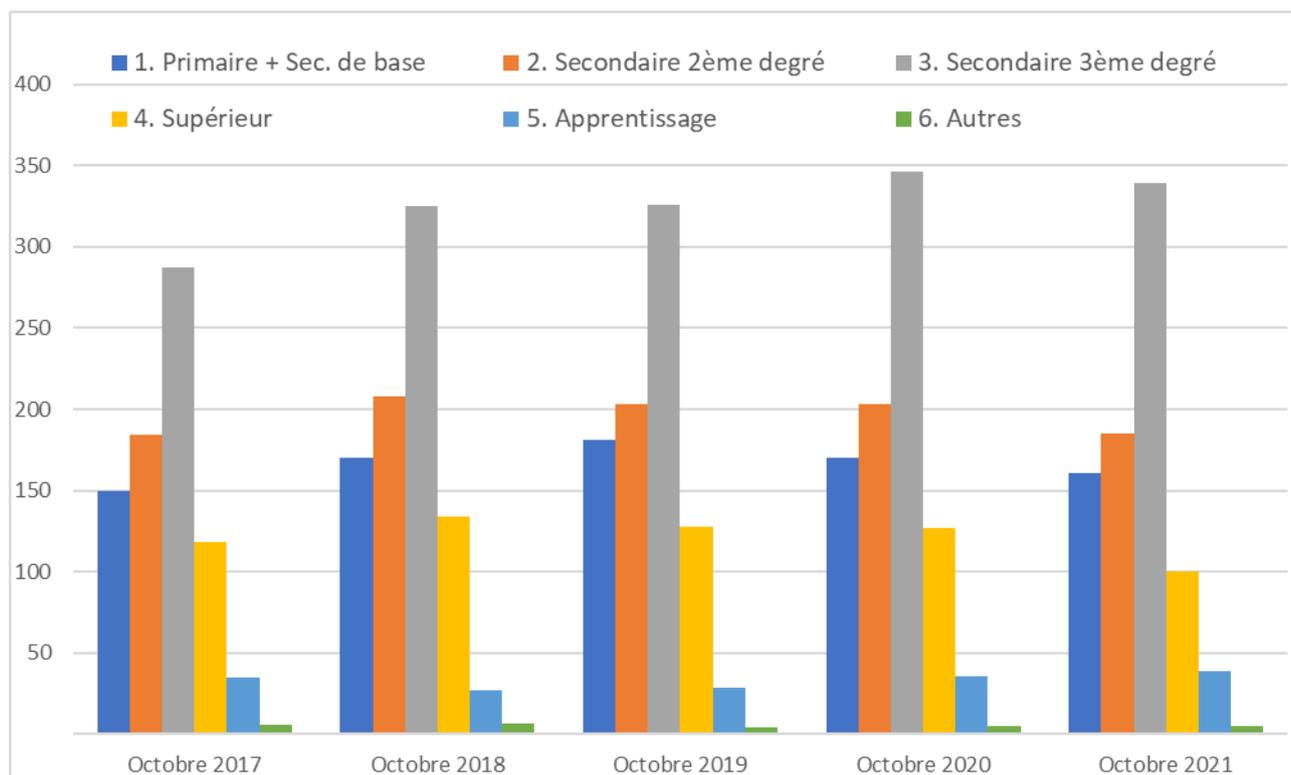


Tableau 6 : Evolution des niveaux de formation des demandeurs d'emploi à Ciney – 2017 à 2021
(Source : FOREM, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Population active : salariés et indépendants²⁰

31/12/2019	Salariés		Indépendants		Population active	Postes salariés	
	Effectifs	% population active	Effectifs	% population active		Nombre de postes	% population active
Ciney	5.881	76,9%	1.654	21,6%	7.825	6.778	88,7%
Hamois	2.823	78,5%	900	25,0%	3.656	813	22,6%
Somme-Leuze	1.989	76,1%	726	27,8%	2.733	902	34,5%
Marche-en-Famenne	6.045	76,8%	1.532	19,5%	8.001	11.900	151,2%
Rochefort	4.204	74,6%	1.173	20,8%	5.723	2.976	52,8%
Houyet	1.729	77,8%	547	24,6%	2.310	841	37,8%
Dinant	4.120	70,5%	1.240	21,2%	5.825	5.067	86,7%
Yvoir	3.360	77,0%	1.015	23,3%	4.428	2.955	67,7%
Assesse	2.640	77,4%	955	28,0%	3.466	1.301	38,1%
Région wallonne	1.145.995	73,7%	313.516	20,2%	1.572.216	1.076.323	69,2%

Tableau 7 : Effectif des travailleurs salariés et indépendants à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2019 (Source : IWEPS 2021, FOREM 2021)

En 2019, on recensait 5.881 travailleurs salariés à Ciney, soit 76,9 % de la population active, ce qui est une nouvelle fois intermédiaire par rapport aux entités comparées (70,5 % à Dinant, 78,5 % à Hamois). Cela ne signifie pas pour autant que ces salariés sont embauchés sur le territoire de Ciney, bien que 6.778 postes salariés étaient disponibles en 2019 sur le territoire, soit 88,7 % de la population active. Cette valeur est plutôt élevée et nettement supérieure aux autres entités comparées (Hamois, Somme-Leuze, Houyet et Assesse affichent moins de 40 %), à l'exception de

²⁰ Dans ce sous-chapitre, nous faisons la distinction entre les salariés résidant à Ciney et les postes salariés disponibles à Ciney (cf. le tableau).

Marche-en-Famenne qui affiche 151,2 %, ce qui signifie qu'on y retrouve davantage de postes salariés que de personnes actives (témoignage de l'attractivité du territoire vis-à-vis des travailleurs issus des autres communes). Par rapport à la moyenne wallonne (69,2 %), le nombre de postes salariés à Ciney est également très positif.

A Ciney, les salariés étaient 5.357 en 2009, ce qui représente une croissance de 9,8 % en 10 ans (soit 524 salariés donc une moyenne de 52,4 salariés supplémentaires par an).

En 2019, on recensait 1.654 indépendants à Ciney²¹, soit 21,6 % de la population active. Cette valeur est supérieure à la moyenne wallonne (20,2 %) mais inférieure à presque toutes les communes de la micro-région (Assesse et Somme-Leuze affichent des valeurs élevées de 28,0 % et 27,8 %).

A Ciney, ces indépendants étaient 1.348 en 2009, ce qui représente une croissance de 22,7 % en 10 ans (soit 306 indépendants donc une moyenne de 30,6 indépendants supplémentaires par an). Cette croissance est relativement importante, tant du point de vue des indépendants en eux-mêmes que du point de vue de l'ensemble de la population active. A l'échelle de la micro-région, cette croissance est également importante même si la croissance connue par Hamois, Yvoir, Assesse et Somme-Leuze s'est avérée supérieure (une fois de plus, le clivage nord-sud est bien visible).

Parmi ces indépendants, les hommes (1.037) étaient presque deux fois plus nombreux que les femmes (617) en 2019, soit 62,7 % contre 37,3 %. 989 étaient indépendants à titre principal (59,8 %) et 512 à titre complémentaire (31,0 %) ; ces derniers ont connu une croissance particulièrement importante depuis 2009 (+ 52,8 %), ce qui peut signifier que les travailleurs salariés cherchent à combler leurs revenus par le biais d'une activité complémentaire.

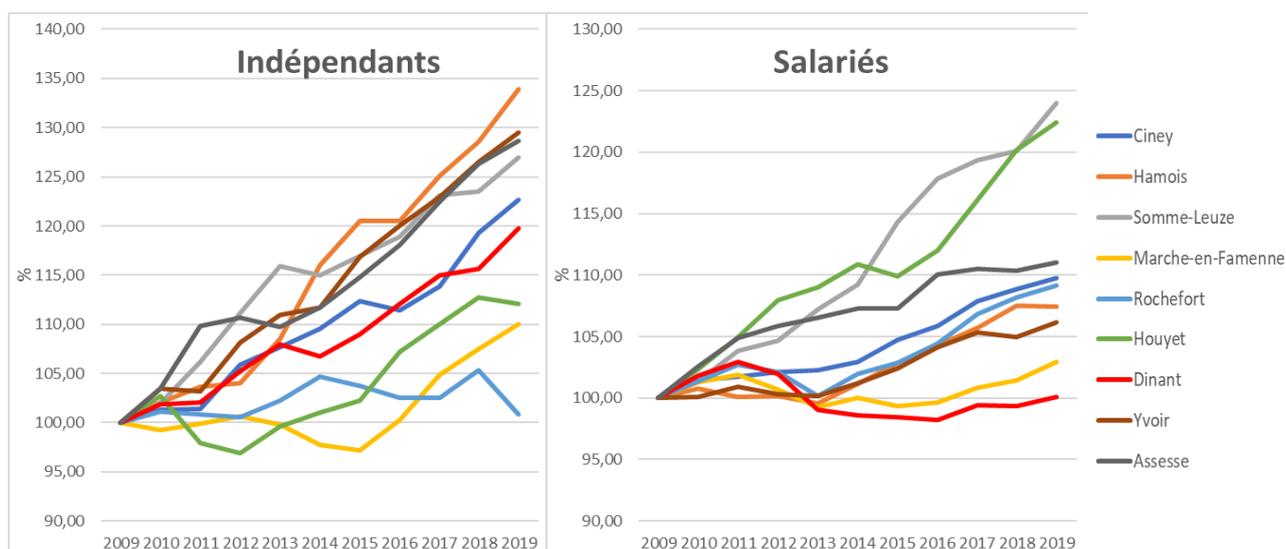


Figure 43 : Evolution des salariés et indépendants à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne (Normalisé à 100% en 2009) (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)^{2M})

²¹ L'adresse officielle de ces indépendants est située à Ciney mais cela ne signifie pas pour autant que leur activité soit exercée à Ciney.

5.8 BASSIN D'EMPLOI

Les données permettant d'analyser les bassins d'emploi sont celles issues du Censur de 2011 (recensement), dans l'attente des données du Censur de 2021. Il s'agit actuellement des données les plus récentes concernant les mouvements des travailleurs.

Mobilité des travailleurs résidant à Ciney

En 2011, 6.496 personnes constituaient la population active occupée de Ciney. Parmi elles, 2.667 personnes travaillaient à Ciney (41,1 %), ce qui en fait le premier lieu d'attractivité pour les travailleurs de Ciney, juste devant Namur (981 travailleurs, soit 15,1%), Marche-en-Famenne (271, 4,2 %), Dinant (219, 3,4 %) et Bruxelles (191, 2,9 %). Ciney et Namur concentrent déjà à elles seules plus de 50 % des travailleurs résidant à Ciney. Ensuite, on distingue nettement un triangle probablement lié à la présence de la E411 et de la N4 puisque ce dernier s'étend de Namur au nord à Beauraing au sud et Marche-en-Famenne au sud-est. Au-delà de ce triangle, seuls les grands pôles urbains se montrent attractifs (Bruxelles, Wavre, Charleroi et Liège).

Bien que Ciney captait 41,1 % de sa population active occupée en 2011, cela signifie aussi que 58,9 % de la population active occupée du territoire n'est pas active sur le territoire de Ciney mais au sein d'autres communes.

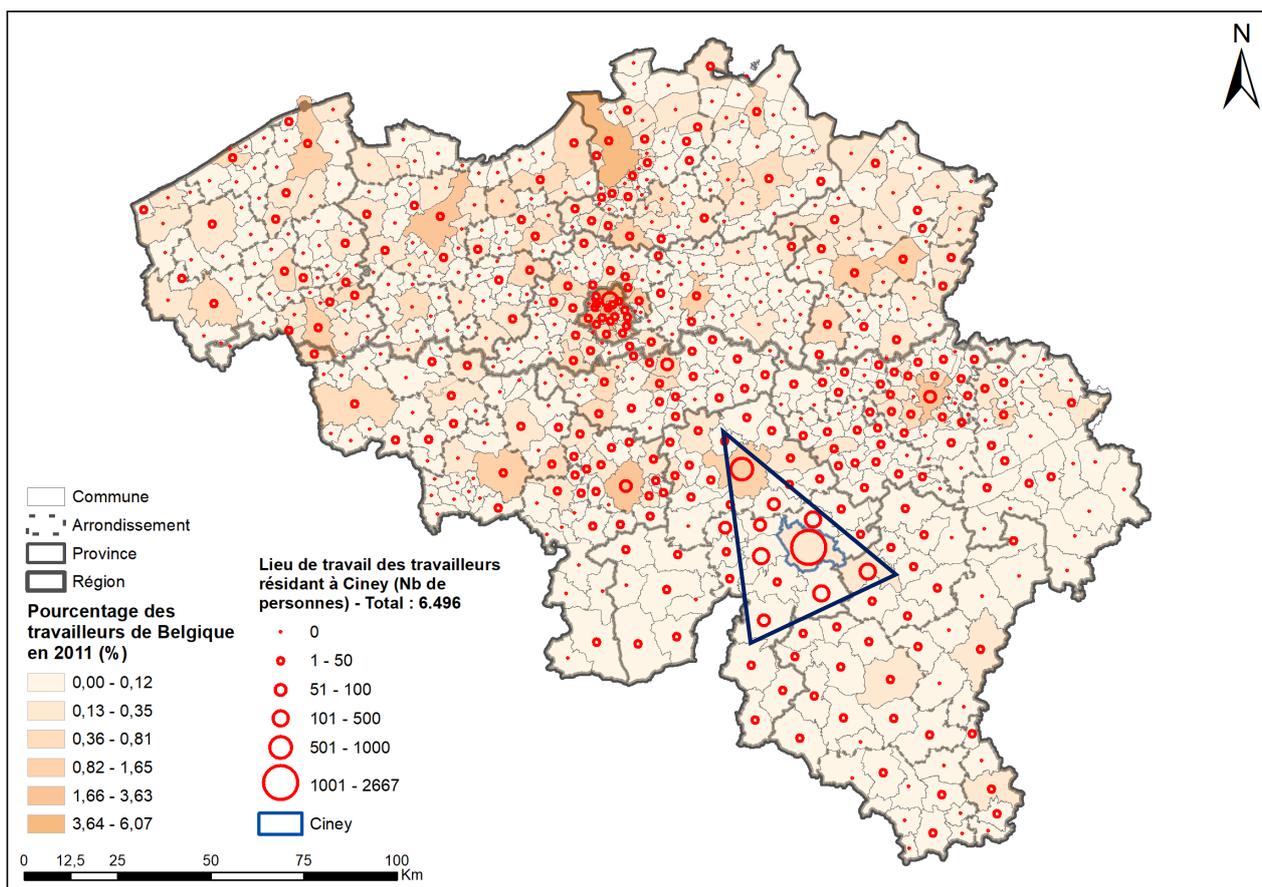


Figure 44 : Lieu de travail des travailleurs résidant à Ciney (Source : Censur 2011 – Carto : DR(EA)²M)

Mobilité des travailleurs actifs à Ciney

En 2011, 6.396 personnes travaillaient à Ciney. Parmi elles, 2.667 travailleurs résidaient également à Ciney (cf. ci-dessus), soit 41,7 %. En 2011, Ciney captait donc 4.129 travailleurs résidant hors du territoire communal, soit plus de la moitié des travailleurs actifs à Ciney. L'aire d'influence de Ciney s'apparente à celle vue sur la carte précédente mais s'étend cette fois nettement jusqu'à la vallée de la Meuse, tant à l'ouest (Yvoir, Onhaye, Hastière) qu'au nord (Andenne, Ohey), au sein d'un cercle de ± 30 km de rayon dont Ciney ne figure pas exactement au centre (l'aire d'influence semble se « heurter » à l'Ardenne au sud et à ses communes plus rurales et moins peuplées). L'influence provinciale est donc bien marquée puisque seule Marche-en-Famenne semble faire partie des communes étrangères à la province de Namur au sein de la zone d'influence de Ciney.

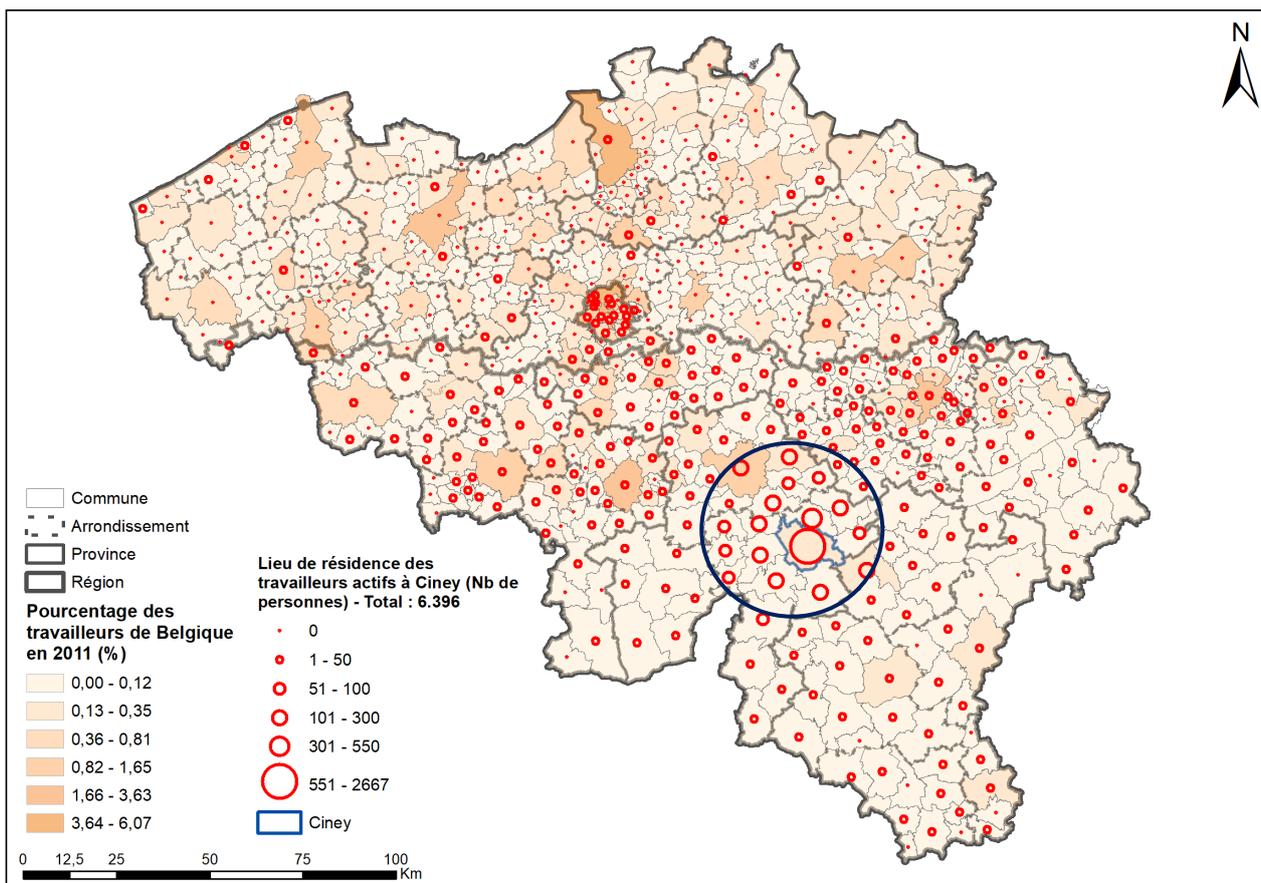


Figure 45 : Lieu de résidence des travailleurs actifs à Ciney (Source : Censur 2011 – Carto : DR(EA)²M)

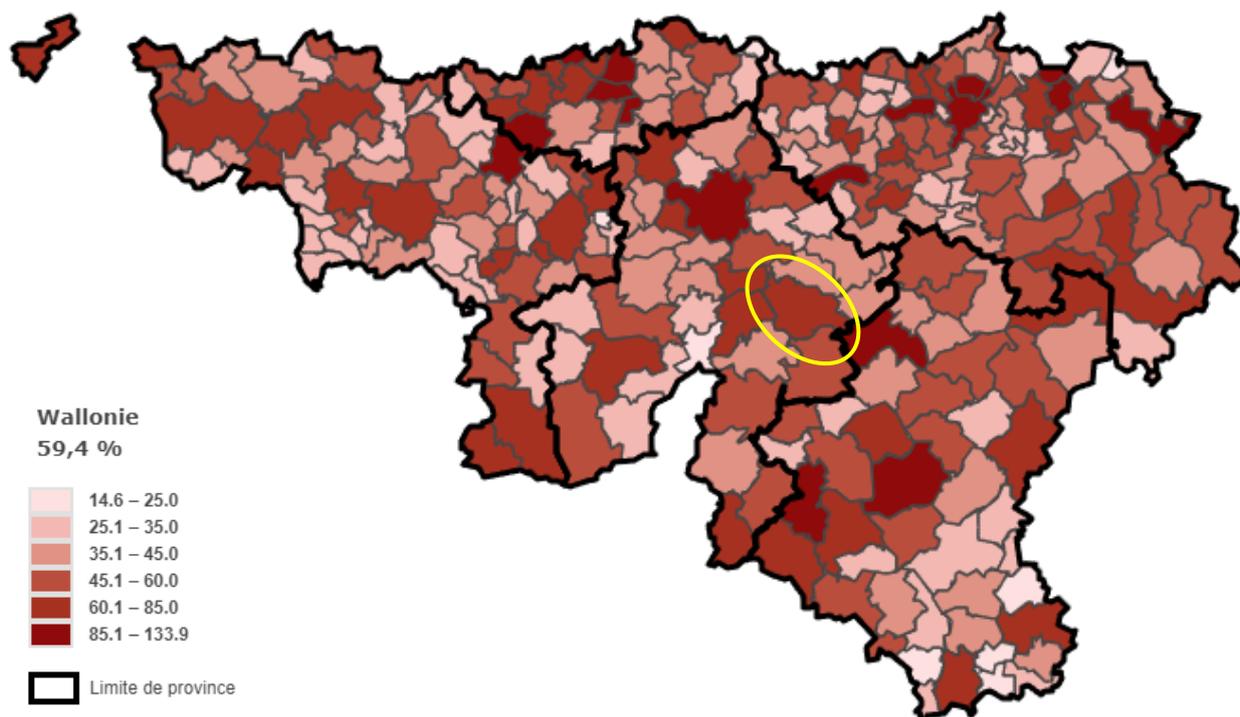
Ratio d'emploi intérieur²²

Figure 46 : Ratio d'emploi intérieur en Région wallonne en 2019 (Source : IWEPS, 2021)

Le ratio d'emploi intérieur est un indicateur qui rapporte l'emploi au lieu de travail (l'emploi intérieur) à la population active (15 – 64 ans). En 2019, le ratio à Ciney (79,3 %) était supérieur à la moyenne wallonne (59,4 %), indiquant que théoriquement, près de 4 Cinaciens sur 5 seraient susceptibles d'occuper un emploi sur le territoire. Par rapport aux données du Censur 2011 selon lesquelles 41,1 % des actifs occupés de Ciney travaillaient au sein du territoire, les données de 2019 apparaissent donc comme nettement plus positives pour l'économie du territoire et ses habitants.

Bien que le ratio soit en augmentation constante depuis plus de 10 ans (57,7 % en 2008), il n'existe pas encore suffisamment d'emploi à Ciney par rapport à sa population active. Néanmoins, en comparaison des autres communes wallonnes, Ciney pointe au 26^{ème} rang et parmi les communes de la micro-région, seule Marche-en-Famenne la devance et parvient à dépasser les 100 % (115,6 %). La situation à Ciney est donc relativement enviable.

²² Les chiffres présentés dans ce sous-chapitre diffèrent légèrement de ceux calculés au sous-chapitre traitant de la population active et des postes salariés. Bien que différents et provenant de la même source (IWEPS), ces chiffres illustrent des tendances similaires et rendent donc l'analyse pertinente.

5.9 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accroissement de population (+ 21,0 % en 30 ans) → Permet de faire perdurer la vitalité du territoire ✓ Bien que la ville soit largement plus peuplée que les villages (52,6 % de la population à Ciney en 2021), Pessoux, Haversin et Achêne ont connu une croissance entre 13,8 et 25,9 % sur les 10 dernières années (croissance pour tous les villages) → Vitalité maintenue dans les villages ✓ Solde migratoire largement positif depuis 1992 (+6,10 personnes/1.000 habitants/an) → Attractivité du territoire ✓ Age moyen égal à la moyenne wallonne (41,7 ans) ✓ Mixité dans la distribution des revenus et équivalence par rapport aux moyennes de la micro-région et de la Région wallonne ✓ Faible part de bénéficiaires du RIS (2,77%) par rapport à la moyenne wallonne (3,41%) ✓ Taux d'activité et d'emploi intermédiaires (72,4 % et 64,4 %) par rapport à la micro-région et élevés par rapport à la Région wallonne (68,8% et 60,0%) ✓ Taux de chômage intermédiaire (10,6 %) par rapport à la micro-région et faible par rapport à la Région wallonne (12,3 %) ✓ Evolution positive de tous les indicateurs du travail entre 2011 et 2021 (taux d'activité, d'emploi et de chômage) ✓ Davantage de facilités pour les demandeurs d'emploi plus qualifiés de trouver un emploi (décroissance de 15,3 % du nombre de demandeurs d'emploi ayant un diplôme du secondaire entre 2017 et 2021) ✓ Part d'indépendants (21,6 %) supérieure à la moyenne wallonne (20,2 %) en 2019 et en augmentation de 22,7 % en 10 ans ✓ Nombre élevé de postes salariés en pourcentage de la population active (86,6%) par rapport à la micro-région (seules Dinant et Marche-en-Famenne devancent Ciney) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Solde naturel presque nul depuis 1992 (+0,17 personnes/1.000 habitants/an) → Remplacement naturel de la population limité ✓ Vieillesse de la population en cours (40,8 ans d'âge moyen en 2011 et 41,7 en 2021, les plus de 60 ans ayant cru de 2,9%) ✓ Part des ménages isolés (38,9%) supérieure à celle de la micro-région (35,4%) et de la Région wallonne (36,6%) et en augmentation depuis 2011 (+ 22,0 %) ✓ Isolement des personnes âgées de plus de 65 ans (14,8 % des ménages) ✓ Forte modification de la structure sociétale entre 2001 et 2021 avec une réduction de la taille des ménages (- 11,4%) et une augmentation de leur nombre (+ 30,8%) ✓ Revenu moyen par déclaration faible (30.347€ contre 31.245€ en Région wallonne et 31.894€ dans la micro-région) ✓ Indice de richesse < 100 (95) ✓ Augmentation de la part de bénéficiaires du RIS (multipliée par 2 entre 2012 et 2018) ✓ Augmentation du taux de chômage entre 2017 (10,2 %) et 2021 (10,6 %) ✓ Forte représentation des moins de 25 ans (26,3 %) et des plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi (24,0 %) ✓ L'augmentation des indépendants est en grande partie due aux indépendants complémentaires (+ 52,9 % en 10 ans) qui semblent chercher un complément de revenu à leur activité salariée ✓ En 2011, 58,9 % des actifs vivant à Ciney travaillaient hors du territoire communal, essentiellement au sein d'un triangle Namur – Beauraing – Marche-en-Famenne

<p>avec 87,0 % et 148,7 %) et à la Région wallonne (68,5%) → Ciney est un pôle d'emploi pour la région</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2011, 58,3 % des personnes travaillant à Ciney provenaient de l'extérieur du territoire communal, en majorité d'un cercle s'étirant jusqu'à la vallée de la Meuse à l'ouest, au nord et aux limites de la province au sud et à l'est (à l'exception de Marche-en-Famenne incluse dans la zone d'influence) ✓ Ratio d'emploi intérieur élevé (79,3 %) par rapport à la micro-région (seule Marche-en-Famenne devance Ciney avec 115,6 %) et à la Région wallonne (59,4 %) 	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Croissance démographique à Ciney et dans l'ensemble de la micro-région → Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire ✓ Taux d'activité et d'emploi élevés → Captation de revenus pouvant être dépensés sur le territoire ✓ Développement d'activités d'indépendants pour contrer le manque de postes salariés → Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle ✓ 58,3 % des personnes travaillant à Ciney proviennent de l'extérieur du territoire communal et 58,9 % des actifs vivant à Ciney travaillent hors du territoire communal malgré un nombre élevé de postes salariés sur le territoire → Potentiel de rééquilibrage entre l'offre et la demande en matière d'emploi ✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Amélioration des capacités de résilience de nos sociétés et stimulation potentielle de certains projets (en lien par exemple avec le télétravail) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations → Risque de perte de l'identité communale ✓ Poursuite et accélération du vieillissement de la population → Risque d'absence de remplacement de la main-d'œuvre ✓ Combinaison de réduction de taille des ménages et d'augmentation du nombre de ménages → Risque d'inadaptation du parc de logements et de pression foncière ✓ Augmentation de la part de bénéficiaires du RIS → Risque d'accroître le fossé social entre les plus riches et les plus pauvres ✓ L'offre en matière d'emploi ne rencontre pas la demande → Risque de poursuite du « chassé-croisé » actuel ✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Confinement et disparition des activités créatrices d'emploi et de revenus

Partie 6 : *ECONOMIE*

6.1 DONNÉES CLÉS

Secteurs d'activité & entreprises

Nombre d'entreprises actives sur le territoire (2019) : 1.514 en comptant les indépendants en société, 581 en ne comptant que les établissements avec salariés (+ 20,3 % sur les 10 dernières années)

Taille des établissements avec salariés (2019) : 364 de maximum 4 salariés (62,7 %), 58 de plus de 20 salariés (9,8 %)

Répartition des postes salariés (2019) : 76,2 % dans le public, 23,8 % dans le privé

Répartition des postes salariés et indépendants (2019) :

- Secteur primaire : 3,1 % des salariés, 16,7 % des indépendants
- Secteur secondaire : 14,7 % des salariés, 22,3 % des indépendants
- Secteur tertiaire : 82,2 % des salariés, 60,8 % des indépendants

Secteur primaire

Agriculture - SAU (2020) : 54,9 % du territoire

Nombre et taille des exploitations agricoles (2020) : 118 (68,8 ha)

Remembrement agricole : Pessoux et Serinchamps (1.852,4 ha, tous deux terminés)

Forêt : 29,0 % du territoire

Recettes liées à la forêt (2021) : 75.569,46€ (vente de bois), 31.325,88€ (chasse)

Pêche : Etangs de Happe, Etang de Serinchamps et le Bocq

Secteur secondaire

Travailleurs (2019) : 22,3 % des indépendants et 14,7 % des postes salariés

Parcs d'activités économiques : 2 à Achêne et Ciney-Biron-Lienne (± 200 ha, 176 entreprises et ± 1.400 emplois) + extension prévue de 56 ha entre Ciney et Hamois

Activités principales : construction et industrie manufacturière

Secteur tertiaire

Travailleurs : 60,8 % des indépendants et 82,2 % des postes salariés

Activités principales : administration, commerçants ou professions libérales

Commerces : concentration à Ciney-ville, quelques commerces à Haversin, Leignon-Chapois et Chevetogne, 2 marchés dont le marché hebdomadaire aux bestiaux à Ciney

Producteurs locaux : 35 producteurs locaux et artisans

Zone d'influence : Namur (échelle régionale) et Ciney (achats semi-courants)

Tourisme : deux entreprises touristiques dont le Domaine provincial de Chevetogne

Acteurs économiques

Acteurs divers : BEP, Club des Commerçants, Club des Entreprises

GAL : Oui (GAL Condroz Famenne)

ADL : Oui

6.2 GÉNÉRALITÉS

Données IWEPS

Au 31/12/2019, 581 entreprises avec au moins un poste salarié étaient répertoriées à Ciney. Au cours des dix dernières années, l'évolution s'avère saccadée mais permet d'identifier une croissance de 98 entreprises supplémentaires (+ 20,3 %).

La très grande majorité de ces entreprises était de très petite taille (364, soit 62,7 %), affichant un maximum de 4 salariés. 58 entreprises faisaient travailler plus de 20 salariés (15,9 %, 11,6 % en Région wallonne), parmi lesquelles 17 d'entre elles faisaient travailler plus de 100 salariés (2,9 %, 4,4 % en Région wallonne).

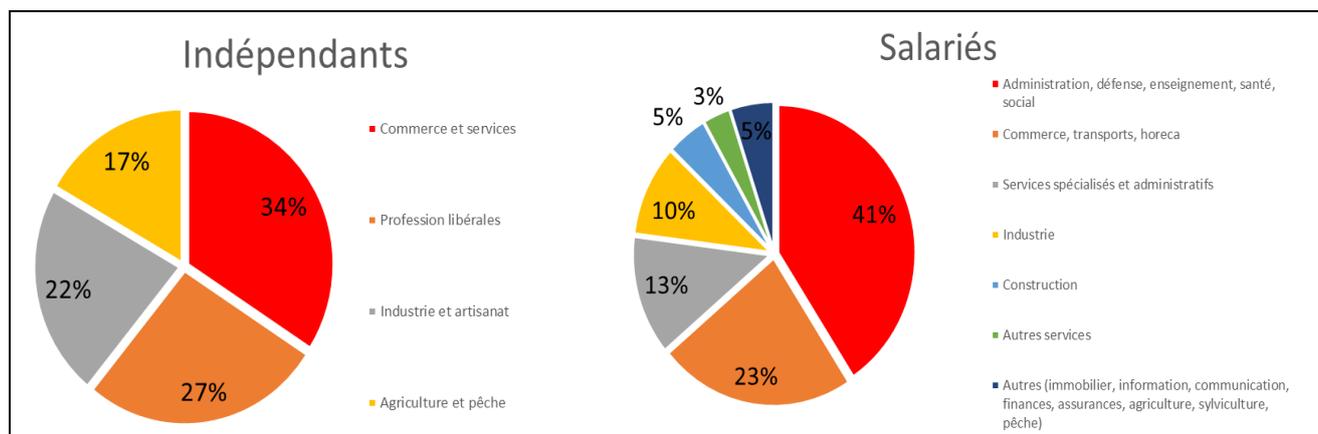


Figure 47 : Indépendants et postes salariés par secteur d'activité à Ciney en 2019

(Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Les indépendants de Ciney (aidants compris) sont pour beaucoup d'entre eux (34,1 %) des indépendants actifs dans le commerce et les services (similaire à la moyenne wallonne à 35,9 %). Les indépendants en profession libérale arrivent en deuxième position avec 26,7 % (moyenne wallonne à 33,5 %), suivis par les petits industriels/artisans avec 22,3 % (moyenne wallonne à 20,3%). L'agriculture et la pêche sont les moins représentés avec 16,7 % (moyenne wallonne à 9,8 %) mais compte tenu du caractère rural du territoire, cela représente tout de même 276 travailleurs indépendants.

Les salariés se répartissent différemment des indépendants ; ils sont presque absents du secteur primaire, qui ne fait plus vivre que les indépendants. A l'inverse, le secteur tertiaire est largement représenté, avec près de 80 % des salariés, suivi par le secteur secondaire (\pm 15 % des salariés). Cela confirme la tertiarisation de l'économie à l'œuvre sur l'ensemble du territoire depuis plusieurs décennies, les secteurs primaire et secondaire n'étant plus aussi porteurs que par le passé.

Cette omniprésence du secteur tertiaire chez les salariés provient en grande partie des emplois dans les secteurs de l'administration, de la défense, de l'enseignement, de la santé et du social (40,8 %) suivi par les secteurs du commerce, des transports et de l'Horeca (23,1 %).

76,2 % des postes salariés à Ciney sont attribués dans le secteur privé, contre 23,8 % dans le secteur public.

Données de Cap Ruralité

Les données issues du portail de Cap Ruralité en ce qui concerne les entreprises sont des données Statbel. Lorsqu'il y est fait mention d'entreprises, toutes les entreprises assujetties à la TVA sont reprises dans les statistiques, c'est-à-dire les établissements disposant de salariés mais également les indépendants en société. Selon ces données, le nombre d'entreprises à Ciney était de 1.514 en 2019.

Les données de l'IWEPS mentionnent la répartition des postes salariés en fonction du secteur d'activité. Les données de Cap Ruralité indiquent que sur les 1.514 entreprises identifiées, 304 sont actives dans le commerce, la réparation d'automobiles et de motocycles (20,1 %), 222 dans la construction (14,7 %), 185 dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (12,2 %), 162 dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (10,7 %), 123 dans les activités de services administratifs et de soutien (8,1 %) et 121 dans les autres activités de services (8,0 %). 1.048 entreprises sont actives dans le secteur tertiaire (69,2 %), soit la grande majorité.

Le graphique ci-dessous combine les données de l'IWEPS (postes de travail salarié) avec les données de Cap Ruralité (entreprises) sur base de la terminologie de l'IWEPS. Par conséquent, les entreprises répertoriées par Cap Ruralité ont été agrégées afin que la terminologie corresponde avec celle de l'IWEPS.

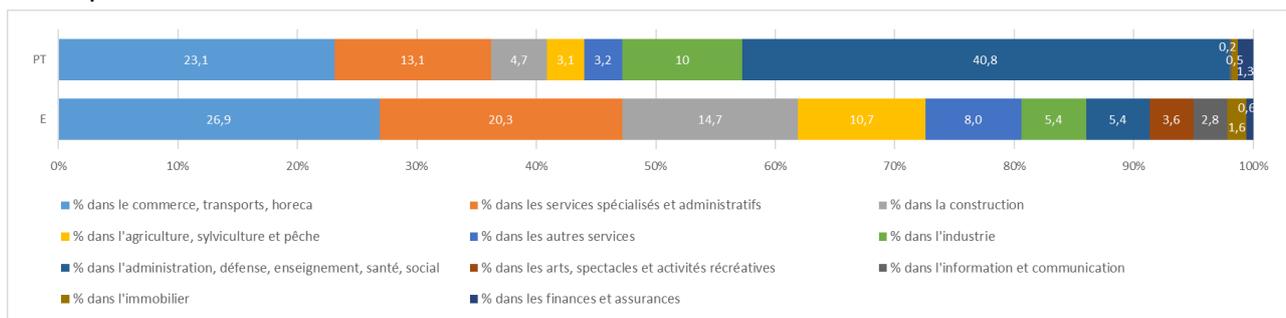


Figure 48 : Postes de travail salarié et établissements par secteur d'activité à Ciney en 2019

(Source : IWEPS, Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)²M)

On constate dans un premier temps que les 5 catégories d'entreprises les plus représentées (80,6 % des entreprises) ne fournissent que 47,2 % des emplois salariés. Dans un second temps, on constate que 40,8 % des postes salariés sont fournis par les entreprises actives dans le secteur de l'administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social, alors même que seulement 5,4 % des entreprises fournissent cet emploi.

6.3 SECTEUR PRIMAIRE

L'agriculture

Superficie agricole utile

2020	Exploitations	SAU (ha)	% SAU sur le territoire	SAU par exploitation (ha)	% superficie des terres arables / SAU
Ciney	118	8.120,1	54,9 %	68,8	66,9 %
Hamois	73	5.089,8	66,5 %	69,7	55,3 %
Somme-Leuze	72	3.327,5	34,9 %	46,2	64,5 %
Marche-en-Famenne	60	4.030,7	33,0 %	67,2	60,8 %
Rochefort	84	5.500,7	33,1 %	65,5	46,1 %
Houyet	51	5.079,5	41,4 %	99,6	37,4 %
Dinant	62	5.275,5	52,7 %	85,1	31,3 %
Yvoir	33	1.894,1	33,1 %	57,4	37,1 %
Assesse	55	3.685,1	46,9 %	67,0	55,6 %
<i>Région wallonne</i>	12.715	732.685	43,4%	57,6	57,5%

Tableau 8 : Exploitations et SAU à Ciney, dans la microrégion et en Région wallonne en 2020

(Source : Cap Ruralité, 2021)

En 2020 à Ciney, 118 exploitations agricoles étaient encore en activité, exploitant 8.120,1 ha de superficie agricole utile (SAU), essentiellement à des fins de prairies (41,4 %), de cultures céréalières (25,1 %) et de fourrages (19,7 %), le reste étant notamment dévolu aux cultures industrielles²³ (6,5 %), aux jachères (1,5 %) et aux pommes de terre (1,4 %). Cette répartition de la SAU est fortement similaire à celle de la Région wallonne (tout du moins pour les deux tiers les plus représentés), dont la SAU est également dominée par les prairies (42,4 %), largement devant les cultures céréalières (25,2 %), industrielles (9 %) et les pommes de terre (5,9 %).

A Ciney, la répartition de la SAU rappelle que l'openfield mixte est de mise sur le territoire communal (mixité de cultures et de prairies, ces dernières étant même fortement représentées, confirmant le fait que le territoire communal se trouve à cheval entre le Condroz et la Famenne). Les caractéristiques pédologiques et agro-géographiques identifiées au début de ce document dictent donc le mode de faire-valoir de la SAU.

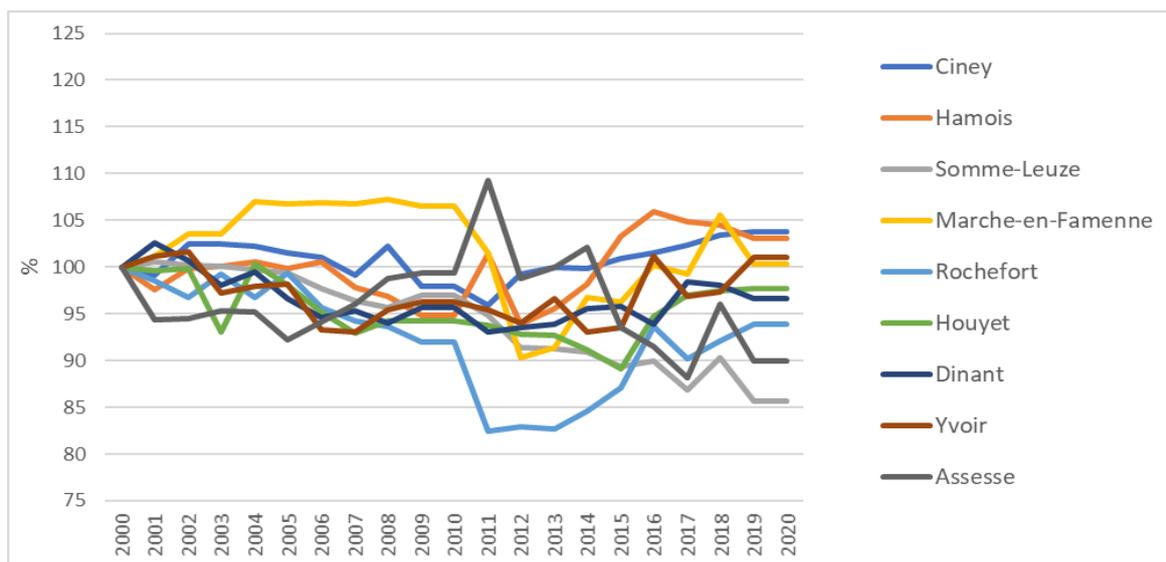


Figure 49 : Evolution de la SAU à Ciney et dans les communes de la micro-région – 2000 à 2020 (Normalisé à 100% en 2000) (Source : CAP Ruralité, 2021 – Graphique : DR(EA)^{2M})

²³ Betterave sucrière, colza, lin et chicorée (Source : Filagri.be, 2021)

Entre 2000 et 2020, la SAU a évolué positivement à Ciney (+ 3,8 %, soit 297,4 ha de plus en 20 ans, ce qui représente 29,7 ha de plus par an). A l'échelle de la micro-région, cette croissance est proportionnellement similaire à celle connue par Hamois (+ 3,1 %). Yvoir et Marche-en-Famenne sont les deux autres communes à avoir connu une croissance, bien que plus faible (+ 1,0 % et + 0,3 %). A l'inverse, les autres communes de la micro-région ont vu leur SAU diminuer entre 2,3 et 14,3 %, Somme-Leuze et Assesse ayant connu les plus fortes décroissances relatives. Comparativement à l'évolution wallonne, la SAU de Ciney se porte nettement mieux puisque la Région wallonne a connu une décroissance de 3,2 % (- 23.950,6 ha, soit plus de 1,5 fois la superficie de Ciney sur l'ensemble de la région).

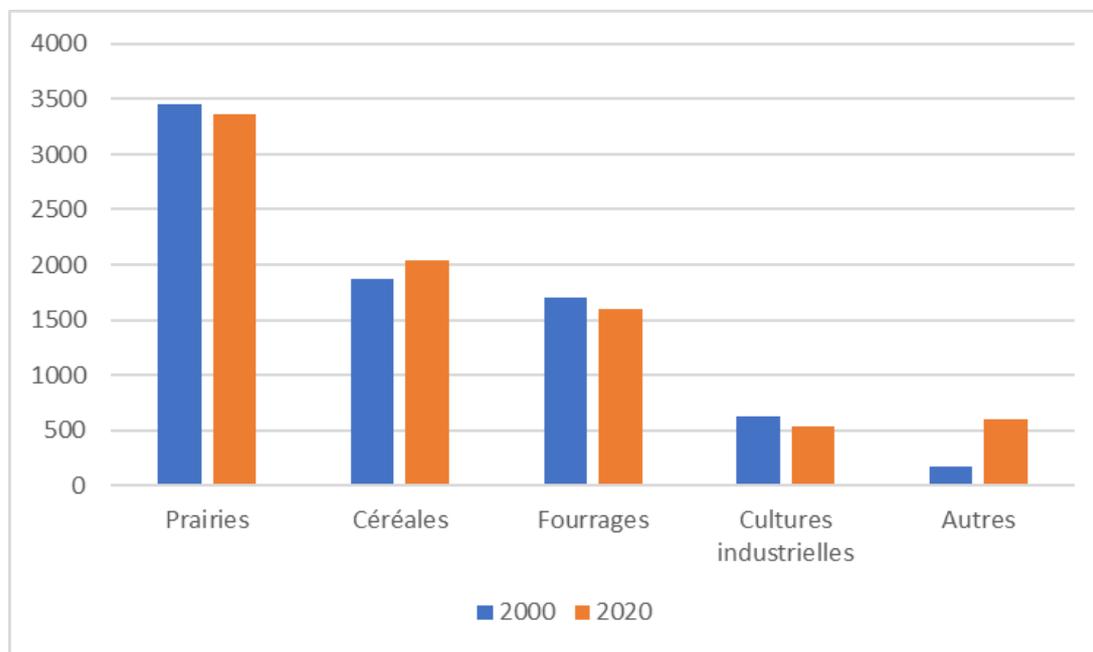


Figure 50 : Evolution de la composition de la SAU à Ciney – 2000 à 2020
(Source : CAP Ruralité, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

En ce qui concerne la composition de la SAU, les évolutions sont multiples. Les cultures céréalières et les fourrages ont légèrement baissé. Les prairies (- 100,7 ha, - 2,9 %), fourrages (- 105,9 ha, - 6,2 %) et cultures industrielles (- 93,4 ha, - 15,0 %) ont tous diminué dans des proportions similaires. A l'inverse, ces décroissances ont été compensées par la croissance des cultures céréalières (+ 169,7 ha, soit 9,1 % d'augmentation) mais surtout, pas la très forte croissance des éléments repris dans la catégorie « Autres » (+ 426,3 ha, soit 252,1 % d'augmentation). Au sein de cette catégorie « Autres », on retrouve notamment les pommes de terre, les légumineuses et d'autres éléments non cités. Toutes ces évolutions combinées ont pu contribuer à faire évoluer le paysage agricole de Ciney.

En comparant la zone agricole au plan de secteur (8.150,5 ha) et la SAU (8.120,1 ha), on constate une équivalence presque parfaite (à 30 ha près), ce qui signifie que les surfaces théoriquement affectées à l'activité agricole au plan de secteur sont effectivement valorisées par l'activité agricole.

Enfin, la présence de multiples zones Natura 2000 sur le territoire induit des restrictions spécifiques aux zones Natura 2000 pour les agriculteurs qui exploiteraient des terres concernées par ces zones (au vu des localisations des zones Natura 2000 et de leur caractère majoritairement boisé, ces restrictions apparaissent limitées). Les agriculteurs concernés peuvent toutefois bénéficier de compensations, d'indemnités, voire de subventions s'ils s'engagent de manière volontaire à entreprendre des travaux de restauration ou d'aménagement.

Cheptel

Si l'on rapporte le nombre de bovins, porcins et volailles par rapport à la SAU, toutes les communes de la micro-région se distinguent les unes des autres. Il suffit qu'une commune accueille sur son territoire une ferme de grand gabarit pour tirer la moyenne vers le haut.

2020	Nombre de bovins/ha SAU	Nombre de porcins/ha SAU	Nombre de volailles/ha SAU
Ciney	1,79	0,61	8,45
Hamois	1,66	1,29	18,31
Somme-Leuze	1,54	0,90	41,68
Marche-en-Famenne	1,84	0,54	59,56
Rochefort	1,61	0,86	4,36
Houyet	1,80	0,31	11,03
Dinant	1,78	0,43	24,12
Yvoir	1,67	2,09	28,51
Assesse	1,72	0,00	38,24
<i>Région wallonne</i>	1,46	0,53	11,58

Tableau 9 : Nombre de bovins, porcins et volailles par hectare de SAU à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2020 (Source : Cap Ruralité, 2021)

En termes de bovins, toutes les communes de la micro-région présentent des valeurs similaires (1,79 à Ciney) et supérieures à la moyenne wallonne (1,46). En termes de porcins, Ciney (0,61) est supérieure à la moyenne wallonne (0,53) et occupe une position intermédiaire à l'échelle de la micro-région (0,31 à Houyet, 2,09 à Yvoir). En termes de volailles, Ciney (8,45) est inférieure à toutes les communes de la micro-région (sauf Rochefort) et à la moyenne wallonne (11,58).

En 2020 à Ciney, 76 exploitations élevaient des bovins, 5 élevaient des porcins et 10 élevaient de la volaille.

Pour ce qui est des bovins, la Wallonie est le berceau du « Blanc Bleu Belge » (BBB), une race bovine particulièrement appréciée pour la qualité de sa viande. Cette race a fait la renommée de la région et selon le SPW, plus de 4.500 éleveurs indiquaient en 2020 travailler avec du BBB, ce qui en fait toujours la race la plus élevée en Wallonie (malgré une baisse de 9,4 % du nombre d'éleveurs entre 2015 et 2020, au profit d'autres races comme la Limousine ou la Blonde d'Aquitaine).

Exploitations

Avec 118 exploitations sur 608, Ciney recense 19,4 % des exploitations de la micro-région, ce qui en fait l'entité de la micro-région avec le plus d'exploitations, tant de manière brute que proportionnelle. Mais comme partout ailleurs en Région wallonne, le nombre d'exploitations est en diminution constante. Depuis 2000, la diminution du nombre d'exploitations à Ciney est de 37,9 % (72 exploitations de moins en 20 ans). A l'échelle de la micro-région, les décroissances oscillent toutes entre - 20 et - 30 %, à l'exception d'Yvoir (- 23,3 % mais il s'agit de la commune au sein de laquelle on retrouve le moins d'exploitations, seulement 33 en 2020) et d'Houyet (- 51,9 %). Globalement, la décroissance à l'échelle de la micro-région (- 36,8 %) est similaire à celle constatée Région wallonne (-38,6%, avec 8.000 exploitations de moins en seulement 20 ans).

Parallèlement à cette décroissance du nombre d'exploitations, la taille moyenne des exploitations restantes de Ciney a augmenté (d'autant plus compte tenu de l'augmentation de superficie de la SAU), passant de 41,2 ha en 2000 à 68,8 ha en 2020 (+ 67,0 %). Cette croissance de la taille moyenne des exploitations est supérieure à celle observée en Région wallonne (+ 57,8 %, la taille moyenne passant de 36,5 ha en 2000 à 57,6 ha en 2020).

Selon la DGARNE, parmi les agriculteurs restants sur le territoire, 13 d'entre eux pratiquaient l'agriculture biologique en 2020 (10 autres agriculteurs résidant hors du territoire possédaient également des parcelles à Ciney). Au total, 523,3 ha étaient dédiés à l'agriculture biologique, soit 6,4 % de la SAU. 80 % de la production biologique à Ciney était liée à la production fourragère.

Aménagement foncier

Le remembrement des biens ruraux est un outil au service des agriculteurs et du monde rural.

Lors des opérations de remembrement, les agriculteurs et les ruraux concernés peuvent, dans un périmètre donné, redéfinir ensemble et de façon privilégiée l'espace rural qui les concerne. Outre la restructuration parcellaire des terres agricoles, le remembrement permet l'amélioration des

infrastructures du périmètre visé pour en optimiser spatialement l'usage au profit de tous ses utilisateurs. Tour à tour, différents intervenants sont sollicités (propriétaires, exploitants, communes, groupements d'intérêts, administrations, ...) via des procédures précises et grâce à des organes créés spécifiquement (comités de remembrement, comités d'échange, comités provinciaux et commissions consultatives chargées d'assister les comités).

Comme déjà évoqué au chapitre traitant des outils de gestion du territoire, deux périmètres de remembrement agricole terminés couvrent Pessoux (999,7 ha, signature des actes en 1967) et Serinchamps (852,7 ha, signature des actes en 1969).

Acteurs de l'agriculture à Ciney

Outre les agriculteurs, le secteur agricole à Ciney est également représenté par une série d'autres acteurs conscients de l'opportunité d'être localisés sur le territoire de Ciney :

- La Direction de Ciney du Département de l'Agriculture (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement), active comme point de contact privilégié des producteurs du territoire ;
- L'Association Wallonne des Eleveurs (AWE), active dans le secteur agricole et plus particulièrement, dans le monde de l'élevage ;
- L'asbl Association Régionale de Santé et d'Identification Animales (Arsia), active dans les secteurs de l'identification et de la santé animales ;
- L'Office Provincial Agricole, actif dans le développement d'une agriculture durable de qualité ;
- L'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC), active dans la formation aux métiers agricoles (enseignement secondaire) ;
- Le département agronomique de la Haute Ecole de la Province de Namur, actif dans la formation en agronomie et en agriculture biologique ;
- L'abattoir et l'atelier de découpe WAMA Beef, actif dans l'abattage de bovins, le soutien à l'élevage local et les circuits courts ;
- Condroz Gibier, actif dans le traitement, la découpe et le conditionnement du gibier sauvage indigène mais aussi créateur et ambassadeur du premier label européen pour le Gibier Belge Sauvage d'Origine Certifiée (label développé en collaboration avec les Facultés Universitaires de Gembloux).

La forêt

Généralités

Aujourd'hui, la forêt est un espace multifonctionnel remplissant une fonction économique (production de bois et locations de chasse), une fonction sociale (activités de loisirs et de détente) et une fonction écologique (conservation de la biodiversité et protection du sol et des eaux). La forêt représente donc un enjeu important en tant que ressource économique, sur le plan de la préservation et valorisation d'un patrimoine naturel et en tant que ressource potentielle pour la valorisation touristique du territoire.

2018	Superficies boisées (ha)	Superficies boisées / territoire (%)	SAU (ha)	Superficies boisées / SAU (%)	Superficies boisées et SAU / territoire (%)
Ciney	4.283,0	29,0	8.090,9	54,7	83,7
Hamois	1.549,2	20,2	5.158,7	67,4	87,6
Somme-Leuze	2.865,0	30,0	3.506,9	36,8	66,9
Marche-en-Famenne	4.548,4	37,3	4.245,3	34,8	72,0
Rochefort	7.103,5	42,7	5.394,3	32,4	75,1
Houyet	5.110,9	41,6	5.065,9	41,2	82,9
Dinant	2.152,8	21,5	5.353,3	53,5	75,0
Yvoir	1.829,8	32,0	1.825,5	31,9	64,0
Assesse	2.163,9	28,5	3.932,7	50,1	77,6
<i>Région wallonne</i>	49.4921,5	29,3	732.891,7	43,4	72,6

Tableau 10 : Superficies boisées et SAU à Ciney, dans la microrégion et en Région wallonne en 2018
(Source : Cap Ruralité, 2021)

Les superficies boisées représentaient 29,0 % du territoire communal en 2018, ce qui est globalement similaire aux autres communes de la micro-région (20,2 % à Hamois, 42,7 % à Rochefort) et similaire à la moyenne wallonne (29,3 %).

Au cumul des superficies boisées et de la SAU en 2018, Ciney (83,7 %) devance toutes les entités comparées, à l'exception de Hamois (87,6 %), la valeur la plus faible étant de 64,0 % à Yvoir. Ciney devance également la Région wallonne (72,6 %), où les surfaces artificialisées se retrouvent en bien plus grandes proportions (présence de grands pôles urbains). Compte tenu de la présence d'un pôle urbain sur le territoire avec la ville de Ciney, cette valeur cumulée de la SAU et des superficies boisées est donc relativement élevée.

Au vu des données issues de la couche cartographique WALOUS (WALlonie Occupation et Utilisation du Sol) réalisée en 2018, les superficies boisées sont partagées entre les forêts de feuillus (± 85 %) et de résineux (± 15 %). Le lecteur est invité à consulter la carte présentée au chapitre relatif à l'occupation du sol (Partie 3 : Structure physique, naturelle et paysagère).

Fonction économique

La vente de bois génère chaque année des recettes communales, via la vente de bois marchand, la vente de bois de chauffage et la vente de gré à gré. Il est à noter que la Wallonie connaît une chute des prix liés à la vente de bois, et plus particulièrement de résineux, au vu de la crise due aux scolytes qui touche la région depuis 2018. Les forêts de Ciney étant partiellement constituées de résineux (dont des épicéas), elles ne sont pas épargnées par le parasite. En 2021, elle a rapporté 75.569,46€ (en hausse par rapport à 2020 où la vente de bois avait rapporté 52.616,49€).

Autre activité lucrative de la forêt, la chasse est pratiquée avec assiduité en période autorisée. Le DNF demande aux chasseurs de remplir le rôle des prédateurs naturels du gibier, aujourd'hui disparus. En 2021, les recettes annuelles en matière de chasse s'élèvent à 31.325,88 € (stable par rapport à 2020 où la chasse avait rapporté 30.664,42€).

Fonction sociale

Outre la production de bois, la forêt fournit des produits naturels qui peuvent servir à des fins non commerciales aux habitants (consommation personnelle) et dans un cadre de valorisation des traditions locales.

La forêt est un espace privilégié pour les loisirs (pratique de sports comme le VTT ou l'équitation), la détente et la promenade, via la présence de sentiers. C'est aussi un support idéal pour l'initiation à l'écologie et à la gestion de l'espace. Au vu de l'importante superficie qu'elle représente et de sa continuité, les possibilités qu'elle offre sont très importantes, avec 164km de balade répartis sur 21 sentiers.

La forêt est ouverte au public toute l'année, en prenant attention à la période de chasse qui s'étend d'octobre à décembre. La circulation en forêt est réglementée (Code Forestier, Titre XIV- De la circulation dans les bois et forêts en général en Wallonie) dans une optique de protection des écosystèmes et de développement d'un tourisme de qualité.

Fonction écologique

La forêt est un écosystème riche et complexe. Elle abrite des espèces animales et végétales et des habitats pouvant présenter un intérêt scientifique. Pour rappel, les 2 sites Natura 2000, des portions des réserves naturelles et des SGIB correspondent tous à des zones boisées (cf. les chapitres précédents).

Gestion de la forêt – Bois soumis

La loi du 19 décembre 1854 (code forestier), révisée par le nouveau Code forestier du 15/07/08, détermine les bois et forêts qui sont soumis à un régime forestier particulier. Désormais, la forêt doit être abordée dans sa multifonctionnalité, c'est-à-dire dans sa fonction économique mais aussi dans ses autres fonctions (écologique, sociale et récréative).

Un régime forestier particulier s'applique aux bois et forêts des domaines de l'état et des régions, mais aussi des communes, CPAS et institutions publiques, ainsi qu'à toutes les forêts des administrations subordonnées, quelle que soit leur superficie.

Données sur les bois soumis à intégrer.

Le Département Nature et Forêt (DNF)

Le DNF a pour mission de gérer, promouvoir, vulgariser et faire respecter la nature en tant qu'écosystème et, en particulier, la forêt wallonne dans tous ses aspects. Le DNF regroupe différents services, structurés en services centraux et services extérieurs, ces derniers étant eux-mêmes divisés en directions, cantonnements, brigades et triages.

Ciney fait partie de la Direction de Dinant et est entièrement comprise au sein du cantonnement de Rochefort, dont le chef est Mr Thibaut Gheysen, basé à Rochefort.

La pêche

Malgré les nombreux plans d'eau existant sur le territoire, les lieux de pêche ne semblent pas nombreux. Parmi ceux-ci, les étangs de Happe à Chapois semblent les plus utilisés pour la pêche à la ligne (série de 5 étangs en contrebas du centre d'enfouissement technique, repris comme SGIB sous l'appellation d'étangs des Cresses), de même que l'étang de Serinchamps. Le Bocq est également un lieu de pêche à la mouche.

6.4 SECTEUR SECONDAIRE

En 2019, le secteur secondaire (industrie et construction) représentait 14,7 % des postes salariés et 22,3 % des indépendants à Ciney. Selon Cap Ruralité (basé sur les chiffres de la BCE), 222 entreprises étaient actives dans le secteur de la construction et 79 étaient actives dans l'industrie manufacturière.

En 2021, 2 parcs d'activités économiques (PAE) sont implantés à Ciney là où se trouvent également les périmètres de reconnaissance économique identifiés au chapitre sur l'urbanisme.

Parcs d'activités économiques	Superficie (ha)	Superficie libre (ha)	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Gestion (Intercommunale)
Achéne	86,8	0	77	508	BEP
Ciney – Biron – Lienne	114,1	13,6	100	898	BEP

Tableau 11 : Parcs d'activités économiques à Ciney en 2021 (Source : BEP, 2021)²⁴

Un autre PAE est en projet et devrait commencer à sortir de terre dès 2022, à cheval entre Ciney et Hamois. D'une superficie de ± 56 ha, le BEP espère y voir s'installer 100 nouvelles entreprises à partir de 2024, soit une estimation de 800 nouveaux emplois. ± 19 ha de ce PAE sont situés sur Ciney et pourraient donc potentiellement permettre la création de 275 nouveaux emplois.

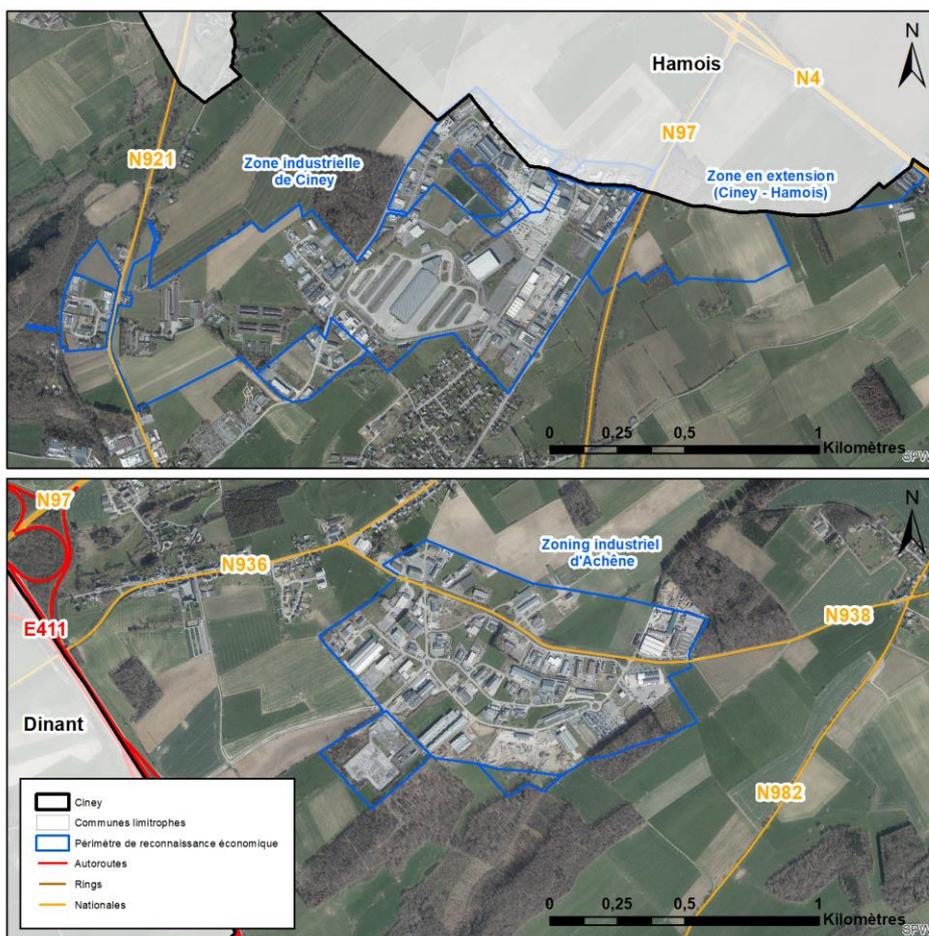


Figure 51 : Localisation des PRE et PAE (Source : SPW – Carto : DR(EA)^{2M})

La localisation particulièrement stratégique de ces PAE à proximité d'un pôle urbain et surtout, de deux axes de mobilité importants (autoroute E411 et N4), font de ces PAE des lieux de choix particulièrement prisés pour l'implantation des entreprises.

La gestion des PAE à Ciney est assurée par l'intercommunale BEP (Bureau Economique de la Province de Namur), laquelle couvre toute la province de Namur. Davantage de détails quant au BEP sont fournis au chapitre relatif aux acteurs économiques locaux.

²⁴ Si la thématique des PAE est abordée dans le chapitre relatif au secteur secondaire, ces derniers accueillent également des entreprises du secteur tertiaire.

6.5 SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire occupe 60,8 % des indépendants de Ciney, avec une représentation globalement supérieure de ceux travaillant dans le commerce ou d'autres services (34,1 %) vis-à-vis de ceux exerçant une profession libérale (26,7 %). Chez les salariés, 82,2 % des postes sont exercés dans le secteur tertiaire, dont les domaines d'activités ont déjà été évoqués.

Les commerces

Au niveau des zones d'influence commerciale, à l'échelle des centres d'achat au niveau régional, Ciney se situe dans la zone d'influence de Namur ; à l'échelle des principaux centres pour les achats semi-courants, Ciney se situe dans sa propre zone d'influence, étendue à Hamois. Comme ces données datent de 2001-2002, elles doivent être considérées avec précaution ; il est notamment possible que Ciney génère désormais également sa propre zone d'influence au niveau régional, compte tenu du développement accéléré des PAE depuis le début du 21^{ème} siècle.

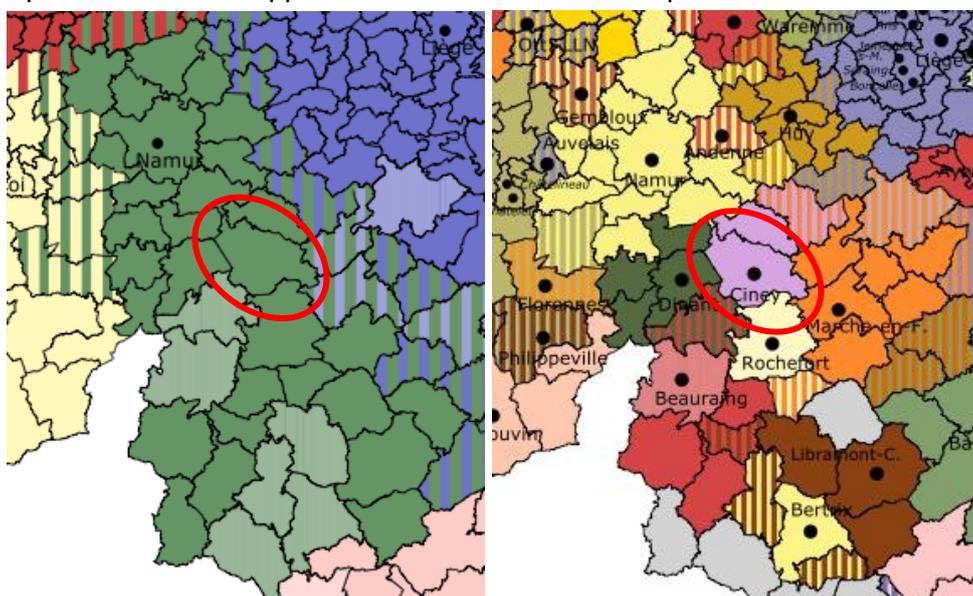


Figure 52 : Zones d'influence des centres d'achat au niveau régional (à gauche) et des principaux centres pour les achats semi-courants (à droite) en 2001-2002
(Source : CPDT, Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie)

A Ciney, les 2 PAE accueillent des enseignes commerciales de grand gabarit. Au sein du centre-ville, l'axe historique « rue du Centre – rue du Commerce » concentre une grande part des commerces d'achats semi-courants (par exemple, les magasins vestimentaires, les pharmacies), les services (banques) et des établissements alimentaires. Par après, de vastes ensembles regroupant plusieurs grandes enseignes sont apparus en périphérie directe du centre-ville (zoning situé le long du chemin de Crahiat, zoning situé le long de l'avenue Schlogel) ou de manière plus ponctuelle, à proximité des axes de communication (Lidl).

En ce qui concerne les achats courants de type alimentaire, Ciney concentre tous les supermarchés de l'entité (6, répartis entre le centre-ville et Biron), la quasi-totalité des restaurants et établissement de petite restauration (plus d'une vingtaine), 4 boucheries, 7 boulangeries ainsi que quelques épicerie ou supérettes vendant des produits locaux.

Les deux villages les mieux équipés après Ciney sont Haversin (une supérette, une boucherie, 3 boulangeries et une friterie) et Leignon-Chapois-Corbion (une supérette, une épicerie, une boulangerie, une boucherie, un artisan fromager, une friterie/snack). Vient ensuite Chevetogne, qui possède une épicerie ainsi que quelques restaurants au sein du domaine.

Achène et Pessoux ne comptent qu'un restaurant chacun et pour le reste, tous les villages et hameaux sont démunis de commerces alimentaires (le cas des producteurs locaux, comme les fermes, est développé au chapitre suivant).

Plusieurs marchés ont également lieu sur le territoire, tous à Ciney-ville : le marché aux bestiaux du vendredi matin (au niveau du marché couvert du PAE de Ciney-Biron) et le marché du lundi sur la place Monseu (maximum 3 lundis par mois).

A Ciney, des Chèques Commerce de 5 et 15€ et d'une validité d'un an sont disponibles au sein de 5 points de vente : l'administration communale, l'Ame des Choses, T'emballer pas, L'Atelier 117 et la boucherie Bourgeau. Ces chèques peuvent être dépensés au sein des commerces affiliés.

En mars 2021, le magasin « La Boutik » de la Ressourcerie Namuroise (magasin de récupération produisant des produits haut de gamme et du mobilier éco-design) a ouvert dans la rue du Commerce au sein d'une « maternité commerciale », un bâtiment propriété communale au sein duquel l'objectif est d'aider les commerçants dans la phase de démarrage de leur projet en leur proposant un loyer bas et évolutif au cours des premières années.

Moyennant l'installation au sein d'un périmètre défini dans le centre-ville et le respect d'autres conditions, les nouveaux commerces peuvent bénéficier de deux primes communales : une prime à l'installation de 15% du loyer (maximum annuel de 3.000€), octroyée pour une durée maximale de 1 an et une prime de travaux de 50% (maximum de 3.000€).

Les producteurs et artisans locaux

Il existe plusieurs producteurs et artisans locaux, parmi lesquels :

- ✓ Jardi Hobby, à Ciney : Vente de produits locaux ;
- ✓ La Lagune, à Chevetogne : Vente de produits locaux ;
- ✓ T'emballer pas, à Ciney : Vente de produits locaux ;
- ✓ Le Bonheur est dans le Pré, à Ciney : Vente de produits locaux ;
- ✓ La Petite Epicerie, à Corbion : Vente de produits locaux ;
- ✓ Ferme de Stée, à Braibant : Vente de produits locaux à la ferme ;
- ✓ Ferme du Champia, à Chevetogne : Vente de produits locaux à la ferme ;
- ✓ Ferme de Choquenée, à Conneux : Vente de produits locaux à la ferme ;
- ✓ Ferme de Linciaux, à Ciney : Vente de produits locaux à la ferme ;
- ✓ Les légumes d'Emile et Camille, à Les Basses : Producteur de fruits et légumes ;
- ✓ Alain Garcia (maraîcher), à Ciney : Producteur de fruits et légumes ;
- ✓ Vander Cammen (2), Hennau, Gerlache, Boeckx et Delhaye, à Ciney : Boulangerie ;
- ✓ Rynedyck, Borlon, à Haversin : Boulangerie ;
- ✓ Le Pain Perdu, à Chapois : Boulangerie ;
- ✓ Valfrais, Chez Olivier et Sébastien, Boucherie du Centre, Condroz-Gibier à Ciney : Boucherie ;
- ✓ Boucherie Duterme, à Leignon : Boucherie ;
- ✓ Boucherie Bourgeau, à Haversin : Boucherie ;
- ✓ L'Atelier 117, à Leignon : Fromager ;
- ✓ Léonidas, à Ciney : Chocolaterie/Epicerie fine ;
- ✓ Sigoji, à Ciney : Chocolaterie/Epicerie fine ;
- ✓ Le Mont Blanc Cinacien, à Ciney : Glacier ;
- ✓ Il Capriccio, à Ciney : Glacier ;
- ✓ Brasserie du Condroz, à Ciney : Brasseur ;
- ✓ Société Alvenat, à Ciney : Fabriquant d'huile à base de colza ;
- ✓ Cocoricoop, à Ciney : Coopérative commercialisant des produits issus de l'agriculture locale, paysanne et respectueuse de l'environnement ;
- ✓ Moutarderie Bister, à Achêne : Coopérative commercialisant une moutarde bio dont les graines sont cultivées dans un rayon de 30 km autour d'Achêne.

Le tourisme

Plusieurs entreprises touristiques sont actives sur le territoire de Ciney :

- ✓ Le Domaine provincial de Chevetogne, un parc de loisirs centré sur les activités naturelles. Le parc propose 600 ha répartis entre des plaines de jeux, un mini-golf, une piscine en plein air, des terrains de sport, des emplacements de pique-nique, une ferme pédagogique, un centre d'expositions, un train panoramique et des établissements Horeca permettant aux visiteurs de loger sur place. Le parc s'inscrit au sein d'un écrin naturel et boisé et compte également une série d'étangs sur lesquels il est possible de s'adonner à la barque et au canoë ;
- ✓ Le Chemin de fer du Bocq, qui organise des balades à bord d'un train à vapeur entre Bauche (Yvoir) et Ciney, le long d'une ancienne ligne de chemin de fer longeant le Bocq (ces dernières années, l'accès en gare de Ciney est impossible en raison des travaux effectués sur les voies de chemin de fer) ;
- ✓ « Mes aventures d'enchanteur », 6 promenades ludiques et interactives de ± 2 km, pour les enfants. L'une des aventures se déroule dans le centre-ville de Ciney ;
- ✓ La moutarderie Bister et son musée.

Le reste de la thématique sera abordé dans la suite de ce document, notamment en ce qui concerne l'Horeca.

Principaux acteurs économiques locaux

BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)

En tant qu'agence de développement économique en territoire namurois et interlocuteur des entreprises de la province de Namur depuis 40 ans, le BEP vise à être un modèle d'entreprise publique proactive, visant la bonne gouvernance et l'animation territoriale, partenaire privilégié des collectivités régionale et locales. Le BEP anime, gère et coordonne les intercommunales thématiques, soit BEP Expansion économique, active dans le développement économique de la région namuroise ; BEP Environnement, en charge notamment de la gestion des déchets ; BEP Développement territorial et BEP Crématorium, qui assure la construction et la gestion du crématorium de Ciney. Le BEP assure également la gestion administrative et financière de l'Intercommunale de financement IDEFIN.

Les différents métiers du BEP sont l'aide aux entreprises et l'ingénierie touristique, le développement territorial, la gestion intégrée des déchets, le Crématorium, les programmes européens et Namur Expo.

Les objectifs stratégiques du BEP se déclinent en 5 axes prioritaires :

- ✓ La promotion d'un développement territorial durable ;
- ✓ La fédération des acteurs ;
- ✓ La promotion de l'expertise du BEP ;
- ✓ Le renforcement de la qualité des services ;
- ✓ La mobilisation des forces vives namuroises.

Le premier parc d'activité économique, alors appelé zoning industriel, est créé en novembre 1965 à Gembloux. Depuis lors, le BEP n'a cessé de développer infrastructures et services à destination des entrepreneurs et investisseurs intéressés par le territoire namurois : 2 parcs thématiques (CrealyS® et Ecolys®), 35 parcs d'activité économique, 1.300 hectares, 1.400 entreprises.

Le BEP est impliqué dans le Centre Relais d'Innovation de Wallonie (accompagnement des PME namuroises en matière de transfert transnational de technologie), est partenaire de Techno.Bel Lessive (sensibilisation des entreprises à l'e-commerce) et participe activement à deux pôles d'existence : l'Infopôle des systèmes d'information et de communication et l'Agrobiopôle (organisation des acteurs du secteur - entreprises et centres de recherches - et développement, entre eux, de synergies au niveau de la recherche et des entreprises).

Aujourd'hui, le BEP gère 35 PAE et 29 incubateurs, répartis sur 1.550 ha équipés sur lesquels 1.400 entreprises sont actives. Au cours de l'année 2020, 66 nouvelles entreprises se sont installées au sein de PAE gérés par le BEP.

L'Agence de développement local (ADL)

L'ADL de Ciney « mène des actions destinées à faciliter le développement et le maintien d'activités économiques susceptibles de créer des emplois durables », dans l'optique de faire de Ciney « une terre d'accueil où il fait bon entreprendre ». L'ADL accompagne les indépendants, les TPE et PME afin de leur permettre de jouir de conditions optimales pour leur installation.

L'ADL défend le rôle de Ciney comme pôle économique et commercial tout en améliorant l'attractivité du territoire communal, en partenariat avec différents opérateurs.

Les missions de l'ADL sont multiples :

- « *Accueil, information et accompagnement pour tout type d'initiative génératrice de développement économique, agricole, social et culturel ;*
- *Relais de proximité entre les citoyens, les entreprises, les associations et l'Administration communale ;*
- *Intégration des préoccupations sociales, culturelles et environnementales aux exigences économiques du territoire. »*

L'ADL sert d'intermédiaire entre la Région wallonne et les commerçants du centre-ville dans l'octroi d'une prime via l'opération Créashop-Plus. Un périmètre d'actions est déterminé entre la rue du Centre et le haut de la rue du Commerce (zone historiquement commerciale où le logement doit être évité), au sein duquel les nouveaux commerçants peuvent prétendre à l'obtention d'une prime de maximum 6.000€ (maximum 60% des dépenses). Un dépôt de candidature est à effectuer auprès de l'ADL, justifiant d'une viabilité financière et d'un projet original.

Groupe d'action locale (GAL) « Condroz Famenne »

Le Gal « Condroz Famenne » regroupe Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze. Au travers d'une association de partenaires privés et publics, le GAL mène des projets de développement rural encourageant le dynamisme citoyen, associatif et économique. Les projets ciblent l'agriculture et l'alimentation en général au travers des produits locaux et de l'autonomie alimentaire, la biodiversité, la cohésion sociale, la communication, l'économie, la mobilité et le tourisme. Plusieurs projets sont menés en coopération avec le GAL « Pays des Tiges et Chavées » actif sur les territoires des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Club des Commerçants

Un Club des Commerçants existe à Ciney depuis plusieurs années sous la forme d'une asbl ; ce club regroupe une quarantaine de commerçants cherchant à faire de Ciney « une ville commerçante, agréable, conviviale et attirante ».

Club des Entreprises

Un Club des Entreprises regroupe les entreprises présentes sur les différents PAE du territoire (70 membres actifs). Depuis 2019, le club a même été étendu à Hamois en vue de l'agrandissement du PAE situé à cheval sur les deux communes.

Les missions du Club des Entreprises sont multiples :

- « *Susciter et promouvoir les liens entre les entreprises établies ou qui s'établissent dans les entités de Ciney, Hamois (et extension) ;*
- *Informers et réfléchir sur des préoccupations communes ;*

- *Diagnostiquer les besoins des entreprises de Ciney et de Hamois, pour ensuite étudier les différentes solutions possibles et finalement, mettre en œuvre un ensemble d'actions en leur faveur ;*
- *Informier et sensibiliser les forces vives, les principaux acteurs et décisionnaires pour l'ensemble des entreprises ;*
- *Promouvoir l'attractivité des pôles économiques cinacien et hamoisien. »*

Le club permet donc l'élargissement des réseaux de contacts, le partage d'expériences et l'accueil des nouvelles entreprises.

6.6 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Croissance du nombre d'établissements avec salariés (+ 20,3 %, + 98 entre 2009 et 2019) ✓ Davantage d'entreprises de plus de 20 salariés qu'en Région wallonne (15,9 % contre 11,6 %) ✓ Majorité de TPE (62,7 % des entreprises ont maximum 4 salariés) → Capacité de résilience accrue ✓ Croissance de la SAU entre 2000 et 2020 (+ 3,8 %, + 297,4 ha) ✓ Spécificité du cheptel (Blanc Bleu Belge) ✓ 19,4 % des exploitations agricoles de la micro-région localisées à Ciney ✓ 2 remembrements agricoles terminés ✓ Grand nombre d'acteurs agricoles, hors producteurs (Office Provincial Agricole, 2 écoles, AWE, WAMA Beef, Condroz Gibier) ✓ Secteur sylvicole source de revenus pour la Ville (plus de 100.000€ de recettes en 2021) ✓ 2 PAE (± 1.400 emplois, 177 entreprises) ✓ La ville de Ciney est un pôle commercial d'importance ✓ Présence d'au moins une supérette/épicerie à Leignon, Corbion, Haversin et Chevetogne ✓ Aides à l'activité commerciale (Chèques Commerce, maternité commerciale, primes communales et prime régionale) ✓ Plusieurs marchés dont un aux bestiaux ✓ Producteurs et artisans locaux (35) ✓ Le Domaine Provincial de Chevetogne comme locomotive économique touristique ✓ Le Chemin de fer du Bocq comme activité touristique inter-communale ✓ Présence d'une ADL, d'un GAL, d'un Club des Commerçants et d'un Club des Entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modification de la composition de la SAU entre 2000 et 2020 (réduction des prairies, fourrages et cultures industrielles au profit des cultures céréalières, pommes de terre et légumineuses) ✓ Baisse globale du nombre d'éleveurs de Blanc Bleu Belge en Wallonie (- 9,4 % entre 2015 et 2020) au profit d'autres races ✓ Manque de diversité de la production agricole biologique (80 % de production fourragère) ✓ Décroissance marquée du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2020 (- 37,9 %, 72 exploitations de moins) ✓ Ciney est reprise au sein de la zone d'influence commerciale de Namur à l'échelle régionale (2001-2002) → La zone s'étend jusqu'à Bouillon et Neufchâteau ✓ Déséquilibre entre la ville de Ciney et le reste du territoire en matière de commerces alimentaires → Surconcentration en ville et absence de commerces dans la moitié des villages et dans presque tous les hameaux (sauf Corbion)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Extension du PAE de Ciney-Biron-Lienne avec la création de 275 potentiels emplois ✓ Développement de Ciney au cours des 20 dernières années → Création d'une zone d'influence commerciale propre à Ciney à l'échelle régionale ✓ Potentiel de développement de nouveaux commerces de proximité (par exemple, commerce itinérant) ✓ Développement de Leignon, Chevetogne et Haversin comme de petits pôles « de soutien » aux villages et hameaux excentrés par rapport à Ciney (confirmé également en matière de services) ✓ Poursuite du développement des circuits courts (produits locaux, bio, maraîchage) ✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Amélioration des capacités de résilience de nos sociétés et stimulation potentielle de certains projets (en lien par exemple avec le télétravail) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modification de la composition de la SAU entre 2000 et 2020 → Risque de perte de l'identité agricole (openfield mixte) ✓ Extension des PAE → Risque que la SAU ne cède peu à peu du terrain par rapport aux PAE et entreprises non agricoles ✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Confinement et disparition des activités créatrices d'emploi et de revenus

Partie 7 : *LOGEMENT ET IMMOBILIER*

7.1 Données clés

Parc de logements

Nombre de logements (2021) : 8.033 logements (+ 16,7 % depuis 2011)

Types de logements (2021) :

- > Maisons de type ouvert : 38,2 %
- > Maisons de type fermé et demi-fermé : 34,7 %
- > Appartements : 21,7 % (66,0 % des nouveaux logements depuis 2011)

Taille du bâti : 88,2 % supérieurs à 65 m², 59,3 % supérieurs à 104 m²

Age du bâti : 44,2 % avant 1945, 6,2 % après 2011

Marché foncier et du logement

Permis d'urbanisme (2020) : 74 permis pour bâti résidentiel (40 rénovations, 34 neufs), moyenne annuelle de 93 permis depuis 2010

Prix médian des maisons de type fermé ou demi-fermé (2020) : 180.000€ (+ 25.000€ par rapport à la Région wallonne et + 50.000€ par rapport à 2010)

Prix médian des maisons de type ouvert (2020) : 259.500€ (+ 5.900€ par rapport à la Région wallonne et + 56.500€ par rapport à 2010)

Prix médian des appartements (2020) : 145.250€ (- 9.750€ par rapport à la Région wallonne et - 3.250€ par rapport à 2010)

Prix moyen des terrains à bâtir (2014) : 26,2 €/m² (51€/m² en Wallonie et seulement 35,2 % de croissance par rapport à 2004)

Logement et alternatives

Logements publics (2020) : 233 logements (2,9 % du logement total) dont ± 200 loués par le Foyer cinacien

Agence Immobilière Sociale (2019) : 25 logements loués via l' AIS Andenne-Ciney

Habitat permanent : Absence

Politique communale

Taxe sur les logements inoccupés : 180 à 240€ par mètre courant de façade et par étage

Taxe sur les secondes résidences : 110 (kots) à 640€

Programme communal d'actions en matière de logement : Absence de projets pour 2014-2016

7.2 PARC DE LOGEMENTS

Typologie des logements

En 2021, Ciney compte 8.033 logements (+ 1.149 logements par rapport à 2011, soit 16,7 % de plus). Selon les données de l'administration communale, 0,6 % de ces logements sont inoccupés.

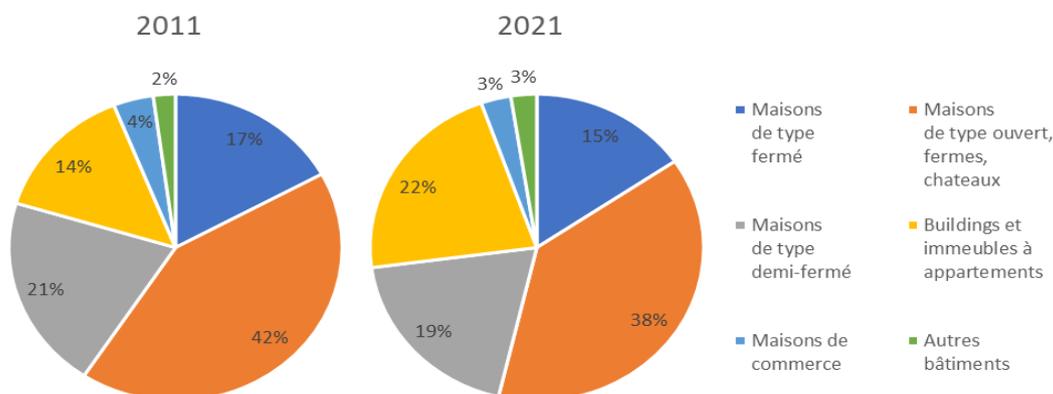


Figure 53 : Typologie des logements à Ciney – 2011 à 2021
(Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Au cours des dix dernières années, les maisons de type fermé, demi-fermé et ouvert ont vu leur part rétrécir au profit des logements localisés au sein de buildings ou immeubles à appartements (+ 7,4 % par rapport à l'ensemble des logements), qui viennent peu à peu faire baisser la part des autres types de maisons, proportionnellement moins construites actuellement. Ces nouveaux logements représentent 66,0 % des nouveaux logements supplémentaires (758/1.149), ce qui est conséquent compte tenu de la ruralité de la commune mais explicable au vu de la présence d'un pôle urbain sur le territoire (sur la même période, la moyenne wallonne était de 61,9% de nouveaux logements en buildings ou immeubles à appartements).

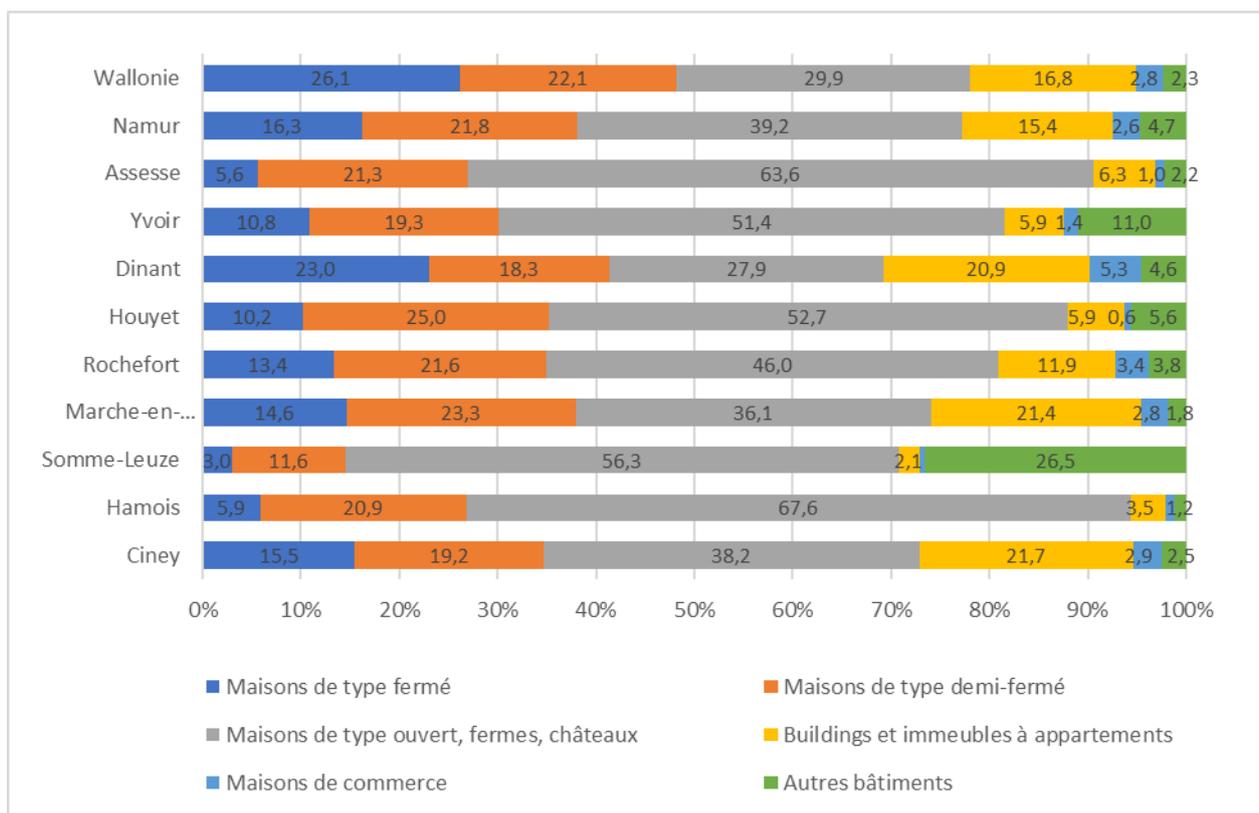


Figure 54 : Typologie des logements à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne en 2021 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

En comparaison avec les communes de la micro-région, la province et la Région wallonne, on constate que la part de logements au sein de maisons de type fermé ou demi-fermé est intermédiaire à l'échelle de la micro-région (34,7 % contre 14,6 % à Somme-Leuze et 48,2 % en Région wallonne). La part de maisons de type ouvert est globalement plus faible à Ciney (38,2 %) alors qu'elle dépasse les 50 % à Assesse, Yvoir, Houyet Somme-Leuze et Hamois. A l'inverse, la part de logement en buildings et immeubles à appartements est la plus élevée à Ciney (21,7 %) par rapport à toutes les entités comparées. Ciney possédant un pôle urbain, cette double observation est cohérente. Comme les logements de type appartement sont généralement conçus de manière à réduire leur empreinte énergétique et environnementale, Ciney semble donc en avance par rapport à ses voisines en termes de transition énergétique.

On notera les « anomalies » liées aux autres bâtiments de Somme-Leuze et Yvoir, vraisemblablement liées au logement permanent dans les zones de loisirs (logement généralement concerné par le plan HP, absent du territoire communal de Ciney).

Âge des bâtiments

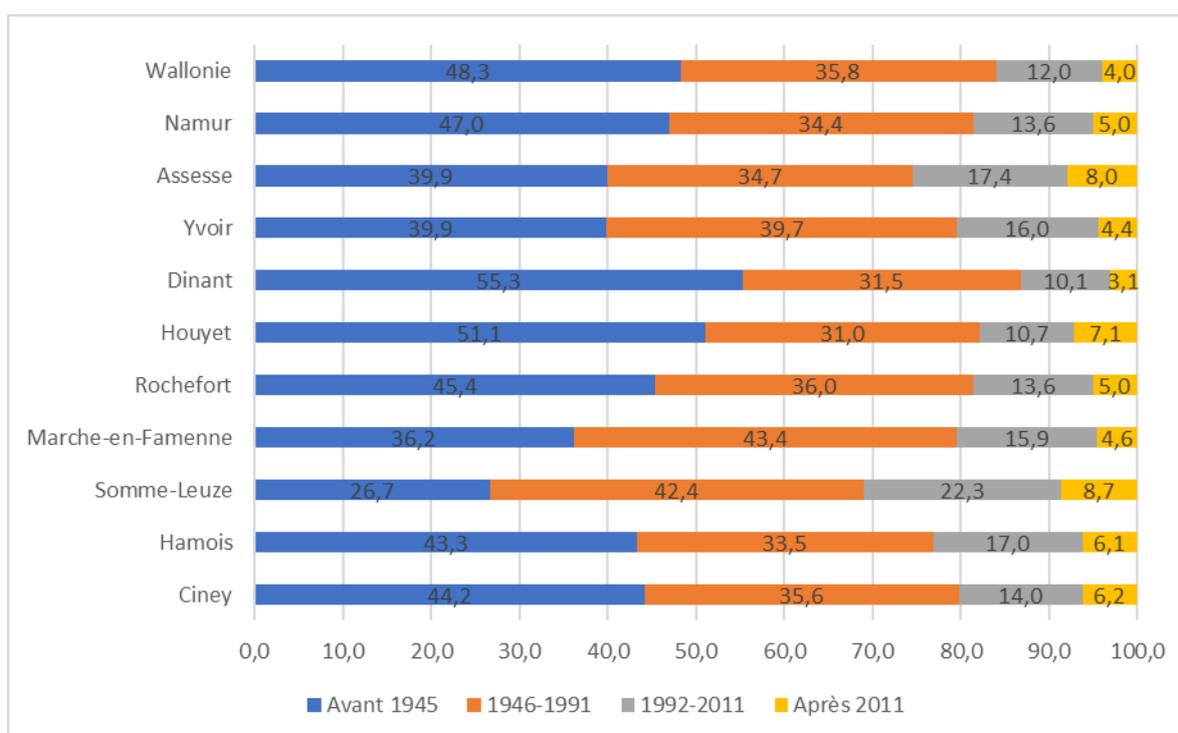


Figure 55 : Âge des bâtiments à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne en 2021 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

A Ciney en 2021, 44,2 % des bâtiments datent encore d'avant 1945. Avec 6,2 % des bâtiments construits depuis 2011, Ciney s'affirme parmi les communes de la micro-région dont le parc de bâtiments est le plus jeune, uniquement devancée par Somme-Leuze (8,7 %), Assesse (8,0 %) et Houyet (7,1 %). Parmi toutes les entités comparées, la répartition des données en matière d'âge à Ciney s'apparente à celle de la province de Namur, de la Région wallonne ou à celle des communes d'Hamois ou Rochefort.

Taille des bâtiments

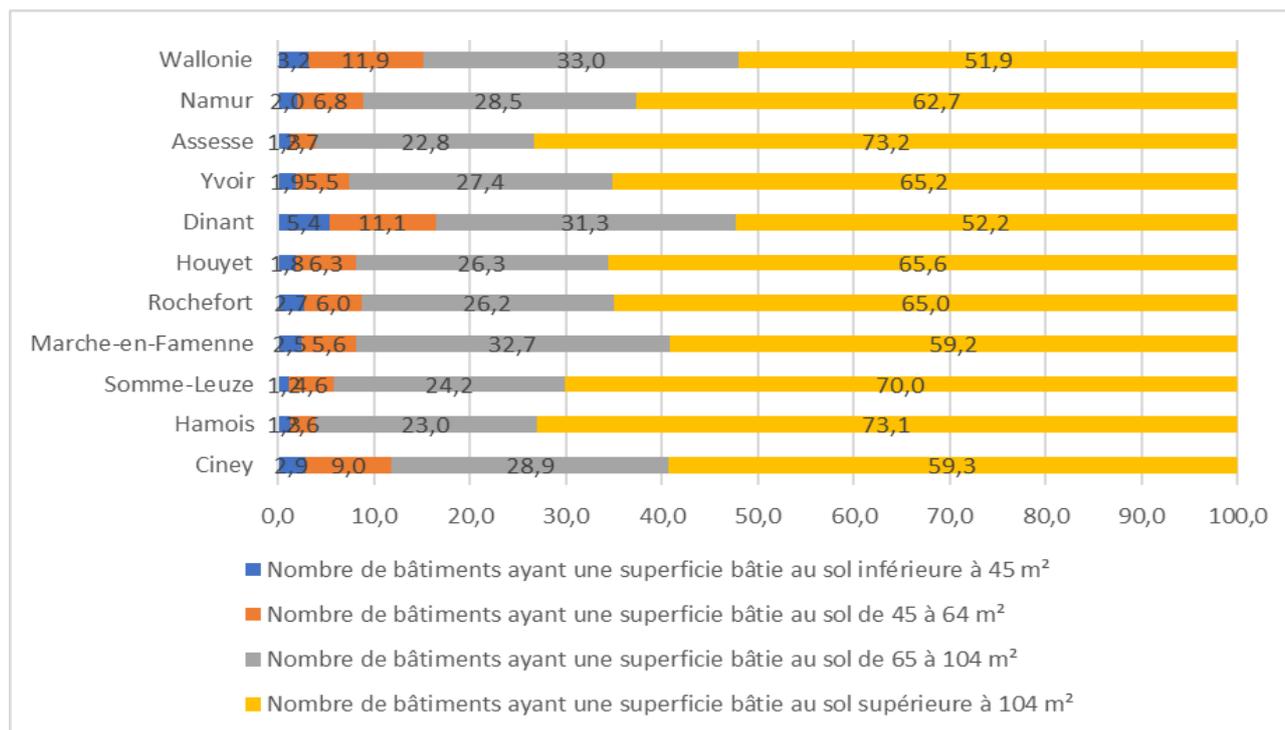


Figure 56 : Taille des bâtiments à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne en 2021 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

A Ciney en 2021, plus de la moitié des bâtiments (59,3 %) présentent une superficie bâtie au sol supérieure à 104 m² et 88,2 % des bâtiments présentent même une superficie bâtie au sol supérieure à 65 m². C'est inférieur à toutes les entités comparées, à l'exception de Dinant (83,5 %) et la Région wallonne (84,9 %), ce qui est une fois de plus cohérent avec le fait que la part d'immeubles à appartements est élevée à Ciney et que ces derniers constituent des logements de petite taille. Par conséquent, Ciney arrive en troisième position derrière Dinant et la Région wallonne lorsqu'il est question de logements inférieurs à 64 m² (11,8 %).

Si l'on analyse l'évolution à Ciney entre 2011 et 2021, la seule évolution notable est une très légère diminution de la part de bâtiments supérieurs à 104 m², passant de 59,7 à 59,3 %, malgré une augmentation brute de 5,0 %.

Divers

Une taxe communale sur les immeubles inoccupés est en application à Ciney. Pour la période 2020-2025, cette taxe s'élève entre 180 et 240€²⁵ par mètre courant de façade bâtie. En décembre 2021, 45 logements étaient reconnus inoccupés sur le territoire de la commune. A cela s'ajoutent les immeubles accueillant des rez commerciaux, comme c'est le cas dans l'axe « Rue du Commerce – Rue du Centre », dans la rue du Condroz, la rue Courtejoie ou la place Monseu (33 cellules commerciales inoccupées).

²⁵ 180€ lors de la première taxation de l'immeuble, 210€ lors de la seconde, 240€ à partir de la troisième.

7.3 MARCHÉ DU FONCIER ET DU LOGEMENT

Prix des logements et des terrains à bâtir

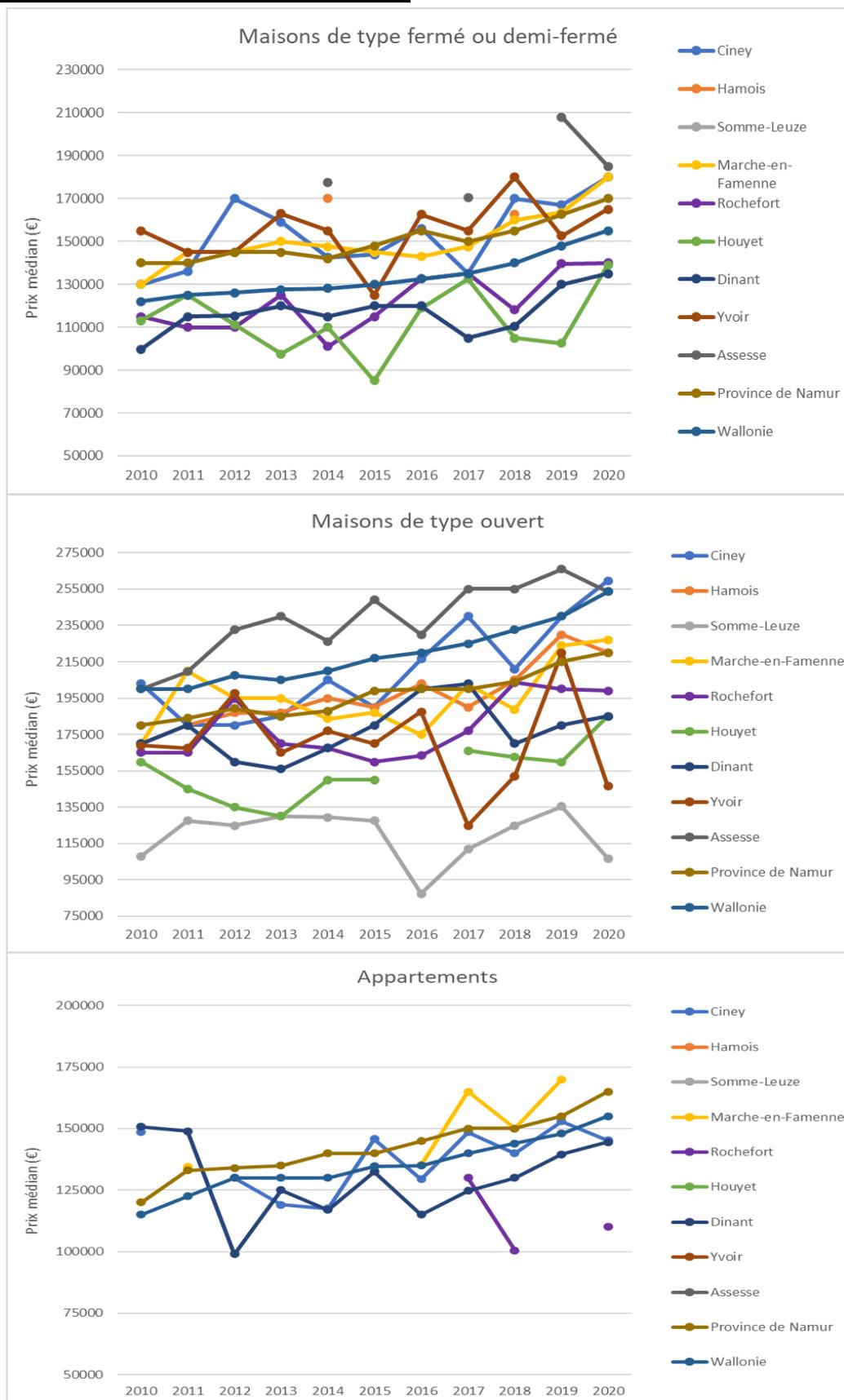


Figure 57 : Prix médian par typologie de logement à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne – 2010 à 2020 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Pour les maisons de type fermé ou demi-fermé, le prix médian à Ciney est passé de 130.000€ en 2010 à 180.000€ en 2020, soit 38,5 % d'augmentation (+ 50.000€). Cette valeur finale en 2020 est la 2^{ème} plus élevée de toutes les entités comparées, à égalité avec Marche-en-Famenne et légèrement sous Assesse (185.000€). En termes de croissance brute, celle de Ciney est la plus importante, à égalité avec Marche-en-Famenne. En termes de croissance relative, l'observation est identique à celle faite pour la croissance brute. Une maison de ce type coûte entre 10.000 et 25.000€ de plus qu'en province de Namur ou en Région wallonne.

Pour les maisons de type ouvert, le prix médian à Ciney est passé de 203.000€ en 2010 à 259.500€ en 2020, soit 27,8 % d'augmentation (+ 56.500€). Cette valeur finale en 2020 est la plus élevée de toutes les entités comparées. En termes de croissance brute, Ciney arrive en 2^{ème} position, juste derrière Marche-en-Famenne (+ 57.000€). En termes de croissance relative, Ciney arrive en 3^{ème} position derrière Marche-en-Famenne (+ 33,5 %) et Hamois (+ 29,4 %). Une maison de ce type coûte entre 5.900 et 39.500 € de plus qu'en Région wallonne ou en province de Namur.

Pour les appartements, le prix médian à Ciney est passé de 148.500€ en 2010 à 145.250€ en 2020, soit 2,2 % de diminution (- 3.250€). Cette valeur finale en 2020 est inférieure à toutes les entités comparées, sauf Rochefort (110.000€). Cependant, la comparaison avec Marche-en-Famenne est effectuée sur base des données de 2019 et la comparaison avec Hamois, Somme-Leuze, Houyet, Yvoir et Assesse n'est pas possible, faute de données disponibles. En effet, les données sont manquantes lorsqu'il est question de communes rurales au sein desquelles le nombre de transactions annuelles est peu élevé. En termes de croissance brute et relative, Ciney fait partie des 3 communes présentant une évolution négative, avec Rochefort (- 15,4 %, - 20.000€) et Dinant (- 3,0 %, - 4.500€). En 2020, le prix à Ciney pour un appartement coûte entre 9.750 et 19.750€ de moins qu'en Région wallonne et en province de Namur.

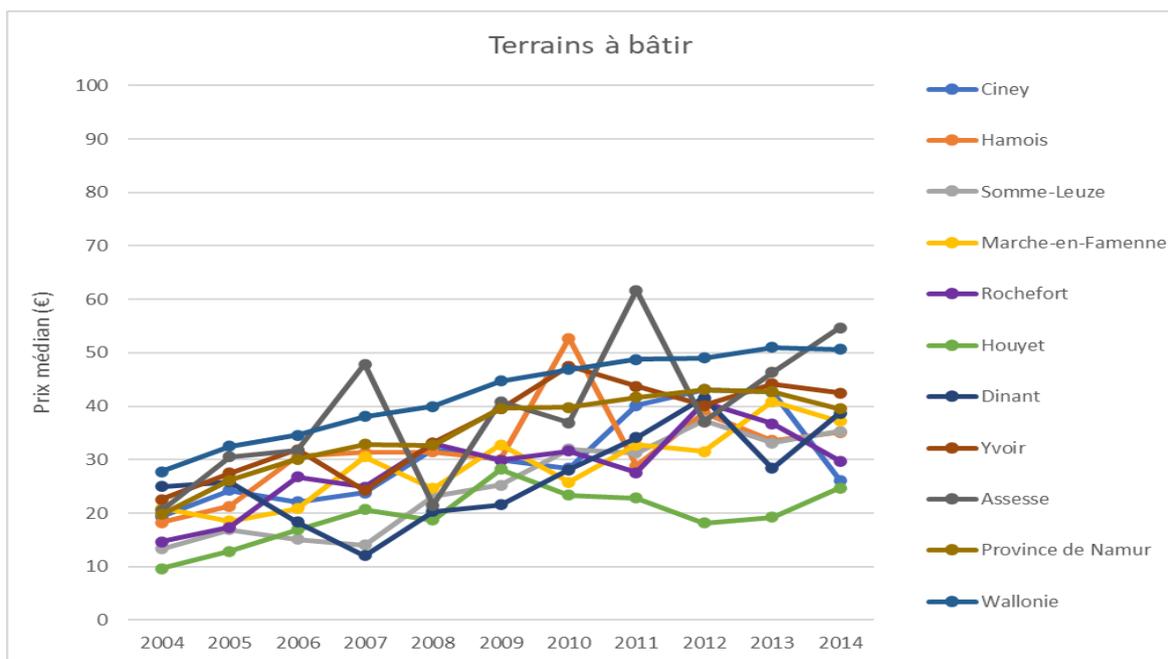


Figure 58 : Prix médian des terrains à bâtir à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne – 2004 à 2014 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Pour les terrains à bâtir, aucune donnée postérieure à 2014 n'est disponible. L'analyse a donc été adaptée sur les 10 dernières années entre 2004 et 2014. Comme le nombre de transactions dans les communes rurales est relativement faible, le prix est sensible aux variations. A l'échelle de la région, le nombre de transactions est plus élevé et rend donc l'analyse plus fiable. Globalement, le prix médian d'un terrain à bâtir en Région wallonne entre 2004 et 2014 est toujours supérieur à celui des entités comparées. Le prix médian a tendance à croître où que l'on se situe mais c'est à Ciney qu'il a le moins augmenté (+ 7,0 €, soit 35,2 % de croissance). Partout ailleurs, la croissance oscille entre 14 et 34 € (entre 54,8 et 166,7 % de croissance). En 2014, Ciney affiche même le 2^{ème} prix le plus bas de l'ensemble des entités comparées (26,2 €), juste devant Houyet (24,7 €). En 2013, le prix à Ciney était de 42,7 €, soit presque autant qu'Yvoir, Assesse, la province et la Région, illustrant cette forte variabilité d'une année à l'autre.

Les permis d'urbanisme et d'urbanisation

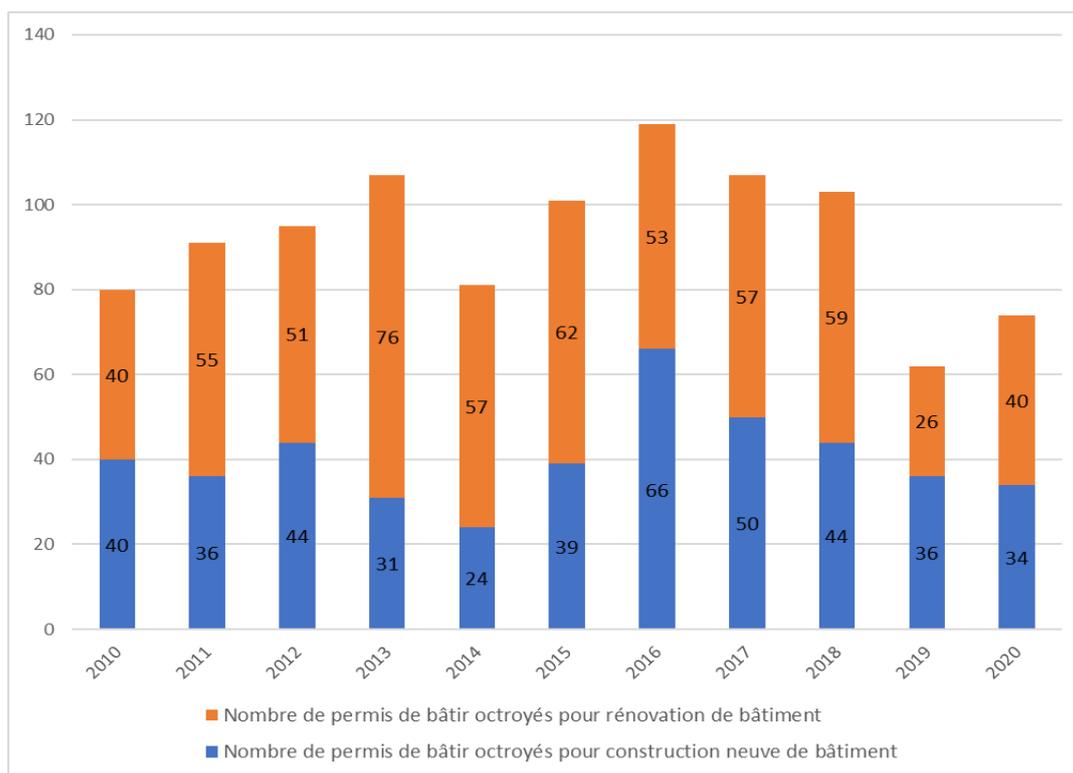


Tableau 12 : Permis de bâtir octroyés pour du bâti résidentiel à Ciney – 2010 à 2020
(Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

Le nombre total de permis de bâtir octroyés pour bâti résidentiel et délivrés à Ciney est assez variable entre 2010 et 2020, oscillant entre 62 et 119 permis par an (moyenne : 93). Le nombre de permis annuel a toujours été au moins égal à 80 depuis 2010, sauf lors des deux dernières années (62 en 2019 et 74 en 2020). De même, le nombre de permis octroyés pour la construction neuve de bâtiments (moyenne : 40) était toujours inférieur au nombre de permis octroyés pour des rénovations (moyenne : 52), sauf en 2019 et en 2016, les deux années où les extrêmes ont été enregistrés pour les délivrances de permis.

2020	Permis pour rénovation	Permis pour construction neuve	Permis/1.000 habitants
Ciney	40	34	4,4
Hamois	27	24	6,9
Somme-Leuze	30	108	23,8
Marche-en-Famenne	43	42	4,8
Rochefort	22	17	3,1
Houyet	16	27	8,6
Dinant	22	10	2,4
Yvoir	21	24	4,9
Assesse	20	21	5,8
Région wallonne	8.792	6.853	2,1

Tableau 13 : Permis de bâtir octroyés pour du bâti résidentiel à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne en 2020 (Source : Statbel, 2021)

Sur 548 permis accordés au sein de la micro-région en 2020, 74 l'ont été à Ciney, soit 13,5 % (Somme-Leuze représente 25,2 % de ces permis). Si l'on rapporte ces permis à la population des entités concernées, Ciney fait partie du trio de fin (4,4/1.000 habitants), juste devant Dinant (2,4) et Rochefort (3,1).

Les secondes résidences

Une taxe communale annuelle de 640€ et 110€ (kot) est d'application pour la période 2020-2025.

7.4 GESTION DU LOGEMENT

L'offre en logements sociaux et/ou publics

Le Code wallon de l'habitation durable prévoit que chaque commune dispose de 10% de logement public sur son territoire. En 2020, 3,12 % des ménages de l'entité vivaient au sein d'un des 233 logements publics en location. La même année 129 candidatures pour intégrer un logement public étaient enregistrées. Ces 233 logements en location représentent 2,9 % du parc de logements en 2020, ce qui est plutôt faible dans la mesure où l'objectif pour chaque commune consiste à atteindre 10 % du parc de logements.

Ces logements publics sont détenus par plusieurs propriétaires : le CPAS (5 logements), le Foyer cinacien (± 200 logements) et l' AIS Andenne-Ciney (25 logements)

La problématique du logement et du logement social en particulier est l'un des soucis majeurs et récurrents pour tous les pouvoirs publics, plus particulièrement encore pour les communes rurales.

Avec la collaboration des sociétés d'habitations sociales et du Centre Public d'Action Sociale, la commune essaie d'apporter sa contribution mais ne dispose pas toujours des leviers nécessaires : il n'est pas simple de loger toutes les personnes qui le souhaitent dans la mesure où il y a peu de logements disponibles à loyer bas.

Agence Immobilière Sociale (AIS)

L' AIS Andenne-Ciney a été créée par la Province de Namur et agit aujourd'hui sur les territoires de 12 communes, dont Ciney. Cette asbl garantit aux propriétaires le paiement du loyer et le maintien des lieux loués en bon état ; elle garantit aux locataires un logement en bon état, un loyer modéré et des aides pour la constitution de la garantie locative.

En 2019, 25 logements à Ciney étaient loués via l' AIS (13 de plus qu'en 2012).

Le Foyer cinacien

Cette société de logements publics est le plus grand propriétaire de logements publics sur le territoire (± 200 logements) et dispose au total de 380 logements répartis sur Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze.

Le logement permanent dans les parcs résidentiels

Ciney n'étant pas concernée par la problématique du logement permanent au sein des équipements à vocation touristique (campings, parcs résidentiels), la commune n'a pas adhéré au plan Habitat Permanent (ou plan HP). Parmi les communes de la micro-région, Marche-en-Famenne, Somme-Leuze et Yvoir adhèrent au plan HP.

7.5 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation très marquée du nombre de nouveaux appartements (66,0 % des nouveaux logements depuis 2011) → Logements performants sur le plan énergétique ✓ Grande part de logements de petite taille (11,8 % de moins de 45m²) → Réponse à l'évolution de la structure démographique (davantage de plus petits ménages) ✓ Stabilité du prix des appartements entre 2011 et 2021 (- 2,2 %) → Maintien de prix abordables à l'acquisition ✓ Faible prix du terrain à bâtir (26,2€/m² en 2014) et faible croissance (limitée à + 7,0 € entre 2004 et 2014) → Maintien de prix abordables à l'acquisition ✓ Renouvellement de l'offre immobilière via l'octroi de nombreux permis (93 permis par an entre 2010 et 2020), en majorité en rénovation (56,5 %) → Réutilisation du parc immobilier existant ✓ Taxe sur les logements inoccupés (180 à 240€ par mètre courant de façade) et les seconde résidences (110 à 640€) → Stimulation de la dynamique immobilière ✓ Peu de logements inoccupés sur le territoire (0,6 % du parc de logements) ✓ Plusieurs acteurs disposant de logement public sur le marché, dont l' AIS (25 logements) et le Foyer cinacien (± 200 logements) ✓ Absence de logement permanent en parcs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Grande part de bâti d'avant 1945 (44,2 %) → Logement théoriquement moins performant sur le plan énergétique ✓ Prix de l'immobilier en forte augmentation ces dernières années pour les maisons (entre 27,8 et 38,5 % de plus entre 2011 et 2021) → Ciney fait partie des communes les plus chères de la micro-région, ce qui rend l'acquisition plus difficile pour les potentiels acquéreurs ✓ Offre en logements publics globalement insuffisante (2,9 % du parc total de logement et 129 candidatures pour logement public en 2020) ✓ 33 cellules commerciales inoccupées en centre-ville → Concentration de ces cellules villes dans l'axe « Centre – Commerce », la rue Courtejoie, la rue du Condroz et la place Monseu
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Logements inoccupés → Potentiel de réhabilitation ✓ Cellules commerciales inoccupées → Potentiel de réhabilitation ✓ Maintien de prix stables pour l'acquisition d'appartements et de terrains à bâtir → Conditions réunies pour permettre l'installation de nouvelles familles sur le territoire ✓ Crise sanitaire du Covid-19 → Meilleure prise en compte de la nécessité de modularité des logements, par exemple en intégrant des pièces aisément convertibles en bureau pour le télétravail 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cellules commerciales inoccupées → Risque de désertification commerciale ✓ Augmentation du prix de l'immobilier ces dernières années pour les maisons → Risque d'emballement des prix ✓ Octroi de nombreux permis (dont 44,5 % pour du bâti neuf ces 10 dernières années) → Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles

**Partie 8 : SERVICES ET EQUIPEMENTS
COLLECTIFS**

8.1 PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES OFFRES DE SERVICES

Sécurité et justice

- ✓ *Police locale* : poste de la police locale à Ciney (Clos du Posty), au sein de la zone Condroz-Famenne couvrant Ciney, Havelange, Somme-Leuze et Hamois ;
- ✓ *Service incendie* : intégration à la zone de secours DINAPHI, qui couvre les 22 communes du sud de la province de Namur, de Walcourt à Vresse-sur-Semois et de Couvin à Havelange. Un poste avancé est présent à Ciney (zoning de Biron) ;
- ✓ *Protection civile* : intégration à la zone de secours DINAPHI.

Services postaux

- ✓ *Poste* : 1 bureau de poste à Ciney (rue du Commerce), un point d'enlèvement de colis à Leignon (rue de Rochefort) et 23 boîtes postales réparties entre Ciney (8) et tous les villages de l'entité, y compris au sein des hameaux comme Serinchamps.

Services sociaux

- ✓ *CPAS, Maison citoyenne, ALE, PCS* : tous localisés à Ciney et opérant en vue de favoriser la réinsertion des personnes en difficulté.

Services scolaires

- ✓ *Enseignement fondamental* : 9 établissements communaux, dont un spécialisé (L'Étincelle). Tous les établissements cumulent maternelle et primaire mais l'ancienne commune de Conneux est la seule à ne pas posséder d'école ;
- ✓ *Enseignement fondamental mais non communal* : 3 établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont Le Caillou, une école spécialisée) et 3 écoles libres ;
- ✓ *Enseignement secondaire* : 5 établissements à Ciney (Athénée Royal du Condroz, Institut de la Providence, Institut Saint-Joseph, Ecole provinciale d'agronomie et des Sciences de Ciney, Les Forges). Les 3 premiers cités font également partie des établissements fondamentaux non communaux ; le dernier cité est un établissement spécialisé. L'école provinciale d'agronomie et des sciences propose également des formations en alternance mais uniquement à destination des élèves du secondaire ;
- ✓ *Enseignement supérieur* : Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN), catégorie agronomique avec spécialisation possible en agriculture biologique ;
- ✓ *Fréquentation scolaire (Iweps, 2021)* : en 2019-2020, 720 inscrits en maternelle, 1.527 inscrits en primaire et 3.715 inscrits en secondaire (5.962 inscrits au total). Ils étaient 5.087 en 2009-2010, ce qui représente donc une croissance de 875 élèves en 10 ans (+ 17,2 %). 88,8 % des élèves de maternelle vivant à Ciney fréquentent une école de la commune et cette proportion ne descend jamais sous 80 % lorsque l'on considère les élèves du primaire (87,5 %) et du secondaire (80,3 %), ce qui est largement supérieur aux valeurs wallonnes. L'offre en enseignement sur le territoire de Ciney explique ces valeurs élevées ;
- ✓ *Enseignement artistique* : 2 établissements à Ciney (Conservatoire Edouard Bastin et l'Académie des Beaux-Arts, tous deux situés sur le site du Château Saint-Roch) ;
- ✓ *Formations* : les asbl « A L'Ovrage », « SEL » et « Espaces » sont des centres de formation et de réinsertion socio-professionnelle. Un 4^{ème} acteur, Technobel, est un centre de compétences spécialisé dans le numérique dispensant des formations aux nouvelles technologies.

Services à l'enfance et à la jeunesse

- ✓ *Accueil à l'enfance* : 2 crèches communales à Ciney et Haversin, complétées par une trentaine d'autres lieux d'accueil, parmi lesquels 2 autres crèches et une vingtaine d'accueillantes indépendantes agréées par l'ONE et travaillant via l'asbl « Les Arsouilles », active notamment au sein de l'arrondissement Dinant-Philippeville. Au 31/12/2019, la capacité d'accueil totale était de 184 places, pour un taux de couverture de 44,1 places pour 100 enfants (moyenne wallonne à 37,9) ;
- ✓ *ONE* : consultations gratuites pour nourrissons, au sein d'un lieu fixe à Ciney et au moyen d'une unité mobile pour accéder aux villages de l'entité ;
- ✓ *AMO « Le Cercle »* : ce service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) est un espace d'expression, d'écoute, de soutien, d'information destiné aux jeunes jusque 22 ans ;
- ✓ *Accueil extra-scolaire* : L'Île aux Enfants (accueil les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires), Maison des Jeunes de Ciney (lieu de rencontre et d'échange), plaine de vacances communale, Jours Blancs (divertissements proposés par la Ville), organisation de stages (centre culturel, régie des sports, Latitude Sport, stages Daco, V2 Sports) ;
- ✓ *Conseil Communal des Enfants (CCE)* : mis en place en 2021, le CCE remet des avis relatifs aux problèmes communaux, projets et débats du territoire ;
- ✓ *Autres* : Centre de planning familial, centre PMS, école des devoirs « La Courte Echelle », Graines de Demain (lieu de rencontre parents-enfants agréé par l'ONE, jusqu'à 3 ans), L'Ourson enrhumé (service de garde d'enfants malades à domicile), l'asbl Pascougui (mise à disposition d'un local dédié aux activités de la jeunesse), le Service Citoyen (à destination des 18-25 ans désireux de s'engager pendant 6 mois pour la collectivité), la Rock's Cool (apprentissage original des musiques actuelles).

Services au troisième âge

- ✓ *Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)* : analyse régulière des incidences directes ou indirectes sur le quotidien des aînés et leur cadre de vie ;
- ✓ *Résidences* : 2 maisons de repos et de soins à Ciney (une de 128 lits dont 16 chambres avec 2 lits et une autre de 120 lits), complétées d'une résidence-services de 16 appartements. Taux de couverture pour les personnes de plus de 60 ans supérieur à la moyenne wallonne (59 contre 53 lits pour 1.000 habitants) ;
- ✓ *Sport et activités à destination des seniors* : gym et yoga. La Maison Citoyenne coordonne la mise en place du club d'entraide informatique, de l'atelier généalogie, des ateliers cérébraux, de la gym douce et de balades. Le projet Hestia du GAL Condroz-Famenne vise l'organisation de rencontres conviviales auprès des aînés ;
- ✓ *CPAS et PCS* : Aide à Domicile en Milieu Rural, Service Provincial d'Aide Familiale (actif sur la province), Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile (basée à Ciney), Centrale de Services à Domicile de la province de Namur (CSD, réseau Solidaris), Titres Services (nettoyage, lessive, repassage, accommodage, préparation de repas), service d'aide aux familles (ménages et tâches du quotidien), service « Senior contact » (ligne téléphonique d'écoute et d'entraide pour les seniors), mise à disposition de 2 immeubles à appartements pour seniors (90 logements).

Services aux personnes handicapées

- ✓ *Commission de la Personne Handicapée* : meilleure prise en compte de la situation et des préoccupations des personnes porteuses de handicap ;
- ✓ *Structures* : une structure d'accueil de 350 personnes (Les Chemins d'Ariane) ;

- ✓ *Sport et activités à destination des personnes handicapées* : multi-sports.

Hôpitaux et services de soins

- ✓ *Hôpitaux* : 3 maisons médicales à Ciney et une polyclinique du réseau Solidaris. Les hôpitaux les plus proches sont à Dinant (poste de garde le plus proche) et Marche-en-Famenne. Tous les habitants peuvent y accéder en maximum 15 minutes (20 minutes pour Chevetogne) ;
- ✓ *Pharmacie* : 8 pharmacies (6 à Ciney, une à Leignon et une à Haversin) ;
- ✓ *Médecine* : un médecin généraliste pour 977 habitants (selon les données de l'IWEPS pour 2019), soit 17 médecins sur l'entité. Ciney fait partie des communes éligibles pour le prochain programme Impulseo I, avec la remise d'une prime de maximum 20.000€ à l'installation (valable jusque fin 2022).

Services à destination de tous

- ✓ *Mutualités* : 4 bureaux de mutualité à Ciney (Neutre, Chrétienne, Solidaris et Partenamut). Aucune agence ou boîte aux lettres dans les autres villages ;
- ✓ *Services divers* : service IDESS (navette sociale et bricodépannage), service de repas, service de guidance sociale énergétique, les Relais Citoyens (citoyen volontaire en communication permanente avec les habitants de son village) Système d'Echange Local Ciney-Rochefort (Ci-Ro-SEL), funérariums, salons de toilettage, vétérinaires, pension pour chiens et chats, salons de coiffure, librairies, service gratuit de collecte d'encombrants de la Ressourcerie namuroise et vente d'articles de seconde main ;
- ✓ *Crématorium et Parc Mémorial du Cœur de Wallonie* : Ciney accueille sur son territoire l'unique crématorium de la province de Namur, sur un site situé au nord de la ville, entre le centre et le PAE de Ciney-Biron.

Autres services

- ✓ *Culte* : une église catholique par village (y compris au sein de certains hameaux).

Culture

- ✓ *Musique* : le Conservatoire Edouard Bastin et l'Académie des Beaux-Arts ;
- ✓ *Centre culturel* : reconnu en 2004, le centre culturel propose des spectacles toute l'année ainsi que dans le cadre du milieu scolaire. Il organise des projections cinéma, des bourses de collectionneurs, des après-midis dansants, le Festival de Théâtre Wallon, des stages et ateliers mais aussi des expositions. C'est également dans les bâtiments du centre culturel que se trouve l'Espace Public Numérique (EPN) de Ciney, dont les ordinateurs sont accessibles le mercredi après-midi ;
- ✓ *Bibliothèque communale* : une bibliothèque à Ciney et 8 boîtes à livres (dans tous les villages, à l'exception de Conneux) ;
- ✓ *Bibliobus provincial* : bibliothèque itinérante desservant Leignon et Haversin (ainsi que Ciney pour le BDbus) à raison d'une fois par mois ;
- ✓ *Musées* : 3 musées répartis entre le Domaine provincial de Chevetogne (Nature Extraordinary Museum et Musée d'Histoires Naturelles) et la Maison Citoyenne (Musée de Ciney Mémoire Liberté).

Vie associative

- ✓ *Maisons de village et salles* : 27 selon l'annuaire communal. Chaque village en possède au moins une, sauf Conneux. Pour les autres, il s'agit de salles des fêtes ou paroissiales, de châteaux, fermes ou club-houses de football à Achêne, Haversin et Chevetogne. Parmi ces salles, on retrouve également le marché couvert (celui accueillant le marché aux bestiaux) et Ciney Expo, un palais des expositions ;
- ✓ *Associations* : ± 120, parmi lesquelles 8 mouvements de jeunesse et le Comité des Fêtes de Ciney. Ce dernier organise chaque année les Jeux de la Vache (jeux inter-villages), Safari Ciney, la kermesse, la Foire Saint-Eloi (marché le jour de la Saint-Eloi), les Fêtes du Parc (marché de Noël). Chaque année, le Salon des associations et des clubs sportifs regroupe toutes les associations du territoire.

Sport

- ✓ *Clubs* : 55 clubs sportifs (balle pelote, arts martiaux, tennis, danse, gymnastique, football, mini-foot, équitation, motocross, basket-ball, volley-ball, tennis de table, handball, yoga, athlétisme, natation, badminton, cyclisme, spéléologie, tir, escrime) ;
- ✓ *Infrastructures* : 5 centres équestres, 1 hall omnisports, 1 piscine communale, 1 piste d'athlétisme, 5 ballodromes, 12 terrains de football, 1 terrain d'aéromodélisme, 1 infrastructure de tir, 1 terrain de moto-cross, 1 complexe de tennis, 1 salle de tennis de table, 2 terrains extérieurs multi-sports, infrastructures du Domaine provincial de Chevetogne (piscine, terrains de tennis, de football et multisports). A cela s'ajoutent les infrastructures propres aux différentes écoles de l'entité ;
- ✓ *Divers* : Sporty Sundays un dimanche par mois, d'avril à octobre (parcours fléchés de marche, course à pied et VTT), cours de fitness et d'aquagym à destination spécifique des femmes, activités multi-sports pour les publics fragilisés, marches ADEPS, Corrida de Ciney, salon des associations et clubs sportifs, projets de parcours Vita au Parc St-Roch et d'engins de fitness le long du RAVeL

Tourisme

- ✓ *Attraits à l'échelle régionale* : Dinant, Namur, Château de Vêves, Château de Lavaux Ste-Anne, Domaine des grottes de Han, Rochefort, Celles ;
- ✓ *Attraits à l'échelle communale* : Domaine provincial de Chevetogne, monastère de Chevetogne, tourisme nature (164 km de balades balisées, sentiers de Grande Randonnée, Sentiers d'Art, balades à cheval, réseau points-nœuds, patrimoine naturel protégé, canoë, géocaching, RAVeL), tourisme patrimonial (Collégiale, place Monseu, kiosque, parc et château St-Roch, Les Forges, Les Capucins, patrimoine villageois, musées, moutarderie Bister, parcours d'orientation urbain), tourisme événementiel (le plus grand marché aux bestiaux de Belgique, foires aux antiquités, Ciney Expo) ;
- ✓ *Maison du tourisme Condroz-Famenné* : implantée en plein cœur de la ville, elle guide les touristes pour les orienter au mieux dans la région. Elle organise aussi les parcours « Mes Carnets d'Aventure », pour les familles avec enfants ;
- ✓ *Horeca* : 19 lieux d'hébergement officiels en 2019 (18 selon le site internet de la Ville, incluant gîtes, hôtels et chambres d'hôtes), 58 établissements de restauration, 35 producteurs/artisans locaux, 6 fermes/producteurs agricoles avec point de vente.

2019	Etablissements touristiques	Lits	Nuitées	Attractions touristiques ²⁶	Nombre de visites
Ciney	19	248	14.559	2	n.d.
Hamois	13	97	11.565	0	0
Somme-Leuze	46	480	40.115	0	0
Marche-en-Famenne	19	313	40.069	2	n.d.
Rochefort	48	1.635	105.824	13	n.d.
Houyet	23	571	40.080	2	n.d.
Dinant	30	1.198	143.359	14	529.194
Yvoir	17	471	44.289	4	30.673
Assesse	14	320	42.891	0	0

Tableau 14 : Tourisme à Ciney et dans les communes de la micro-région en 2019 (Source : Iweps, 2021)

A l'échelle de la micro-région, Ciney semble difficilement s'affirmer sur le plan touristique mais ces chiffres n'incluent pas le Domaine de Chevetogne (396 lits et 341 emplacements de caravane selon le site internet du domaine).

²⁶ Basé sur le guide annuel « Tourisme et attractions ».

8.2 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un poste de police locale et un poste de secours avancé (pompiers) à Ciney → Réactivité accrue ✓ Répartition des services postaux sur l'entité (bureau de poste à Ciney et boîtes aux lettres dans tous les villages) ✓ Offre en services sociaux sur le territoire → Projets, activités et solidarité ✓ Chaque ancienne commune possède au moins une école (sauf Conneux) → Attractivité auprès des jeunes couples ✓ Ciney concentre plusieurs écoles secondaires, spécialisées, artistiques et une école supérieure → Offre élevée et spécialisation agronomique et artistique ✓ Dynamisme de la fréquentation scolaire (+ 17,2 % en 10 ans) et de l'ancrage scolaire local (plus de 80 % des élèves de chaque section sont originaires de Ciney) ✓ Grand nombre de services à l'enfance et à la jeunesse et taux de couverture d'accueil préscolaire supérieur à la moyenne wallonne (44,1 places pour 100 enfants, contre 37,9) ✓ Commissions consultatives des aînés et des enfants et Commission de la Personne Handicapée → Démocratie et solidarité ✓ Grand nombre de services fournis par le CPAS et le PCS ✓ Capacité en maisons de repos (et soins) supérieure à la moyenne wallonne (59 lits pour 1.000 habitants de plus de 60 ans, contre 53) ✓ Structure d'accueil pour personnes handicapées pouvant accueillir 350 personnes ✓ Proximité d'hôpitaux à maximum 15-20 min en voiture (hors territoire communal) ✓ Grand nombre de services culturels (conservatoire, académie, centre culturel, bibliothèque, bibliobus, BDbus, musées, EPN) ✓ Tous les villages possèdent au moins une salle pour l'organisation d'évènements (sauf Conneux) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conneux est déforcé par rapport aux autres villages (absence d'école, absence de salle, absence de pharmacie) ✓ Peu de médecins généralistes (1 pour 977 habitants) → Eligibilité à Impulseo I ✓ Absence de boîtes aux lettres de mutualités au sein des villages (hors Ciney)

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence d'infrastructures événementielles de grand gabarit (marché couvert et Ciney Expo) ✓ Nombreuses associations (± 120 dont 8 mouvements de jeunesse et le Comité des Fêtes de Ciney) qui contribuent au folklore et à la cohésion sociale ✓ Nombreux clubs sportifs et infrastructures sportives (dont un hall omnisports, une piste d'athlétisme et une piscine) ✓ Organisation d'événements sportifs (Sporty Sundays, marches ADEPS, Corrida de Ciney, salon des associations et clubs sportifs) ✓ Le Domaine Provincial de Chevetogne comme locomotive et enseigne touristique du territoire ✓ Attraits touristiques (164 km de balades, sentiers de Grande Randonnée, RAVeL, patrimoine, folklore, événements) et Maison du Tourisme Condroz-Famenne à Ciney ✓ 19 lieux d'hébergement touristique (± 650 lits en comptant le Domaine provincial de Chevetogne) et 58 établissements de restauration ✓ Grand nombre de services divers (IDESS, Ci-Ro-SEL, Relais Citoyens, crématorium) 	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eligibilité à Impulseo I → Attribution d'une prime de 20.000€ à l'installation pour les nouveaux médecins ✓ Domaine provincial de Chevetogne → Accroître la complémentarité du domaine vis-à-vis du reste du territoire (soutien de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réduction des subsides issus d'organismes publics et à destination des nombreuses structures à caractère social ✓ Malgré les chiffres positifs, risque de ne pas parvenir à subvenir aux besoins de la population en matière d'accueil préscolaire et des personnes âgées

Partie 9 : *MOBILITE*

9.1 DONNÉES CLÉS

Réseau routier

Autoroutes : ± 11 km, E411 (sorties 20, 20 bis et 20 ter) et échangeur d'Achêne

Voiries régionales : ± 73 km répartis entre la N4, la N97 (connectant la N4 et la E411) et 10 autres voiries (N919, N921, N925, N929, N936, N937, N938, N949, N957 et N982)

Voiries communales : ± 393 km

Pôles proches : Marche-en-Famenne (10 min), Dinant (15 min) et Namur (25 min)

Réseau ferroviaire

Lignes : 162 (Namur – Frontière luxembourgeoise)

Gares : Ciney (gare IC, en chantier de modernisation), Leignon, Chapois et Haversin

Fréquence : 2 trains / heure / sens en semaine de 5 à 22h (Ciney), 1 à 2 trains / 2 heures / sens en semaine de 5 à 22h (Leignon, Chapois, Haversin). 1 à 2 trains / heure / sens le week-end de 7 à 23h (Ciney), 1 train / 2 heures / sens le week-end (Leignon, Chapois, Haversin)

Pôles proches (depuis Ciney) : Marche-en-Famenne (15 min) et Namur (20 min)

Suppression des passages à niveau : construction d'un pont à Ciney (terminé) et Leignon (en cours), construction d'un tunnel à Haversin (terminé) et Chapois (en projet)

Réseau TEC

Lignes : 14 (± 150 km)

Nombre d'arrêts : 163 arrêts (en comptant les arrêts dédoublés)

Villages desservis : tous sauf au sud-est du territoire (Haversin, Haid, Serinchamps)

Modes doux

RAVeL : ± 3 km (ligne 126, Ciney – Régissa, Huy) et 2 liaisons cyclables balisées entre Ciney et Dinant et entre Ciney, Rochefort et Marche-en-Famenne (± 21,5 km)

Schéma Directeur Cyclable pour la Wallonie : plusieurs liaisons entre pôles au départ du pôle de Ciney vers Dinant, vers Namur/vallée de la Meuse, vers Huy et vers Marche-en-Famenne (± 26 km) et plusieurs segments de voirie régionale complémentaire à haut potentiel cyclable entre Ciney et Achêne, Braibant, Jannée et Emptinale, entre Chapois et Haid, entre Haversin et Mont-Gauthier, à l'est de Pessoux et au cœur de Leignon

Sentiers de Grande Randonnée : GR 575 (± 21,8 km) et GR 577 (± 44,6 km)

Sécurité routière

Indice d'insécurité (2010-2014) : indice très bon

Victimes de la route (2020) : 55 (réduction de 40,0 % par rapport à 2010) et moyenne de 4,5/1.000 habitants/an entre 2010 et 2020 (4,3 en Région wallonne et globalement meilleur que les autres communes de la micro-région)

Décès parmi les victimes de la route (2020) : 0,12/1.000 habitants/an entre 2010 et 2020 (0,09 en Région wallonne et intermédiaire par rapport aux autres communes de la micro-région)

Stratégie, actions et services liés à la mobilité :

PCM : adopté en 2010 mais peu des interventions proposées mises en œuvre (actualisation du PCM en réflexion)

Communes pilotes Wallonie Cyclable : Ciney choisie en 2021 (1.400.000€ de subsides)

Autres : voitures partagées Cambio, navette sociale, zones d'attente sécurisées, opération « Je marche vers mon école »

9.2 STRATÉGIE RÉGIONALE DE MOBILITÉ – VISION FAST 2030

En 2017, la Vision FAST 2030 a été adoptée par le Gouvernement wallon, de manière à fixer des objectifs ambitieux destinés à transformer la mobilité à l'horizon 2030.

Le 9 mai 2019, le Gouvernement wallon a adopté la Stratégie Régionale de Mobilité (SRM), un outil de pilotage définissant la manière dont les objectifs de FAST 2030 seront atteints : « *La mise en œuvre de cette Stratégie permettra de réduire de plus de 35% les émissions de GES d'ici 2030, et de concrétiser ainsi l'atteinte des objectifs attendus par l'Europe en matière de mobilité* ».

10 orientations stratégiques doivent permettre la transformation de la mobilité wallonne :

- La mise en œuvre d'un pilotage stratégique de la mobilité unifié et responsabilisant ;
- L'amplification de la politique d'ouverture et de dialogue avec les parties prenantes ;
- Le développement du numérique comme levier de la mobilité ;
- L'accessibilité à l'entièreté du territoire par la mise en place d'un réseau hiérarchisé ;
- L'intermodalité pour optimiser la continuité des chaînes de déplacement ;
- Le doublement et la diversification des solutions de mobilité ;
- Les transitions numérique et énergétique pour offrir un service cohérent, attractif ;
- L'aménagement de la Société pour limiter les besoins de mobilité ;
- L'accompagnement efficace de la transformation des comportements ;
- La mise en place d'une tarification intégrée et d'une fiscalité responsable.

Pour la mobilité des personnes, FAST 2030 vise une évolution des parts modales par rapport à 2017 : 3 à 5% pour la marche, 1 à 5% pour le vélo, 4 à 10% pour le bus, 9 à 15% pour le train, 83 à 60% pour la voiture, 1,3 à 1,8 de charge moyenne pour la voiture.

Pour la mobilité des marchandises, FAST 2030 vise également une évolution des parts modales par rapport à 2017 : 4 à 7% pour le rail, 14 à 18% pour les voies navigables et 82 à 75% pour la route.

Pour atteindre ces objectifs, 3 axes de travail sont privilégiés : la gouvernance (le pouvoir d'agir), les investissements (l'offre) et l'évolution des comportements (la demande). Concrètement, cela signifie qu'il faut dans un premier temps se donner les moyens d'agir, avec la rédaction d'un code de la mobilité à l'échelle régionale. Si l'administration est « *l'interlocuteur central de la mobilité* », l'opérateur de transport public doit veiller à faciliter l'intermodalité et cela passe inévitablement par des investissements publics destinés à physiquement concrétiser cette intermodalité. Les systèmes de transport intelligents et les solutions de mobilité autonome sont deux autres leviers pouvant alimenter et rendre plus performante l'offre de transport. En ce qui concerne les comportements, la structure de la demande doit être adaptée en quantité et en qualité ; cela concerne l'implantation des entreprises, l'émergence de comportements innovants et éthiques, la recherche de synergies entre les politiques de santé et de mobilité, les politiques du temps, les outils de communication et la fiscalité.

Ciney, comme toutes les communes de la Région wallonne, est concernée par la SRM et FAST 2030.

9.3 RÉSEAU ROUTIER

Documents

Carte 3 : Voies de communication

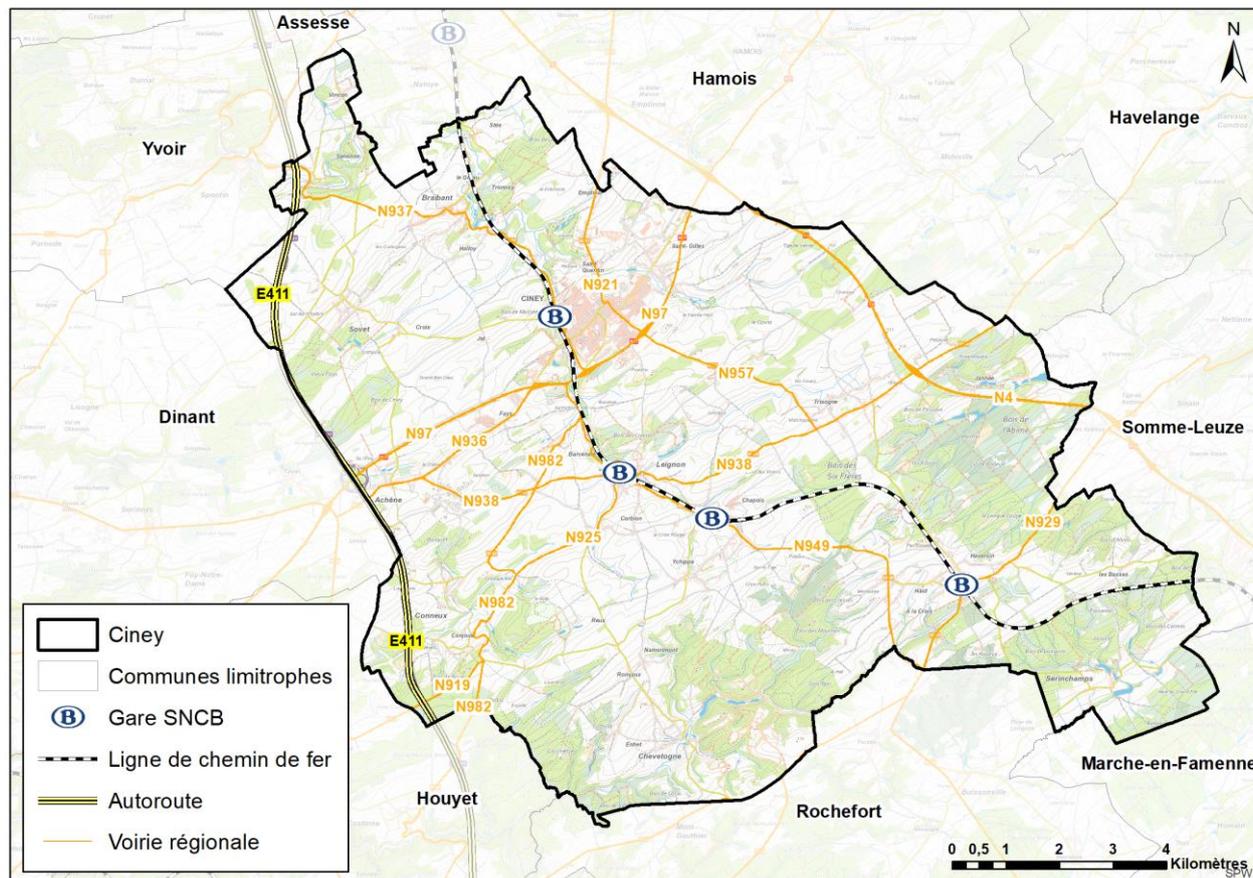


Figure 59 : Réseaux de mobilité à Ciney (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Le territoire est traversé le long de sa limite ouest par un tronçon autoroutier de ± 11 km (E411/A4, 2*2 voies de circulation) reliant Bruxelles à Arlon, via Namur ; les sorties d'autoroute 20, 20 bis et 20 ter (Achêne) se situent sur le territoire, les deux premières au niveau de l'échangeur d'Achêne avec la N97 et la troisième au niveau du zoning 1 km plus au sud.

Les sorties 19 « Huy » et 21 « Leignon » de la E411 sont situées sur des communes limitrophes (respectivement à Spontin et Custinne) mais sont également très facilement accessibles depuis certaines zones du territoire car localisées à moins de 1 km des limites communales.

Une voirie régionale particulièrement structurante (N4, 2*2 voies de circulation) s'étend presque parallèlement à la E411 sur ± 8 km, le long de la limite communale est cette fois. La vitesse y est limitée à 120 km/h grâce à la présence d'une berme centrale, ce qui permet d'y circuler aussi rapidement que sur une autoroute.

Le reste du réseau régional se répartit sur 11 autres voiries (la N97 qui relie la E411 à la N4, la N919, la N921, la N925, la N929, la N936, la N937, la N938, la N949, la N957 et la N982), couvrant un total de ± 65 km. La E411, la N4 et la N97 sont des axes de transit selon le PCM.

Grâce à ces réseaux, Ciney se situe à 10 minutes de Marche-en-Famenne, 15 minutes de Dinant, 25 minutes de Namur et 60 minutes de Bruxelles. Le SPW-DGO1 assure la gestion du réseau.

En plus du réseau autoroutier et du réseau régional, on retrouve sur le territoire ± 393 km de voiries communales, soit 2,7 km de voirie par km², ce qui est légèrement inférieur à la moyenne régionale (2,9). La Ville de Ciney assure la gestion de ces voiries.

9.4 RÉSEAU FERROVIAIRE

Ciney est traversée par la ligne 162 (Namur-Frontière luxembourgeoise), exploitée par la SNCB. Les gares de Ciney, Leignon, Chapois et Haversin sont toutes situées sur cette ligne. La correspondance vers Charleroi est possible via Namur tandis que celle vers Marche-en-Famenne est possible via Marloie ; la correspondance vers Liège est possible via Namur ou Marloie. La gare de Bruxelles-Midi est accessible sans correspondance depuis Ciney.

En semaine, les trains circulent à Ciney de 5 à 22h à raison de 2 trains par heure et par sens (3 trains par heure en heure de pointe, entre 6 et 8h et entre 16 et 17h). En semaine, les trains circulent à Leignon, Chapois et Haversin de 5 à 22h à raison de 1 ou 2 trains par sens toutes les deux heures. Le week-end, la fréquence à Ciney tombe à 1 à 2 trains par heure et par sens entre 7 et 23h. La fréquence à Leignon, Chapois et Haversin tombe à 1 train par sens toutes les deux heures, entre 7 et 22h.

Destination	Temps de trajet depuis Ciney		Temps de trajet depuis Leignon / Chapois		Temps de trajet depuis Haversin	
	En train	En voiture	En train	En voiture	En train	En voiture
Namur	20 minutes	25 minutes	40 minutes	30 minutes	45 minutes	30 minutes
Marche-en-Famenne	15 minutes	20 minutes	60 minutes	15 minutes	65 minutes	10 minutes
Charleroi-Sud	75 minutes	50 minutes	95 minutes	50 minutes	100 minutes	55 minutes
Bruxelles-Midi	90 minutes	75 minutes	110 minutes	75 minutes	115 minutes	80 minutes
Liège-Guillemins	80 minutes	55 minutes	120 minutes	55 minutes	125 minutes	55 minutes

Tableau 15 : Temps de trajet en train et en voiture, en jour de semaine (Source : SNCB, Google Maps)

Quel que soit le jour de la semaine, il est plus avantageux de prendre le train depuis Ciney pour se rendre à Namur et Marche-en-Famenne. Depuis les autres gares de l'entité, prendre le train représente à chaque fois un temps de trajet plus long qu'avec la voiture ; hormis pour le trajet vis-à-vis de Namur (10 à 15 minutes de différence), la différence de temps nécessaire entre le train et la voiture est à chaque fois supérieure à 35 minutes, en défaveur du train.

Où que l'on se situe sur le territoire, un maximum de 10 minutes en voiture sont nécessaires pour atteindre l'une des gares de l'entité, l'avantage étant qu'en fonction de l'heure, certains habitants peuvent opter pour une gare plutôt qu'une autre, y compris en-dehors du territoire (Natoye).

En ce qui concerne la gare IC de Ciney, 3 de ses voies ont été inaugurées après rénovation ainsi qu'un nouveau tunnel sous voies. Les 2 dernières voies seront rénovées d'ici à fin 2022. En parallèle, une nouvelle gare remplacera l'actuelle, intégrant 100 places de stationnement vélo.

Sécurisation des passages à niveau

- Au niveau de la gare de Ciney, construction d'un pont enjambant le chemin de fer 350 m au nord du passage à niveau et suppression de ce dernier en 2016 ;
- Au niveau de la gare de Leignon, prolongement de la N949 le long du chemin de fer, construction d'un pont et suppression du passage à niveau (chantier en cours) ;
- Au niveau de la gare d'Haversin et de Braibant (chemin de fer du Bocq), construction d'un tunnel et suppression du passage à niveau en 2013 et 2015 ;
- Au niveau de la gare de Chapois, avant-projet en réflexion visant la construction d'un tunnel et la suppression du passage à niveau.

Les passages à niveau de Leignon et Chapois sont les derniers encore en activité sur le territoire.

9.5 RÉSEAU TEC

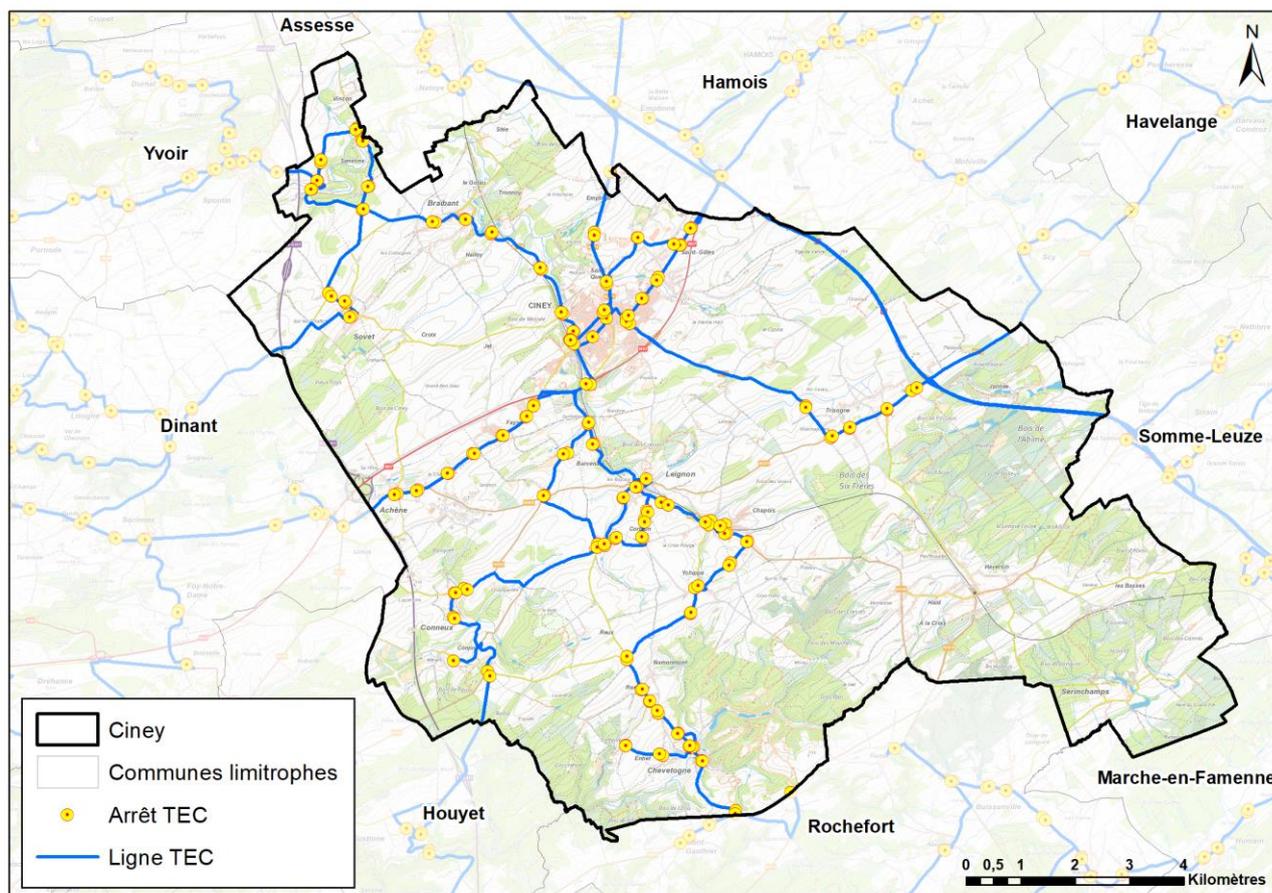


Figure 60 : Réseau TEC à Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Ciney bénéficie des services du TEC Namur-Luxembourg (14 lignes).

Ligne	Axe général	Villages traversés
13	Andenne-Seilles – Ciney	Ciney
43/1	Dinant – Ciney	Achêne, Fays, Ciney
43/2	Ciney – Mont-Gauthier	Ciney, Leignon, Chapois, Ychippe, Ronvaux, Chevetogne
47	Ciney – Custinne (Ver)	Ciney, Corbion, Conneux, Conjoux
48	Ciney – Bonsin	Ciney, Trisogne, Pessoux, Jannée
57/1	Ciney – Leignon	Ciney, Leignon, Corbion, Chapois
57/2	Chevetogne – Leignon	Chevetogne, Ychippe, Chapois, Leignon
66	Namur – Gesves – Ciney	Ciney
69	Service urbain de Ciney	Ciney, Biron

126b	Ciney – Havelange	Ciney, Biron
128	Ciney – Durnal – Yvoir	Ciney, Halloy, Braibant, Senenne
129	Ciney – Dorinne – Yvoir	Ciney, Halloy, Braibant, Senenne
130	Ciney – Thynes – Loyers	Ciney, Halloy, Braibant, Senenne, Reuleau, Sovet
E80	Dinant – Hamois – Ciney – Havelange	Achêne, Ciney, Biron

Tableau 16 : Lignes TEC en circulation à Ciney (Source : letec.be, 2021)

Au total, le réseau représente ± 150 km sur tout le territoire²⁷, pour 163 arrêts. Clairement, la ville de Ciney représente la plaque tournante du territoire en ce qui concerne la circulation des bus puisque Ciney est desservie par 13 lignes. Les villages sont eux desservis par un maximum de 3 lignes mais ceux situés dans la partie sud-est du territoire (Haversin, Haid, Serinchamps) ne sont desservis par aucune ligne. A l'inverse, certains hameaux bénéficient d'une desserte grâce à leur localisation (Conjoux, Halloy, Senenne, Ronvaux).

Certaines lignes sont des lignes longue distance qui connectent Ciney à des pôles urbains éloignés (lignes 13 et 66 qui connectent Ciney à Andenne et Namur). Certaines lignes connectent Ciney avec les communes de la micro-région (Dinant, Yvoir, Assesse, Houyet, Rochefort, Somme-Leuze et Hamois) ou juste au-delà (Havelange), à l'exclusion de Marche-en-Famenne car aucune ligne directe ne connecte les deux territoires. Enfin, certaines lignes circulent uniquement de manière locale au sein du territoire (lignes 57/2 et 69, voire la ligne 43/2 qui ne dessert qu'un village du territoire de Rochefort situé le long de la limite communale avec Ciney).

La durée du trajet vers Andenne est de 40 minutes contre 1h15 jusque Namur (en raison d'un détour par Gesves). Les pôles plus proches comme Dinant sont accessibles en 25 minutes.

En période scolaire, les bus circulent entre 5h et 20h, à raison de 1 à 4 bus par heure à Ciney (jusqu'à 11 bus en heure de pointe au départ de la place Monseu, dans le centre-ville de Ciney). La fréquence tombe au sein des villages :

- Leignon et Chapois disposent de 3 à 7 bus par jour et par sens et de 2 bus par heure et par sens en heure de pointe (Leignon est la plaque tournante entre Ciney et Chevetogne) ;
- Achêne et Fays disposent de 1 bus par sens toutes les deux heures et de 1 à 2 bus par heure et par sens en heure de pointe ;
- Braibant, Halloy et Senenne disposent de 1 bus par sens toutes les trois heures et de 2 bus par heure et par sens en heure de pointe ;
- Chevetogne, Ronvaux et Ychippe disposent de 3 bus par jour et par sens ;
- Sovet, Pessoux, Trisogne, Conneux, Conjoux, Enhet et Corbion disposent de 1 à 2 bus par jour et par sens.

Depuis octobre 2020, un réseau structurant de lignes TEC express a été mis en place sur le territoire wallonne afin de compléter le réseau ferroviaire existant. Initialement au nombre de 16, 9 lignes supplémentaires ont été ajoutées au 1^{er} septembre 2021, portant leur nombre à 25. La ligne E80 « Dinant – Hamois – Ciney – Havelange » effectue plusieurs arrêts sur le territoire, à hauteur des PAE d'Achêne et Ciney-Biron (sans rentrer dans les PAE) mais aussi de la place de la Gare.

²⁷ A l'exclusion des 32 km des lignes 88 et E78 qui circulent sur la N4 sans proposer aucun arrêt sur le territoire

9.6 MODES DOUX

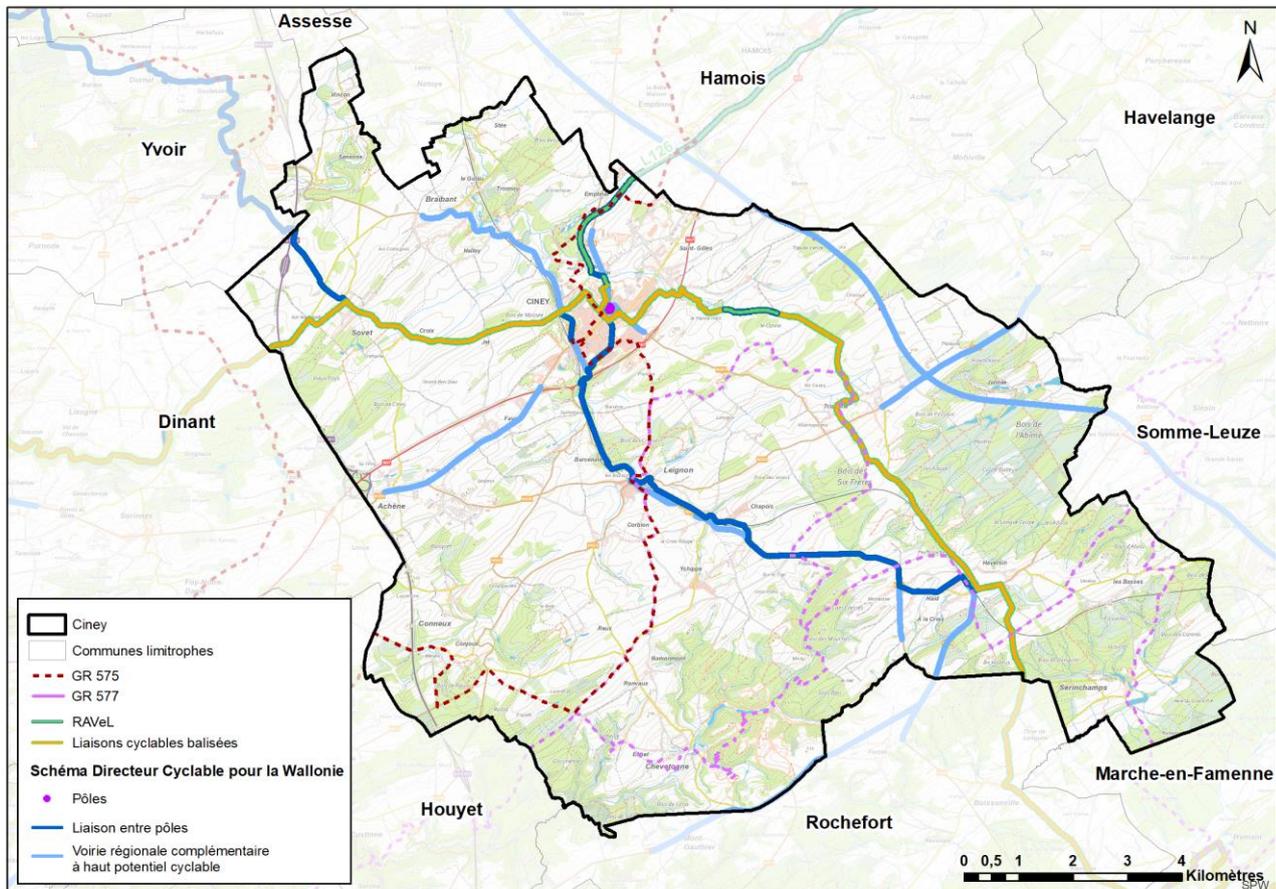


Figure 61 : Modes doux à Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

Schéma Directeur Cyclable pour la Wallonie

Le Schéma Directeur Cyclable pour la Wallonie (SDCW) « est un outil d'orientation visant à identifier les axes cyclables à aménager en priorité à l'échelle du territoire wallon. Ce Schéma est le résultat de l'étude d'un maillage de la Wallonie en itinéraires cyclables de qualité (notamment le RAVeL), reliant des pôles sélectionnés en Wallonie et dans les régions ou pays voisins selon des critères bien précis. Ces itinéraires ont pour objectif de constituer la colonne vertébrale du réseau cyclable wallon. »

La ville de Ciney est considérée comme un pôle au regard du SDCW. Plusieurs liaisons entre pôles sont identifiées au départ de Ciney :

- Une liaison de ± 7,5 km vers Dinant, via Sovet, Thynes et la vallée des Fonds de Leffe (bonne praticabilité, sécurité insuffisante entre Ciney et Sovet, quelques pentes à l'approche de Sovet) ;
- Une liaison de ± 1,7 km vers Namur et la vallée de la Meuse, via Sovet, Spontin, Crupet et Yvoir (praticabilité plutôt faible malgré une bonne sécurité et une absence de pentes). Il s'agit d'un dédoublement de la précédente liaison à partir de Sovet ;
- Une liaison de ± 3 km vers Huy, via Hamois et Havelange (une fois hors de la ville, bonnes praticabilité et sécurité, absence de pentes ; pour quitter la ville, bonne praticabilité et absence de pentes mais sécurité insuffisante à mauvaise) ;
- Une liaison de ± 14 km vers Marche-en-Famenne, via Leignon, Chapois et Haversin (manque de données entre Ciney et Haversin mais au-delà, bonne praticabilité, sécurité insuffisante jusqu'à la sortie du village et présence de grosses pentes).

Plusieurs segments de voirie régionale complémentaire à haut potentiel cyclable sont également identifiés sur le territoire (± 35 km) : entre Ciney et Achêne le long de la N938, au cœur de Leignon (N938 et N949), entre Chapois et Haid (N949), entre Haversin et Mont-Gauthier (N929), entre Pessoux et la limite communale avec Somme-Leuze (N938), entre Ciney et Braibant (N937 au départ de la N97), entre Ciney et les abords d'Emptinale (N921 et N957 au départ de la N97) et entre Ciney et Jannée (N4).

RAVeL

Ciney se situe à l'intersection de 3 segments de mobilité douce, dont 2 sont presque exclusivement considérés comme des liaisons cyclables balisées et le 3^{ème} est un RAVeL :

- Un segment entre Ciney et Dinant, correspondant à la liaison entre pôles identifiée par le SDCW ($\pm 7,5$ km) ;
- Un segment entre Ciney, Rochefort et Marche-en-Famenne, via Pessoux et Haversin (± 14 km). Sur ± 1 km juste à l'est de la ville, entre Véhir et Massogne, la liaison balisée cède la place à un tronçon de RAVeL en site propre ;
- Un segment de RAVeL de la ligne 126 (Ciney – Régissa, Huy), correspondant à la liaison entre pôles identifiée par le SDCW (± 3 km). Il longe le PAE de Lienne puis passe entre Emptinale et le PAE de Ciney-Biron avant d'atteindre la limite communale.

Sentiers de Grande Randonnée

Les sentiers de Grande Randonnée GR 575 et GR 577 traversent le territoire et empruntent même un tronçon identique entre Ciney et Enhet :

- Le GR 575 « Tour du Condroz Namurois » est long de 149 km et effectue une boucle allant de Celles à Mozet, Andenne, Marchin, Havelange, Hamois et Ciney (il existe également une liaison directe entre Mozet et Porcheresse, évitant l'extrémité nord-est du parcours). A Ciney, le GR 575 représente 21,8 km et s'étend d'Emptinale à Conjoux, en passant par Ciney, Leignon et Corbion ;
- Le GR 577 « Tour de la Famenne » est long de 197 km et effectue une longue boucle allant de Beauraing à Houyet, Ciney, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Rochefort et Han-sur-Lesse. A Ciney, le GR 577 représente 44,6 km et effectue une boucle allant de Chevetogne à Ciney, via Leignon ; le tracé quitte ensuite le territoire communal vers Custinne (Houyet) et Haversin.

Autres liaisons douces

La carte IGN reprend un très grand nombre d'autres liaisons empruntables mais peu praticables en l'état car enherbées et vraisemblablement boueuses par temps pluvieux. Ce réseau potentiel réparti à travers bois et champs correspond en grande partie à des chemins utilisés pour l'activité agricole et représente un atout valorisable pour dynamiser la mobilité douce entre les villages.

Communes pilotes Wallonie Cyclable

Dans le cadre du projet régional « Communes pilotes Wallonie Cyclable », un Plan Communal Cyclable (PCC) « 2011-2014 » a été élaboré sur le territoire de Ciney et approuvé le 26 septembre 2011. Le diagnostic réalisé à l'époque catégorisait Ciney comme une ville « débutante en matière d'aménagements cyclables » mais qu'au vu de sa taille et de sa configuration, la quasi-totalité du réseau cyclable était aménageable en 5 ans.

Le PCC prévoyait une série d'aménagements comme des liaisons cyclo-piétonnes et agricoles, des effets de porte avec chicanes, du stationnement vélo (au niveau des arrêts TEC, SNCB et du centre-ville) mais aussi de la promotion, un meilleur entretien et une meilleure organisation. Parmi les mesures d'aménagement physiques, peu d'entre elles semblent avoir été réalisées.

En décembre 2020, la Ville de Ciney rentrait une nouvelle candidature suite à un nouvel appel à projets. En mars 2021, Ciney était retenue avec 18 autres communes namuroises et se voyait octroyer un subside de 1.400.000€ destiné au développement de l'usage du vélo sur le territoire, l'objectif de la Région wallonne étant de doubler l'usage du vélo d'ici 2024. En complément de l'attribution de ces subsides, Ciney a mis en place une Commission Vélo en 2021.

Déjà envisagée dans le cadre de son PCC de 2011, la création d'une piste de mobilité douce entre Ciney et Leignon pourrait être le premier projet à voir le jour, dans la continuité de la suppression du passage à niveau de Leignon. A terme, il pourrait également être possible pour la Ville de se doter d'une liaison entre Halloy et Ciney (déjà évoquée au sein du PCM), entre Chevetogne et Leignon et entre le RAVeL et la gare de Ciney.

Zones d'attente sécurisées

Des aménagements temporaires destinés à encourager la marche et l'usage du vélo ont été réalisés sous la forme de zones d'attente sécurisées aux abords des écoles de La Providence, de l'Institut Saint-Joseph, de l'école communale de Ciney, de L'Étincelle et de l'Athénée Royal. Blanches ou rouges et délimitées par des bacs à fleurs, ces zones d'attente sont des lieux situés à proximité des écoles précitées où les parents viennent déposer leurs enfants avant qu'ils ne soient pris en charge par un accompagnateur qui les guide ensuite jusqu'à l'école.

Opération « Je marche vers mon école »

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité en septembre 2021, la Ville de Ciney a mis en place cette opération en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne et la zone de police Condroz-Famenne. Les enfants étaient invités à se rendre à pied à l'école ou à se faire déposer sur les zones d'attente sécurisées. Suite à cette opération, d'autres pédibus pourraient être organisés de manière plus régulière dès 2022.

9.7 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Indice d'insécurité

Le SPW-DGO1 a fait réaliser une cartographie des zones à risque en matière de sécurité routière entre 2010 et 2014. Cette carte a permis la création d'un indice d'insécurité et l'adaptation d'une typologie relative à cet indice. À Ciney, la situation sur les voiries régionales et les autoroutes peut être considérée comme très satisfaisante. L'unique tronçon jaune (risque moyen) visible sur la carte ci-dessous est en réalité situé à Hamois, au croisement entre la N97 et la N4. Aucun tronçon rouge n'est identifié sur le territoire.



Figure 62 : Indice d'insécurité routière à Ciney en 2010-2014 (Source : DGO1)

Données sur la sécurité routière

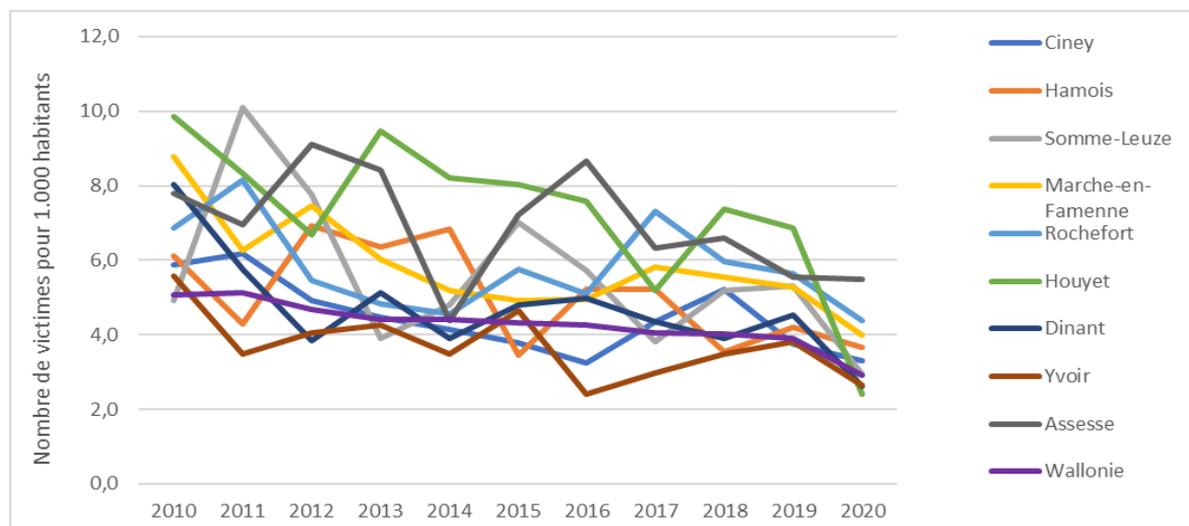


Figure 63 : Nombre de victimes de la route à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – 2010 à 2020 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)2M)

Le nombre de victimes de la route (blessés légers, graves et décès confondus) a diminué de 40,0 % à Ciney entre 2010 (91) et 2020 (55). En moyenne entre 2010 et 2020, le nombre de victimes était de 72 par an, soit 4,5 victimes pour 1.000 habitants, ce qui est supérieur à la moyenne wallonne (4,3).

En comparaison des communes de la micro-région, la situation n'est pas positive vis-à-vis de la moyenne wallonne puisque seule Yvoir présente une moyenne inférieure à Ciney et à la Région wallonne pour les 10 dernières années (3,7 victimes pour 1.000 habitants). Partout ailleurs, la moyenne oscille entre 4,7 (Dinant) et 7,3 (Houyet), sans que l'on parvienne à isoler et expliquer des tendances en fonction des communes concernées. Néanmoins, que ce soit à l'échelle wallonne ou de la micro-région, le nombre de victimes tend à diminuer.

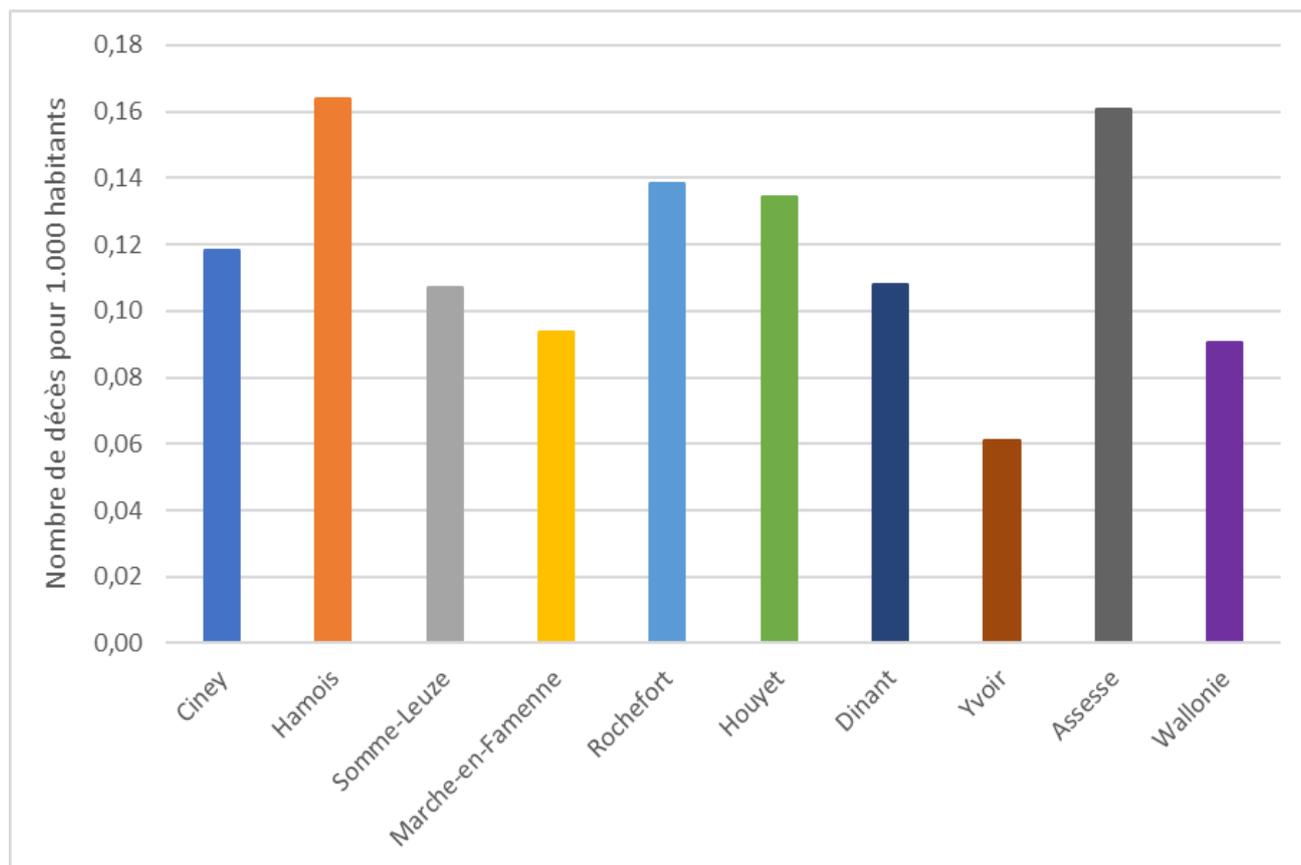


Figure 64 : Nombre de décès parmi les victimes de la route à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – Moyenne entre 2010 et 2020 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)2M)

Chaque année et quelle que soit la commune considérée au sein de la micro-région, le nombre de décès oscille entre 0 et 5, rendant une représentation annuelle des données trop aléatoire et non-pertinente. Par conséquent, ces données sont représentées sur base d'une moyenne entre 2010 et 2020.

Le nombre de décès annuels parmi les victimes de la route entre 2010 et 2020 est très variable mais globalement, il est assez élevé à Ciney (0,12 décès pour 1.000 habitants) par rapport à la moyenne wallonne (0,09). Par rapport aux autres communes de la micro-région, Ciney est devancée par Houyet, Rochefort, Assesse et Hainois qui excèdent tous 0,13. La présence de nombreuses voiries régionales sur le territoire peut probablement expliquer en partie ces chiffres élevés à Ciney. Yvoir est une nouvelle fois l'unique commune dont la moyenne est inférieure à la moyenne wallonne.

Notons qu'à l'échelle wallonne, le nombre de décès pour 1.000 habitants tend à diminuer (0,11 à 0,06 entre 2010 et 2020), preuve que les campagnes pour la sécurité routière portent leurs fruits, même si l'analyse doit tenir compte de l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur la mobilité (réduction de la circulation automobile liée aux différents confinements).

9.8 PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) tente d'identifier les problèmes en matière de mobilité (sécurité, accessibilité), quel que soit l'utilisateur, afin d'envisager des solutions durables et efficaces. Le PCM de Ciney a été réalisé par Tritel et adopté le 11 octobre 2010.

A l'époque, après analyse de la situation existante, le PCM souhaitait orienter la réflexion sur une série d'objectifs stratégiques :

- L'aménagement de trottoirs et cheminements piétons ;
- L'amélioration de l'espace dévolu aux piétons et cyclistes dans les espaces publics ;
- L'augmentation de la pratique du vélo, par la mise en œuvre d'un réseau cohérent et continu d'itinéraire cyclables ;
- La facilitation de l'intermodalité entre les différents modes de transport, en particulier entre le réseau autobus et le chemin de fer et entre le vélo et les transports publics ;
- L'amélioration de l'offre et de la fréquentation des transports en commun à Ciney ;
- La hiérarchisation du réseau routier et la diminution du trafic dans les noyaux d'habitat ;
- La sécurisation des axes et carrefours dangereux ;
- La fluidification du trafic dans les secteurs congestionnés ;
- L'actualisation du plan de stationnement du centre-ville de Ciney (afin d'améliorer le fonctionnement du stationnement et de mieux rééquilibrer l'espace public piéton) ;
- La garantie d'accessibilité des zones d'activités économiques ;
- La protection des quartiers d'habitat du trafic des poids lourds ;
- L'évolution des mentalités en faveur d'une mobilité durable.

Les interventions et aménagements proposés dans le cadre de ce PCM sont listés ci-dessous :

- Implantation de nouvelles zones de livraison dans le centre-ville ;
- Amélioration du fonctionnement de l'axe « Rue du Centre – Rue du Commerce » ;
- Aménagement de « Kiss and ride » près des établissements scolaires ;
- Réaménagement du carrefour « Notre-Dame – Avenue de Namur », des phases de feux du carrefour « Rue du Centre – Rue du Condroz », de l'Avenue de Namur et de la rue Courtejoie ;
- Aménagement des entrées de villages (effets de porte) ;
- Aménagement des trottoirs et traversées piétonnes en faveur des PMR ;
- Aménagement de parkings vélos au niveau de la piscine, de l'IMS, des écoles du centre-ville, des gares de Leignon, Chapois et Haversin et au niveau des principaux arrêts de bus dans chaque village ;
- Installer une station de location de vélos à la gare de Ciney ;
- Encourager la réouverture d'un point vélo (vente, location, réparation) ;

- Aménager des itinéraires cyclables en site propre entre Pessoux et Biron, entre Leignon et Ciney, entre Chapois et Haversin, entre Halloy et Ciney et entre Achêne et Ciney ;
- Aménager des pistes cyclables marquées dans l'avenue Schlögel, la rue du Centre et la rue du Commerce (Ciney) et dans la rue Grande (Chevetogne) ;
- Aménager des bandes cyclables suggérées et marquer les Sens Uniques Limités (SUL) ;
- Aménager des voiries agricoles en bi-bande bétonné ;
- Réaménager les abords des gares suite à la suppression des passages à niveau de Ciney, Leignon et Haversin ;
- Mettre en place une ligne de bus desservant l'IMS, le PAE de Biron, le PAE d'Achêne ;
- Améliorer la desserte TEC de Corbion ;
- Augmenter la fréquence de la ligne TEC 43/2 en heure de pointe du soir ;
- Optimiser la desserte TEC de Sovet ;
- Améliorer/Créer une desserte TEC pour Serinchamps, Les Basses, Conneux, Conjoux et d'autres hameaux peu desservis ;
- Actualiser le plan de stationnement ;
- Réaménager la place Monseu (stationnement aménagé en sous-sol).

Très peu de ces propositions d'aménagement ont vu le jour entre l'adoption du PCM et 2021. Parmi celles-ci, citons les parkings vélos au niveau des gares de Leignon, Chapois et Haversin mais aussi l'aménagement de trottoirs et de traversées piétonnes à destination des PMR (placement de dalles podotactiles dans la rue du Centre, la rue du Commerce et aux abords de la place Monseu).

Le 1^{er} novembre 2021, un nouveau plan de stationnement est entré en vigueur dans le centre-ville (l'actualisation de ce plan faisait partie des propositions du PCM), définissant trois zones distinctes en matière de stationnement :

- Une zone « Horodateurs » dans la rue du Commerce, la rue Courtejoie, la rue de la Bonbonnière, la rue du Condroz et sur les places Monseu, Emile Vandervelde et des Chasseurs Ardennais. Les horodateurs tout neufs sont utilisables au moyen d'une application et les 20 premières minutes sont gratuites ;
- Une zone « Achats-minutes » gratuite de 30 minutes dans la rue du Centre (25 emplacements) ;
- Une zone gratuite correspondant à toutes les zones ne faisant pas partie de celles citées ci-dessus (la Ville dispose déjà d'une série de parkings publics gratuits, répartis en plusieurs endroits du centre-ville).

Le PCM ayant été adopté il y a plus de 11 ans, la Ville de Ciney travaille actuellement à son actualisation.

9.9 SERVICES DE MOBILITÉ

Voitures partagées Cambio

Sur base d'un abonnement, les usagers ont la possibilité d'utiliser les voitures partagées de la société Cambio. Les voitures sont disponibles au niveau de deux stations situées sur la place des Chasseurs Ardennais (1 voiture) et sur la place Emile Vandervelde (2 voitures).

Navette sociale

La navette sociale permet aux PMR et aux personnes en difficulté médicale ou sociale d'accéder aux soins de santé (rendez-vous médicaux), de faire leurs courses ou d'effectuer des visites (famille, amis).

9.10 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne desserte du réseau autoroutier (sorties d'autoroute à Achêne mais aussi hors du territoire à Spontin et Custinne) et régional (N4, N97 et 10 autres voiries) → Proximité des pôles urbains (Namur, Dinant, Marche-en-Famenne) ✓ Bonne desserte du réseau ferroviaire (une ligne, 4 gares dont une IC) et du réseau TEC (14 lignes, 163 arrêts) → Possibilités multiples de ne pas avoir recours à une voiture ✓ Un tronçon de RAVeL, plusieurs segments balisés, GR 575 et GR 577, Ciney repris comme pôle au SDCW et point de départ de plusieurs liaisons entre pôles (vers Dinant, Namur, Huy et Marche-en-Famenne) → Maillage de liaisons douces ✓ Services de mobilité (Cambio, navette sociale) et actions en faveur de la marche (Zones d'attente sécurisées, « Je marche vers mon école ») ✓ Indice d'insécurité 2010-2014 (autoroutes et voiries régionales) très bon et baisse de moitié du nombre de victimes de la route entre 2010 et 2020 (de 91 à 55) ✓ Réalisation d'un PCM et d'un PCC ayant permis le diagnostic de problèmes en matière de mobilité ✓ Existence d'une Commission Vélo depuis 2021 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ± 393 km de voiries communales malgré que la densité du réseau (2,7 km par km²) soit inférieure à la moyenne wallonne (2,9) → Coût d'entretien de la voirie élevé ✓ Haversin, Haid, Serinchamps et l'intérieur des PAE d'Achêne et Ciney-Biron ne sont pas desservis par les bus du TEC ✓ Les liaisons entre pôles identifiées au SDCW ne sont pas synonymes de sécurité → Manque de liaisons douces entre la ville et les villages et hameaux situés au centre (Leignon, Chapois) et au sud du territoire (Chevetogne, Conneux) ✓ Proportionnellement plus de victimes de la route qu'en Région wallonne entre 2010 et 2020 (4,5/1.000 habitants/an contre 4,3) et davantage de décès également (0,12/1.000 habitants/an contre 0,09) ✓ Peu d'aménagements réalisés en lien avec le PCM et le PCC
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adoption de la Stratégie Régionale de Mobilité et de la Vision FAST 2030 → Le PCDR peut aider à atteindre les objectifs fixés en matière de mobilité ✓ Suppression des passages à niveau par Infrabel, au profit de ponts et tunnels → Amélioration de la sécurité des usagers de la route, voitures, cyclistes et piétons ✓ Nouveau réseau de lignes TEC express connectant Dinant à Havelange via Ciney et ses PAE ✓ Potentiel d'aménagement de nouvelles liaisons douces inter-villages et au sein des villages ✓ Actualisation du PCM en réflexion ✓ Attribution de subsides (1.400.000€) dans le cadre du projet régional « Communes pilotes Wallonie Cyclable » 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La fermeture de gares SNCB ou la suppression de lignes TEC (non évoqué actuellement mais tout de même à considérer dans la mesure où la Ville n'a pas la mainmise là-dessus). Par exemple, la suppression de l'arrêt à Haversin serait très problématique dans la mesure où les bus du TEC ne desservent pas le village

Partie 10 : *POLITIQUE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE*

10.1 DONNÉES CLÉS

Réseaux techniques

Electricité : gestion des réseaux par Ores

Eau : gestion des réseaux par la SWDE

Gaz naturel : gestion des réseaux par Ores

Télécommunications : gestion des réseaux de téléphonie et télédistribution par Proximus, gestion des réseaux de téléphonie mobile par Telenet, Proximus et Orange (24 antennes relais)

Accès à Internet : couverture par ligne fixe et couverture 4G améliorables + Espace Public Numérique dans le bâtiment du centre culturel de Ciney

Qualité de l'air : meilleure que la moyenne wallonne (-0,29 contre 0)

Energies renouvelables

Energie solaire : Domaine provincial de Chevetogne pionnier (2.000 capteurs photovoltaïques depuis 1983 et recyclage des panneaux en fin de vie)

Energie éolienne : 2 parcs éoliens de 6 et 8 unités près de Pessoux et entre Achêne et Sovet + une éolienne pédagogique au Domaine provincial de Chevetogne + 2 autres projets de parcs éoliens de 5 et 4 unités à Biron et Sovet (le long de la E411)

UREBA : opération exceptionnelle en 2021 (rénovation des châssis du CPAS)

POLLEC 2020 : Ciney signataire de la Convention des Maires et participation au programme avec l'octroi d'une subvention de 75.000€

Primes : prime à l'audit énergétique proportionnelle aux revenus du ménage (11 à 55%)

Eaux usées

PASH : PASH Meuse amont et Oise (53,6 %), PASH Lesse (36,0 %) et PASH Ourthe (10,4 %)

Zones d'assainissement : plusieurs villages et hameaux en assainissement autonome (notamment Conneux, Conjoux, Chevetogne et Serinchamps)

Station d'épuration : 5 existantes (18.410 EH cumulés), une à déclasser, une en construction et une à l'étude. Seuls le centre-ville de Ciney, Braibant, Halloy, Sovet, le PAE d'Achêne, Fays et le Domaine provincial de Chevetogne sont connectés à une station d'épuration

Gestion des déchets

Gestion des déchets : poubelles à puce depuis 2020 (une pour les OMB et une pour les déchets organiques) et forte baisse des quantités produites depuis ($\pm 117\text{kg}/\text{personne}/\text{an}$ en 2019 contre $\pm 70\text{kg}$ en 2020), inférieures à la moyenne wallonne ($\pm 142\text{kg}$)

Collecte et traitement des déchets : collecte des OMB, déchets organiques, PMC et papiers/cartons organisée par le BEP. Collecte du verre au moyen de bulles à verre enterrées. Collecte des encombrants organisée par la Ressourcerie. Un parc à conteneurs géré par le BEP et des conteneurs à Textile « Terre » et « Caritas »

Autres : Commune Zéro Déchet depuis 2020, primes communales à l'achat de langes lavables (75€) et de compostières (25€), composts publics, poulaillers dans les écoles, gobelets réutilisables pour les événements, « contenants propres bienvenus », donnerie, Give Box, Repair Café

10.2 RÉSEAUX TECHNIQUES

Electricité

Les réseaux de distribution d'électricité à Ciney sont gérés par ORES.

Eau

Les réseaux de distribution d'eau à Ciney sont gérés par la SWDE.

Gaz naturel

Les réseaux de distribution de gaz naturel à Ciney et Achêne sont gérés par ORES.

Réseau de téléphonie fixe et télédistribution

Les réseaux de téléphonie et télédistribution à Ciney sont gérés par Proximus.

Réseau de télécommunication mobile

Telenet Group, Orange Belgium et Proximus sont les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile et possèdent 24 antennes relais pour la couverture GSM, la plupart étant utilisée par plusieurs opérateurs. Orange et Telenet sont implantés sur davantage d'antennes (respectivement 16 et 14) que Proximus (9). En termes de répartition, Chevetogne et Sovet ne disposent d'aucune antenne mais peuvent compter sur celles situées sur l'aire d'autoroute de Salazine (pour Sovet) ou sur les territoires voisins (Mont-Gauthier pour Chevetogne, Spontin pour Senenne), lesquelles peuvent également servir les intérêts des habitants de Ciney.

Internet

L'essor des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) depuis les années 1990 a généré un problème dénommé « fracture numérique » et désignant le fossé séparant les personnes (et sociétés) sachant exploiter les potentialités de ces technologies et les personnes (et sociétés) n'étant pas en mesure de les exploiter en raison d'un déficit d'accès ou de compétence.

Cette fracture numérique engendre des discriminations pouvant se marquer de quatre manières :

- un accès inégal à l'emploi, la formation et aux possibilités d'apprentissage continu ;
- des capacités inégales à (re)composer un réseau social ;
- des modalités inégales d'accès aux services publics et processus démocratiques ;
- un accès inégal aux biens de consommations et aux services.

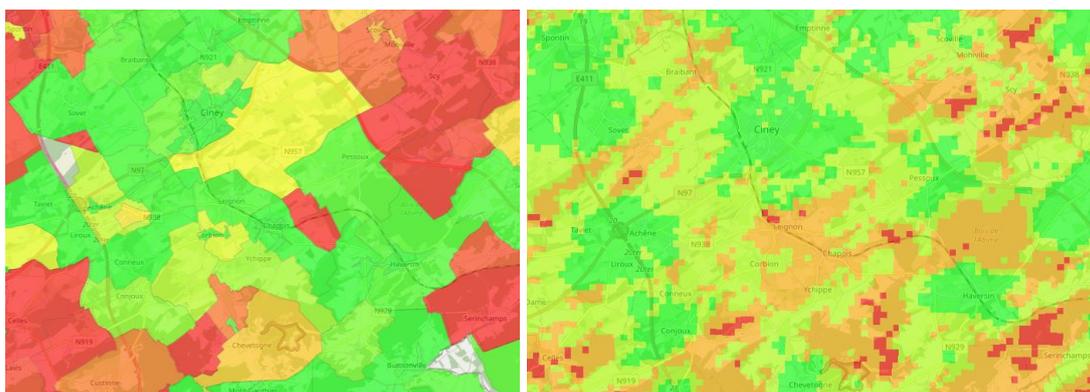


Figure 65 : Couverture internet par ligne fixe de 100 Mbps (à gauche) et couverture 4G Telenet/Base (à droite)
(Source : IBPT, 2021)

La qualité de l'accès aux services Internet (ligne fixe et 4G) est loin d'être parfaite à Ciney. Chevetogne, Ronvaux, Enhet, Serinchamps et Senenne bénéficient d'une connexion en ligne fixe de moindre qualité. Braibant, Halloy, Leignon, Chapois, Corbion, Serinchamps bénéficient d'une couverture 4G de moindre qualité (selon le réseau Telenet). En considérant Orange et Proximus, seuls Serinchamps et Halloy semblent encore déforçés par rapport au reste du territoire.

Un Espace Public Numérique (EPN) est aménagé dans le bâtiment du centre culturel de Ciney.

Qualité de l'air

La Wallonie met progressivement en place un réseau de contrôle de la qualité de l'air, conformément aux directives européennes en la matière. Les contrôles de la qualité de l'air concernent principalement les émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄...), les émissions de substances acidifiantes (SO₂...), les particules en suspension dans l'air, la pollution photochimique en ozone troposphérique (O₃) et la présence d'éléments traces métalliques dans l'air. Les points de mesures sont généralement concentrés dans les zones où l'activité humaine est la plus susceptible d'avoir un impact significatif direct (Liège, Charleroi, Anvers...).

Depuis 2020, l'outil informatique Wallonair existe pour obtenir des données relatives à la qualité de l'air (site internet sur lequel sont diffusés en temps réel des données issues d'une vingtaine de stations wallonnes). L'outil permet de lancer des alertes en cas de pic de pollution et d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place en vue de réduire la pollution atmosphérique.

La station la plus proche est celle située à Sinsin (Somme-Leuze) à 5 km au sud-est du territoire. Sur base des données actuelles et des données de dépassement pour 2021 et 2020, la qualité de l'air semble relativement bonne dans la région. Seul l'ozone troposphérique (O₃) présente des valeurs maximales légèrement plus élevées que dans les autres stations, sans toutefois dépasser la valeur cible.

L'IWEPS propose également un indicateur de la qualité de l'air communal pour la période 2017-2019 ; la moyenne wallonne étant à 0, Ciney fait figure de bon élève avec -0,29, confirmant les observations faites à la station de Sinsin. Par ailleurs, aucune activité humaine génératrice de rejets néfastes à la qualité de l'air n'est implantée sur le territoire communal.

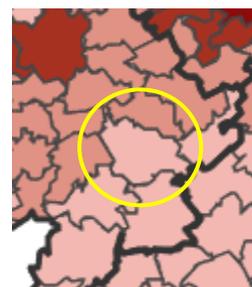


Figure 66 : Indicateur de la qualité de l'air 2017-2019 (Source : IWEPS, 2021)

Les énergies renouvelables

Energie solaire

Le Domaine provincial de Chevetogne a dès 1983 fait figure de pionnier en installant 2.000 capteurs photovoltaïques destinés au chauffage de sa piscine extérieure. En 2009, le Domaine est une nouvelle fois pionnier en démantelant l'installation en fin de vie et en la recyclant.

Energie éolienne

Actuellement, 2 parcs éoliens existent sur le territoire (sans compter l'éolienne pédagogique du Domaine provincial de Chevetogne) :

- 6 unités entre Pessoux et la limite communale avec Somme-Leuze. Mis en service en 2012, sa production énergétique annuelle est de 35.000 MWh ;
- 8 unités entre Sovet et Achêne. Mis en service en 2011, sa production énergétique annuelle est de 49.230 MWh (2 éoliennes ajoutées en 2016 et 2017).

2 projets de parcs éoliens sont également en cours sur le territoire :

- 5 unités à Biron (43.000 MWh annuels estimés mais refus du fonctionnaire délégué en mars 2021 et introduction d'un recours par Engie) ;
- 4 unités à Sovet le long de la E411 (25.000 MWh annuels estimés).

Selon la cartographie du potentiel éolien en Wallonie, il existe encore quelques poches de potentiel éolien sur le territoire, la plupart sans contrainte d'exclusion.

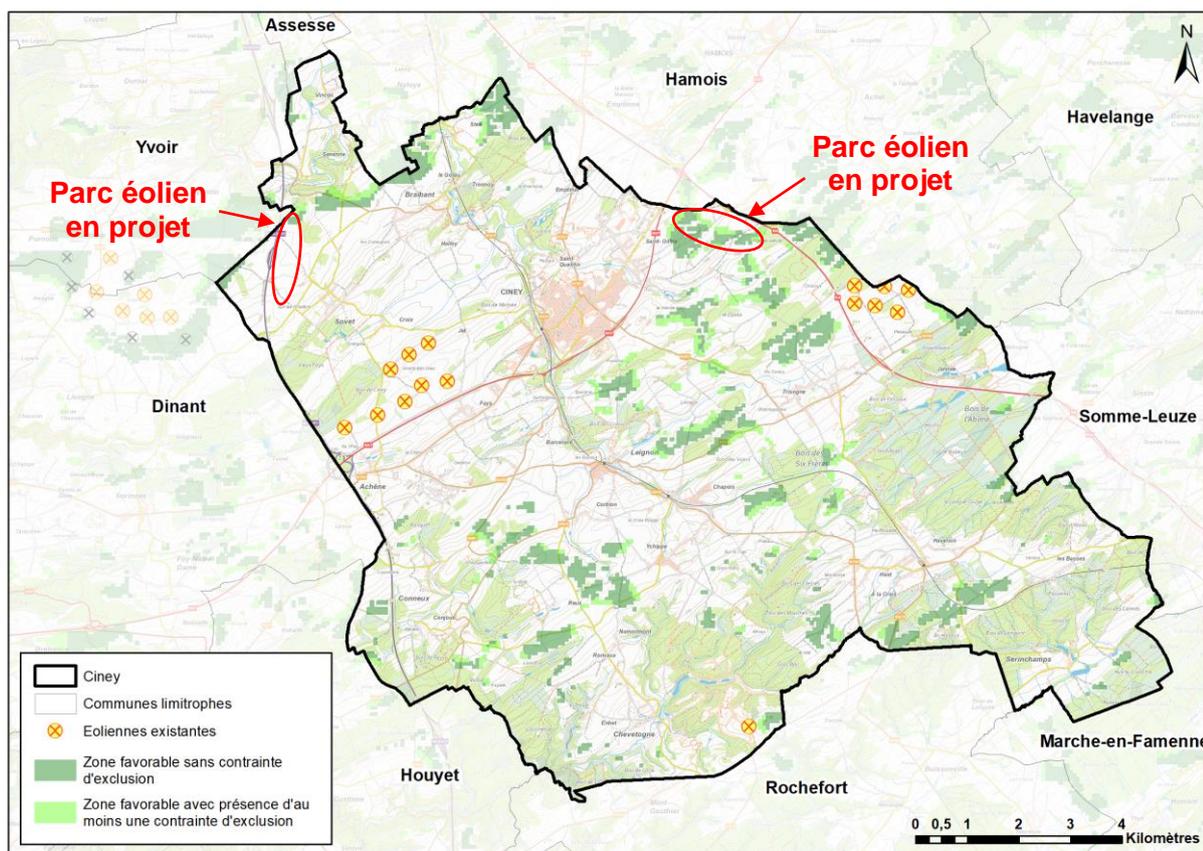


Figure 67 : Parcs éoliens existants et en projet et zones favorables à l'implantation d'éoliennes à Ciney (Source : ventderaison.eu, 2021)

Subventions UREBA

Les subventions « Rénovation énergétique des bâtiments » (UREBA) sont destinées à « soutenir certains organismes qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments »²⁸. Les organismes éligibles au programme de subventions sont les organismes publics et les organismes non commerciaux (écoles, hôpitaux, piscines, autres organismes rencontrant certaines conditions). Au mois d'août 2021, la Ville s'est engagée dans une opération UREBA exceptionnelle en 2021, afin d'obtenir des subsides destinés à renouveler les châssis du bâtiment du CPAS.

Pollec 2020

Dans le cadre de la Convention des Maires et de la mise en place d'un Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC), la campagne Pollec 2020 lancée par la Région wallonne est dédiée aux communes et aux structures supra-communales désireuses d'atteindre l'objectif d'une diminution de 40% des émissions de CO₂ d'ici 2030. Ciney a vu sa candidature acceptée et avec elle, l'octroi d'une subvention de 75.000€ en soutien à l'investissement.

Prime à l'audit énergétique

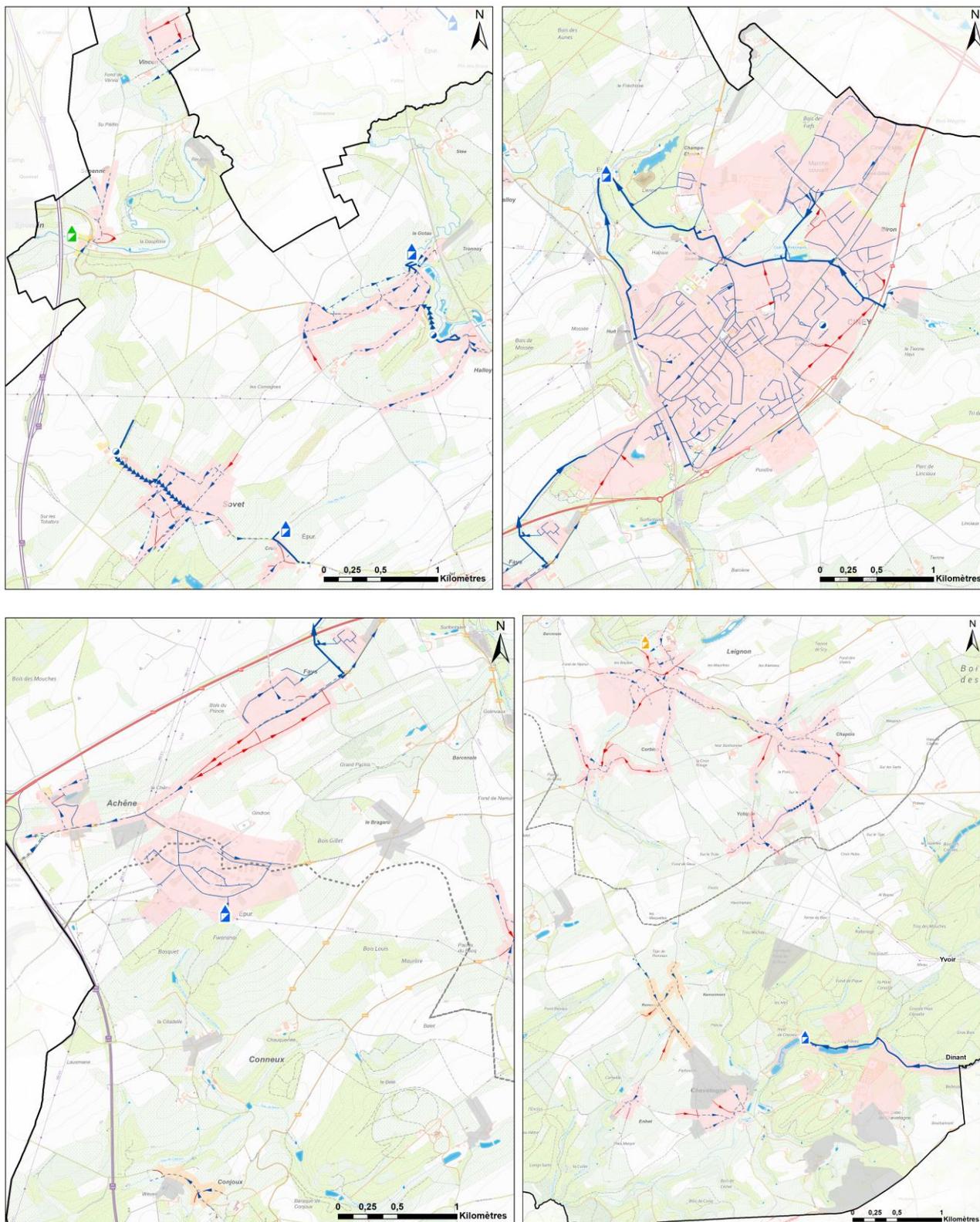
Depuis 2019, la Région wallonne octroie des primes à la rénovation des logements, uniquement accessibles en cas d'audit énergétique, pour lequel elle verse également des primes allant de 110 à 660€. La Ville de Ciney accorde elle aussi une prime destinée à financer cet audit et proportionnelle aux revenus du ménage (entre 11 et 55 % du coût total de l'audit).

²⁸ Source : energie.wallonie.be (2021)

10.3 EAUX USÉES

Ciney est concernée par les Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Meuse amont et Oise (53,6 % du territoire), de la Lesse (36,0 %) et de l'Ourthe (10,4 %).

Le PASH Meuse amont et Oise a été approuvé par le Gouvernement Wallon le 29/06/2006 et a fait l'objet d'une révision en 2017. Le PASH Lesse a été approuvé le 10/11/2005 et révisé en 2017. Le PASH Ourthe a été approuvé le 10/11/2005 et révisé en 2012.



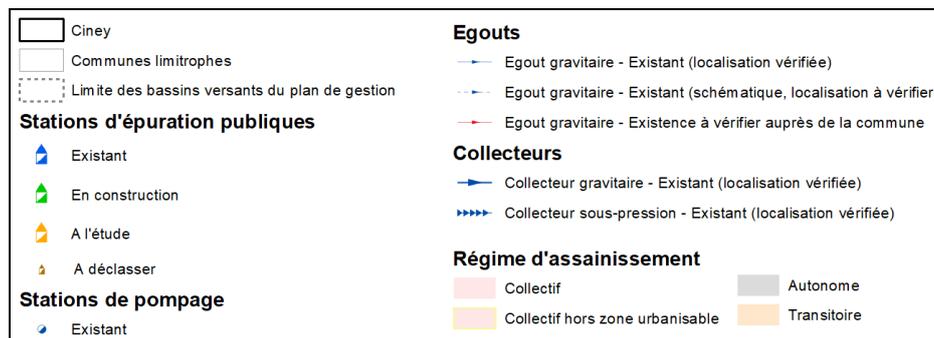
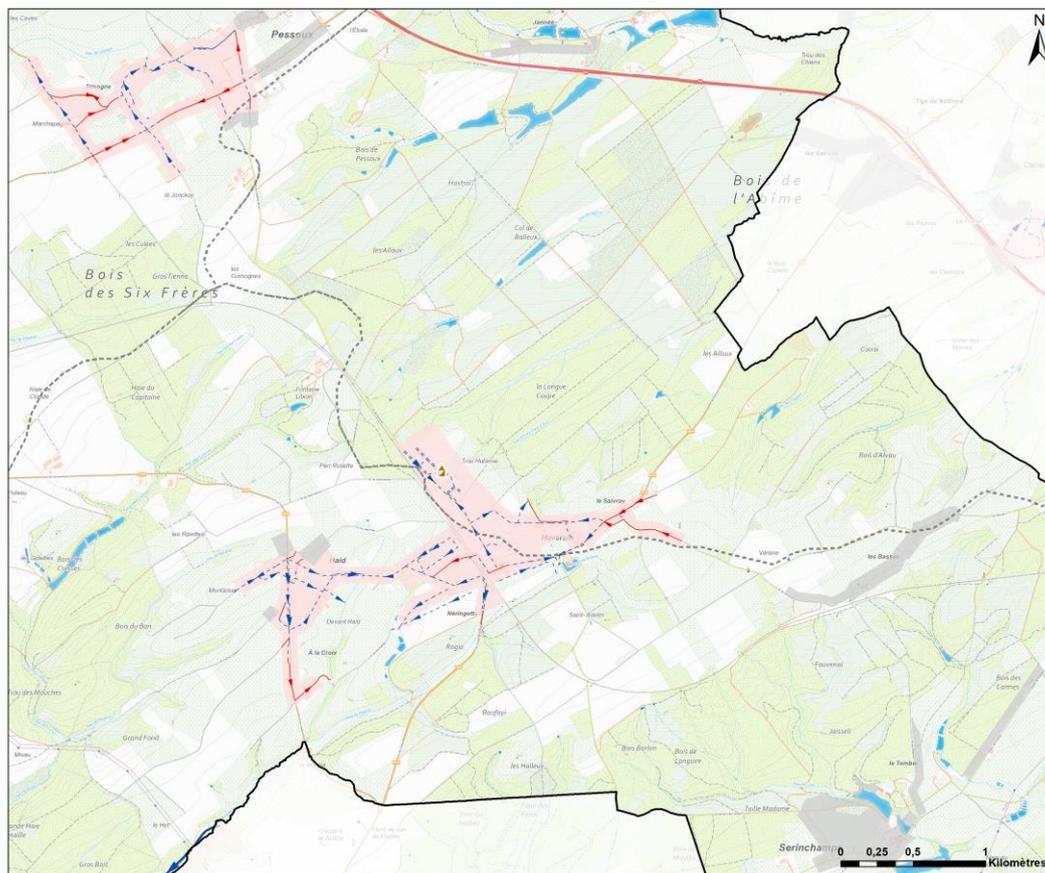


Figure 68 : PASH – Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

La plupart des noyaux villageois ainsi que le centre-ville sont concernés par des régimes d'assainissement collectif mais plusieurs villages et hameaux sont en régime d'assainissement autonome (Reuleau, quartiers d'Achêne, Bragard, Reux, Conneux, Conjoux, Chevetogne, Serinchamps, les Basses, Bois des Carmes, Jannée, quartiers de Pessoux). Conjoux et Ronvaux sont également situés en régime d'assainissement transitoire. Enfin, le Domaine provincial de Chevetogne se trouve à cheval entre un régime d'assainissement collectif et un régime autonome.

Sur les 8 stations d'épuration du territoire, 5 sont existantes (Ciney, 14.400 EH ; Chevetogne, 1.980 EH ; Sovet, 900 EH ; Braibant, 680 EH ; Achêne, 450 EH), une est à déclasser (Haversin), une est en construction (Senenne) et une est à l'étude (Leignon). Actuellement, seuls le centre-ville de Ciney, Braibant, Halloy, Sovet, le PAE d'Achêne, Fays et le Domaine provincial de Chevetogne sont connectés à une station d'épuration.

L'INASEP est l'intercommunale en charge de l'assainissement des eaux usées en province de Namur et sur le territoire de Ciney.

10.4 GESTION DES DÉCHETS

Déchets ménagers

Depuis 2020 et son passage aux poubelles à puce, la quantité d'ordures ménagères brutes (OMB) produites à Ciney a été réduite de 40,0 %, passant de ± 117 kg/personne/an à ± 70 kg en 2020.

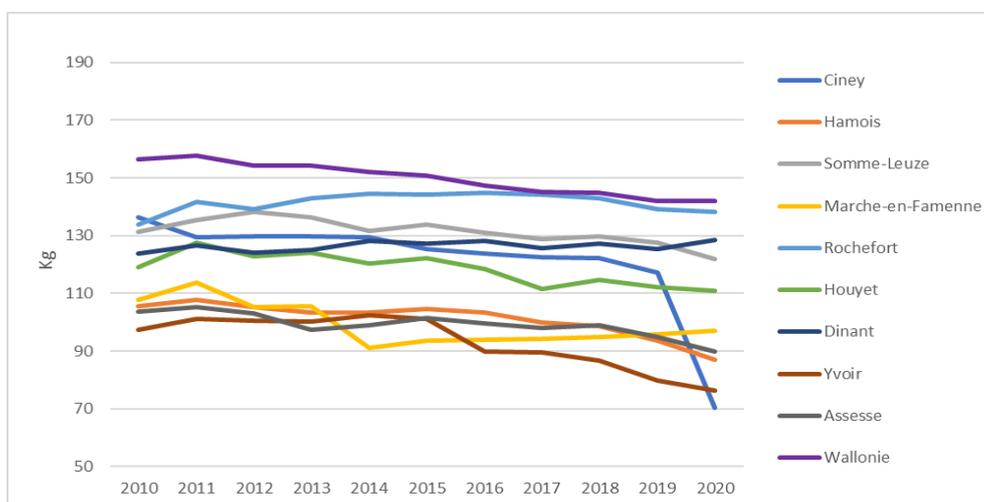


Figure 69 : Evolution des quantités de déchets produits à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – 2010 à 2020 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA)²M)

En comparaison des autres communes de la micro-région, Ciney présente de fortes similitudes avec Houyet, Dinant et Somme-Leuze. On remarque tout de même qu'avec l'arrivée des poubelles à puce, Ciney est dorénavant la commune de la micro-région produisant le moins de déchets. Par rapport à la Région wallonne (± 142 kg/personne/an), Ciney produit désormais 2 fois moins de déchets et occupe même en 2020 la 10^{ème} place des communes wallonnes les moins productrices.

Collecte et traitement des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont organisés par le BEP. La collecte des OMB et des déchets organiques est effectuée une fois par semaine au moyen de poubelles à puce. La collecte des PMC est effectuée au moyen de sacs bleus une fois toutes les deux semaines. La collecte des papiers/cartons est effectuée une fois toutes les quatre semaines. La collecte des encombrants est effectuée à la demande par la Ressourcerie. 3 composts publics sont également présents dans le centre-ville, au Parc St-Roch, à la Maison Citoyenne et à la plaine de jeux (rue d'Omalius).

Le verre est récolté au moyen de 24 bulles à verre enterrées (absence de bulles à Pessoux, Trisogne, Fays, Haid, Conjoux, Senenne). Les textiles usagés sont récoltés au moyen de 17 conteneurs à textile de l'asbl « Terre » et d'un conteneur de l'asbl Caritas (absence de conteneurs à Senenne, Fays, Corbion, Ychippe, Conneux, Conjoux, Serinchamps).

Pour tous les autres types de déchets (déchets verts, déchets de construction, métaux etc.), le parc à conteneurs communal, géré par le BEP, se situe entre Chapois et Haversin, le long de la N949, à l'entrée du centre d'enfouissement technique (CET). Exploité depuis les années 80 jusqu'en 2009 (760.000m³ de déchets enfouis), il est à l'arrêt depuis 2010 et sa réhabilitation entamée en 2018 est désormais terminée.

Commune Zéro Déchet

Depuis 2020, Ciney adhère au programme « Communes Zéro Déchet », dans le cadre duquel de nombreuses démarches ont déjà été entreprises : prime à l'achat de langes lavables (50%, maximum 75€) et à l'achat de compostières (25€), composts publics, poulaillers dans les écoles, poubelles de tri et gobelets réutilisables pour les événements, démarche « contenants propres bienvenus », donnerie, Give Box, Repair Café à la Maison Citoyenne.

10.5 ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Couverture GSM assurée grâce aux antennes relais (une dans presque chaque village sauf Sovet et Chevetogne mais présence d'une antenne sur l'aire de Salazine et à Mont-Gauthier) ✓ Un Espace Public Numérique à Ciney (centre culturel) ✓ Bonne qualité de l'air selon l'indicateur 2017-2019 (-0,29 contre 0 en Région wallonne) ✓ 2.000 capteurs photovoltaïques et une éolienne au Domaine provincial de Chevetogne ✓ 2 parcs éoliens sur le territoire et 2 autres en projet (présence de multiples zones favorables à l'éolien) ✓ Participation à UREBA 2021, Pollec 2020 (75.000€ de subvention) et prime à l'audit énergétique (11 à 55%) ✓ Production de déchets ménagers inférieure à la moyenne wallonne (± 70 kg/personne/an contre ± 142kg), probablement liée à l'instauration de poubelles à puce en 2020 → Réduction potentielle du coût du traitement des déchets (10^{ème} commune wallonne produisant le moins de déchets en 2020) ✓ Présence de 3 composts publics à Ciney ✓ Localisation centrale du parc à conteneurs (Chapois) ✓ Commune Zéro Déchet depuis 2020 et actions ciblées (gobelets réutilisables, primes diverses, poulaillers, « contenants propres bienvenus », donnerie, Give Box, Repair Café) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Seuls Ciney et Achêne bénéficient d'une desserte en gaz naturel ✓ Couverture internet par ligne fixe et couverture 4G améliorables ✓ Assainissement autonome à Reuleau, dans des quartiers d'Achêne et de Pessoux, à Bragard, Reux, Conneux, Conjoux, Chevetogne, Jannée, Serinchamps, Bois des Carmes, les Basses → Coût lié à l'installation d'une station d'épuration individuelle ✓ Hormis le centre-ville de Ciney, Braibant, Halloy, Sovet, le PAE d'Achêne, Fays et le Domaine provincial de Chevetogne, le reste du territoire n'est pas raccordé à une station d'épuration ✓ Absence de bulles à verre (Pessoux, Trisogne, Fays, Haid, Conjoux, Senenne) et de conteneurs à textiles (Senenne, Fays, Corbion, Ychippe, Conneux, Conjoux, Serinchamps) dans certains villages ou hameaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Potentiel de développement éolien ✓ Développement des énergies renouvelables ✓ Une station d'épuration en construction et une autre à l'étude afin d'améliorer l'assainissement des eaux usées ✓ Réhabilitation du centre d'enfouissement technique ✓ Participation à de nouveaux projets communaux en matière de gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation du prix des impétrants (électricité, eau, gaz), sur laquelle la Commune n'a pas ou peu d'impact

Figure 1 : Territoire de Ciney – Contexte général (Source : IGN – Carto : DR(EA) ² M)	14
Figure 2 : Ensembles et faciès paysagers (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	27
Figure 3 : Régions agro-géographiques (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	28
Figure 4 : Périmètres d'intérêt paysager et points/lignes de vue remarquables	29
Figure 5 : Eléments géologiques du territoire (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M).....	31
Figure 6 : Relief, réseau hydrographique et bassins versants principaux	32
Figure 7 : Réseau hydrographique et aléa d'inondation (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	33
Figure 8 : Captages et zones de prévention (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	34
Figure 9 : Principaux types de sols (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M)	34
Figure 10 : Occupation du sol – Carte de Ferraris (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	36
Figure 11 : Occupation du sol – Orthophoto 2021 (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	36
Figure 12 : Occupation du sol – 2018 (Source : WALOUS, SPW – Carto : DR(EA) ² M)	37
Figure 13 : Occupation du sol en 2021 (Source : IWEPS).....	38
Figure 14 : Sites Natura 2000, réserves naturelles domaniales et SGIB (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	42
Figure 15 : Arbres et haies remarquables (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M).....	43
Figure 16 : Structure écologique principale de Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M)	45
Figure 17 : Noyaux bâtis (Source : SPW, IGN, DR(EA) ² M – Carto : DR(EA) ² M).....	55
Figure 18 : Monuments, sites classés et carte archéologique (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	57
Figure 19 : Bâti repris à l'IPIC (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M)	59
Figure 20 : Espaces publics / Placettes à Ciney (Source : IGN, observations de terrain – Carto : DR(EA) ² M)	60
Figure 21 : Plan de secteur (Source : SPW-DGO4 – Carto : DR(EA) ² M).....	77
Figure 22 : Schéma des options territoriales du SDC de Ciney (Source : JNC, 2012).....	80
Figure 23 : SOL, SAR, remembrement agricole et périmètres de reconnaissance économique....	83
Figure 24 : Evolution démographique à Ciney – 1991 à 2021 et projections jusque 2035	88
Figure 25 : Evolution démographique à Ciney, dans la micro-région, dans la province de Namur et en Wallonie – 1991 à 2021 (Source : IWPE, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	88
Figure 26 : Evolution démographique entre les communes de la micro-région – 1991 à 2021	89
Figure 27 : Effectif démographique par ancienne commune en 2021	90
Figure 28 : Evolution démographique par ancienne commune : 2011-2021	90
Figure 29 : Solde migratoire, solde naturel et variation de population à Ciney – 1992 à 2020	91
Figure 30 : Evolution du nombre de migrants et de la population non-Belge à Ciney – 1993 à 2020	92

Figure 31 : Distribution des groupes d'âges à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2021.....	93
Figure 32 : Distribution des groupes d'âges dans les villages de Ciney en 2011.....	94
Figure 33 : Répartition des ménages à Ciney, en Wallonie et dans la micro-région en 2021	95
Figure 34 : Evolution du nombre de ménages par type à Ciney – 2011 à 2021.....	96
Figure 35 : Evolution du nombre de couples avec enfant(s) à Ciney – 2011 à 2021	96
Figure 36 : Population suivant le type de ménages dans les villages à Ciney	97
Figure 37 : Population suivant le type de ménages dans les villages à Ciney	97
Figure 38 : Evolution du revenu moyen par déclaration à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2018 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M).....	98
Figure 39 : Distribution des revenus par déclaration à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne en 2018 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M).....	98
Figure 40 : Evolution de la part de bénéficiaires du RIS à Ciney et en Région wallonne – 2003 à 2020 (Normalisé à 100% en 2003) (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	100
Figure 41 : Taux de chômage à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – 2017 à 2021 (Source : FOREM, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	101
Figure 42 : Evolution de l'âge des demandeurs d'emploi à Ciney – 2017 à 2021	102
Figure 43 : Evolution des salariés et indépendants à Ciney, dans la micro-région et en Région wallonne (Normalisé à 100% en 2009) (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	104
Figure 44 : Lieu de travail des travailleurs résidant à Ciney (Source : Censur 2011 – Carto : DR(EA) ² M).....	105
Figure 45 : Lieu de résidence des travailleurs actifs à Ciney (Source : Censur 2011 – Carto : DR(EA) ² M).....	106
Figure 46 : Ratio d'emploi intérieur en Région wallonne en 2019 (Source : IWEPS, 2021)	107
Figure 47 : Indépendants et postes salariés par secteur d'activité à Ciney en 2019.....	114
Figure 48 : Postes de travail salarié et établissements par secteur d'activité à Ciney en 2019....	115
Figure 49 : Evolution de la SAU à Ciney et dans les communes de la micro-région – 2000 à 2020 (Normalisé à 100% en 2000) (Source : CAP Ruralité, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	116
Figure 50 : Evolution de la composition de la SAU à Ciney – 2000 à 2020	117
Figure 51 : Localisation des PRE et PAE (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	122
Figure 52 : Zones d'influence des centres d'achat au niveau régional (à gauche) et des principaux centres pour les achats semi-courants (à droite) en 2001-2002	123
Figure 53 : Typologie des logements à Ciney – 2011 à 2021	134
Figure 54 : Typologie des logements à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne en 2021 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M).....	134
Figure 55 : Âge des bâtiments à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne en 2021 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	135
Figure 56 : Taille des bâtiments à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne en 2021 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	136

Figure 57 : Prix médian par typologie de logement à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne – 2010 à 2020 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	137
Figure 58 : Prix médian des terrains à bâtir à Ciney, dans les communes de la micro-région, en province de Namur et en Région wallonne – 2004 à 2014 (Source : Statbel, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	138
Figure 59 : Réseaux de mobilité à Ciney (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA) ² M)	157
Figure 60 : Réseau TEC à Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M)	159
Figure 61 : Modes doux à Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M)	161
Figure 62 : Indice d'insécurité routière à Ciney en 2010-2014 (Source : DGO1)	164
Figure 63 : Nombre de victimes de la route à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – 2010 à 2020 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M).....	164
Figure 64 : Nombre de décès parmi les victimes de la route à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – Moyenne entre 2010 et 2020 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M).....	165
Figure 65 : Couverture internet par ligne fixe de 100 Mbps (à gauche) et couverture 4G Telenet/Base (à droite).....	174
Figure 66 : Indicateur de la qualité de l'air 2017-2019 (Source : IWEPS, 2021)	175
Figure 67 : Parcs éoliens existants et en projet et zones favorables à l'implantation d'éoliennes à Ciney	176
Figure 68 : PASH – Ciney (Source : SPW – Carto : DR(EA) ² M).....	178
Figure 69 : Evolution des quantités de déchets produits à Ciney, dans les communes de la micro-région et en Région wallonne – 2010 à 2020 (Source : IWEPS, 2021 – Graphique : DR(EA) ² M)	179